★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9376 | 46 PAGES DERNIÈRE ÉDITION | SAMEDI 8 MARS 1975

M. Giscard d'Estaing et neuf chefs d'État africains participent au « sommet » de Bangui

LIRE PAGE 5

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 32

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

OBTENANT SATISFACTION SUR LE DIFFÉREND FRONTALIER

Le chah s'engage à ne plus aider les insurgés kurdes d'Irak

Le chah d'Iran et le vice-président irakien, M. Saddam Hussein, ont signé jeudi 6 mars un accord de réconciliation, prévoyant la fin du différend qui oppose les deux pays depuis cinq ans au sujet du Chatt-El-Arab. Ils sont convenus d'établir un « contrôle strict et efficace » le long de la frontière commune irano-irakienne, « en vue de la cessation définitive de toutes infiltrations à caractère subversif ». Cette clause sous-entend l'arrêt de l'assistance multiforme fournie par le chah aux autonomistes kurdes, qui depuis près d'un an combattent les troupes gouvernementales dans le nord de l'Irak.

Conclu sous l'égide du président Boumediène, l'accord de réconciliation irano-irakien découle d'un effort de médiation arabe, entrepris par le « sommet » de Rabat le 26 octobre 1974. Une commission de médiation chargée de régler le différend avait été créée et les ministres des affaires étrangères des deux pays s'étaient rencontrés depuis à New-York. Le président Sadate était intervenu personnellement auprès des dirigeants des deux pays pour trouver une solution au conflit. Des tentatives en ce sens avaient été également déployées par le roi de Jordanie.

De notre correspondant

Alger. — Le premier « sommet » de l'OPEP s'est terminé par un coup de théâtre minutieusement préparé par le président Houari Boumediène. Après avoir prononcé le discours de clôture, il a donné la parole aux chefs de plusieurs délégations. Le vice-président irakien, M. Saddam Hussein, et le chah d'Iran sont intervenus en dernier. Tout le monde s'apprêtait à quitter la salle quand le président algérien a fait la déclaration suivante : *« J'ai le plaisir de vous annoncer qu'un accord global a été conclu hier soir en vue de mettre fin aux divergences existant entre deux pays frères, l'Iran et l'Irak. »*

Le moment de stupeur passé, l'assistance s'est levée pour une longue ovation, tandis que le chah et M. Saddam Hussein se dirigeaient l'un vers l'autre pour se donner l'accolade. Les applaudissements redoublèrent lorsque les deux hommes, se frayant difficilement un chemin parmi les photographes, montèrent à la tribune où, à son tour, le président Boumediène leur donna l'accolade.

Ce coup de théâtre n'était pas sans rappeler celui qui avait marqué, en septembre 1973, la clôture du « sommet » des non-alignés, quand le colonel Kadhafi et M. Fidel Castro, après une mémorable joute oratoire, s'étaient eux aussi donné l'« abrazo » une fois que le leader cubain eut annoncé que son pays rompait ses relations diplomatiques avec Israël.

L'accord a été conclu à la suite de longs entretiens, le second ayant eu lieu dans la nuit du mercredi 5 au jeudi 6 mars, de 22 h. 30 à 4 h. 30 du matin. Il prévoit que chacun des deux pays évitera toute ingérence dans les affaires intérieures de l'autre ; ils procéderont au règlement de leurs différends frontaliers tant terrestres que fluviaux et mettront fin à toutes les infiltrations subversives.

PAUL BALTA.

(Lire la suite page 2.)

« Realpolitik » dans le golfe Persique

L'accord surprise conclu entre le chah d'Iran et M. Saddam Hussein, l'« homme fort » du régime irakien, scelle-t-il la réconciliation des deux ennemis du golfe Persique ? Met-il vraiment fin à un conflit qui, pour être moins spectaculaire que le différend israélo-arabe, n'en faisait pas moins peser de sérieuses menaces sur l'équilibre de cette région hautement stratégique ? On ne peut s'empêcher de conserver quelques doutes sur la sincérité de l'accolade échangée à Alger entre deux partenaires qui, hier encore, parlaient l'un de l'autre, au moins en privé, comme d'« assassins ». Mais la raison d'État l'emporte souvent sur les sympathies et les antipathies, et deux facteurs au moins poussent à prendre au sérieux l'entente annoncée.

La portée de l'accord, tout d'abord, est très grande. En acceptant de considérer que la frontière entre les deux pays passe par le thalweg du Chatt-El-Arab, M. Saddam Hussein satisfait, et même au-delà, les revendications de Téhéran. L'Iran n'envisageait guère jusqu'à présent, en effet, au moins dans un premier temps, qu'un traité de navigation lui permettant d'utiliser la partie orientale du fleuve, mais laissant la souveraineté au voisin de l'Ouest. Si les dirigeants de Bagdad ont fait cette concession, c'est qu'ils ont de bonnes raisons de croire que les « infiltrations à caractère subversif », autrement dit l'aide iranienne à la rébellion kurde, vont cesser.

Non moins significative est la convergence d'intérêts qui se manifeste ces derniers temps entre les pays riverains du Golfe, et pas seulement entre l'Iran et l'Irak, pour placer la région à l'abri des pressions et des conflits extérieurs. A tort ou à raison, le chah estime que M. Saddam Hussein cherche à limiter l'influence soviétique dans son pays, et qu'il convient de l'encourager dans cette voie. Plus généralement, il souhaitait éviter que l'affrontement des deux pays ne devienne une transposition des antagonismes Est-Ouest, permettant aux grandes puissances de s'introduire dans la place.

Le règlement du contentieux avec l'Irak s'inscrit aussi manifestement dans le grand dessein du rapprochement de l'Iran avec le monde arabe amorcé au début de l'année par le voyage du chah au Caire. L'intervention des troupes iraniennes au Dhofar continue, certes, d'irriter un certain nombre de pays arabes, mais elle illustre la solidarité de Téhéran et de Ryad.

Comme les rebelles du Dhofar, les insurgés kurdes du général Barzani vont sans doute faire les frais de cette « Realpolitik » à l'échelle régionale. Il est vrai qu'une solution de compromis n'est pas exclue, après douze mois de combats qui n'ont pas fait avancer d'un iota la solution du problème. L'accord d'Alger pourrait décider les éléments modérés du mouvement kurde à prendre langue avec leurs adversaires baasistes, d'autant plus que M. Saddam Hussein, à la différence de ses généraux, leur offre un statut de relative autonomie, bien plus libéral en tout cas que celui dont les Kurdes peuvent rêver dans les pays limitrophes, Iran et surtout Turquie.

Tranquillisé à présent sur la situation à ses frontières, fort de ses richesses pétrolières et de sa nouvelle puissance financière, le chah d'Iran profite de ces circonstances pour accroître encore, si faire se peut, son emprise sur son pays : sa récente décision de créer un parti unique, le Renouveau de l'Iran, ne modifie guère la vie politique iranienne, mais elle scelle l'échec du régime bipartisan en vigueur dans le pays depuis le début des années 60. Faut-il croire que le développement est incompatible avec un régime démocratique ?

AU JOUR LE JOUR

Déchets

La France produit 240 millions de tonnes de déchets par an, soit à peu près 13,7 kilos par jour et par habitant.

Le déchet est donc une de nos principales productions nationales. Pourtant, depuis le préfet Poubelle, les pouvoirs publics ne semblent guère s'y être intéressés. Il a fallu les menaces de pénurie et de pollution pour que le gouvernement prépare un projet de loi tendant à organiser cette branche essentielle de notre industrie.

Dieu sait pourtant que la science politique nous apprend combien les déchets de l'histoire peuvent receler de poisons subtils et durables. Mais aussi d'insoupçonnées richesses pour qui connaît l'art de la récupération et du rafistolage.

ROBERT ESCARPIT.

LE SORT DU CAMBODGE

L'ambassadeur américain préconiserait la « reddition conditionnelle » de Phnom-Penh

Le New York Times *et le* Guardian *de vendredi écrivent que, selon l'ambassadeur des États-Unis au Cambodge, la seule solution possible est une « reddition conditionnelle » du régime républicain et de son armée. Il tire ainsi les conclusions de deux mois d'offensive, au cours desquels les Khmers rouges ont coupé le Mékong, porté des coups très durs à leurs adversaires, et rendu aléatoire la poursuite du pont aérien dans des conditions de sécurité suffisantes. Déjà mercredi, le président Ford n'avait pas écarté l'hypothèse d'une démission du maréchal Lon Nol.*

Près de l'aéroport de Phnom-Penh, trois bataillons républicains tentent de repousser les révolutionnaires, dotés de canons et de roquettes, mais se heurtent à une vive résistance. — J.D.

(Lire la suite page 2.)

Révisant en baisse ses estimations

L'O.C.D.E. PRÉVOIT UNE « DÉCROISSANCE » GLOBALE DES PAYS INDUSTRIALISÉS EN 1975

(Lire nos informations page 41.)

Les relations entre l'opposition et le pouvoir

Désavoués par M. Georges Marchais les communistes de Paris font leur autocritique

Le bureau politique du parti communiste a repris à son compte jeudi 6 mars les déclarations de M. Georges Marchais, qui avait confirmé son refus de rencontrer M. Giscard d'Estaing, et avait désavoué la demande d'audience déposée par les communistes de Paris.

M. Mitterrand a relevé les « contradictions » du P.C.F. mais a refusé d'en tirer des conclusions tandis que M. Gaston Defferre jugeait le comportement des communistes incompatible avec le programme commun.

Les faux pas du parti illustrent l'ambiguïté de ses options

En demandant audience au président de la République, M. Fiszbin et les communistes de Paris ont-ils simplement été maladroits ? A l'évidence, ils avaient omis d'envisager l'hypothèse d'une réponse favorable, tant ils sont habitués à aller, depuis des années, déposer pétitions et manifestes auprès des attachés des cabinets ministériels. La routine l'a emporté à ce point que, déjà, la fédération de Paris du P.C.F. avait prévu une petite manifestation devant l'Élysée, le 27 mars, pour appuyer ses revendications.

Il faut sans doute mettre aussi au compte de la routine les déclarations de M. Georges Marchais accusant le pouvoir d'être *« le plus conservateur que nous ayons connu depuis longtemps »*. C'est faire bon marché de l'immobilisme qui a marqué les deux dernières années de mandat de Georges Pompidou. On peut contester la réalité et la profondeur des réformes, il est plus difficile de nier le changement.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 7.)

La réforme au pouvoir

par ANDRÉ ROSSI (*)

Le 19 mai dernier, trois grandes catégories d'électeurs portaient Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République. Les uns croyaient peu en la réforme, les autres n'en voulaient guère, les derniers choisissaient l'homme qui leur paraissait le seul capable de la réaliser. Ils n'ont pas été déçus. Et ces derniers se retrouvent, le 8 mars, pour mettre en place le Mouvement de la gauche réformatrice, qui sera celui des *« premiers pour la réforme »*.

Certes, notre projet dérange. C'est trop tôt, nous dit-on, ou trop ambitieux, ou trop rapide. On ne compte plus ces temps-ci les sirènes ou les Cassandre qui veulent protéger Troie, et l'on se surprend à rêver au vieil adage *« protégez-moi de mes amis, mes ennemis je m'en charge »*. Mais si nous venions à douter, notre action trouve peut-être sa meilleure justification dans les critiques entendues. En fait, il ne s'agit là que de péripéties d'état-major, et s'il me fallait, par soustraction, distinguer la famille de la gauche réformatrice sur l'échiquier politique de notre pays, je la ferais reposer sur un double refus : celui de la liturgie et celui de la léthargie.

Le communisme, disait André Gide, c'est comme la messe en latin ; lorsque l'on ne comprend pas, on s'incline. Aujourd'hui, une large part des socialistes et radicaux de gauche ne comprennent plus et s'interrogent. Pourquoi ce retour à une guerre froide que n'auraient pas désavouée les dignitaires de l'ancienne place Kossuth ? En fait, l'attitude du parti communiste ne peut surprendre que ceux qui caressaient l'illusion que le changement était intervenu. Il ne leur reste que le risque et, sur les lèvres, la saveur amère de ceux qui, un moment, ont voulu s'arroger l'exclusivité de la sensibilité, proposant qu'on lise en eux comme dans un livre ouvert.

(*) Secrétaire d'État, cofondateur du Mouvement de la gauche réformatrice.

(Lire la suite page 8.)

VIOLENCE ET POLICE

par ROBERT BADINTER (*)

Face à la violence policière, deux conceptions s'opposent. La première considère comme inévitables les excès commis, dans le feu de l'action, par la police. Sans doute est-il regrettable que des citoyens innocents soient molestés, blessés ou même abattus par des policiers impatients, maladroits ou brutaux. Mais dans toute guerre il y a des victimes innocentes. Et c'est bien une guerre que la société soutient contre le crime. On n'oppose pas le fleuret de d'Artagnan à la mitraillette de Max le Menteur. Et ce ne sont pas des mousquetaires qu'on doit envoyer contre des truands. Inclinons-nous donc devant les victimes, déplorons leur sort. Mais considérons qu'elles sont frappées par le malheur plutôt que par la police.

L'autre attitude, plus rarement adoptée, se résume en quelques propositions essentielles : la police a pour mission exclusive de protéger les honnêtes gens. Non de les agresser. La police est au service de la loi, et non la loi au service de la police. La lutte contre la violence criminelle ne justifie pas la violence policière. La première fait peur. La seconde fait honte, et peur aussi.

Sans doute, dans un souci de tout concilier, est-il toujours possible de rêver à une police à la fois ardente contre les criminels et attentive aux honnêtes gens. Un mélange d'« incorruptible » américain et de « bobby » anglais, avec une touche de finesse bien française à la Maigret. Mais ce surhomme policier n'existe pas. Et se révèlerait-il qu'on se garderait de l'employer. Car la réalité est plus simple. La violence policière est utile, très utile, moins d'ailleurs dans la lutte contre le crime que comme moyen secret de gouvernement.

Il ne s'agit pas seulement de l'utilisation des forces dites de sécurité dans le cadre de ce qu'on appelle le maintien de l'ordre. Les matraques, les lances à incendie, les grenades lacrymogènes sont, bien évidemment, des instruments non négligeables au service d'une action gouvernementale mal acceptée ou mal supportée par une fraction du public. L'usage politique de cette violence-là éclate en certaines occasions aux yeux de tous.

Plus secrète — et sans doute plus efficace — est l'exploitation politique de la violence dans l'action spécifiquement policière. Lorsque la police déploie des forces considérables devant le public au cours d'une vaste opération, il est douteux que cet ordre de bataille impressionne les truands. Ils savent, comme tout bon policier, que la véritable bataille contre le crime se livre dans l'ombre, avec plus de ruse et de surprise que d'éclat. Les mailles du filet, trop perceptibles, ne retiennent que quelques prises minables, menu fretin de la délinquance. Les coups de poing policiers, spectaculairement lancés contre un adversaire qui se dérobe d'autant mieux qu'il est plus redoutable, ont cependant un mérite, politiquement incontestable. Ils rassurent l'opinion, ou la convainquent, que le pouvoir est présent, qu'il veille sur les citoyens, comme jadis les chevaliers du guet accomplissant leur ronde et le faisant savoir bien haut et fort, tandis que, à deux rues de là, on égorgeait dans l'ombre, tranquillement.

Encore convient-il que la police, facteur de sécurité, fasse en même temps peur, qu'elle apparaisse comme une force à laquelle nul citoyen ne peut espérer s'opposer ou même échapper.

Il y a là, au niveau de la police, comme une reviviscence de la puissance absolue du souverain de jadis. Le roi symbolisait l'ordre, la sécurité. A lui revenait la mission essentielle de protéger ses sujets contre les périls étrangers et les dangers de la vie quotidienne. Mais, en même temps, le roi incarnait aussi la toute-puissance, celle à laquelle chacun était soumis et contre laquelle il était sans recours. A la fois protection et menace, source d'apaisement et de crainte, le roi unissait ainsi en sa personne deux courants contradictoires mais qui contribuaient également à assurer sa toute-puissance. Car rien n'est plus utile au pouvoir que cette ambiguïté formidable : engendrer à la fois la sécurité et la peur.

(*) Avocat.

(Lire la suite page 15.)

UN CIEL D'AZUR SANS NUAGES...

Le centenaire de Ravel

Le centenaire de Maurice Ravel, né le 7 mars 1875, n'est pas de ceux qui provoquent un regain de curiosité et d'enthousiasme. Son œuvre, qui n'a jamais connu d'éclipse depuis sa mort (le 28 décembre 1937), a été trop jouée et divulguée par le disque, elle est trop accessible et admise à l'étranger comme en France, et ce, dans sa quasi-intégralité, pour n'avoir rien perdu de son mystère. On rêve d'un Ravel méconnu qui, comme Mahler, resurgirait dans sa splendeur.

Certes, il fut attaqué après la guerre, vivement par Barraqué ou Boulez (qui achève actuellement l'enregistrement intégral de l'œuvre orchestral), par Messiaen ou Stravinski (« Par rapport à Satie, je le trouve tout à fait ordinaire ! »), mais aujourd'hui ne s'élèvent plus guère que des éloges, souvent sur un ton fort détaché... Contester Ravel, comme le demande un jeune critique du *Guide musical*, ne serait-il pas en effet « le moyen le plus sûr de raviver un enthousiasme qui n'est plus chez beaucoup qu'une sorte d'habitude molle ? » Mieux vaut sans doute essayer de gratter l'image patinée par le temps.

L'œuvre de Ravel apparaît, de prime abord, comme un ciel d'azur sans nuages, auquel répond dans un miroir cette gloire sans ombres et sans éclipse : magicien qui ne laisse que des œuvres parfaites, c'est bien là ce qu'on lui reproche : personne n'aime les bons élèves, toujours premiers de la classe.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 32.)

ASIE

Cambodge

Une « reddition conditionnelle » du régime ?

(Suite de la première page.)

Au sud, la dernière position protégeant Néak-Luong est tombée, et mille hommes sont portés disparus. Takéo, près du Vietnam, et Kampot, sur le golfe de Thaïlande, subissent de violents bombardements.

La question, pour les Américains, n'est donc plus de savoir comment ils maintiendront le régime républicain, mais comment ils éviteront ce qu'ils appellent « *une situation incontrôlée* » — c'est-à-dire une victoire militaire sans équivoque des Khmers rouges, sans une transition permettant à Washington de sauver la face. Tel est l'enjeu du débat, la querelle des *crédits militaires supplémentaires* étant dépassée.

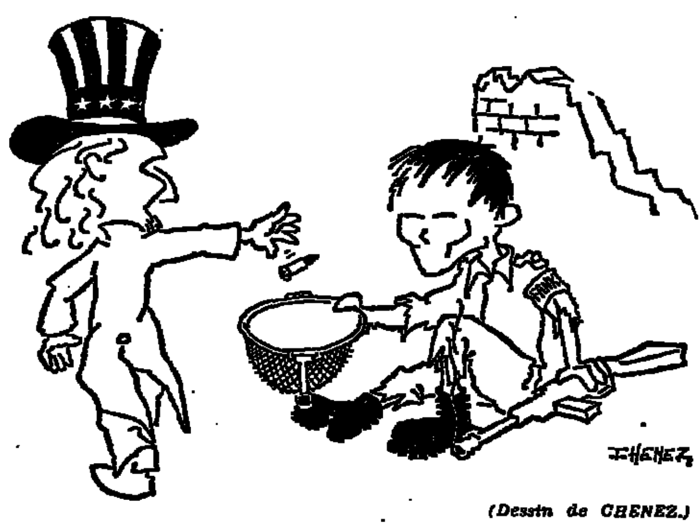
M. McLoskey, représentant républicain de Californie, recommande au maréchal Lon Nol de démissionner, un de ses adjoints, muni d'un drapeau blanc, devant négocier aux portes de la capitale avec les Khmers rouges la reddition de la ville.

Un de ses collègues, M. Frazer, parle d'un « *transfert du pouvoir* », à régler avec les Khmers rouges par M. Waldheim ou par un diplomate français. La réapparition de la France dans les déclarations politiques n'est peut-être pas due au hasard. Dans le long article qu'a publié l'*International Herald Tribune* de mercredi, le général Nhiek Tioulong, ancien ministre de la défense, qui vit à Paris, mentionnait à plusieurs reprises les conversations de la Martinique (en décembre) entre MM. Ford et Giscard d'Estaing : il prenait position en faveur du retour au pouvoir du prince Sihanouk, rejetait l'idée de négociation, soulignait l'importance du Front national uni du Cambodge (le FUNC), ne parlait pas du GRUNC mais de la formation possible d'un gouvernement de large union. Aux yeux des révolutionnaires, ce plan, qui est sans doute un ballon d'essai, ne résout pas le problème : pour eux, l'existence du GRUNC et de ses pouvoirs d'Etat ne saurait être discutée.

En attendant, toute la presse de Phnom-Penh a évoqué jeudi le départ possible du maréchal Lon Nol M. Ford ne l'a pas exclu. Son ambassadeur au Cambodge, M. Dean, va encore plus loin Selon l'envoyé spécial du *New York Times*, M. Dean, qui fut le premier à parler le 1er mars de la démission du maréchal, considérerait comme la moins mauvaise solution une capitulation conditionnelle des Républicains — les questions de détail telles que des problèmes humanitaires et les modalités techniques de la prise de pouvoir par le GRUNC pouvant seules faire l'objet de discussions. Le vote de crédits supplémentaires ne ferait à son avis que retarder l'échéance. De toute façon, l'ambassadeur, qui a été en poste à Vientiane, a perdu l'espoir d'une « solution laotienne » de compromis au Cambodge, comme l'écrit l'envoyé spécial du *Guardian*.

Les résidents étrangers de Phnom-Penh se voient conseiller de s'en aller comme si le pire était à craindre, mais la fermeture de l'aéroport au trafic civil empêche une évacuation massive. Avant l'arrêt des vols, quelque 400 Français (sur 1 500) étaient partis. Le régime Lon Nol avait renoncé à les taxer à cette occasion, comme il en avait fait le projet en février. L'ambassade de Grande-Bretagne a elle aussi conseillé aux Britanniques et aux ressortissants des pays du Commonwealth de partir le plus rapidement possible. 48 autres étrangers — surtout des Américains — ont pris place jeudi à bord d'un appareil de l'USAID (Agence américaine pour le développement international) qui avait réussi à se poser à Pochentong. Vendredi, plus de trente roquettes sont tombées dès les premières heures de la matinée sur l'aérodrome. Un avion civil d'Air Cambodge a cependant atterri : il ne transportait pas de passagers, mais 6 tonnes de médicaments.

J. D.



(Dessin de CHENEZ.)

La négociation est plus importante que le maintien au pouvoir du maréchal Lon Nol
estime le président Ford

De notre correspondant

Washington. — Dans un ultime effort pour obtenir du Congrès les crédits supplémentaires d'aide au Cambodge, le président Ford a indiqué au cours de sa conférence de presse de jeudi soir 6 mars que la nécessité de négocier en vue de mettre fin à cette « *incroyable histoire horrible* » passait avant toute autre considération, y compris celle du maintien au pouvoir du maréchal Lon Nol. « *Il ne m'appartient pas de demander à un chef d'Etat étranger de démissionner* », a-t-il dit. Mais il a ajouté que les Etats-Unis appuieraient toute négociation, et que la solution du problème ne dépendait pas des personnalités. Apparemment, le président a tenu compte des critiques des leaders démocrates du Congrès ainsi que des avis des membres de la mission parlementaire, de retour d'un voyage éclair au Cambodge. Les remarques présidentielles ont ainsi confirmé les informations selon lesquelles un compromis est en cours d'élaboration entre la Maison Blanche et le Congrès sur la base suivante : le Congrès accepterait de supprimer le plafond de 200 millions de dollars imposé à l'aide militaire au Cambodge, permettant ainsi au Pentagone de transférer entre 50 et 75 millions de dollars de crédits existants au programme d'aide au Cambodge. Bref, le président se serait résigné à ne pas obtenir tout ce qu'il demandait (222 millions de dollars). D'autre part, il aurait compris que jouer exclusivement la « carte » Lon Nol ne pouvait que renforcer les doutes et l'hostilité des parlementaires.

En tout cas, le président a fait état de ses récents entretiens avec les leaders démocrates, les sénateurs Sparkman et Humphrey, et de ses conversations avec les parlementaires de retour du Cambodge, et a estimé que les chances d'obtenir des crédits supplémentaires s'étaient améliorées. Contrairement à ce qu'a fait le département d'Etat, il s'est bien gardé de rejeter sur le Congrès la responsabilité de l'échec des précédentes tentatives de négociations. « *Je continuerai de rechercher un règlement négocié* », a-t-il dit, ajoutant : « *Je demande au Congrès de jouer son rôle en assurant l'assistance requise pour arriver à ce règlement.* » Il a spécifié que le programme devait être voté dans les dix ou quinze prochains jours. Le président a encore rappelé que l'objectif des Etats-Unis était de rétablir un équilibre militaire permettant aux forces cambodgiennes de tenir jusqu'à la fin de la saison sèche, soit jusqu'au début de juillet. « *Les perspectives d'une négociation seront meilleures lorsque les agresseurs estimeront qu'il vaut mieux négocier que de continuer la guerre* », déclara-t-il. Auparavant, il avait affirmé que tous les efforts diplomatiques accomplis à ce jour avaient échoué du fait des Khmers rouges, qui estiment pouvoir atteindre leurs objectifs sur le champ de bataille. « *Leur conviction sera renforcée si nous coupons l'aide à nos amis* », a-t-il dit.

Les autres déclarations du président n'ajoutaient rien de nouveau à ce qu'avaient déjà dit M. Kissinger et le secrétaire à la défense, M. Schlesinger. Mais le ton de son plaidoyer était plus vigoureux et presque dramatique, surtout quand il évoqua en termes très graves et presque apocalyptiques ce qui arriverait au Cambodge s'il tombe aux mains des communistes. Il parla du « *massacre des innocents* », du « *bain de sang* », des « *assassinats* », de la « *liquidation* » brutale de tous ceux ayant cru dans la parole des Etats-Unis, « *comme on l'a vu ailleurs* ». Aux parlementaires qui insistent pour que l'aide américaine se limite à la fourniture de produits alimentaires et de médicaments, il a dit qu'il n'était pas possible d'assurer ces livraisons sans apporter une certaine assistance militaire.

Au début de la conférence de presse, qui fut dominée par le problème du Cambodge, le président avait repris sur un ton grave le vieil argument sur la crédibilité des Etats-Unis : « *En abandonnant nos alliés, nous disons au monde que la guerre paie. Nous trahirions leur confiance. Nous faillirions à nous-mêmes, au monde, à nos amis. Que personne ne pense que nous puissions nous en sortir sans un profond sentiment de honte.* »

HENRI PIERRE.

Inde

PRÈS D'UN DEMI-MILLION DE PERSONNES ONT MANIFESTÉ A NEW-DELHI CONTRE LE GOUVERNEMENT DE Mme GANDHI

New-Delhi *(A.F.P., Reuter)*. — Près d'un demi-million de personnes ont pris part à la manifestation organisée dans la capitale indienne le jeudi 6 mars par le vieux leader gandhien M. Jayaprakash Narayan, pour protester contre la politique du gouvernement de Mme Gandhi et la corruption du pouvoir en Inde. Ce rassemblement est le plus important qu'on ait vu à New-Delhi contre l'administration du parti du Congrès.

La manifestation, pour laquelle un très important service d'ordre avait été mobilisé, s'est déroulée sans incident et une délégation a pu pénétrer dans l'immeuble du Parlement pour y déposer une pétition. S'adressant à la foule, M. Narayan a accusé Mme Gandhi de vouloir « *imposer la dictature* » et a invité ses partisans à organiser des manifestations du même genre à travers tout le pays pendant le mois de mars.

[Bien qu'elle n'ait pas réuni le million de personnes sur lequel comptaient ses organisateurs, la manifestation de jeudi fut importante. Le mouvement conduit par M. Narayan, qui a pris son origine dans l'Etat de Bihar mais se développe maintenant à l'échelle nationale, éveille certains échos au sein même du parti du Congrès. C'est à son sujet que Mme Gandhi a dû se séparer la semaine dernière d'un de ses ministres, M. Mohan Dharia, qui avait publiquement soutenu les thèses de M. Narayan.

L'affaire met d'autre part en évidence la puissance que représente l'opposition — non compris les communistes prosoviétiques — lorsqu'elle parvient à s'unir, comme elle l'a fait jeudi pour soutenir la manifestation de M. Narayan. Sur le plan électoral, une coalition du même genre a infligé au mois de janvier une grave défaite au parti du Congrès en emportant par une très forte majorité un siège de l'Etat de Madhya-Pradesh, tenu depuis l'indépendance par la formation de Mme Gandhi.]

Vietnam du Sud

LES COMBATS S'INTENSIFIENT SUR LES HAUTS-PLATEAUX

Saigon (A.F.P.). — Les forces du Front national de libération ont intensifié leurs opérations sur les Hauts-Plateaux au contact du Vietnam, multipliant attaques et sabotages contre les ponts et routes qui les traversent ou les relient à la côte orientale.

Selon le haut commandement à Saigon, deux ponts ont été détruits jeudi 6 mars sur les routes numéro 19 (Qui-Nhon-Pleiku) et 21 (Khanh-Hoa-Ban-Me-Thuot), où la circulation a été interrompue. Sur la route numéro 20, qui mène à Dalat, à environ 80 kilomètres au nord-est de Saigon, les communistes ont édifié, jeudi, des buttes de terre truffées de mines, coupant la route en plusieurs portions au nord de Dinh-Quan ; la circulation a été rétablie quelques heures plus tard.

Des combats sont d'autre part signalés à l'est de Pleiku et dans la province côtière de Binh-Dinh, aux alentours du chef-lieu de district de Binh-Khe, où l'aviation saigonnaise est intervenue vendredi.

Thaïlande

L'ASSEMBLÉE REFUSE L'INVESTITURE AU GOUVERNEMENT DE M. SENI PRAMOT

Bangkok *(A.F.P., Reuter, A.P., UPI)*. — L'Assemblée nationale thaïlandaise a refusé, le jeudi 6 mars, l'investiture au gouvernement formé le 21 février par M. Seni Pramot. Celui-ci s'appuyait sur une coalition minoritaire réunissant son propre parti, le parti démocrate et le parti social-agrarien, mais il ne disposait au total que de soixante et onze sièges à la Chambre. A l'issue d'un débat de douze heures sur la déclaration politique du gouvernement — qui prévoyait notamment le retrait dans un délai de dix-huit mois, des troupes américaines stationnées en Thaïlande, — le premier ministre désigné a été mis en minorité par cent cinquante-deux voix contre cent onze.

La défaite de M. Seni Pramot relance une crise latente depuis les élections du 26 janvier, au cours desquelles aucun des quarante-deux partis politiques n'avait pu obtenir une majorité sur les deux cent soixante-neuf sièges que compte l'Assemblée. Elle montre en outre le caractère fluctuant des options politiques des parlementaires puisque M. Seni Pramot avait été élu premier ministre par l'Assemblée le 13 février, par trente-trois voix contre cinquante-deux à son principal adversaire. Il est vrai que les abstentions avaient été nombreuses au cours du scrutin.

Deux possibilités se présentent désormais. L'une serait la formation d'un gouvernement appuyé par les militaires et les partisans de l'ancien régime du maréchal Kittikachorn, qui ont déjà fait élire l'un des leurs à la présidence de l'Assemblée. Mais il se pourrait également que le propre frère de M. Seni Pramot, M. Kukrit Pramot, personnalité populaire, tente de constituer une alliance centriste.

PROCHE-ORIENT

Le chah s'engage à ne plus aider les insurgés kurdes d'Irak

(Suite de la première page.)

Selon des sources proches des négociateurs, cela signifie que la frontière entre l'Iran et le Kurdistan irakien deviendra étanche et que l'Iran n'accordera plus de soutien, même limité, aux partisans du général Barzani. C'est un coup très dur pour ces derniers. Tout indique cependant que les intérêts de l'Irak et de l'Iran sont désormais convergents dans ce domaine. En effet, le chah a constaté depuis quelques mois que la persistance de l'agitation d'une partie des Kurdes d'Irak commençait à avoir des répercussions au Kurdistan iranien, et il souhaitait y mettre un terme. De son côté, le gouvernement de Bagdad entendait régler le problème kurde pour pouvoir se consacrer entièrement aux questions du développement et dépendre moins de l'aide militaire soviétique.

On s'est interrogé à ce propos sur les raisons ayant poussé M. Saddam Hussein à se rendre à Tripoli et à Paris avant de gagner Alger. Le colonel Kadhafi ayant, lors du « sommet » des non-alignés, vivement critiqué le traité d'alliance et d'amitié signé entre Bagdad et Moscou, il est probable que le vice-président irakien a abordé ce problème dans la perspective de l'accord avec Téhéran. Dans la capitale française, il a, semble-t-il, évoqué la participation de son pays à la conférence mondiale proposée par M. Giscard d'Estaing, mais il n'est pas exclu non plus qu'il ait évoqué sérieusement le problème des fournitures d'armes à l'Irak. Rappelons qu'en 1968, lors de la visite du président Aref à Paris, Bagdad avait demandé des Mirage à la France, mais que ce projet ne s'est jamais concrétisé.

L'accord d'Alger prévoit également un règlement du problème épineux du Chatt-El-Arab, fleuve qui relie le port de Bassorah au golfe Persique et qui est bordé du côté iranien d'une province — *l'Arabistan ou Terre des Arabes*, rebaptisé Khouzistan par l'Iran — que Bagdad revendiquait. Le gouvernement baasiste pourrait faire des concessions dans ce secteur en échange de la tranquillité à la frontière de l'Iran et du Kurdistan irakien. L'accord prévoit ensuite que la région devrait rester à l'abri de toute ingérence étrangère. Cela pourrait signifier que l'Iran prendra un peu plus ses distances à l'égard des Etats-Unis, et l'Irak vis-à-vis de l'Union soviétique.

Bien que l'Egypte ait effectué un important travail de rapprochement et d'explication au cours de contacts préliminaires avec les trois pays intéressés — ce que beaucoup ignorent — la réconciliation entre l'Irak et l'Iran n'en est pas moins pour le président Boumediène, de l'avis même des Egyptiens et de nombreux diplomates occidentaux, un « *coup de maître* ». Non seulement son prestige s'en trouve accru, mais encore l'Algérie devient partie prenante dans la région. En effet, dès le 15 mars, une réunion commune se tiendra à Téhéran au niveau des ministres des affaires étrangères, avec la participation de M. Bouteflika. Par la suite, l'Algérie sera présente en tant que médiateur à toutes les sessions des commissions mixtes irano-irakiennes qui siégeront alternativement à Téhéran et à Bagdad, tandis que le chah et le président Bakr se tiendront en contact avec le président Boumediène pour le cas où des problèmes viendraient à surgir.

En marge du « sommet » de l'OPEP, des contacts ont eu lieu aussi entre l'Irak et le Koweït pour régler leurs différends. D'autre part, on indique, de source arabe bien informée, qu'une médiation serait en préparation pour rapprocher Bagdad de Ryad. Parmi les différentes délégations arabes, on se félicite de l'évolution en cours à Bagdad, où l'on commence, dit-on, à faire la distinction entre les intérêts de *l'Etat, qui est permanent, et la* politique d'un parti, en l'occurrence le Baas, qui ne peut avoir la même pérennité. Cela expliquerait notamment la visite officielle que M. Saddam Hussein fait en Tunisie à partir de ce vendredi 7 mars. Le Baas irakien avait en effet vivement attaqué le régime du président Bourguiba, qui avait réagi avec non moins de vigueur. Tout en conservant leurs options et leurs analyses, les deux capitales admettent désormais qu'une coopération est possible, voire nécessaire, au niveau des Etats. Un accord du même genre a d'ailleurs été conclu entre l'Irak et l'Egypte du président Sadate.

PAUL BALTA.



Le Chatt-El-Arab, fleuve de 200 km formé par la réunion du Tigre et de l'Euphrate, et qui se jette dans le golfe Persique, constituait un des principaux points de litige entre l'Iran et l'Irak. Ce qu'on appelle la crise du Chatt-El-Arab a éclaté le 19 avril 1969, lorsque l'Iran dénonça officiellement le traité de juillet 1937 réglementant la navigation sur le fleuve et délimitant la frontière entre les deux pays. Depuis, les incidents se sont multipliés.

La reprise des hostilités, en mars 1974, dans le nord de l'Irak, entre les autonomistes kurdes du général Barzani et l'armée de Bagdad, a créé un nouveau foyer de tension entre l'Irak et l'Iran, ce dernier pays soutenant moralement et matériellement les rebelles kurdes.

Autre problème litigieux : celui de l'Arabistan. Contigu à l'Irak, l'Arabistan, appelé Khouzistan par les Iraniens, s'étend autour de la ville d'Ahwaz et le long de la côte. Le gouvernement de Bagdad n'a jamais caché ses sympathies pour les éléments qui préconisent l'indépendance de l'Arabistan.

L'ACCORD D'ALGER

Alger *(A.F.P., U.P.I.)*. — L'accord entre l'Irak et l'Iran signé jeudi à Alger par le chah d'Iran et le vice-président irakien, M. Saddam Hussein, en présence du président Houari Boumediène, comporte les quatre points suivants.

Les deux parties ont décidé :

1) De procéder à la démarcation définitive de leurs frontières terrestres sur la base du protocole de Constantinople de 1913 et des procès-verbaux de la commission de délimitation de la frontière de 1914

2) De délimiter leurs frontières fluviales, selon la ligne du thalweg (N.D.L.R. : ligne joignant les points les plus bas du fond d'une vallée).

3) Ce faisant, elles rétabliront la sécurité et la confiance réciproques, tout au long de leurs frontières communes. Elles s'engagent ainsi à exercer sur elles un contrôle strict et efficace, en vue de la cessation définitive de toute infiltration à caractère subversif, de part et d'autre.

4) Les deux parties sont convenues de considérer les dispositions ci-dessus comme les éléments indivisibles d'un règlement global, et, par voie de conséquence, toute atteinte à l'une de ses composantes est, de toute évidence, incompatible avec l'esprit de l'accord d'Alger

L'accord précise par ailleurs que :

— Les gouvernements iranien et irakien resteront en contact permanent avec le président Boumediène, « *qui apportera, en cas de besoin, le concours fraternel de l'Algérie à la mise en œuvre des décisions arrêtées* ».

— Les ministres des affaires étrangères des deux pays se réuniront le 15 mars, à Téhéran, en présence du ministre algérien des affaires étrangères, M. Bouteflika.

— Le chah d'Iran se rendra en visite officielle en Irak, et M. Saddam Hussein se rendra en visite officielle en Iran à des dates qui seront fixées d'un commun accord.

Le dialogue euro-arabe

M. THORN PRÉCONISE A TUNIS LA CONSTITUTION DE DÉLÉGATIONS DE LA C.E.E. ET DE LA LIGUE ARABE

Tunis *(A.F.P., U.P.I.)*. — M. Gaston Thorn, président du gouvernement et ministre des affaires étrangères du grand-duché de Luxembourg, a évoqué, jeudi 6 mars à Carthage, le dialogue euro-arabe. Il a estimé que la constitution d'une délégation unique de la Ligue arabe et d'une délégation identique de la C.E.E. constituerait « *une bonne méthode dans la mesure où elle permettrait d'éluder les problèmes de représentativité* ».

M. Thorn a aussi déclaré que le problème du Proche-Orient avait été au centre de ses entretiens avec les responsables tunisiens et il a rappelé qu'il avait déjà proclamé il y a cinq ans aux Nations unies qu'« *il ne pourrait y avoir de solution réelle et durable au conflit si l'on ne tenait pas compte des droits du peuple palestinien* ».

Le chef du gouvernement, qui accompagne les souverains luxembourgeois dans la visite officielle qu'ils font actuellement en Tunisie, a annoncé un renforcement de la coopération entre les deux pays. Le Luxembourg enverra des coopérants en Tunisie dans les secteurs de l'enseignement et de la santé. Enfin, M. Thorn a annoncé qu'un nouveau traité d'association de la Tunisie à la C.E.E. serait signé dans cinq semaines à Tunis.

PROCHE-ORIENT

Le chah s'engage à ne plus ... les insurgés kurdes d'Irak

PROCHE-ORIENT

SELON JÉRUSALEM

Le raid des fedayin à Tel-Aviv visait l'Égypte autant qu'Israël

— Selon le communiqué militaire israélien publié jeudi 6 mars dans l'après-midi, le bilan du raid des fedayin à Tel-Aviv est de treize morts, dont sept des huit fedayin, et onze blessés, dont cinq soldats. Un seul ressortissant étranger figurerait parmi les victimes. Un colonel israélien a également été tué.

Le général Dayan a déclaré jeudi soir devant les étudiants de l'université de Bar-Ilan, près de Tel-Aviv, que « le gouvernement israélien ne devait pas se départir de son principe fondamental, qui est de ne jamais céder aux exigences des fedayin, si élevé qu'en soit le prix ».

De son côté, le ministre de la défense israélien, M. Shimon Pérès, a affirmé que l'opération était dirigée autant contre l'Egypte que contre Israël et qu'il n'y avait pas de différence entre les soi-disant modérés de l'O.L.P. et les extrémistes. Il en a tiré la conclusion que la position israélienne consistant à refuser toute négociation avec l'O.L.P. était juste.

Le secrétaire général du gouvernement israélien a donné d'autre part, jeudi, à l'issue du conseil des ministres extraordinaire, lecture d'un communiqué selon lequel le raid « n'empêcherait pas Israël, tout en luttant avec la plus grande énergie contre ses ennemis, de poursuivre ses efforts pour une paix négociée ». *Le communiqué affirme aussi que la lutte contre les fedayin se poursuivra* « partout où ils se trouvent, jusqu'à l'extermination de cette peste ».

De notre correspondant

Jérusalem. — Les objectifs « politiques » du raid lancé par le Fath contre Tel-Aviv dans la nuit du 5 au 6 mars, sont maintenant évidents. Le but recherché n'était pas seulement de créer un climat de tension peu propice aux efforts de M. Kissinger, mais aussi d'impliquer autant que possible l'Egypte dans l'opération entreprise contre Tel-Aviv la veille de la rencontre du secrétaire d'Etat avec le président Sadate. Sur les canots pneumatiques qui ont amené les huit fedayin jusqu'à la plage de la grande ville israélienne, on a trouvé des inscriptions de la flotte de guerre égyptienne, outre des slogans palestiniens et les deux noms du chef de l'O.L.P.: Arafat et Abou Amar. Les tracts découverts sur les corps des sept fedayin tués, et destinés aux autorités israéliennes, indiquaient que l'avion qu'ils réclamaient devait les conduire à Damas ou au Caire, alors que dans les propos échangés avec les forces qui les assiégeaient les fedayin n'ont à aucun moment fait état de la capitale égyptienne. Enfin, le huitième fedai, qui a été capturé jeudi en fin de matinée, près des ruines de l'hôtel Savoy, s'est empressé d'affirmer que son groupe était parti de Port-Saïd, port égyptien à l'entrée nord du canal de Suez, et que les deux canots avaient été remorqués par un petit bâtiment qui les avait conduits jusqu'à la hauteur de Tel-Aviv.

Mais ce bâtiment, un voilier faisant du cabotage, a été saisi dans l'après-midi devant les côtes israéliennes, et l'interrogatoire des huit membres de l'équipage révèle que le remorquage s'est fait dans la direction nord-sud. Les autorités israéliennes ne fournissent aucune précision sur la nationalité du voilier et de son équipage ni sur le point d · départ de l'expédition, qui peut être aussi bien un port libanais que syrien.

Le procédé des auteurs de cette opération politico-terroriste peut paraître assez naïf, mais on peut se demander ce qu'auraient été les suites de cette opération si elle avait été menée à bonne fin.

Dans les premières heures de la matinée de jeudi, avant que soient connus l'existence d'un fedayin vivant et son récit au sujet de Port-Saïd, le conseil des ministres, réuni d'urgence, a réaffirmé qu'« *il n'entendait pas se laisser détourner par des terroristes de la voie qui doit conduire à une solution politique* ». Puis, dans les multiples déclarations faites au cours de la journée, M. Rabin a affirmé que rien ne devait compromettre les efforts de conciliation « *qui sont déployés en ce moment* ».

De son côté, le chef du deuxième bureau de l'armée, le général Gazith, déclarait dans l'après-midi aux journalistes qu'il était apparu avec certitude que les organisations palestiniennes avaient tenté, avec l'opération contre Tel-Aviv, de compromettre l'Egypte.

Jérusalem paraît vouloir préserver la mission Kissinger, tout en se réservant le choix du moment et des moyens de riposter aux organisations palestiniennes. Des voix nombreuses s'élèvent pour réclamer une action vigoureuse, et le gouvernement pourra difficilement laisser s'instaurer un climat de peur jusque dans des lieux, comme Tel-Aviv, le plus éloignés des bases de départ des terroristes. Aux appels à la vigilance et au renforcement des rangs de la garde civile, un certain nombre de personnalités répondent par un placard publicitaire publié dans la presse : « *Tant que ne sera pas apparue la nécessité d'une garde civile au Caire, à Beyrouth et à Damas, une garde civile à Tel-Aviv, à Haïfa et à Jérusalem sera insuffisante* » — ce qui revient à souhaiter que les capitales arabes connaissent aussi un climat d'insécurité. Parmi les signataires de ce placard figurent un ancien commandant de la flotte qui a présidé, au lendemain de la guerre d'octobre, un regroupement des mouvements contestataires, un ancien général, un professeur, et deux grands avocats de Tel-Aviv.

ANDRÉ SCEMAMA.

« AL AHRAM » (Le Caire) : une action courageuse et efficace

Le raid des fedayin contre l'hôtel Savoy de Tel-Aviv a provoqué de nombreuses réactions.

● A BEYROUTH, où l'on craint des représailles israéliennes, le premier ministre libanais, M. Solh, a déclaré jeudi devant la presse que le conseil de sécurité intérieur tenait une session permanente, et que des précautions avaient été prises pour repousser toute agression israélienne.

Le chef du département militaire de l'O.L.P., M. Zouhein Mohsen, a déclaré l'« état d'alerte maximum » pour toutes les formations des fedayin et de la milice palestinienne.

● A ASSOUAN, où se trouve le président Sadate, qui entame, ce vendredi 7 mars, ses entretiens avec M. Kissinger, un porte-parole du gouvernement égyptien a déclaré jeudi : « *Cette opération souligne les dangers latents de l'état actuel des choses, et met en lumière ce que nous avons dit depuis longtemps, à savoir qu'il est nécessaire de détendre la situation et de poursuivre le processus menant à la paix. Elle souligne la nécessité d'un dégagement dans le plus bref délai, et de la reprise, également dans le plus bref délai, de la conférence de Genève sur le Proche-Orient.* » Au Caire, le journal *Al Ahram* qualifie ce vendredi le raid « *d'action courageuse et efficace* ».

● A LONDRES, où il se trouvait jeudi matin, avant de se rendre en Egypte, M. Kissinger a affirmé son intention « *de poursuivre ses efforts pour inspirer des négociations et de nouveaux progrès vers la paix au Proche-Orient* ». « *De tels efforts sont nécessaires pour tenter d'éviter d'autres épreuves et d'autres tragédies, non seulement pour les peuples concernés, mais en dernier ressort pour le monde* », a ajouté M. Kissinger, qui a condamné de nouveau le raid palestinien, en le qualifiant « *d'arbitraire et d'absurde* ». Le secrétaire d'Etat américain a encore déclaré que « *la violence ne fait pas avancer la cause de la paix, elle suscite des actions de représailles.* »

De son côté, le secrétaire au Foreign Office, M. Callaghan, a affirmé que le raid de Tel-Aviv était « *pervers et insensé* ».

Le *Times* de Londres estime « *qu'au moment où les perspectives d'un nouveau pas vers la paix entre Israël et l'Egypte faisaient naître l'espoir dans le monde, le massacre de Tel-Aviv nous place de nouveau en présence de l'horreur... Toutefois il faut admettre que la fermeté des autorités israéliennes à l'égard des fedayin n'a, jusqu'à présent, pas eu un effet préventif efficace* ».

● A WASHINGTON, le président Ford a condamné jeudi l'attentat en terme vigoureux : « *L'acte de terrorisme qui s'est produit la nuit dernière à Tel-Aviv et qui a causé la perte tragique de vies innocentes devrait être condamné par tous. Des actes criminels de ce genre ne peuvent que porter tort à la cause de ceux au nom desquels ils sont commis* », a affirmé le président dans une déclaration publiée par la Maison Blanche.

● A NEW-YORK, M. Kurt Waldheim a déploré les actes de violence de cette nature, a déclaré, jeudi, un porte-parole du secrétaire général des Nations unies. « *De tels incidents accroissent la tension et rendent plus difficile le processus en vue de parvenir par des moyens pacifiques à un règlement juste et durable du problème du Proche-Orient* », a affirmé le porte-parole.

LA NOUVELLE TOURNÉE DE M. KISSINGER

Les positions des parties en présence

M. Kissinger commence ce vendredi soir 7 mars, à Assouan, sa nouvelle tournée au Proche-Orient.

Le secrétaire d'Etat américain, qui a passé la journée de jeudi à Cardiff, où il a assisté à la remise des clés de la ville à son ami le secrétaire au Foreign Office, M. James Callaghan, devait s'entretenir vendredi matin, à Bruxelles, au cours d'une brève escale, avec son homologue grec, M. Demetrios Bitsios.

La nouvelle tournée au Proche-Orient de M. Kissinger s'annonce particulièrement ardue. En dépit des affirmations optimistes des dirigeants égyptiens et américains, les positions des parties en présence demeurent divergentes sur les principaux points litigieux.

A) DEGAGEMENT DES FORCES DANS LE SINAI.

● LES ISRAELIENS renoncent dès octobre 1974 à exiger un véritable traité de paix et une « *négociation directe sans condition préalable* ». Ils affirment se contenter désormais, d'une « *déclaration de non-belligérance* » en échange de nouveaux replis dans le Sinaï. Israël envisage deux formes possibles d'accord partiel avec l'Egypte.

1) Une évacuation des cols de Mitla, Gidi et des puits pétroliers d'Abou Rodeiss, si le Caire « *s'engageait par écrit* » à ne pas attaquer Israël et à ne pas agiter la menace de guerre. M. Rabin affirme en février qu'il attend « *l'engagement qu'il n'y aura plus de guerre entre l'Egypte et Israël, quels que soient les événements qui pourraient se produire avec la Jordanie, la Syrie ou ailleurs* ». Selon M. Pérès, cet engagement devrait comporter « *une promesse publique et directe de fin de belligérance* ».

2) Un autre plan attribué à M. Allon prévoit un retrait israélien sur une profondeur de 30 à 50 kilomètres, sans restituer à l'Egypte les cols et les puits pétroliers. Ce plan « *purement militaire* » n'exigerait pas du Caire une « *déclaration de non-belligérance* ». Mais le mandat des forces de l'ONU serait prolongé de six mois à trois ans, et le territoire évacué serait surveillé par des patrouilles mixtes israélo - égyptiennes. Selon *Haaretz*, ce plan comporte encore l'engagement de l'Egypte « *d'accorder le libre passage aux marchandises israéliennes en provenance ou en direction d'Israël sur des bateaux ne battant pas pavillon israélien* ».

● LA POSITION EGYPTIENNE a été définie par le président Sadate au début de janvier : le dégagement doit s'étendre aux trois fronts arabes (Sinaï, Golan et Cisjordanie). L'opération se déroulera cependant par étapes successives, pour faciliter la tâche de M. Kissinger.

En ce qui concerne le Sinaï, l'Egypte estime qu'elle doit récupérer au moins les cols de Mitla et de Gidi et les gisements pétroliers d'Abou Rodeiss. En échange de ce repli, le Caire serait prêt à s'engager, lorsque le canal de Suez sera ouvert, à laisser transiter des marchandises non stratégiques destinées à Israël, mais voyageant sous un autre pavillon que celui de l'Etat juif. Les bateaux israéliens ne pourront transiter par la voie d'eau tant qu'un état de guerre prévaudra entre Israël et l'Egypte.

Les journaux égyptiens laissent entendre que Le Caire pourrait accepter une démilitarisation complète ou quasi complète des zones restituées par les Israéliens. En outre, les Egyptiens pourraient s'engager, non pas vis-à-vis de Jérusalem, mais vis-à-vis des Etats-Unis à ne pas entrer en guerre contre Israël pendant un certain nombre d'années. Il s'agirait d'une non-belligérance *de facto*, la fin officielle de l'état de belligérance ne pouvant être envisagée par l'Egypte qu'après l'évacuation complète de tous les territoires arabes occupés et l'application des résolutions 338 et 242 du Conseil de sécurité.

B) DEGAGEMENT DES FORCES DANS LE GOLAN.

● POUR JERUSALEM, il n'y a pas d'accord intérimaire possible avec Damas, car le contentieux israélo-syrien est différent du contentieux avec l'Egypte. M. Rabin estime que « *la seule issue possible est de passer directement de la guerre à la paix* », mais que les Israéliens n'évacueront pas le Golan « *même dans le cadre d'un traité de paix final* ».

● POUR LE CAIRE, la Syrie ne saurait être tenue à l'écart d'un nouveau dégagement, même si le bénéfice d'une telle opération demeurait limité.

● LA SYRIE n'est pas intéressée par un retrait israélien de quelques kilomètres, « *mais par un mouvement tout le long des hauteurs du Golan* ». Le chef de l'Etat, le général Assad, a précisé, dans une déclaration à *Newsweek*, que la Syrie ferait la paix avec Israël si elle récupérait le Golan et si un Etat palestinien était créé.

C) DEGAGEMENT DES FORCES EN CISJORDANIE.

● LE ROI HUSSEIN estime que le « sommet » de Rabat lui a retiré le droit de parler au nom des Palestiniens. En conséquence, il affirme qu'il ne prendra aucune initiative pour le moment, pour susciter un dialogue. Pour le souverain hachémite, Israël devra s'adresser directement à l'O.L.P., qui seule a le droit de prendre possession de la Cisjordanie.

● M. RABIN qui, en octobre 1974, se déclarait prêt à restituer à la Jordanie une partie de la Cisjordanie, en échange d'un accord de non-belligérance, pense pour sa part que « *la Jordanie s'est elle-même exclue du processus de négociation de paix* », et qu'en conséquence « *il n'y a pas de partenaire avec lequel négocier les frontières d'Israël* », l'O.L.P. étant considérée comme une « *bande de tueurs* ».

D) LA CONFERENCE DE GENEVE.

● DAMAS place tous ses espoirs dans la conférence de Genève, seule susceptible d'assurer un règlement global avec la participation des Palestiniens. Le ministre de l'information syrien, M. Ahmed Iskandar, a cependant menacé de boycotter la conférence si un accord séparé était conclu entre l'Egypte et Israël.

● LE CAIRE est opposé à la reprise immédiate de la conférence de Genève. L'Egypte suggère qu'au préalable la situation soit désamorcée par un accord de dégagement sur les trois fronts, ou au moins dans le Sinaï. Elle souhaite en outre que la reprise de la conférence soit précédée d'un accord soviéto-américain et du règlement du différend entre les Palestiniens et les Jordaniens. Enfin, le ministre égyptien des affaires étrangères a affirmé que, avant d'aller à Genève, l'Egypte devra avoir renouvelé son armement perdu pendant la guerre d'octobre.

● JERUSALEM donne en principe la préférence à la diplomatie des « petits pas » de M. Kissinger, mais son hostilité à la conférence de Genève s'est quelque peu atténuée.

E) LES GARANTIES INTERNATIONALES.

● LE CAIRE souhaite qu'un règlement final du problème du Proche-Orient soit garanti par les grandes puissances. Pour le président Sadate, « *rien ne vaut des garanties internationales pour assurer la sécurité d'Israël et de ses voisins arabes* ».

● Pour JERUSALEM, un traité de défense avec les Etats-Unis et des garanties soviéto-américaines peuvent consolider et renforcer des « *frontières défendables* », mais elles ne peuvent pas se substituer à elles. — J. G.

Liban

UNE JOURNÉE DE DEUIL NATIONAL MARQUE LE DÉCÈS DE MAAROUF SAAD ancien député de Saïda

Beyrouth (*A.F.P., Reuter*). — Le Liban connaît, ce vendredi 7 mars, une journée de deuil national, en hommage à M. Maarouf Saad, ancien député de Saïda, personnalité respectée, dont le décès, à l'âge de soixante-quatre ans, a été annoncé jeudi par le premier ministre, M. Rachid Solh. M. Saad avait été blessé par balle, le 26 février, au cours d'une manifestation de marins pêcheurs qui protestaient contre l'octroi d'une licence exclusive à une société de pêche. Une flambée de violences avait suivi cet incident dans la ville de Saïda, chef-lieu du Sud-Liban (*le Monde* du 28 février).

Dès l'annonce de la mort de M. Saad, de jeunes manifestants se sont répandus dans les rues de Beyrouth, dressant dans les artères de la capitale des barricades faites de bois et vieux pneus enflammés. Les forces de l'ordre ne sont pas intervenues, même lorsque trois autobus ont été incendiés.

Les partis et forces progressistes, comme les organisations de droite, ont lancé des appels à la population pour lui demander d'observer le deuil national. Une grève générale a été décidée par tous les établissements scolaires et universitaires, tandis que l'Association des commerçants libanais invitait ses adhérents à fermer les magasins.

A Ryad

LE COLONEL KADHAFI EST REÇU PAR LE ROI FAYÇAL

Ryad (*A.F.P.*). — Le colonel Kadhafi est arrivé jeudi 6 mars à Ryad en compagnie du commandant Abdel Moneim El Houny, membre du conseil du commandement et ministre libyen des affaires étrangères.

Le chef de l'Etat libyen, qui venait de Djeddah, où il était arrivé mercredi, a été accueilli à l'aéroport de la capitale saoudienne par le roi Fayçal, entouré du prince Khaled Ben Abdel Aziz, prince héritier et vice-président du conseil, et de l'émir Salman Ben Abdel Aziz, gouverneur de la région de Ryad.

La rencontre Fayçal-Kadhafi est la deuxième en l'espace d'un an. Le président libyen et le monarque saoudien s'étaient rencontrés en Arabie Saoudite en février 1974, à la veille du « sommet » islamique de Lahore.

Pour la visite du ministre néerlandais des affaires étrangères

L'ARABIE SAOUDITE REFUSE DE DÉLIVRER DES VISAS A DES JOURNALISTES JUIFS

La Haye (*Reuter*). — Aucun journaliste juif ne sera autorisé à couvrir le voyage officiel de trois jours que doit faire prochainement à Ryad M. Max Van der Stoel, ministre néerlandais des affaires étrangères, a déclaré jeudi 6 mars à La Haye M. Rashad Nowilaty, ambassadeur d'Arabie Saoudite aux Pays-Bas. « *Cette interdiction s'applique à tout juif, journaliste, homme politique ou autre. Mais nous n'avons rien contre les juifs en tant que tels, racialement* », a précisé l'ambassadeur. Pour faire respecter cette interdiction, ses services demanderont une attestation délivrée par une Eglise ou par les autorités. Seules les personnes qui pourront prouver qu'elles ne sont pas juives obtiendront un visa.

[En janvier 1974, l'ambassade d'Arabie Saoudite à Paris avait refusé de délivrer à notre collaborateur Eric Rouleau un visa qui lui aurait permis d'accompagner à Ryad M. Jobert, alors ministre des affaires étrangères. Eric Rouleau avait en effet refusé de dissimuler son ascendance juive. Une journaliste du « Monde » s'était vu opposer le même refus pour la même raison.

En dépit de l'émotion suscitée par cette affaire, non seulement en France mais dans des pays arabes et dans certains milieux palestiniens, le gouvernement de Ryad continue donc à refuser des visas pour des raisons d'ordre, racial, en faisant toutefois des exceptions, par exemple en faveur de M. Kissinger et des journalistes juifs américains qui l'accompagnent.]

● *Le comité de soutien de la jeunesse à Israël* (11, rue Jean-de-Beauvais, Paris) organise, samedi 8 mars, à 19 h. 30, une manifestation « *contre la barbarie des terroristes de l'O.L.P., contre la complicité de la France et des gouvernements européens* ». Elle se déroulera de la place Saint-Augustin au siège de l'O.L.P. (Ligue arabe), boulevard Haussmann.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● EN ARGENTINE sept cents personnes sont détenues dans tout le pays en vertu de l'état d'urgence, a indiqué, le jeudi 6 mars, le ministre de l'intérieur. M. Rocamora a précisé que l'opération militaire actuellement menée dans la région de Tucuman n'était pas limitée dans le temps. Il a ajouté que Cordoba était également « *le centre d'une importante activité subversive* ». — (*A.F.P.*)

Australie

● LE VIOLONISTE SOVIETIQUE GUEORGUI ERMOLENKO est arrivé vendredi 7 mars à Sydney en compagnie de ses parents. Il y a un an, il avait, lors d'une tournée en Australie, voulu demander le droit d'asile, mais des fonctionnaires soviétiques l'avaient alors persuadé de rentrer en U.R.S.S. — (*A.F.P.*)

Chili

● LE NOUVEL AMBASSADEUR FRANÇAIS, M. René Lustig, a présenté le 6 mars ses lettres de créance au général Pinochet, chef de l'Etat. M. Lustig succède à M. Pierre de Menthon. (*Le Monde* du 1er janvier 1975.)

Islande

● LE GOUVERNEMENT ISLANDAIS portera les limites de ses eaux de pêche de 50 à 200 milles marins avant le 13 novembre prochain, quelle que soit l'issue de la prochaine conférence internationale sur la mer à Genève, a annoncé M. Hallgrimson, le premier ministre. Des négociations à ce sujet débuteront prochainement, notamment avec Londres, Oslo et Copenhague. L'Islande avait élargi sa zone de pêche de 12 à 50 milles le 1er septembre 1972. — (*A.F.P.*)

Italie

● EMILIO LUSSU, écrivain et homme politique de premier plan de la lutte contre le fascisme en Italie, est mort à Rome mercredi 5 mars à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Ancien ministre, ancien sénateur, Emilio Lussu est l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment *Une année sur le haut plateau*. Après avoir été l'un des chefs de la Résistance, Emilio Lussu, d'abord membre du parti socialiste, puis du parti socialiste d'unité prolétarienne, s'était retiré de la vie politique en 1968 — (*A.F.P.*)

Pérou

● LE GOUVERNEMENT A PROLONGE DE TRENTE JOURS L'ETAT D'URGENCE imposé, le 5 février dernier, à la suite des émeutes qui avaient eu lieu le même jour à Lima. — (*A.F.P.*)

Singapour

● LE PRESIDENT DE L'UNION DES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE DE SINGAPOUR a été condamné à un an de prison. M. Tan Wah-piow, a été jugé coupable d'incitation à la révolte.

EUROPE

Espagne

Les deux officiers appréhendés à Barcelone sont mis aux arrêts

Les cinq nouveaux ministres espagnols ont prêté serment le jeudi 6 mars au palais du Pardo. Dans un discours prononcé à cette occasion, le chef du gouvernement, M. Carlos Arias Navarro, a déclaré que sa politique d'ouverture serait poursuivie.

Pour plusieurs commentateurs et personnalités de l'opposition, cependant, le dernier remaniement ministériel n'est qu'une réponse *« aux tensions internes de la classe politique »* et non *« aux problèmes réels du pays »*. Tel est, en particulier, l'avis de trois personnalités socialistes et social-démocrates — MM. Enrique Tierno Galvan, Raul Morodo et Dionisio Ridrvejo — publié dans le journal *Informaciones* du 6 mars. Pour sa part, le chroniqueur politique Pedro Calvo Hernando écrit : *« Le remaniement est arrivé trop tard, alors que la dynamique politique et sociale a débordé les frêles sentiers de l'ouverture évolutive. Il s'est produit au moment où se faisait le plus sentir le déclin de l'espérance qu'avait suscitée M. Arias Navarro et qui fut peut-être l'unique espérance authentique engendrée de l'intérieur même du régime dans le sens d'une démocratisation. »*

La faculté de droit de Grenade a, d'autre part, été fermée pour une durée indéterminée à la suite d'incidents. Les trois quarts des établissement d'enseignement supérieur espagnols sont actuellement perturbés par des grèves d'étudiants. Une demi-douzaine d'établissements ont été fermés par les autorités, en particulier, le 8 février, l'université de Valladolid. Deux mille étudiants de cette ville viennent, en réponse à cette mesure, de créer une « université libre ».

Madrid. Sans attendre la décision du magistrat militaire saisi de leur cas, le général commandant la région de Catalogne a infligé des sanctions disciplinaires aux deux officiers récemment arrêtés à Barcelone (*le Monde* du 21 février). Le commandant Julio Busquets est mis aux arrêts pour six mois et le capitaine José Julvez pour deux mois.

Ces deux officiers du génie avaient été arrêtés le 19 février, après s'être solidarisés avec deux de leurs camarades sanctionnés en raison d'un discours, très critique, mais réglementairement soumis à l'autorité supérieure, qui devait être prononcé le 20 février, à l'occasion d'un banquet de promotion. De source catalane, on reprochait notamment aux auteurs de ce texte une phrase où il était dit que *« la jeunesse espagnole n'est pas corrompue »*, mais que la corruption était ailleurs. Or, à peu près au même moment, de hautes autorités militaires affirmaient dans des discours ou des déclarations à la presse qu'une bonne partie de la jeunesse espagnole était *« corrompue par le marxisme, la pornographie et la drogue »*.

Dans la soirée du 5 mars, de nombreux officiers de la garnison de Barcelone ont trouvé dans leur boîte aux lettres, des tracts dans lesquels les auteurs— qui disent être *« aussi des officiers de carrière »* — attaquent ceux qui veulent briser l'unité de l'armée et rappellent que tous les officiers ont fait serment de défendre l'unité de l'Espagne.

Des officiers barcelonais ont été irrités de la façon dont ont été distribués ces tracts, considérant qu'il n'est pas dans les habitudes militaires d'adresser, d'officier à officier, une lettre non signée. L'un d'entre eux a déclaré : *« Nous nous refusons à croire que quiconque ait été formé dans une académie militaire puisse commettre la lâcheté d'envoyer des tracts anonymes. »* — J.-A. N.

Italie

- UNE IMPORTANTE MANIFESTATION ANTIFASCISTE à laquelle ont participé vingt mille personnes, s'est déroulée dans le calme, jeudi soir 6 mars, à Rome.

  Cette manifestation fait suite aux nombreux incidents qui ont eu lieu durant toute la semaine dans la capitale italienne. — *(A.F.P.)*

- LA CHAMBRE DES DEPUTES ITALIENNE adopte, jeudi soir 6 mars, un projet de loi abaissant de vingt et un ans à dix-huit ans la majorité électorale. Toutefois, l'âge requis pour l'éligibilité reste fixé à vingt et un ans. Il est peu probable que la nouvelle législation entrera en vigueur pour les élections régionales prévues au printemps. — *(Reuter.)*

Allemagne fédérale

SUR LE THÈME DE LA « SÉCURITÉ INTÉRIEURE »

La C.D.U. a la partie facile aux élections du 9 mars en Rhénanie-Palatinat

Après Hambourg, la Basse-Saxe, la Hesse et la Bavière en 1974, après Berlin le dimanche 2 mars, la Rhénanie-Palatinat élit, le dimanche 9 mars, une nouvelle Diète régionale. Les chrétiens-démocrates s'attendent à retrouver la majorité absolue obtenue en 1971 alors que, pour la première fois depuis la formation du gouvernement libéral-socialiste en 1969 à Bonn, le parti libéral de Rhénanie-Palatinat s'est prononcé pour une coalition avec les chrétiens-démocrates. M. Kohl chef du gouvernement de Mayence et président de l'Union chrétienne-démocrate, mène sa campagne en prévision des élections législatives de 1976 beaucoup plus que pour la consultation de dimanche prochain.

Trèves. — En ce *« beau jour »* du 5 mars, M. Helmut Kohl parle à Daun, Bitburg, chefs-lieux d'arrondissement dans le massif de l'Eifel, et Trèves. *« C'est un beau jour*, déclare-t-il dans la ville épiscopale devant plus de trois mille auditeurs rassemblés sous une vaste tente, *parce que Peter Lorenz, sain et sauf, a retrouvé sa famille et ses amis. »*

Partout, il répète le même discours, construit autour de trois pivots : la *« sécurité intérieure »*, les difficultés économiques et la politique à l'Est. Les problèmes régionaux sont totalement oubliés. Car le *Landesvater* (père du Land) a de plus hautes ambitions. Au-delà de Mayence, il regarde vers Bonn et vise d'abord

De notre correspondant

la candidature à la chancellerie. Pour le gouvernement régional, il n'a pas de souci à se faire. Depuis la fin de la guerre, la démocratie chrétienne forme ici le gouvernement, et aux dernières élections de 1971 son parti a encore obtenu la majorité absolue. De justesse certes (exactement 50 % des voix), mais tous les observateurs s'accordent à penser que le 9 mars il en sera encore de même.

En fait, M. Kohl se bat pour quelques points au-dessus de la barre, car son résultat sera comparé à ceux obtenus par la C.D.U. en Hesse et en Bavière, où l'un de ses rivaux, M. Strauss, a joué un rôle déterminant, et à celui qu'obtiendra le mois prochain au Schlewig-Holstein un autre de ses adversaires dans le parti, M. Stoltenberg. Aussi M. Kohl a-t-il dépouillé le vieil homme politique provincial pour se donner une carrure d'homme d'Etat.

A Berlin-Est, les trois leaders de la démocratie chrétienne avaient fait campagne en commun. En Rhénanie-Palatinat, M Kohl est chez lui. S'il a accepté, contraint et forcé, les offres de service de M. Strauss, il a fait en sorte que le dirigeant bavarois ne parle pas dans les grandes villes. Le parti libéral espérait que l'apparition de M. Strauss retirerait quelques voix à la C.D.U. et lui ferait perdre la majorité absolue. Mais, après l'enlèvement de M. Lorenz, ces spéculations sont devenues sans fondement.

Dans toutes les réunions électorales, on interroge les candidats : que pensent-ils du rétablissement de la peine de mort ? M. Kohl ne se laisse pas prendre au piège des solutions faciles et de la démagogie. Il met en garde contre la tentation de l'autoritarisme et des hommes forts. *« Nous avons besoin d'un Etat fort qui ait de l'autorité*, déclare-t-il, *mais le meilleur armement, la meilleure technique, les policiers les plus nombreux ne suffisent pas. Ce qu'il faut, c'est une transformation profonde de la mentalité des citoyens. »*

Autrefois, les Jeunes Socialistes représentaient la cible favorite des chrétiens démocrates. Plus les élections législatives de 1976 approchent, plus les critiques englobent l'ensemble du parti social-démocrate. *« Il y a dans le S.P.D. beaucoup de vieux Jusos qui en politique n'ont pas encore quitté leurs culottes courtes »*, ironise M. Kohl devant un public ravi.

Le président de la C.D.U. recueillera les mêmes applaudissements avec ses attaques contre la politique économique du gouvernement fédéral. Les solutions qu'il propose sont-elles à la mesure des problèmes créés par l'existence de 1,2 million de chômeurs et par la hausse des prix du pétrole et des matières premières ? Pour M. Kohl, le plus grave péché des sociaux-démocrates est d'avoir abandonné les principes de l'*« économie sociale de marché »*. Il promet une protection de la propriété privée, ainsi qu'une réhabilitation de l'effort et de l'épargne.

Pendant cette campagne électorale de Rhénanie-Palatinat, le président de la C.D.U. teste les thèmes qui seraient les siens en 1976 s'il devenait candidat chancelier de l'opposition. Dans son discours inlassablement repris ne se dessine aucune véritable solution de rechange à la politique actuelle du gouvernement de Bonn. Il est vrai que, portée par la vague, la démocratie chrétienne n'en a pas besoin pour gagner des voix dans toutes les élections régionales, mais, si la situation économique allemande s'améliore au cours des prochains mois, il faudra que son candidat chancelier, quel qu'il soit, fasse preuve de plus d'imagination s'il veut battre M. Schmidt.

DANIEL VERNET.

- *Alors que la vaste opération de police* lancée pour retrouver les ravisseurs de M. Lorenz n'avait donné, ce vendredi matin 7 mars, aucun résultat, le gouvernement de la R.D.A. a protesté contre l'extension des recherches aux trains et installations des chemins de fer de Berlin-Ouest qui sont administrés par les autorités est-allemandes.

M. KISSINGER CÉLÈBRE LES RELATIONS « SPÉCIALES » ANGLO-AMÉRICAINES

Cardiff (A.F.P., U.P.). — « Les liens étroits entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont une place spéciale dans les relations transatlantiques, qui doivent en partie leur stabilité à la force de notre association », a dit M. Kissinger dans un discours prononcé, jeudi 6 mars, à Cardiff, au cours d'une cérémonie en l'honneur du secrétaire au Foreign office, M. Callaghan.

Alors qu'il se rendait à l'hôtel de ville dans l'après-midi, M. Kissinger a été vivement pris à partie par une foule d'environ quatre cents personnes brandissant des pancartes sur lesquelles on lisait : « Kissinger nazi », « U.S.A., sortez de l'Indochine », « Kissinger, bas les pattes en Grèce et à Chypre », « Palestine aux Palestiniens ».

Portugal

- TROIS JUGES A LA COUR SUPREME ONT ETE MIS D'OFFICE A LA RETRAITE le jeudi 6 mars. Parmi eux, figure un ancien ministre de la justice de M. Caetano. Sept autres juges ont également fait l'objet de *« mesures d'épuration »*, et ont été affectés à la direction des services du notariat. — *(A.F.P.)*
- QUATRE PRETRES SERONT CANDIDATS DE PARTIS DE GAUCHE aux élections du 12 avril — respectivement du Mouvement démocratique portugais, proche du P.C.P., du parti socialiste, et du Front socialiste populaire, dissident de gauche du P.S. La conférence épiscopale avait, à plusieurs reprises, interdit que des prêtres s'engagent dans un parti. Aucune sanction, pourtant, n'a été prise. — *(Reuter.)*
- LA REPRISE DES COURS SE POURSUIVAIT DANS LES LYCEES le 6 mars après l'ultimatum lancé par le ministre de l'éducation aux étudiants et aux professeurs en grève contre des mesures de sélection. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

La visite de M. Giscard d'Estaing en République Centrafricaine

Le « sommet » franco-africain de Bangui comporte un ordre du jour chargé

De notre envoyé spécial

Bangui. — « *La conférence s'ouvre vendredi avec un décalage dont personne n'est responsable. Faites-moi grâce de l'heure précise d'ouverture* », nous a répondu, avec bonne humeur jeudi 6 mars, à 22 heures, à l'aéroport de Mpoko, le maréchal Bokassa, président à vie de la République Centrafricaine. Il venait d'accueillir M. Bongo, président de la République gabonaise, dernier arrivé à Bangui des neuf chefs d'Etat qui participent aux assises franco-africaines. En principe, c'est après un déjeuner offert par M. Giscard d'Estaing à l'ensemble des participants que les travaux devaient commencer à l'hôtel Safari, dont l'imposante et moderne silhouette domine les rives verdoyantes du fleuve Oubangui.

« *Nous nous organisons pour éviter toute perte de temps* », nous a dit jeudi M. Fourcade, qui venait de s'entretenir avec son collègue centrafricain, qu'accompagnait Mme Mbokou, ministre adjoint des finances. De son côté, M. Abelin a rencontré plusieurs chefs d'Etat, dont les présidents du Rwanda, du Burundi, de la Côte-d'Ivoire, tandis que le maréchal Bokassa, revenu de N'Dele où il avait discrètement laissé son hôte français, comme celui-ci en avait exprimé le souhait, accueillait à l'aéroport les chefs d'Etat dont les arrivées se sont succédé toute la journée.

La coopération franco-centrafricaine a constitué le thème principal des entretiens bilatéraux de jeudi. L'endettement de Bangui, explicable par la modicité des ressources économiques locales, entrave les tentatives de mise en valeur. Cependant, le gouvernement centrafricain multiplie les efforts pour éponger une partie du passif. On a donc parlé simultanément de l'équilibre financier et des projets de développement économique. Parmi ces derniers figurent la relance de la culture cotonnière, la mise en route des études concernant le gisement d'uranium de Bakouma, un projet de culture cacaoière, enfin la construction du chemin de fer Bangui-Yaoundé, pour laquelle M. Giscard d'Estaing a donné son accord.

Une intervention amère de M. Senghor sur les immigrés

La conférence elle-même portera sur des sujets beaucoup plus généraux, que l'on peut regrouper en sept dossiers importants. Le premier concerne les conséquences, pour les pays africains francophones, des nouveaux accords de Lomé sur l'association entre la Communauté économique européenne et les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.). Le deuxième porte sur les mesures propres à éviter que ne se concurrencent les différents systèmes multilatéraux d'aide ou d'assistance financière : Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O.), dont le fonds de soutien n'a encore qu'une activité réduite, Union douanière des Etats de l'Afrique centrale (U.D.E.A.C.), Conseil de l'entente, etc.

Le troisième dossier concerne l'ordre économique mondial et l'aide au tiers-monde. Le quatrième, les répercussions politiques et économiques de la création par le Nigéria de la communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (C.D.E.A.O.), dont fait partie le Togo.

Le cinquième dossier est consacré aux pays privés d'accès direct à la mer, et notamment aux plus pauvres d'entre eux, pour lesquels pourrait être créé un fonds spécial d'aide financière. Le sixième porte sur la coopération économique entre l'Europe, l'Afrique et les pays arabes. Le dernier sur le sort des travailleurs noirs immigrés en France, et notamment la carte d'immatriculation des étudiants et travailleurs africains séjournant en France. Dès son arrivée à Bangui, M. Senghor a insisté sur les aspects politiques de cette question, évoquant avec quelque amertume les accords passés avec Paris à ce sujet, et s'étonnant de la façon dont, a-t-il dit, ils sont actuellement appliqués.

PHILIPPE DECRAENE.

LES PARTICIPANTS

A part MM. Giscard d'Estaing et Bokassa, huit chefs d'Etat participent à la conférence de Bangui : MM. Lamizana (Haute-Volta), Kountche (Niger), Kerekou (Dahomey), Bongo (Gabon), Micombero (Burundi), Habyarimana (Rwanda), Senghor (Sénégal) et Houphouët-Boigny (Côte-d'Ivoire).

Sont également présents Sir Seewoosagur Ramgoolam, premier ministre de l'île Maurice, M. James Mancham, ministre-président des îles Seychelles (en tant qu'observateur), M. Boula Mandongo Niati, commissaire d'Etat aux affaires étrangères et à la coopération du Zaïre, le Togo, le Mali et le Congo devaient être représentés par leurs ministres des finances.

Ne sont pas représentés : le Cameroun, la Mauritanie, Madagascar et le Tchad.

« TIMES » : les Anglais devraient être informés...

Sous le titre : « *Les Anglais devraient être informés de ce qui se passe à Bangui* », le *Times* de Londres écrivait, jeudi 6 mars, que le « sommet » franco-africain de Bangui « *ne sera guère un événement marquant de la diplomatie mondiale. Mais depuis qu'a été signé, la semaine dernière, l'accord d'association C.E.E.-A.C.P., à Lomé, le moment pourrait ne pas être mal venu pour les Anglais de s'intéresser aux affaires de l'Afrique francophone* ».

Le *Times* estime qu'on ne voit pas très clairement les raisons de la réunion du « sommet » de Bangui.

● PRECISION. — M. Ben Yahmed, directeur de *Jeune Afrique*, estime que le titre de la citation, dans *le Monde* du 5 mars, de son dernier éditorial — « *Jeune Afrique* : pour le « dialogue » avec M. Vorster » — reflétait mal l'ensemble de l'article. « *C'est le combat armé qui est l'essentiel, et le dialogue qui est l'accessoire* », nous écrit M. Ben Yahmed, qui ajoute : « Jeune Afrique *n'est donc pas pour le « dialogue » avec M. Vorster, si elle admet que tel ou tel chef d'Etat le rencontre et aussitôt après s'en explique devant l'opinion africaine.* »

La commission économique de l'ONU dresse un sombre bilan

De notre correspondant

Nairobi. — L'Afrique noire est décidément mal partie. Telle est la conclusion d'une étude publiée par la commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (C.E.A.), qui s'est réunie en février à Nairobi. Une production agricole jugée satisfaisante en 1974 ne suffit pas à améliorer le sombre bilan d'un continent qui a déjà le triste privilège d'abriter seize des vingt-cinq pays les plus pauvres du monde.

Les objectifs de la « *deuxième décennie de développement* » (1970-1980) sont loin d'être atteints par les pays membres de la C.E.A. (1). Durant la période 1970-1973, la croissance annuelle moyenne des produits nationaux bruts (P.N.B.) n'a été que de 4,6 %, alors que le taux de 6 % était prévu. Encore ce chiffre global recouvre-t-il de larges disparités de croissance entre les pays. Onze d'entre eux ont dépassé l'objectif assigné, neuf autres ont connu un rythme de croissance de 4,1 % à 6 %. Le taux a été négatif dans quatre pays, inférieur ou égal à 2 % dans six autres. Les régions les moins défavorisées ont été l'Afrique du Nord et de l'Est.

L'agriculture en crise

Les mauvaises conditions climatiques, l'extension du désert dans la zone du Sahel, les difficultés de la modernisation des techniques et une expansion démographique rapide expliquent les déboires de l'agriculture. La production agricole par tête n'a pas progressé en 1971. Elle a décliné de 2 % en 1972, et de 4 à 5 % en 1973. De 1970 à 1973, la production alimentaire par tête a décru de 7 %. Les pays les plus touchés ont été ceux de la zone sahélienne et l'Ethiopie. Le retour des pluies, en 1974, ne doit pas susciter un optimisme exagéré. « *Pour restaurer l'équilibre écologique dans la région et empêcher le désert du Sahara d'avancer davantage vers le sud*, dit le rapport, *un programme à long terme de conservation des eaux, de reforestation, de contrôle médical et de réinstallation de la population est essentiel. Il nécessite une aide extérieure plus importante que celle qui a été prévue jusqu'ici.* »

La C.E.A. a pris bonne note de l'effort fourni par « *la plupart des pays africains* » pour atteindre l'auto-suffisance alimentaire. Mais la demande, dans ce domaine, va croître sous la pression démographique et en raison de la croissance (malgré tout) du revenu par tête. Aussi l'Afrique paraît-elle condamnée à importer des produits agricoles. La récolte 1974 « *devrait seulement permettre de restaurer le niveau de production de 1972 et de 1973* », estime le rapport.

L'expansion de l'industrie légère est plus satisfaisante. Elle demeure toutefois légèrement en dessous de l'objectif proposé (7,2 % contre 8 %). Encore une fois, ce taux dissimule d'énormes disparités : dans une quinzaine de pays, l'expansion est inférieure à 5 %. Vingt-six pays appartiennent encore à la catégorie des pays non industrialisés, définie par la Banque mondiale.

Le chômage augmente

Dans les pays victimes d'une inflation « *accélérée* », en bonne partie importée, les prix des produits alimentaires ont crû plus vite que l'index général des prix des produits de consommation. Les couches sociales les plus touchées sont donc les petits salariés, et « *les tensions sociales résultant d'importantes augmentations des prix ont été accentuées dans plusieurs pays* ». Le déséquilibre entre l'augmentation des exportations et celle, plus élevée, des importations (10,8 % par an en moyenne pour les premières contre 11,3 % pour les dernières) a fait passer le nombre des balances commerciales déficitaires de vingt en 1970 à vingt-trois en 1973.

La population de l'Afrique était évaluée à 400 millions d'habitants en 1974 (dont 355 millions pour les quarante et un pays concernés par l'étude de la C.E.A.). Le taux d'expansion démographique actuel (entre 2,6 % et 2,8 % par an) devrait augmenter dans les deux décennies à venir, et atteindre 3 % par an. La population du continent devrait donc doubler d'ici à l'an 2000. On doit s'attendre à une augmentation du chômage dans la prochaine décennie, une partie seulement de la population active trouvant un emploi salarié. L'effort d'instruction entrepris par la plupart des pays ne correspond pas à la création de débouchés. En 1970, le taux d'urbanisation était de 21 %, il croît plus vite (5,3 % par an) que la population globale.

La récession mondiale, qui devrait se poursuivre pendant le premier semestre de 1975, entraînera un accroissement du chômage et de sérieuses difficultés pour le commerce extérieur des pays africains en voie de développement. De plus, sur les quarante-deux pays membres de la C.E.A., six seulement exportent des quantités non négligeables de pétrole. Le quadruplement du prix du pétrole, depuis septembre 1973, a coûté un milliard de dollars aux pays membres de la C.E.A. non producteurs. Parallèlement, l'aide publique aux pays africains en voie de développement ne fait que décroître (de 6 % en 1973), et s'éloigne des objectifs définis par l'ONU. Les pays d'Afrique les plus pauvres reçoivent moins que les autres.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) Cette étude porte sur quarante et un des quarante-deux pays africains membres de la C.E.A., le dernier étant la Guinée-Bissau. Ne sont donc pas étudiés les pays à domination « blanche » (République Sud-Africaine, Rhodésie, Namibie), les anciennes colonies portugaises, les territoires espagnol (Sahara espagnol), français (T.F.A.I., Comores et Réunion) et britannique (Seychelles).

DIPLOMATIE

LA COLOMBIE ET CUBA RENOUENT LEURS RELATIONS

La Colombie et Cuba ont simultanément annoncé, le jeudi 6 mars, la reprise de leurs relations diplomatiques rompues, à l'initiative de Bogota, en 1961. La Colombie est le sixième pays ayant rompu avec La Havane au début des années 60 à renouer avec Cuba. Le Chili, le Pérou, l'Argentine, Panama et le Venezuela l'avaient fait avant elle : mais Santiago a de nouveau rompu ses relations avec Cuba en septembre 1973. Le Costa-Rica a déjà annoncé qu'il reprendrait prochainement le dialogue avec La Havane. Rappelons que le Mexique et le Canada n'ont jamais rompu avec le régime de M. Fidel Castro, et que la Barbade, la Guyane, la Jamaïque et Trinidad et Tobago l'ont reconnu aussitôt après leur indépendance. — *(A.F.P.)*

UN SERVICE DES AFFAIRES FRANCOPHONES AU QUAI D'ORSAY

M. Sauvagnargues a confié à M. Bernard Dorin, ancien ambassadeur à Haïti, la direction d'un service des affaires francophones.

M. Jobert avait pris la décision de créer, en mai dernier, ce service qui sera rattaché à M. Leprette, directeur adjoint des affaires politiques, et qui travaillera en liaison avec M. Laloy, directeur général des relations culturelles. Il préparera les comités interministériels pour les affaires francophones, assurera la coordination avec le ministère de la coopération et suivra les activités de toutes les organisations internationales francophones.

M. Dorin sera assisté de M. Gilbert Bochet, conseiller des affaires étrangères, et de M. Philippe Blanc, chargé de mission.

● M. URHO KEKKONEN, président de la Finlande, fera, le 12 février, une visite non officielle à Moscou, répondant à l'invitation du gouvernement soviétique, annonce la radio finlandaise. Ce sera la vingt-septième visite en U.R.S.S. de M. Kekkonen depuis son élection à la présidence, en 1956. — *(A.P.)*

AMÉRIQUES

L'ARGENTINE VEUVE DE PERON

III. — LES « GROSSES BÊTES » OBSERVENT M. LOPEZ REGA

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Dans l'indifférence apparente d'une majorité de la population, le terrorisme politique est devenu une réalité quotidienne en Argentine. Les groupes d'extrême gauche y ont leur part ; mais plus inquiétante pour l'avenir paraît l'impunité dont jouissent des groupes para-policiers comme l'Alliance anticommuniste argentine (A.A.A.). Après avoir analysé les origines historiques de la violence actuelle, J.-P. Clerc traite dans un nouvel article l'arrivée sur le devant de la scène de M. José Lopez Rega (« le Monde » des 6 et 7 mars).

Buenos-Aires. — Les pouvoirs publics ont récemment lancé dans la capitale argentine une campagne contre les nuisances urbaines, et notamment le bruit.

Les automobilistes porteños (1) se laisseront peut-être convaincre de renoncer à leur goût immodéré de l'avertisseur, mais la campagne a déjà échoué sur un point : les bruits à caractère politique ne sont jamais allés aussi bon train ! Les plus insistants annoncent à intervalles réguliers la disgrâce de M. José Lopez Rega, ministre du bien-être social.

Ainsi, la deuxième semaine de novembre avait vu d'incessantes réunions du ministre de la défense avec le chef d'état-major, et de ceux-ci avec les commandants de place. Tout cela semblait donner crédit aux bavards ! Le 14 novembre, M. José Lopez Rega quittait discrètement le pays. A destination de l'Europe ? Ou du Proche-Orient ? On ne savait. L'armée avait-elle demandé, et obtenu, la disgrâce de l'homme fort du régime ? Deux jours plus tard, Isabetita annonçait que M. Lopez Rega rentrait en Argentine, avec, à bord de son avion, les restes mortels d'Eva Duarte, seconde épouse et égérie du général Peron (2).

Le ministre du bien-être social — et la présidente ? — avait-il par un geste historique susceptible de frapper les imaginations et les cœurs populaires, voulu conforter un pouvoir menacé ? Si menace il y avait, l'opération a réussi, puisque M. Lopez Rega est toujours en place. Mais le mystère soigneusement entretenu jusqu'au dernier moment autour de cette *« opération-retour »* a fortement déplu aux hiérarques de la C.G.T., dont le siège national avait abrité, de sa mort, en 1952, à 1955, les restes d'Evita. On expliqua à ces gardiens du temple péroniste qu'il avait fallu se hâter d'agir, car un commando de Montoneros s'apprêtait à s'emparer du cercueil dans la résidence madrilène d'Isabel Peron, où il était entreposé.

La C.G.T. décréta donc un arrêt de travail de vingt-quatre heures pour commémorer le rapatriement de la dépouille. La confédération manqua-t-elle d'ardeur pour rameuter ses troupes ? Ou son pouvoir sur elles était-il en baisse ? Toujours est-il que la foule qui regarda passer le cortège était maigrelette. La récente célébration, à l'initiative de la C.G.T. et en présence de la présidente, d'une messe en la cathédrale de Buenos-Aires pour Evita fut un échec populaire total. Les troupes cégétistes ne s'étaient pas déplacées, et le peuple des faubourgs pas davantage. Entre temps, pourtant, afin de clore l'incident, Mme Peron s'était rendue au siège de la confédération ouvrière et y avait prononcé, au vif plaisir des dirigeants assemblés, un violent discours contre les fauteurs de troubles, de gauche s'entend.

Cet épisode ne prouve pas clairement que le mythe péroniste a vécu. Maints observateurs estiment, au contraire, que, dans l'esprit de nombreux Argentins, l'actuelle présidente incarne, malgré tout, la continuité du péronisme. *« La pauvre, elle fait ce qu'elle peut »*, ou *« Pour une femme, elle ne se débrouille pas mal »*, sont des réflexions souvent entendues. Mais l'échec de l'opération « retour des cendres » a sans doute démontré que les classes populaires ne se laissent pas abuser par les termes. Elles ne soutiendront pas activement, au nom du mythe, la politique prétendue *« péroniste »*, et en réalité réactionnaire dans maints secteurs, de l'actuelle équipe gouvernementale. En rapatriant le corps d'Eva Peron, M. Lopez Rega pourrait avoir « lâché » un peu précipitamment un atout important : leur idole reposant désormais parmi eux, les *« sans-chemises »* pourront s'intéresser aux réalités quotidiennes.

Les péripéties de l'opération « retour » ont porté sur la place publique la lutte des clans qui se déroulait en sous-main au sein de l'aile droite du péronisme. Il est désormais clair pour tout le monde que M. Lopez Rega doit compter avec une certaine opposition au sein de la C.G.T. La mort du général Peron et celle, douze jours plus tard, du secrétaire général de la confédération, le modéré Adelino Romero, ont fait ressortir, en effet, des cartons le vieux *« projet vandoriste »*, du nom d'Augusto Vandor, ancien secrétaire général de la C.G.T.

Ce *« projet »* repose sur deux idées principales.

La première est qu'un pouvoir stable, en Argentine, ne peut résulter que de l'entente de ces *« deux grosses bêtes de la vie publique »* (comme les nomme un diplomate) que sont l'armée et la C.G.T. La seconde idée-force du *« vandorisme »* est que la C.G.T. devrait, à la manière des trade-unions anglaises, servir de base à une sorte de « parti travailliste », dont l'idéologie serait, évidemment, plus proche du corporatisme que de la social-démocratie.

Cette volonté syndicale de participer directement, et majoritairement, à l'exercice du pouvoir est incarnée par M. Lorenzo Miguel, leader de la puissante Union des ouvriers de la métallurgie (U.O.M.). Elle compte, au sein du gouvernement, avec l'appui du ministre du travail, M. Otero.

Des militaires très courtisés

Le *« projet vandoriste »* ne peut que contrarier les ambitions personnelles de M. Lopez Rega. Mais la lutte, pour l'instant, demeure feutrée, car le ministre ne répugne pas à se charger des besognes que toute la droite péroniste — y compris la *« bureaucratie syndicale »* de la C.G.T. — estime indispensable : épurer le justicialisme des *« éléments marxistes qui s'y sont infiltrés »*, c'est-à-dire démanteler le péronisme de gauche ; et traquer *« la subversion »*, c'est-à-dire faire la chasse aux guérilleros de l'ERP. Puisqu'il faut se salir les mains et qu'il y a un volontaire, autant le laisser agir, quitte à essayer de se débarrasser de lui plus tard.

Ce calcul, nombreuses sont les forces qui sont aujourd'hui en train de le faire en Argentine, et, sans doute, tout d'abord, une partie de l'armée. Celle-ci avait, en juin 1966, pris en main l'administration directe du pouvoir sans presque susciter de protestations dans le pays, si ce n'est dans l'Université, durement mise au pas. En quelques années pourtant, les militaires avaient réussi à faire la quasi-unanimité contre eux. L'alliance des classes moyennes et des ouvriers — ce rêve poursuivi par Peron de 1945 à 1955 — les militaires la réalisèrent, à son profit, en moins de trois ans, grâce à leur incurie dans le domaine économique, à leur politique sociale régressive et à leur mépris pour les libertés publiques et les signes extérieurs de la démocratie.

Ayant réussi tant bien que mal à se débarrasser d'un pouvoir devenu très encombrant, les militaires ne semblent pas, pour l'immédiat, désireux d'occuper à nouveau le devant de la scène politique. Parmi eux, ni le clan des « Chiliens » — ceux qui souhaiteraient une intervention brutale des forces armées pour mettre en déroute les fauteurs de troubles marxistes ; ni celui des « Péruviens » — qui prendraient le pouvoir pour imposer une politique économique nationaliste et progressiste sur le plan social ; ni les « Brésiliens », qui tenteraient, en reprenant les rênes, de forcer les étapes du développement en favorisant les investissements étrangers ; ni même les « Uruguayens », décidés à gouverner en s'abritant derrière la façade d'un président élu, ne paraissent actuellement pouvoir faire pencher la balance. Aussi, les uns par conviction, d'autres par réalisme, d'autres encore par simple attentisme, les militaires argentins sont-ils aujourd'hui « constitutionnalistes ». Le général Anaya, chef d'état-major, et les plus hautes instances de l'armée ont, ces derniers mois, multiplié les déclarations de soutien à la présidente élue par la nation, et assuré que les élections auraient lieu à la date prévue, en 1977.

Ces déclarations ne sont pas pour la galerie. Au fur et à mesure que l'armée révolutionnaire du peuple — en réplique aux exécutions sommaires dont seize de ses membres avaient été victimes le 12 août à Catamarca — assassinait des officiers, la tension montait dans les casernes. Les commandants de place éprouvaient de sérieuses difficultés à tenir leurs lieutenants et leurs capitaines, les plus ardents à réclamer qu'on « en découse » avec la guérilla. Conscients du piège que leur tendait l'E.R.P., les cadres supérieurs de l'armée ont porté de violentes attaques... verbales contre la « subversion » ; mais ils ont tenu leurs troupes. Bien qu'elle participe, en ce moment, à une vaste opération de ratissage dans la région de Tucuman, l'armée ne souhaite pas être entraînée malgré elle dans l'engrenage de la répression. On en voudra pour preuve ses réticences devant la création — annoncée, démentie, puis officiellement proposée par le pouvoir exécutif au Parlement — d'un secrétariat d'Etat à la sécurité, qui serait chargé de coordonner l'action des forces policières et militaires contre la « subversion ».

Il est vrai que — de M. Lopez Rega à l'Alliance anti-communiste argentine, en passant par les groupes de choc de la droite péroniste et les hommes de main de la C.G.T. — les candidats ne manquent pas en ce moment pour maintenir l'ordre et contenir la « subversion marxiste » — ces deux idées fixes des militaires. Ils notent avec une certaine satisfaction qu'après avoir été le corps le plus détesté du pays, ils sont aujourd'hui très courtisés. Les Argentins ont apprécié à son importance l'hommage solennel que la C.G.T. a récemment rendu à l'armée, au siège de l'état-major, à Buenos-Aires. Etait-ce le coup d'envoi du « projet vandoriste » ? Il n'est pas impossible que le ministre du bien-être social, M. José Lopez Rega lui-même, l'ait cru, puisque c'est quarante-huit heures plus tard qu'il partait à Madrid chercher la dépouille mortelle d'Eva Peron.

Une détérioration sérieuse de l'économie, conduisant à une période d'intense agitation sociale, ou la prolongation des combats engagés contre l'E.R.P. pourraient, certes, inciter l'armée à s'engager politiquement. Beaucoup pronostiquent qu'en ce cas elle s'efforcerait de donner à son intervention une « coloration péruvienne », ce qui pourrait lui valoir, à gauche, des soutiens inattendus.

Ministre de tout

Nombreux sont cependant les militaires — y compris parmi les « constitutionnalistes » — qui sont tentés de faire disparaître M. Lopez Rega dans une trappe. Le ministre du bien-être social leur paraît, en effet, donner une image quelque peu caricaturale de l'Argentine. Or il ne tient, lui, son pouvoir ni d'une élection ni du soutien évident de certains secteurs économiques ou syndicaux, et encore moins d'une sympathie populaire. Il est au faîte du pouvoir par la seule faveur, un peu ambiguë, du général Peron — faveur confirmée ensuite par la présidente. Cet homme fort est donc, en un sens, très vulnérable.

La chute éventuelle du ministre du bien-être social conduirait-elle à la démission immédiate de la présidente — et partant au désordre, ce à quoi nul ne tient ? Ou bien celle-ci s'accommoderait-elle du départ de son secrétaire privé ? Ce sont là, sans doute, les questions que se posent aujourd'hui le plus fréquemment les Argentins.

Mais le ministre, de son côté, ne reste pas inactif. Il est partout, inaugurant ici, visitant là, donnant interview sur interview. Surtout, il s'affaire à placer ses amis dans les secteurs-clés, et à en éliminer ses ennemis. Deux remaniements ministériels successifs, en août et en octobre, ont entraîné le départ de quatre ministres : M. Taiana — considéré comme plutôt « à gauche » — et deux « modérés », ainsi que M. José Gelbard, ancien président du patronat argentin et ennemi juré de M. Lopez Rega. Ils ont été remplacés par deux « ultras » — M. Savino, fidèle compagnon du ministre du bien-être social, à la défense, et M. Oscar Ivanissevich, dit *« l'homme des cavernes »* en raison de ses options « passéistes », à l'éducation — et par deux hommes de droite : MM. Rocamora à l'intérieur, et Gomez Morales, à l'économie. Ainsi l'actuel gouvernement compte-t-il trois ministres fascisants et cinq apparentés à l'extrême droite ou à la droite !

M. Lopez Rega n'a pas réussi à obtenir le départ du général Anaya, chef d'état-major des armées. Mais le ministre a su favoriser, très légèrement, lors des promotions de la fin de 1974, les officiers qui lui sont acquis. Il compterait, en certaines circonstances, estiment des observateurs, sur l'appui discret de M. Casildo Herreras, récemment élu secrétaire général de la C.G.T. Le gendre du ministre, M. Raul Lastiri, est à la fois président de la chambre des députés et n° 2 du parti justicialiste, immédiatement après Mme Peron. La fille de M. Lopez Rega est directrice de *Las Bases*, hebdomadaire officiel du même mouvement. Enfin, le ministre, lui-même commissaire général, dispose de très solides appuis dans la police fédérale, à commencer par son chef, M. Luis Margaride.

Déjà ministre du bien-être social — c'est-à-dire de tout ! — M. Lopez Rega peut, en outre, être partout : comme secrétaire privé de la présidente, il assiste à tous les entretiens de Mme Peron, en particulier à ceux qu'elle a avec les chefs militaires. La présidente a, par décret du 3 janvier dernier, officiellement chargé M. Lopez Rega de l'organisation de ses rendez-vous et de son ordre du jour. Ce qui va sans dire va encore mieux en le disant !

M. Lopez Rega suit, en effet, la présidente comme son ombre. Jamais dans les manifestations publiques il n'est à plus de 1 mètre d'elle. Lit-elle un discours que l'on voit, à la télévision, les lèvres du ministre murmurer ce qu'elle dit à voix haute. Pas besoin au demeurant d'être spécialiste de l'analyse de textes pour reconnaître dans les discours présidentiels l'inspiration du ministre : Dieu, famille, patrie, propriété et ordre en sont les thèmes les plus fréquents.

Prochain article :

L'OPPOSITION AU CREUX DE LA VAGUE

(1) On désigne ainsi les habitants de Buenos-Aires. Littéralement : les habitants du port.

(2) Lorsqu'il arriva au pouvoir, en 1955, le général Aramburu fit, presque aussitôt, ôter le cadavre embaumé — ce symbole du péronisme ! — du siège de la C.G.T. où il était abrité depuis la mort d'Evita en 1952. Transféré secrètement dans un cimetière de Milan, il avait été rendu, sur ordre du général Lanusse, au Lider exilé à Madrid lorsque le chef de l'Etat entama avec Juan Peron les tractations en vue du grand accord national en 1971.

Un astrologue aux goûts policiers

Avant la mort du général Peron, M. José Lopez Rega — qui a été interviewé le jeudi 6 mars à TF 1 — n'était pas tout à fait un inconnu. Tous les péronistes — il n'en manque pas ! — qui accomplirent le pèlerinage de Madrid au temps de la « traversée du désert » eurent l'occasion de rencontrer le secrétaire privé du général.

Qu'était-il pour le Lider défunt ? « Celui qui sait toujours où vous avez posé votre trousseau de clés ; qui avait, bien entendu, songé au petit détail que, en vous frappant le front, vous vous reprochez soudain d'avoir oublié ; et qui, un jour, est devenu indispensable », *disent les uns.* « L'exécuteur des basses œuvres du grand homme », *murmurent d'autres.* « Celui qui pourvoyait à ses faiblesses, à ses manies », *insinuent certains. Mais un obscur garde du corps ne devient pas le secrétaire irremplaçable du prince s'il ne possède quelques qualités. De fait, l'homme est intelligent, travailleur, méticuleux.*

Son goût pour l'astrologie est avéré. Il a lui-même reconnu publiquement avoir écrit sur le sujet un ouvrage, au demeurant introuvable. Mais, tandis que, durant l'exil madrilène, d'aucuns le croient intéressé uniquement à faire tourner les tables, il écoute, il observe. Il apprend le jeu subtil des clans que le Lider, avec un cynisme consommé, joue les uns contre les autres.

Comment se comportait Peron à son égard ? Cela n'a pas dû être tous les jours dimanche, à en croire une confidence, déjà ancienne, du secrétaire privé : « Je suis là pour prendre les claques. » *Mais le président déchu lui témoignait fréquemment de l'amitié en public.*

Toujours est-il que, dans ce gouvernement Campora qui risquait de se laisser déborder sur sa gauche, Peron le désigna pour occuper l'important ministère du bien-être social.

« L'empereur a fait nommer son cheval consul », *persiflèrent ceux qui ne comprenaient pas l'ascension foudroyante de « Lopecito ». Mais lui, dès le 25 mai 1973, se mit au travail d'arrache-pied. A-t-il été, comme les Montoneros l'en ont accusé, l'un des cinq membres du « comité d'organisation » de la fusillade d'Ezeiza qui fit des dizaines de morts dans leurs rangs ? Ils l'ont, en tout cas, condamné à mort pour cela. Les rumeurs insistantes sur le goût de M. Lopez Rega pour la « basse police » sont peut-être nées de la passion qu'il manifeste à l'égard de la police ordinaire. Il fit, il est vrai, ses premières armes dans ce corps, où il accéda au grade de caporal. Depuis, il s'est fait nommer... commissaire général, le grade le plus élevé de la hiérarchie.*

L'homme, qui en toutes circonstances fait étalage de sa dévotion, ne dédaigne pas pour autant les biens de ce monde. L'hebdomadaire espagnol Sabado Grafico *a récemment publié la photocopie d'une lettre adressée en juin 1967 à un fonctionnaire du ministère des finances espagnol, signée de M. Lopez Rega, dans laquelle le secrétaire privé du Lider s'offrait à investir 1 milliard de pesetas (plus de 80 millions de francs) en Espagne.*

DE PERON

…ENT M. LOPEZ REGA

LES RELATIONS ENTRE LE P.C. ET LE POUVOIR

Les communistes de Paris font leur autocritique

La demande d'audience adressée par M. Henri Fiszbin, premier secrétaire de la Fédération communiste de Paris, au président de la République a été désavouée par M. Georges Marchais jeudi 6 mars. Le secrétaire général du P.C.F., en dénonçant dans diverses déclarations à la radio et à la télévision la « petite manœuvre » du chef de l'Etat, avait ajouté : « Je n'étais pas au courant de la lettre du secrétaire de la fédération de Paris du P.C.F., mais j'étais au courant de la délégation du groupe communiste. J'avoue que si j'étais secrétaire de la fédération de Paris je ne l'aurais pas fait. »

Cette prise de position a été confirmée par le bureau politique du P.C.F. et entérinée par les communistes de Paris, qui ont publié un communiqué d'auto-critique.

« Nous n'aurions pas dû... »

La fédération de Paris du parti communiste a publié, jeudi 6 mars, une déclaration dans laquelle elle précise :

« Recourant à une de ces manœuvres grossières dont le pouvoir est coutumier et qui est indigne de la fonction présidentielle, M. Giscard d'Estaing s'est saisi de cette démarche pour tenter de l'opposer au refus catégorique formulé par Georges Marchais, au nom de tous les élus communistes, d'aller à l'Elysée cautionner la démagogie de M. Giscard d'Estaing.

» Qu'une telle opération ait été possible suffit à prouver que la volonté de la fédération de Paris d'assurer à l'action en cours le soutien maximal des Parisiens n'aurait pas dû s'exprimer par une demande de rencontre avec Giscard d'Estaing.

» Quoi qu'il en soit, cette manœuvre du pouvoir ne grandira pas son audience parmi les travailleurs et la population de Paris qui sont doublement touchés par la politique d'austérité giscardienne. Confronté à leurs exigences de vivre mieux, de voir mettre un terme aux difficultés de tous ordres qui les assaillent, le pouvoir du grand capital ne trouve d'autre réponse qu'en de petites habiletés politiciennes. Les travailleurs jugeront sévèrement cette attitude.

» Ils lui apporteront la seule réponse qui convienne : redoubler d'action pour mettre en échec une politique si contraire à leurs intérêts, à celui de la capitale comme de la nation, pour créer au plus vite les conditions d'un changement réel. »

M. Marchais : le président cherche à compromettre le P.C.F.

Dans une déclaration que publie *l'Humanité* du 7 mars, M. Georges Marchais indique :

« Le président de la République espère continuer à duper l'opinion et à entraîner des Français au soutien de sa néfaste politique.

» Naturellement, comme le parti communiste constitue l'obstacle essentiel à la réalisation de cet objectif, il voudrait le compromettre dans son entreprise. »

M. RENÉ ANDRIEU : une issue dans la « combinazione »

René Andrieu ajoute, pour sa part, dans l'éditorial du quotidien communiste :

« La fragilité de son assise dans le pays, l'échec de sa politique sociale, la poursuite de l'inflation, la montée du chômage poussent M. Giscard d'Estaing à chercher une issue dans la « combinazione ». Y compris en direction de certains éléments de l'opposition. Sans doute ne pouvait-il ignorer que le parti communiste déclinerait l'invitation au château : Georges Marchais a rappelé hier toutes les raisons qui sont les nôtres de ne pas nous prêter à une supercherie et de ne pas cautionner la démagogie présidentielle. Mais si l'Elysée ne nourrissait aucune illusion en ce qui nous concerne, il est possible qu'en affichant sans péril son « libéralisme » il espérait créer des conditions favorables pour que d'autres que nous tombent dans le piège. »

● *M. Georges Marchais*, qui poursuit sa convalescence à Mougins, s'est rendu, mercredi 5 mars, au mas Notre-Dame-de-Vie où il a été l'hôte à déjeuner de Mme Jacqueline Picasso.

Les faux pas du parti illustrent l'ambiguïté de ses options

(Suite de la première page.)

Un décalage existe entre l'ampleur de l'effort militant fourni par les communistes et les difficultés qu'ils éprouvent à réaliser une véritable mobilisation populaire. Qu'il s'agisse de Renault, de la situation au sein de l'armée, du pétrole, des collectivités locales, de la réforme du système éducatif, de l'agriculture, le P.C.F. s'efforce d'être partout présent et d'animer des actions. Si un certain scepticisme accueille tous ces efforts, en dépit d'une conjoncture sociale qui devrait au contraire les justifier, c'est qu'une nouvelle fois le parti communiste se trouve dans l'incapacité d'offrir un débouché politique. La campagne qu'il a lancée au mois de septembre en vue d'« *élever la qualité de l'union de la gauche* » en a surtout, pour l'instant, entamé la crédibilité. Le désenchantement et la démobilisation qui en résultent à gauche commencent à porter leurs fruits. Les éléments centristes qui se préparaient à rejoindre l'alliance nouée autour du programme commun lorgnent à présent vers la Gauche réformatrice de M. Durafour, comme le prouvent les prises de position de M. Jacques Pelletier. Pour partie, les radicaux de gauche aspirent également à prendre leurs distances avec un pacte jugé trop contraignant.

Les actions communes arrêtées le 27 février par le comité de liaison de la gauche sont-elles de nature à renverser la tendance ? Il faut bien constater que les manifestations départementales prévues du 20 mars au 20 avril seront préfacées le 19 mars par une « journée nationale d'action » du P.C.F. sur le pétrole, qui risque d'illustrer son désir de se démarquer du reste de la gauche autant que sa volonté de combattre le pouvoir.

Le pouvoir arbitre

Le « bras de fer » voulu par les communistes entre les deux grands partis de gauche a pour conséquence que ses initiatives font souvent du pouvoir l'arbitre de sa confrontation avec le P.S. La question des relations avec le président de la République en offre le plus bel exemple. Pour avoir exploité systématiquement le tête-à-tête marseillais entre MM. Giscard d'Estaing et Gaston Defferre — M. Laurent Salini y revenait encore dans *l'Humanité* de jeudi, alors qu'était connue la lettre de M. Giscard d'Estaing à M. Fiszbin, — les communistes ne doivent pas s'étonner à présent d'entendre le maire de Marseille les accuser de manquement au programme commun. Comme d'habitude, M. François Mitterrand se montre plus modéré que le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, mais il n'en relève pas moins les contradictions du parti communiste.

Elles ne sont pas dues uniquement à la maladresse des communistes de Paris. Contrairement à ce qu'affirmait le P.C.F. lors de son XXI[e] congrès en octobre dernier, deux lignes politiques coexistent en son sein. La première, qui a dominé la vie du parti au cours des dix dernières années, est résolument unitaire et accepte de collaborer avec les socialistes et avec certains modérés à une expérience de gouvernement de caractère réformiste. Elle implique un P.C.F. ouvert et jouant le jeu des institutions démocratiques. Ce n'est pas un hasard si la fédération de Paris est sans doute celle qui est allée le plus loin dans ce sens, en se mobilisant sur le mot d'ordre d'« union du peuple de France » et en prenant l'initiative des journées « à cœur ouvert ».

Cette ligne a été contrecarrée lors du XXI[e] congrès par les tenants d'une tradition plus « révolutionnaire » impliquant que le P.C.F. reste un parti « d'avant-garde » se distinguant clairement de ses alliés et agissant plus par des manifestations publiques que par des discussions avec le pouvoir.

La synthèse qui a été tentée au mois d'octobre à Vitry-sur-Seine est bien difficile à mettre en œuvre. Il en résulte pour les communistes une démarche quelque peu hésitante qui leur fait courir le risque d'autres incidents du type de celui dont ils viennent de faire les frais.

THIERRY PFISTER.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a été invité à se rendre en visite officielle en Indonésie. Cette invitation a été communiquée par le président Suharto, le mercredi 5 mars, au ministre français du commerce extérieur, M. Norbert Ségard, qui se trouve actuellement à Djakarta. L'invitation adressée à M. Giscard d'Estaing renouvelle celle qui avait antérieurement été adressée à son prédécesseur, M. Pompidou. — *(A.F.P.)*

● *M. Jean-Marie Rausch*, sénateur (Union centriste), maire de Metz (Moselle), souffrant de surmenage, restera éloigné de la vie politique pendant un mois.

M. Gaston Defferre : une infraction grave aux engagements pris

De notre correspondant régional

Marseille. — Interrogé à l'issue d'une réunion du conseil régional de Provence-Côte d'Azur, jeudi 6 mars à Marseille, sur la demande d'audience présentée par les élus communistes de Paris au président de la République, M. Gaston Defferre, député socialiste, maire de Marseille, a notamment déclaré :

« Les communistes ont demandé rendez-vous à M. Giscard d'Estaing pour lui parler de problèmes de politique économique et de politique sociale dont nous contestons, nous, qu'ils soient de la compétence du chef de l'Etat. Dans le programme commun nous avons rappelé les violations de la Constitution commises à cet égard par le général de Gaulle, puis par G. Pompidou. M. Giscard d'Estaing va plus loin encore que ses prédécesseurs puisqu'il s'occupe absolument de tout. Il a transféré à l'Elysée non seulement les attributions du premier ministre, mais aussi celles du ministre des finances. Nous avons toujours contesté cette interprétation de la Constitution, et le programme commun prévoit qu'il y soit mis fin. Les communistes ont ainsi adopté une attitude qui constitue une infraction grave aux engagements pris dans le programme commun. Je note d'ailleurs qu'ils ne nous ont pas fait part de leur démarche auprès de M. Chirac et de M. Giscard d'Estaing à l'occasion de la réunion du comité de liaison de la gauche le 26 février, alors qu'il a été décidé ce jour-là des actions communes dans le domaine économique et social.

» Quant à moi, je n'avais demandé de rendez-vous à personne. C'est M. Giscard d'Estaing qui est venu à Marseille, non pas pour me voir mais pour s'informer sur place du sort des travailleurs immigrés avant son voyage en Algérie. Nous apprenons maintenant qu'antérieurement à cette visite, puisque la lettre de M. Fiszbin date du 17 février, le P.C.F. avait écrit au président de la République afin de le rencontrer. En quelque sorte, le rendez-vous demandé par le P.C.F. est passé au second plan après le déplacement de M. Giscard d'Estaing. C'est peut-être ce qui explique la colère des communistes, car vraiment j'en suis encore à me demander pourquoi ils ont pris feu et flamme contre moi. Rien ne le justifiait. Quand M. Marchais parle de tractations que j'aurais engagées avec le président de la République, M. Dijoud ou M. Lecanuet, j'hésite à répondre tant ces accusations sont sans fondement et ridicules. »

LE P.C.F. : la démagogie de Giscard d'Estaing.

Le bureau politique du P.C.F., qui a siégé jeudi 6 mars, a évoqué la demande d'audience adressée à l'Elysée par la fédération de Paris du P.C.F. Il note :

« Le parti communiste et ses élus accomplissent auprès des représentants du gouvernement les démarches qui sont utiles pour défendre les intérêts de la population, mais ils se refusent à tout ce qui pourrait être utilisé par la démagogie de Giscard d'Estaing.

» Le bureau politique s'associe aux déclarations faites aujourd'hui par Georges Marchais à ce sujet, repoussant la dernière opération politicienne de Giscard d'Estaing. Nous ne cautionnerons pas les manœuvres du président de la République. Non, décidément, nous n'irons pas à l'Elysée. »

Le bureau politique se félicite, en outre, des décisions prises par le comité de liaison de la gauche, tendant à relancer les actions communes aux partis signataires du programme commun. Il appelle les communistes à assurer auparavant le succès de la journée d'action organisée par le P.C.F., le 19 mars.

M. SÉGUY : si M. Giscard d'Estaing révise sa position...

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a tenu jeudi 6 mars, à Troyes, une conférence de presse au cours de laquelle il a déclaré, selon l'agence France-Presse : *« Si je suis invité à l'Elysée pour discuter concrètement les problèmes, et pour peu qu'il s'agisse de défendre les travailleurs sans servir de faire-valoir au gouvernement, je suis prêt à accepter l'invitation de M. Valéry Giscard d'Estaing. »*

L'Humanité du 7 mars ne reproduit pas ce texte qu'elle juge « insolite » et publie la réponse suivante de M. Séguy à la question de savoir s'il répondrait à une éventuelle invitation du chef de l'Etat :

« Depuis le mois de septembre, à la suite d'un appel qu'il avait lancé aux syndicats, je lui ai publiquement proposé, au nom de la C.G.T., de discuter d'un plan anti-inflationniste et de sauvegarde du pouvoir d'achat des salaires en cinq points. Il n'a jamais répondu à cette proposition. Si aujourd'hui il révise sa position, les négociations que ne cesse de réclamer la C.G.T. avec le gouvernement et le patronat pourraient peut-être s'engager. »

M. NEUWIRTH : l'homme des contradictions.

M. Lucien Neuwirth, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., a déclaré jeudi 6 mars :

« M. Marchais est véritablement l'homme des contradictions. On ne l'a jamais autant entendu sur les ondes que depuis qu'il prétend être privé de moyens d'expression. L'U.D.R. se réjouit qu'à travers ses multiples interventions M. Marchais puisse ainsi démontrer le contraire de ce qu'il annonce.

» Par ailleurs, son refus de s'entretenir avec le président de la République sur des problèmes dont il prétendait détenir les solutions prouve, s'il en était besoin, que son parti ne recherche pas en priorité l'amélioration du sort des Français mais, au contraire, fait passer avant tout un préalable mortel pour la démocratie et la liberté, c'est-à-dire la destruction de notre système politique actuel. »

M. François Mitterrand : je n'interprète pas les contradictions du P.C.F.

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, qui était jeudi 6 mars l'invité d'Europe 1, a notamment déclaré :

« A partir du moment où plusieurs représentants élus ou parlementaires communistes de la région parisienne demandent un rendez-vous, il est assez difficile de reprocher à M. Giscard d'Estaing de l'avoir accepté.

» La meilleure façon de ne pas se faire inviter à l'Elysée est de ne pas demander. Telle est la position du parti socialiste, qui ne demande rien. Pour le reste, je ne juge pas de celle de nos camarades communistes. Un jour, ils demandent à aller à l'Elysée, un autre jour ils reprochent aux socialistes de souhaiter y aller, bien que les socialistes n'aient jamais fait de telles demandes. Je crois qu'il serait très bon pour la gauche qu'on accorde les violons et que d'un jour à l'autre les positions se ressemblent. (...)

» Personnellement, j'ai toujours été sollicité, je n'ai jamais rien proposé. J'ai toujours dit que, sur le plan du principe, il est normal que l'opposition, dans un pays démocratique, rencontre les dirigeants du pouvoir qu'elle combat. On rencontre une préfet, on rencontre un ministre — il ne m'arrive pas, d'ailleurs, de rencontrer des ministres, cela ne m'est jamais arrivé d'aller dans un ministère depuis maintenant dix-sept ans, je suis très libre pour en parler. On rencontre le président de la République — je ne veux pas poser en principe que cela est interdit, — très bien. Il me semble d'ailleurs que le parti communiste pensait ainsi lorsque Jacques Duclos s'est rendu à l'Elysée le 14 juillet dernier ou lorsque Georges Marchais, au mois d'août, avait dit qu'il s'y rendrait.

» Mais, sur le plan de l'opportunité, des circonstances politiques, il n'est pas normal que le président de la République lance à la cantonade, par hasard, une invitation, au demeurant incertaine et imprécise quant à son contenu et quant à ses destinataires, pour dire : eh bien ! je recevrai l'opposition pour discuter avec elle des grandes questions. Cela, c'est une opération politique, et moi je m'y refuse car je ne veux pas apporter ma caution à la politique du gouvernement. C'est simple, si l'on a eu un malentendu voilà ma position, et je n'ai jamais dit le contraire. »

M. Mitterrand est, en outre, revenu sur la rencontre entre MM. Giscard d'Estaing et Defferre, à Marseille. Il a souligné :

« J'ai déjà fait observer à plusieurs reprises que ce n'est pas la première fois qu'un président de la République, depuis 1958, se rend dans une commune ou un département, et qu'il est accueilli par les représentants de la gauche, communistes ou socialistes. Il y aurait novation si c'était le contraire.

» Deuxièmement, je fais observer que ce n'est pas M. Defferre qui est allé à l'Elysée, ni qui a écrit une lettre pour demander à y être reçu, c'est M. Giscard d'Estaing qui s'est déplacé à Marseille.

» Je n'accuse personne, je ne condamne absolument pas le parti communiste, qui est libre de ses actes, je n'interprète pas, d'une façon qui veuille être désagréable, ses contradictions. Je souhaiterais qu'il agisse de même avec nous, socialistes, mais je ne veux pas étaler devant l'ensemble de l'opinion une situation que je trouve dommageable pour la gauche, situation dans laquelle le parti socialiste n'a aucune responsabilité. »

POLITIQUE

AVANT LES ASSISES

La chaise vide

par BERNARD STASI (*)

JAMAIS n'est apparue aussi clairem nt la mission de ceux qui se situent à l'aile gauche de la majorité présidentielle. Jamais n'est apparue aussi confuse la situation dans ce secteur de l'échiquier politique. La mission est claire. Elle est double. Le président de la République met en œuvre une politique de profondes transformations sociales. Ceux qui, depuis longtemps, réclament une France nouvelle doivent être les premiers à soutenir cette politique. Aussi grande que soit la volonté du président de la République, aussi étendus que soient ses pouvoirs, le changement ne peut pas être seulement le fait d'un homme. Pour qu'il puisse être pris en charge par l'ensemble du pays, le changement doit être animé par les hommes politiques.

Nous vivons des temps difficiles qui préparent des temps nouveaux. Ceux qui abordent les problèmes d'aujourd'hui sans les œillères des dogmatiques, ceux qui considèrent les mutations en cours sans les craintes des conservateurs, sont le mieux placés pour comprendre notre époque et pour inventer les nouvelles formes de vie sociale qu'exigent, tout à la fois, une croissance ralentie et des citoyens de plus en plus exigeants.

Investie de cette double mission, l'aile gauche de la majorité présidentielle devrait avoir le vent en poupe. Dispersée, morcelée, divisée contre elle-même, elle ne joue pratiquement aucun rôle dans la vie de notre pays. En fait, elle n'est unie que dans le ridicule. Aux yeux de l'opinion publique, la majorité présidentielle, c'est essentiellement l'U.D.R. et les républicains indépendants. Il est vrai que ces formations rivalisent singulièrement d'ardeur pour occuper le devant de la scène. Comment le leur reprocher ? Et si l'émulation entre elles les pousse dans le sens de la réforme, comment ne pas s'en réjouir ? Il faut, en tout cas, se féliciter des efforts entrepris par les R.I. pour changer leur image de marque et élargir leurs bases sociologiques — et il faut faire des vœux pour qu'ils réussissent. Il faut se féliciter des efforts entrepris par l'U.D.R. pour apparaître comme un parti profondément rénové — et il faut faire des vœux pour qu'elle réussisse.

Mais, quel que soit le dynamisme des nouveaux dirigeants de *ces deux formations politiques*, quel que soit le succès de leurs entreprises, l'U.D.R. et les R.I. ne parviendront pas à occuper tout le terrain. Le « plan d'occupation des sols » de la majorité présidentielle laissera une grande place inoccupée. Pour beaucoup de Français, engagés ou non dans la vie politique, la réforme de notre société appelle une nouvelle approche, exige une nouvelle structure. Faute de savoir s'unir, les réformistes pratiqueront-ils la politique de la chaise vide ? Faute de savoir s'unir, les réformistes manqueront-ils ce rendez-vous avec la réforme, ce rendez-vous avec la nation ? Des clivages hérités du passé empêcheront-ils ces hommes, qui se disent préoccupés de l'avenir, d'agir fortement sur le présent ? Opposer, notamment, le courant radical et le courant démocrate-chrétien pour justifier et pérenniser les divisions de l'aile gauche de la majorité présidentielle, c'est sacrifier à la mode rétro.

La démocratie chrétienne a, par trois fois, joué un rôle décisif dans l'histoire de notre pays. Elle a, sous la IIIe République, amené les catholiques à accepter la République et amené les républicains à ne plus considérer l'Eglise comme l'ennemie prioritaire. A la libération, sous les couleurs du M.R.P., elle a fait franchir un pas de plus à la masse catholique, restée jusque-là résolument conservatrice, en l'associant à une politique de progrès social. Enfin, elle a activement contribué à la prise de conscience, par l'opinion française, de la nécessité pour notre pays de s'engager dans la voie de la construction européenne.

Aujourd'hui, et c'est fort heureux, les hommes animés par l'esprit de la démocratie chrétienne militent dans toutes les formations politiques, depuis le P.S.U. jusqu'à l'U.D.R. et aux R.I. Si, du moins, ils pouvaient apporter, là où ils se trouvent, un peu de l'esprit évangélique de tolérance et de fraternité...

Quant au radicalisme, il a été, pendant de nombreuses années, la République. Il a été aussi, dans une moindre mesure, le progrès social. Il reste toujours un esprit qui imprègne très largement par-dessus les frontières entre les partis la sensibilité politique française.

Sans doute, aujourd'hui encore, beaucoup de ceux qui se trouvent à l'aile gauche de la majorité considèrent qu'ils se rattachent davantage à l'un ou l'autre de ces deux courants, mais ce sont là des sources auxquelles on s'abreuve — et il en est d'autres, comme celle du socialisme humaniste. Mais les pèlerinages aux sources n'ont de sens et d'intérêt que s'ils donnent la force d'aller jusqu'à la mer.

Face aux problèmes de notre pays, qu'il s'agisse de la justice fiscale, de la réforme de l'entreprise ou de la réforme foncière, face aux exigences de notre temps, c'est-à-dire à la définition d'un nouveau modèle de croissance et d'un nouvel ordre international, en quoi les réactions, les positions et les aspirations des uns et des autres devraient-elles être différentes, pour peu qu'ils soient, avant tout, des hommes ouverts au progrès, avides de réformes ? La politique est-elle faite pour entretenir de vieilles querelles ou pour créer de nouvelles solidarités ? Au lieu de continuer à gratter complaisamment ses vieilles cicatrices, le corps politique français doit se régénérer au plus vite pour comprendre et exprimer les aspirations nouvelles pour être en mesure de travailler efficacement à l'avènement des jours nouveaux.

« *La politique ne se fait pas à la corbeille* », disait le général de Gaulle. Il ne faut pas davantage qu'elle se fasse au musée. S'agit-il alors de fédérer les centres, de reconstituer le Mouvement réformateur, d'organiser la gauche réformatrice ? Peu importent les termes et les formules. L'occasion est unique de montrer que ce que l'on appelle le centre — ou le centre gauche — n'est pas, malgré bien des apparences, le marais où pataugent toutes les ambiguïtés, le refuge où s'additionnent tous les refus, ce lieu vide... où l'on se bouscule dans la confusion. L'occasion est unique de montrer que là réside le point fort de la politique française, que là se trouve le levier qui permettra la transformation de notre pays. Seule une volonté d'union équilibrera la majorité présidentielle et lui donnera le pilier réformateur dont elle a besoin. Seule une volonté d'union mobilisera tous ceux qui, sans souci des patriotismes de chapelles, des rivalités de personnes et des courants historiques, comprennent l'importance de l'enjeu — une nouvelle civilisation à construire — et sont désireux de s'engager. Seule une volonté d'union est susceptible d'attirer les jeunes qui, malgré leurs réticences actuelles (comment ne pas les comprendre ?), vont bientôt faire irruption dans la vie politique.

A moins que, bousculant nos pusillanimités et nos calculs, ils ne fassent irruption dans la rue.

(*) Ancien ministre, vice-président du Centre Démocratie et Progrès (parti que dirige M. Jacques Duhamel).

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par arrêt du 13 décembre 1974, la 11e Chambre de la Cour d'appel de Paris a condamné le nommé TRUFANDIER Albert, né le 1er avril 1909, à Paris (16e), président-directeur général, demeurant à Paris (19e), 67, rue Manin, à 194 amendes de 200 F chacune, pour omission de faire procéder aux vérifications périodiques de l'entreprise dont il était P.-D. G.

Réformer les réformateurs

par ADRIEN ZELLER (*)

« LES réformateurs absents de la scène politique française ? » Cette constatation, aussi lapidaire que fréquente, n'est pas qu'un jugement d'observateurs politiques sévères ou hostiles à l'égard des forces politiques situées au centre.

Elle traduit une réalité certaine qu'illustre le fait que les leaders traditionnels du mouvement et les principaux partis qui le composent n'occupent en général le devant de l'actualité que pour afficher leurs divergences, leurs rivalités ou leurs manœuvres.

Il est particulièrement navrant que ces petits jeux de la politique se déroulent à un moment où le chef de l'Etat *démontre quotidiennement* sa volonté de réformes. Dans un tel contexte, le rôle naturel des réformateurs ne devrait-il pas être, non seulement de soutenir passionnément cette volonté, mais encore et surtout d'amplifier et d'approfondir le débat sur les changements et réorientations nécessaires dans notre pays ? Cela non point par goût de surenchère, mais en vue d'assurer que les réformes envisagées et la politique poursuivie atteignent bien l'ampleur qu'imposent la crise globale de société, la crise du système économique et les aspirations à la justice des Français.

Disons-le franchement : Animés de bonne volonté et de sincérité, trop divisés pour se reconnaître dans l'un ou l'autre de leurs leaders traditionnels, parfois aussi crispés sur des idées qui ont fait leur temps, les membres du Mouvement réformateur n'incarnent pas dans leur ensemble le réformisme hardi, intelligent et engageant dont la France, comme tous les pays industriels, aurait besoin.

La social-démocratie à la Suédoise, qui devait être à l'origine une des principales sources d'inspiration doctrinale du mouvement, reste en général une référence abstraite.

Ce n'est pas un secret : dans un tel contexte, les militants de base les plus actifs, les plus intéressants, les plus jeunes, sont amers. Ils se découragent ou délaissent carrément le bateau réformateur, parfois retenus seulement par les ambiguïtés de l'union de la gauche.

Si cette situation devait se prolonger, il ne subsisterait plus, dans quelque temps, au sein du Mouvement réformateur, qu'une vague constellation ambiguë de partis résidus et rivaux (restes du parti radical, du M.R.P., socialistes refusant le programme commun) et de notables à l'aise dans l'indéfini. Bref, quelques acteurs délaissés par les troupes, le public, et par le pays réel, des déceptions, et aussi à moyen terme, compte tenu de la nouvelle situation à gauche, les chances d'un déblocage politique compromises dans le pays.

Ce scénario de l'inacceptable a été à l'origine du Mouvement de la gauche réformatrice, tentative de la dernière chance pour organiser les forces réformistes du pays et pour leur permettre de jouer un rôle moteur et militant.

Trois conditions étroitement liées et complémentaires sont nécessaires pour créer une véritable dynamique susceptible de mobiliser les réformistes et progressistes au sein et au-delà du Mouvement réformateur actuel :

— Redéfinir de la manière la plus nette et la plus novatrice un projet politique centré non pas sur de généreuses affirmations de principe, traditionnelles en milieu centriste, mais sur des priorités nourries dans les nouvelles préoccupations de notre société : partage du pouvoir, transformation des rapports sociaux, réorientation de la croissance et maîtrise des développements technologiques, inversion du mouvement de concentration urbaine, développement de nouvelles formes de démocratie, notamment au niveau local, etc. ;

— Contourner les états-majors traditionnels des partis par un appel direct aux militants, d'ailleurs prêts à se mobiliser, comme ils l'ont déjà témoigné .

— Mettre en avant, au niveau national, exigence du temps et des *mass media*, des leaders nouveaux et résolus.

Certes, le système électoral et politique français ne facilite pas forcément la constitution d'une gauche réformatrice « en avance » sur les tendances lourdes de la majorité présidentielle. Mais qu'on n'en déduise pas qu'il n'existe pas de champ d'action ni d'avenir pour une telle force politique : entre ceux qui pensent, et tout au moins écrivent dans leur programme, que tout dépend en fin de compte de la propriété collective des très gros moyens de production et de l'étatisation intégrale de l'éducation comme des autres grands besoins collectifs, et ceux pour qui il suffit de quelques coups de brosse à reluire pour donner du lustre à notre société et la conserver, il y a, Dieu merci ! place pour l'imagination créatrice et l'engagement

(*) Député réformateur du Bas-Rhin, membre du collège provisoire du Mouvement de la gauche réformatrice.

La réforme au pouvoir

(Suite de la première page.)

Pour ma part, je n'y ai jamais distingué que la couverture d'un programme commun, du reste largement dépassé en quelque dix mois. Et le P.C. me paraît un signet singulièrement inquiétant pour en ouvrir les pages. C'est pourquoi des hommes de bonne foi, qui n'ont sans doute pas donné leurs voix en mai 1974 à l'actuel chef de l'Etat, regardent vers nous. L'authentique voie réformatrice, cette espèce de révolution tranquille où tout est possible parce que rien n'est imposé, et si c'était lui ? et si c'était nous ?

Mais réussir c'est aussi se distinguer de ceux qui ne parviennent pas à s'éveiller d'un long et confortable engourdissement où le souci de la réélection se mesurait moins à la volonté de poser les vraies questions qu'au souci de taire les vraies réponses. Le conservatisme est un mal tellement français qu'on le retrouve à droite comme à gauche et l'approbation manifestée à l'égard de la politique menée par Valéry Giscard d'Estaing paraît être chez certains comme un choix expiatoire, celui d'une victime raisonnable au regard d'enfant perdu...

Alors pourquoi ce nouveau mouvement *à l'heure où, à défaut* d'être persan, tout le monde est, ou en tout cas s'affiche réformateur ? D'abord parce que nous avons un président réformateur et que nous voulons lui forger une majorité réformatrice. On dit, bien sûr, que nous brûlons les étapes. Mais c'est simplement parce que nous avançons. Il est vrai que pour certains, avancer c'est au mieux déranger des habitudes, au pire ne pas respecter les règles du jeu. Mais c'est l'avenir d'une société libérale avancée qui est précisément en jeu et dussions-nous déranger, nous ne pouvons le sacrifier à l'aune de je ne sais quelle hypocrite prudence.

Ainsi faut-il redire que le mouvement de la gauche réformatrice ne songe évidemment pas à « dilapider le capital réformateur ».

Mais à le faire fructifier. Et en tout cas, à préserver une fraîcheur née à l'aube du 19 mai. Et cette spontanéité, cette aspiration à *faire plus* et à *faire mieux*, ce n'est pas, bien sûr, celle de petites chapelles parisiennes mais celles de militants qui, en province, s'interrogent et nous interrogent pour savoir comment mener à bien le combat réformateur.

En vérité, notre projet aspire à surmonter l'émiettement du centre gauche et à donner à une large fraction de l'opinion française qui, depuis des années, a été ou demeure écartée de la vie *politique*, la *possibilité* de se faire enfin entendre. Et pour cela, nous proposons une formule loyale puisqu'elle s'interdit de porter atteinte aux formations existantes mais aspire simplement à les dépasser. Nous voulons offrir un creuset pour fondre les aspirations de l'aile gauche de la majorité, les organiser et les mettre en œuvre.

Au nom de quoi ? Certainement pas de quelque droit préétabli mais peut-être, plus simplement, parce qu'en *matière de réforme* nous sommes connaisseurs. Et demandeurs. Et qu'il est peut-être préférable de se tourner vers les véritables auteurs, ne serait-ce que par crainte que les captateurs nous aient mal compris, faute d'une imprégnation suffisamment longue.

Cette quête quotidienne et permanente nous la voulons sereine. Mais aussi obstinée. La vie démocratique est un privilège rare à notre époque et dans notre monde ; nous voulons l'approfondir. La croissance économique a porté l'espoir d'une décennie. Elle doit, aujourd'hui, être redéfinie en fonction des périls qui montent de l'extérieur comme des aspirations d'un peuple qui refuse une croissance à n'importe quel prix ou qui se dit que, au lieu de ne songer qu'à répartir plus, il suffirait déjà de se préoccuper de répartir mieux. Et qui a peut-être envie, comme un certain petit prince, de marcher doucement vers une *fontaine* et pense qu'après tout le bonheur ce n'est sans doute pas que cela et ce n'est pas mal non plus.

Toutes ces idées, aujourd'hui encore, confusément agitées par nos militants, seront mises en forme, avant d'être mises en œuvre, lors de nos assises.

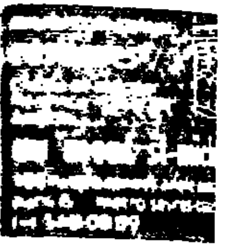
Mais la gauche réformatrice, me semble-t-il, ne fait que traduire et concrétiser cette rumeur qui monte du fond du pays, rumeur qui mêle et qui associe les deux mots réforme et renouveau, rumeur d'un peuple qui s'interroge et qui, se tournant vers nous, nous demande : « *Et si c'était vrai ?* »

ANDRÉ ROSSI.

AVANT LES ASSIS

mer les réformateu

rme au pouvoir





POLITIQUE

DES « DÉMOCRATES SOCIAUX »

En relançant la Fédération des réformateurs MM. Lecanuet et Servan-Schreiber font cause commune contre la Gauche réformatrice

La deuxième journée d'étude des parlementaires centristes et réformateurs s'est conclue, jeudi 6 mars, par l'adoption à l'unanimité de la déclaration suivante : « Les députés et sénateurs ont décidé, dans leurs responsabilités propres et dans celles qu'ils exercent au sein de leurs partis de créer la Fédération des réformateurs. Une délégation a été désignée (1) pour définir et mettre en place les structures de cette fédération. » M. Max Lejeune, président du groupe réformateur de l'Assemblée nationale, a précisé qu'une charte doctrinale serait élaborée et qu'au mois de mars les directions des partis constitutifs seraient consultées sur les projets d'organisation et de manifeste. Des assises pourraient alors se réunir au mois de juin.

Participaient notamment à la séance au cours de laquelle a été adoptée cette déclaration : MM. Jean Lecanuet, président du Centre démocrate, Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, Michel Durafour et André Rossi, vice-présidents du Centre républicain, Jacques Barrot, secrétaire général du Centre Démocratie et Progrès, et Max Lejeune, président du Mouvement démocrate socialiste de France.

La décision de créer la Fédération des réformateurs a été prise après qu'une première réunion, mercredi soir, au secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications (« le Monde » du 7 mars) eut témoigné de la volonté de nombreux parlementaires et responsables centristes de débloquer le processus d'unification du centre et, surtout, grâce au « front commun » réalisé jeudi après-midi par MM. Jean Lecanuet et Jean-Jacques Servan-Schreiber.

Le projet de création, lancé le 21 janvier par M. Michel Durafour, d'un Mouvement de la gauche réformatrice est, pour une large part, à l'origine de la réaction unitaire des appareils des partis centristes. Bien que la décision votée jeudi soit dans une large mesure inspirée par le désir de contrecarrer la constitution du M.G.R., les promoteurs de cette entreprise étaient décidés, jeudi soir, à maintenir fixées aux 8 et 9 mars (à Paris) les assises nationales des démocrates sociaux.

(1) Cette délégation est composée de MM. Max Lejeune, président du groupe réformateur de l'Assemblée nationale ; André Fosset, président du groupe de l'Union centriste du Sénat ; Jean Cluzel, sénateur de l'Allier (C. D. P.) ; Pierre Bernard-Reymond, député des Hautes-Alpes (C. D. P.) ; André Colin, sénateur du Finistère (Centre dém.) ; Jean Briane, député de l'Aveyron (Centre dém.) ; André Morice, sénateur de la Loire-Atlantique, président du Centre républicain ; Francis Palmero, sénateur des Alpes-Maritimes (Centre rép.) ; Mmes Brigitte Gros, sénateur des Yvelines (parti radical) ; Anne-Marie Fritsch, député de Moselle (parti radical) ; MM. Georges Donnez, député du Nord (M. D S. F.) ; Emile Muller, député du Haut-Rhin (M. D. S. F.) ; Jacques Soustelle, député du Rhône, président du Mouvement Progrès et Liberté. Pour les réformateurs « inorganisés » : MM. Joseph Voyant, sénateur du Rhône, et Henri Ginoux, député des Hauts-de-Seine (qui appartient au Centre national des indépendants et paysans).

Ce n'est pas sans surprise que les sénateurs et députés centristes réunis au Palais-Bourbon constatèrent à quel point étaient semblables les propos que leur tenaient tour à tour MM. Jean-Jacques Servan-Schreiber et Jean Lecanuet. Les deux présidents, dont les désaccords perpétuels et profonds avaient empêché que le Mouvement réformateur n'existât jamais véritablement, se faisaient écho l'un l'autre pour enjoindre aux centristes de se regrouper, pour souligner la nécessité et l'urgence de l'union, pour engager leurs amis à mettre sur pied la Fédération des réformateurs. *« On aurait cru entendre de la stéréo »*, devait déclarer par la suite un des participants. *« Un grand moment unitaire,* notait un autre, *à croire que, pour la première fois, ils s'étaient concertés. »*

Les deux principaux facteurs de discorde de feu le Mouvement réformateur ayant si miraculeusement oublié leurs divergences et établi un front commun, l'assemblée ne pouvait guère échapper à la dynamique unitaire. On s'aperçut alors que celle-ci pouvait aussi toucher les centristes, ne fût-ce que pour quelques heures. L'enthousiasme fut tel que même M. Dailly, dont on ne savait plus très bien dans quelle tendance il militait depuis qu'il s'était mis en congé de parti, déclara à peu près : *« Ce n'est pas parce que j'ai décidé de ne retourner au parti radical que lorsque M. Servan-Schreiber n'y sera plus que je ne suis pas d'accord avec son analyse. »* Bref, une sorte d'euphorie. Pour certains du moins.

Pas pour tous. Car derrière l'annonce de cette naissance transparaissait fort nettement la volonté d'une mise à mort : celle de la tentative de création du Mouvement de la gauche réformatrice. Même s'ils ont fait état, dans la soirée de jeudi, de leur volonté d'agir *« pour que la Fédération ne soit plus qu'une addition d'appareils »*, les principaux instigateurs du M.G.R., MM. Michel Durafour et André Rossi, n'auront pas manqué de prendre acte de ce fait, eux qui à plusieurs reprises firent figure d'accusés lors des débats et réunions des derniers jours, eux dont les interventions furent, au Palais-Bourbon, accueillies avec quelque froideur par l'assistance.

Au lendemain de cette déclaration unanime et à la veille de l'ouverture des assises — dont la convocation a été maintenue — du Mouvement de la gauche réformatrice, deux questions se posent : comment en est-on arrivé à un tel retournement ? Et quelle va pouvoir être la traduction dans les faits du projet de Fédération des réformateurs ?

Leaders menacés

Pour en arriver là, il a fallu que se confirme, étape après étape, que derrière l'entreprise des « démocrates sociaux » et du Mouvement de la gauche réformatrice il n'y avait pas seulement la volonté de quelques leaders centristes sans troupe, tentant de réorganiser le « marais » à leur profit. Il a fallu que peu à peu les dirigeants des deux principales formations de l'ex-Mouvement réformateur et aussi ceux du C.D.P. comprennent qu'ailleurs on n'imaginait pas du tout la constitution de l'aile gauche de la majorité nouvelle de la même façon qu'eux-mêmes. Il a fallu que MM. Jean Lecanuet et Jean-Jacques Servan-Schreiber réalisent qu'ils étaient, tous deux, menacés par des volontés convergentes de les écarter du devant de la scène politique.

Au lendemain de l'élection présidentielle, la désignation du premier gouvernement du septennat avait illustré la volonté de M. Valéry Giscard d'Estaing de gouverner « au centre ». Mais si la nomination de MM. Lecanuet et Abelin dans l'équipe de M. Chirac représentait la contrepartie du soutien apporté par le Centre démocrate au futur président de la République, en revanche, le dessein politique à terme semblait plutôt incarné par des hommes comme MM. Durafour, Rossi, ou même Péronnet. Il devenait évident que, dans le régime nouveau, le centre ne serait pas le même — et n'aurait sans doute pas les mêmes leaders — qu'avant l'élection présidentielle.

Le feu se concentra d'abord sur M. Lecanuet qui eut à détourner — en les agréant, puis en les oubliant — les avances intéressées des républicains indépendants. Le protocole d'accord signé en septembre 1974 et aussitôt oublié aurait pu être, pour les dirigeants giscardiens, le point de départ d'une tentative de récupération d'un appareil militant. Cet insuccès conduisit la F.N.R.I. à entreprendre d'exister sur le terrain par ses propres moyens.

Parallèlement, une autre partie se joua sans plus de réussite quand fut annoncée, en septembre également, la création d'un « parti radical socialiste et réformateur » ayant pour élément constitutif la réunification des formations dirigées respectivement jusque-là par MM. Servan-Schreiber et Durafour. L'affaire échoua en raison de la mauvaise volonté mise par le député de Meurthe-et-Moselle à laisser réduire son influence politique.

L'échec du rapprochement F.N.R.I. - Centre démocrate et celui de la rénovation du parti radical s'expliquent donc en partie par le fait que les personnalités menacées résistèrent mieux que prévu. La réorganisation du centre prit alors une autre forme, celle de la création du Mouvement de la gauche réformatrice ; mais l'objectif demeurait le même : pousser sur la touche les titulaires en place.

« Télécommandés ou télépayés »

La première erreur de M. Durafour fut peut-être de sous-estimer les capacités de M. Lecanuet à réagir, dès lors que son autorité sur son parti et l'autonomie de celui-ci étaient mises en danger. La deuxième fut sans doute d'annoncer un peu trop franchement la couleur en faisant connaître son souhait de voir *« mis au rebut »* un certain nombre d'appareils existants. Les appareils, et surtout les personnalités visées, se cabrèrent. Et cette réaction allait se durcir à mesure que s'imposeraient de plus en plus nettement aux uns et aux autres les constatations et le raisonnement suivants : *« Le Mouvement de la gauche réformatrice va son chemin quoi qu'on fasse, plusieurs ministres y participent, donc il est pourvu de moyens importants, donc sa création est souhaitée en très haut lieu, donc il est véritablement dangereux pour nous. »*

Il est vrai que l'installation du M.G.R. dans ses meubles — un local spacieux dans le quartier des Champs-Elysées — alors qu'aucune organisation (donc aucune possibilité de cotisations) n'existait encore, a pu donner à réfléchir ; de même que la certitude, affichée par les responsables, d'accueillir quelques six cents délégués lors des assises, des délégués que l'on disait avoir les moyens d'aller chercher. N'entendit-on pas un dirigeant du Centre démocrate traduire ce malaise en reprochant aux amis de M. Durafour d'être *« télécommandés et télépayés »* ?

La somme de toutes ces réactions a été l'annonce de la création de la Fédération des réformateurs... Il est bien difficile, même sans doute aux acteurs de cette pièce sans fin, d'imaginer un épilogue. Les « démocrates sociaux » parviendront-ils à prouver, par leurs assises du week-end prochain, que la « base » fait sienne la stratégie du sommet et qu'ils incarnent vraiment un courant centriste unitaire et indépendant des partis existants ? Rude tâche ; et preuves bien difficiles à établir.

Quant aux inventeurs de la Fédération des réformateurs, passé le moment d'enthousiasme unitaire, il leur reste tout à faire. Il leur reste d'abord à expliquer comment diable, avec les mêmes hommes et les mêmes partis (plus, il est vrai, le C.D.P.), la Fédération des réformateurs, née dans la liesse en mars 1975, pourrait bien avoir une nature et un destin différents de ceux du Mouvement réformateur, mort dans l'indifférence on ne sait trop quand. Il leur reste aussi à gagner l'estime de ceux qui, dans les rangs mêmes des centristes réunis au Palais-Bourbon, parlaient du *« retour des duettistes »* ou du *« fils du Mouvement réformateur »*. Il leur reste enfin à se préparer à défendre leur autorité au sein du mouvement qu'ils ont lancé : il serait bien étonnant, en effet, que l'on ne tente pas à nouveau de se passer d'eux ; il serait tout aussi étonnant qu'ils acceptent l'un et l'autre de s'effacer un tant soit peu. Il serait par-dessus tout étonnant que la vie soit simple au centre.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

LA GAUCHE RÉFORMATRICE : il faut que la Fédération soit plus qu'une addition d'appareils.

La direction collégiale du Mouvement de la gauche réformatrice — dans laquelle figurent notamment MM. Michel Durafour (Centre républicain), Jean-Marie Caro (Centre démocrate) et Aymar Achille-Fould (C.D.P.) — a publié jeudi 6 mars dans la soirée une déclaration dans laquelle elle affirme :

« Grâce à la création des Démocrates sociaux, Mouvement de la gauche réformatrice, un pas vers l'unité a été franchi. Les assises nationales des démocrates sociaux, les 8 et 9 mars, vont nous permettre d'agir pour que cet espoir ne soit pas déçu et pour que s'organise vraiment l'aile gauche de la majorité. Plus que jamais, il faut que les militants et tous les hommes de progrès agissent pour que cette fédération soit réellement mise en place et qu'elle soit autre chose qu'une addition d'appareils. »

● *M. Jacques Chirac* s'adressera, samedi 8 mars, à l'ensemble des responsables départementaux et régionaux de l'U.D.R., réunis en une journée d'études à Paris. Le matin, le premier ministre assistera à la réunion « d'action et d'information » organisée par les « Démocrates Ve », dont le président est Mme Marie-Madeleine Dienesch, ancien ministre, et le président d'honneur M. Maurice Schumann, sénateur du Nord, ancien ministre.

POLITIQUE

POUR CRÉER UN CENTRE GAUCHE

MM. Pelletier et Hovnanian ont décidé de travailler ensemble

M. Jacques Pelletier, sénateur de l'Aisne, ancien vice-président du Centre démocrate qui, après avoir refusé de soutenir la candidature de M. Giscard d'Estaing, avait créé le Groupe d'études réforme et action (GERA), et MM. Léon Hovnanian et Claude Catesson, qui, pour la même raison, ont créé au sein du parti radical la tendance Combat radical-socialiste, ont décidé, jeudi 6 mars, de faire fusionner leurs groupes. Cette décision doit être ratifiée par les adhérents des deux groupes lors d'une rencontre qui se tiendra le 12 avril à Orléans.

En annonçant cette décision, M. Hovnanian a expliqué que lui-même et ses amis allaient en conséquence quitter le parti radical. M. Pelletier a en outre expliqué :

« *Nous sommes dans l'opposition, même si M. Giscard d'Estaing nous paraît plus réformateur que nous ne le pensions il y a neuf mois. Pour l'instant, il s'agit toutefois plus de réformes de style que de réformes de fond. Si le président de la République occupe le terrain d'une manière magnifique, derrière tout cela on oublie les problèmes angoissants de l'inflation et du chômage. Sur tous ces problèmes, notre sensibilité est très proche de la gauche.*

» *Malgré nos désaccords avec certains points du programme commun, nous ne pouvons nous situer dans le marais centriste qui, plus que jamais, donne le spectacle du déchirement. Je m'amuse de voir le Centre démocrate prétendre renforcer le Mouvement réformateur alors que l'homme qui a démoli ce mouvement est M. Jean Lecanuet.*

» *La tentative de MM. Rossi et Durafour est en revanche plus intéressante, car elle vise enfin sérieusement à briser les carcans des états-majors centristes et à lancer des passerelles vers l'opposition. Je souhaite très vivement qu'elle réussisse. Malgré tout, rien ne nous fait changer de position. Nous verrons dans six mois, mais nous restons sceptiques.* »

En ce qui concerne la décision du Mouvement des radicaux de gauche demandant au GERA et à Combat radical socialiste de le rejoindre purement et simplement, alors qu'un processus de fusion était en cours de négociation, M. Pelletier a déclaré : « *Nous avons eu l'impression d'être cocus le jour des fiançailles. Ce n'est jamais agréable.* »

A Orléans

Les socialistes menacent d'ouvrir une crise municipale

De notre correspondant

Orléans. — Va-t-il y avoir une crise municipale à Orléans ? Les élus socialistes pourraient en effet « *se désolidariser* » de la majorité du conseil municipal et « *abandonner toute responsabilité d'adjoint* » si cette majorité ne se prononçait pas en faveur de l'union de la gauche et du programme commun. C'est ce qui ressort d'une motion que viennent d'adopter les militants des deux sections socialistes d'Orléans.

Ce n'est pas la première fois que des difficultés apparaissent au sein de la municipalité d'Orléans, que dirige depuis 1971 M. René Thinat (radical), et où se côtoient des centristes, des radicaux et des socialistes. Après les législatives de 1973 par exemple, réformateurs et socialistes avaient pris la décision de constituer deux groupes autonomes au sein du conseil (*le Monde* du 13 avril 1973). Quelques mois plus tard, en octobre 1973, lors des élections cantonales, le maire lui-même avait déclenché une mini-crise (*le Monde* de 22 septembre 1973), en présentant sa candidature sous le signe de l'apolitisme, ce qui n'avait pas été du goût des socialistes, d'autant plus que M. Thinat l'avait emporté sur le candidat de l'union de la gauche. Lors de l'élection présidentielles, en mai 1974, le maire d'Orléans optait pour M. François Mitterrand, les élus centristes se montraient divisés, les uns choisissant le leader de la gauche, les autres M. Giscard d'Estaing. Mais aux dernières élections sénatoriales, le maire faisait à nouveau cavalier seul, sans succès cette fois.

Aujourd'hui, les sections socialistes critiquent la manière dont a été élaboré le plan d'occupation des sols de la ville sans que, selon eux, « *la commission extra-municipale d'urbanisme se soit réunie, sans qu'ait eu lieu la moindre réunion avec les associations de quartiers représentatives des habitants* », déclarent-elles. Les sections socialistes demandent « *aux éléments radicaux et ex-centristes qui dirigent actuellement la municipalité de formuler clairement leur position par rapport à l'union de la gauche et au programme commun. Elles leur demandent aussi d'ouvrir largement le dialogue avec les citoyens.* »

Cette motion, adoptée à une très forte majorité, traduit un certain durcissement du P.S. dont le bureau fédéral a été modifié récemment. Les élus socialistes sont minoritaires au sein du conseil, mais l'un des leurs, M. Pierre Thibault, occupe les fonctions d'adjoint au maire, plus spécialement chargé des affaires budgétaires. L'approche du congrès des radicaux dissidents de M. Léon Hovnanian, qui doit se tenir — ce n'est pas un hasard — à Orléans le 12 avril prochain, pourrait offrir aux radicaux, aux anciens centristes et naturellement au maire une porte de sortie.

Loire

M. LUCIEN BURDIN ÉLU MAIRE DU COTEAU

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — M. Lucien Burdin (div. gauche) a été élu, jeudi 6 mars, maire du Coteau (Loire), au premier tour de scrutin, par vingt et une voix sur vingt-trois. Elu conseiller en mai 1945 et premier adjoint en 1959, M. Burdin succède à M. Charles Gallet (centriste), vice-président du conseil général, décédé le 13 janvier 1975.

Dimanche 2 mars, il ne lui avait manqué que cinquante-deux voix pour être élu au conseil général de la Loire (canton de Perreux), en remplacement de M. Gallet. Le 9 mars, il n'aura plus qu'un seul adversaire, M. Jean Darpoux (P.S.), bénéficiaire du désistement de M. Paul Guilhou (P.C.). M. Paul Rivière, député (U.D.R.) de la Loire, maire de Montagny, s'est retiré de la compétition sans faire connaître sa position.

QUE COUTENT LES CONSEILS DES MINISTRES TENUS EN PROVINCE ?

M. Pierre Juquin, député communiste de l'Essonne, à l'occasion du conseil des ministres réuni le 26 février à Evry, demande dans une question écrite au premier ministre « *quelle est la signification réelle de ces déplacements, comment le refus des audiences (de parlementaires, d'élus locaux et de syndicalistes) s'harmonise avec les propos officiels sur la concertation et la participation et si les fonds publics dépensés à ces occasions ont pour seul usage le financement d'opérations à but publicitaire* ».

A l'Assemblée nationale

LE DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF DE LA CORSE EST ADOPTÉ EN COMMISSION

La commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté, jeudi 6 mars, le projet de loi créant deux départements en Corse. Le département du Nord (Golo) aura, selon les chiffres du recensement de 1968, une population de cent quarante-huit mille habitants et une superficie de 4 660 km2 ; celui du Sud (Liamone), cent vingt mille habitants et 4 020 km2.

La commission a, sur proposition de son rapporteur, M. Claude Gerbet (R.I.), proposé de substituer aux dénominations de Golo et de Liamone, celles de Haute-Corse et Corse du Sud. Afin de respecter la règle (non écrite) selon laquelle chaque département de la métropole doit avoir au moins deux députés, un projet de loi organique devra également être adopté pour créer dans l'île un siège supplémentaire. Après le vote du Parlement, la représentation de la Corse sera portée à quatre députés et l'Assemblée nationale comptera quatre cent quatre-vingt-onze membres.

ÉDUCATION

Les réactions au projet de réforme de l'enseignement

Le mouvement de protestation contre le projet de réforme de l'enseignement paraît s'étendre dans la région parisienne et surtout en province : dans plusieurs villes d'importantes manifestations, organisées notamment par l'Union nationale des comité d'action lycéens (UNCAL), ont rassemblé au cours de l'après-midi du jeudi 6 mars, plusieurs milliers de lycéens. En revanche, les grèves dans les établissements restent encore limitées.

Pour tenter de désamorcer l'agitation, le ministre de l'éducation a adressé jeudi une « deuxième lettre aux lycéens de France » : il invite les élèves à analyser les documents qui leur sont transmis par l'administration et se réaffirme prêt à étudier les propositions qui lui seront faites par l'intermédiaire des commissions académiques.

INFORMATION...

M. Giscard d'Estaing ayant déclaré que la réforme de l'enseignement devait être « compris et admise par chaque Français », *le ministère de l'éducation a entrepris une vigoureuse campagne d'*« information ». *Celle-ci a commencé par la publication du texte intégral des* « propositions pour une modernisation du système éducatif » *de M. Haby par la* « Documentation française », 31, quai Voltaire, Paris 7e). *Quel que soit l'avenir de la réforme, le projet aura du moins été un bon succès de librairie : les quatre-vingt mille exemplaires de ce cahier de cinquante-deux pages, vendu 6 F, ont été épuisés en quelques jours. Un nouveau tirage de quarante mille exemplaires est décidé. (La réforme Haby dépasse nettement le rapport Sudreau sur la réforme de l'entreprise paru en même temps à la* « Documentation française » *et qui atteint pourtant le bon score de vingt-cinq mille exemplaires.)*

Le ministère utilise aussi son nouveau bulletin, le Courrier de l'éducation, *tiré à six cent mille exemplaires et distribué à tous les enseignants pour exposer les grandes lignes de sa réforme. A l'intention des parents il vient de préparer un dépliant intitulé en toute simplicité :* « Ouvrir à votre enfant les portes de la vie » *qui sera vraisemblablement diffusé à quatre millions d'exemplaires.*

Mais le ministre, tout comme le président de la République, tient beaucoup à l'information des lycéens. Le Courrier de l'éducation *tire chaque mois un* Spécial élèves *à cent cinquante mille exemplaires, destiné aux délégués de classes. On sait que le ministre avait invité les proviseurs à expliquer le projet de réforme aux élèves. Mais devant le peu d'enthousiasme des chefs d'établissements qui craignaient de passer pour des* « propagandistes du gouvernement », *il fut précisé ensuite qu'ils se borneraient à remettre l'information aux délégués des élèves et à répondre à leurs questions. Cette invitation à s'informer a été, dans bien des cas, entendue... : dans certains établissements la réforme Haby a été mise au programme des* « 10 % »...

Ce souci de mettre cartes sur tables et d'intéresser les usagers à une réforme de l'enseignement est nouveau et tout à fait estimable. Il n'échappe pas toutefois qu'il répond aussi au souci de ne plus limiter le dialogue aux « professionnels de la concertation » *(les syndicats d'enseignants et les mouvements de parents et d'élèves) qui sont aussi les* « professionnels de la contestation »... *Le ministre sait que pour des raisons politiques évidentes il ne peut guère compter sur le soutien des organisations représentatives. Du moins espère-t-il limiter l'opposition à ces noyaux durs et irrécupérables et gagner à sa réforme la majorité silencieuse.*

Tel est aussi le sens de sa « deuxième lettre aux lycéens » *par laquelle il met en garde le peuple des élèves contre l'influence pernicieuse des mauvais bergers.*

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

Le ministre aux lycéens : j'attends vos propositions

Voici le texte de la lettre adressé par M. René Haby aux lycéens :

« *Dans quelques lycées ou C.E.T., des jeunes tentent de mener des actions d'agitation, sont absents volontairement des cours ou de l'établissement, voudraient parfois entraîner leurs camarades à manifester dans la rue...*

» *Pourquoi ? Ils vous invitent à vous opposer à la* « réforme Haby ». *Or il n'y a pas de* « réforme Haby ». *J'ai diffusé dans le public depuis un mois des* « propositions de modernisation du système éducatif » : *elles sont offertes à tous, discutables, modifiables. Elles ne constituent pas une doctrine figée ; plusieurs syndicats d'enseignants, par exemple, m'ont fait connaître leur désir d'obtenir certaines transformations...*

» *Il n'est pas nécessaire d'aller dans la rue avec des pancartes pour cela. Avant de manifester, êtes-vous sûrs d'être informés ? Connaissez-vous autre chose que les slogans qu'on a complaisamment fait circuler parmi vous ? Avez-vous lu les textes que je vous ai adressés ?*

» *Pour la première fois, j'ai offert à tous les lycéens la possibilité de s'exprimer officiellement. Les délégués que vous avez élus dans chacune de vos classes ont reçu, par le canal de votre chef d'établissement, un résumé de mes propositions. Ils doivent vous les transmettre, puis rassembler des remarques. Un commission d'élèves fera une synthèse au niveau de chaque académie et me l'adressera. Bien entendu, j'en tiendrai compte*

» *Alors, pour vous, lycéennes et lycéens, le problème est posé devant l'opinion qui vous observe : ou bien vos délégués élus dans chaque classe constituent une courroie de transmission efficace pour la concertation, et nous pouvons leur donner désormais un rôle officiel important dans chaque établissement ; ou bien cette concertation ne s'établit pas, des groupes politisés minoritaires accaparent votre voix et font de l'agitation leur seul mode d'expression... ce qui, bien entendu, ne peut constituer le régime normal de fonctionnement d'un lycée.*

» *Vous souhaitez être personnellement responsable de votre vie scolaire, de l'organisation de vos études... Montrez-le ; n'abandonnez pas à d'autres cette responsabilité et l'expression de vos propres réflexions.* »

CORRESPONDANCE

Après le congrès de l'U.G.E.

A la suite de l'article intitulé « Le congrès de l'Union des grandes écoles (U.G.E.) critique les cours-recette dans les grandes écoles *(le Monde du 25 février), les délégués de l'Ecole supérieure des sciences économiques et sociales (ESSEC) nous demandent de préciser :*

En aucun cas, la démarche des délégués de l'ESSEC au 29e congrès de l'U.G.E. n'a été taxée de « spontanéiste » par le congrès. Bien au contraire, le fait de vouloir introduire à l'U.G.E. des conclusions politiques beaucoup plus engagées sur les luttes syndicales nous a valu l'accusation de vouloir transformer le syndicat en un parti. Une grande majorite d'entre nous réfutent cette critique, mais admettez qu'elle se situe aux antipodes du « spontanéisme ».

De plus, nous devons préciser que la majorité des délégués de l'ESSEC sont membres des partis signataires du Programme commun.

De son côté, le bureau national de l'U.G.E. nous signale que, selon le texte d'orientation adopté par le congrès, l'existence de l'U.G.E. n'est justifiable que par la recherche de ce but : donner aux étudiants en grandes écoles une arme de leurs luttes, un moyen de leur défense.

● RECTIFICATIF. — Nous avons indiqué par erreur, dans la page « L'événement » consacrée à la réforme de l'enseignement (*le Monde* du 26 février), que les élèves des établissements secondaires élisaient actuellement un délégué par classe. En réalité, chaque classe élit *deux* délégués.

Manifestations dans plusieurs villes de province

● A TOULOUSE, cinq mille lycéens ont manifesté jeudi après-midi dans les rues, à l'appel de l'UNCAL, du comité de coordination des C.E.T. (proches de la C.G.T.) et de « comités de mobilisation ».

Le mouvement a pris naissance la semaine dernière au collège technique Saint-Exupéry à propos de la vétusté des locaux et des problèmes disciplinaires. Il a fait tache d'huile et s'est étendu à la plupart des établissements secondaires de Toulouse.

● A MARSEILLE, plus de deux mille lycéens, réunis aussi à l'appel de l'UNCAL et de la coordination des C.E.T., ont défilé sur la Canebière pour protester à la fois contre la réforme et la hausse des tarifs des transports à Marseille. Une délégation a été reçue par la municipalité.

(Dessin de BONNAFFÉ.)

● EN BRETAGNE, à Brest, une manifestation à laquelle s'étaient joints des élèves de l'enseignement privé a réuni sous la pluie deux mille cinq cents lycéens et collégiens.

Un millier de manifestants se sont rassemblés ensuite devant l'Agence nationale pour l'emploi.

Au cours d'une assemblée générale tenue le matin à la cité scolaire de Kerichen (Finistère), où les cours ont repris, le représentant de la fédération de parents Cornec a engagé les élèves à une action commune, autre que la grève. Six établissements ont été fermés dans le Finistère par ordre du recteur. Trois autres, à Châteaulin, Concarneau et Quimperlé, sont touchés par la grève.

Dans la région parisienne

A Paris, plusieurs centaines d'élèves des lycées du Val-de-Marne ont manifesté devant le ministère de l'éducation à l'appel de l'UNCAL, réclamant « *une véritable concertation* » et « *une véritable réforme* » ; ils ont déposé une motion avant de se disperser. Une autre manifestation a eu lieu dans le treizième arrondissement. Quelques établissements parisiens ont d'autre part été touchés par des grèves. Une « coordination » des mouvements lycéens doit avoir lieu ce vendredi ; une autre est prévue dimanche.

● *Des enseignants séquestrés à Caen.* — Le président intérimaire de l'université de Caen, M. Max Robba, a été « retenu » pendant quelques heures, jeudi 6 mars, dans un local de l'université, par une centaine d'étudiants. La police est intervenue dans la nuit pour « libérer » M. Robba, ainsi que les membres d'une commission d'orientation professionnelle, comprenant des enseignants et des représentants de deux firmes industrielles installées à Caen, qui partageaient son sort. Les étudiants en sciences économiques de Caen sont en grève depuis deux semaines, pour protester contre un zéro collectif qui leur avait été infligé à la suite d'un examen. Une assemblée générale avait décidé, jeudi 6 mars, par 127 voix contre 124 et 3 abstentions de suspendre la grève : les étudiants mis en minorité ont décidé de séquestrer M. Robba.

Grèves d'enseignants dans les lycées techniques

D'autre part des grèves ont eu lieu dans de nombreux lycées techniques : il s'agit d'un mouvement des enseignants des disciplines technologiques pour obtenir la révision de leurs obligations de service, la revalorisation des traitements des professeurs techniques adjoints, et des possibilités de titularisation des maîtres-auxiliaires. Selon le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES, affilié à la Fédération de l'éducation nationale), qui a organisé la grève, celle-ci a été suivie par 90 % environ de ces enseignants et appuyée par les professeurs des autres disciplines. Selon le ministère de l'éducation, la participation a varié de 5 % à Paris à 75 % dans l'académie de Montpellier ; dans la grande majorité des académies, cependant, la proportion de grévistes s'échelonnerait entre 40 et 70 %.

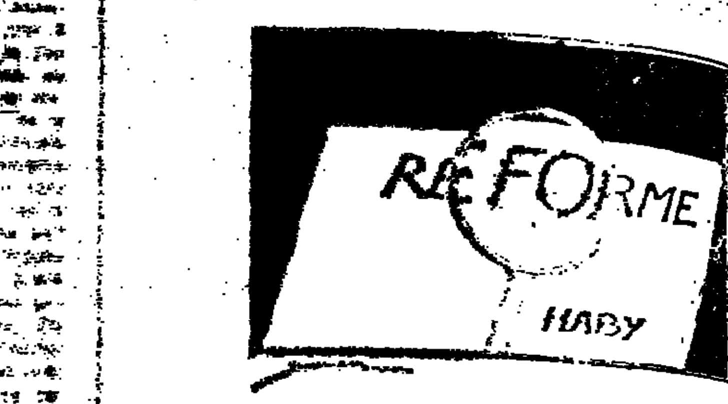
QUE FAIRE D'UNE « VICTOIRE » ?

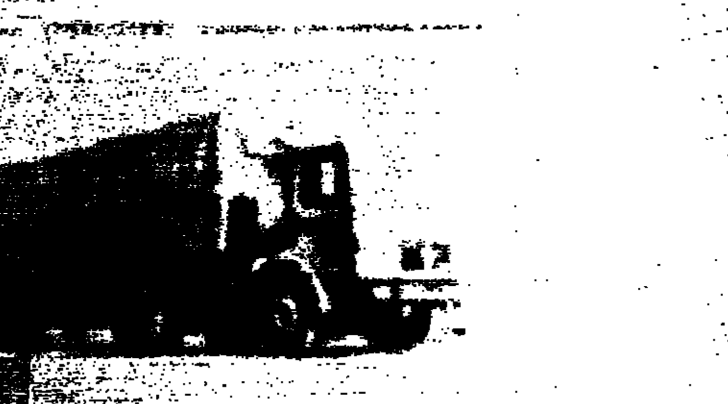
« Le bilan de notre journée d'action est largement positif. » *Le ton est sérieux, c'est le langage des* « officiels », *des* « responsables syndicaux ». *Mais le cœur n'y est pas vraiment. Les quatre cents lycéens rassemblés* « contre la réforme Haby » *par la* « coordination du treizième arrondissement », *en majorité des élèves des lycées Claude-Monet et Jean-Lurçat, ne savent trop que faire de leur* « victoire ». *Réunis à plus de huit cents au début de l'après-midi, ils avaient parcouru les rues du treizième aux cris de* « Haby au vestiaire, sa réforme au placard ! », *et* « Hop, Haby, plus haut que Fontanet ! » *jusqu'à 16 heures. Les derniers manifestants viennent d'occuper l'auditorium provisoire de l'Expo-Jeunes organisée dans l'ancienne gare de la Bastille, interrompant du même coup un débat de l'Association linguistique franco-européenne.*

Face aux micros, au matériel audio-visuel, le bel enthousiasme, la chaleur du groupe courant à travers Paris avec ses banderoles, ont fondu. Une voix lycéenne s'élève : « Ce n'est pas la peine de manifester si, quand on a la parole, c'est pour retrouver la structure d'une salle de classe : un seul parle, et les autres écoutent... »

Un élève du lycée Claude Monet redresse la situation en proposant de sortir « en montrant qu'on est là ». *Tout le groupe défile dans le grand hall de l'Expo-Jeunes, s'attardant à certains stands... Devant celui de l'armée :* « L'armée assassine, l'armée ne sert à rien, à bas l'armée ! » *Les militaires galonnés, derrière les prospectus étalés, restent songeurs. Le stand d'I.T.T (International Telegraph and Telephone) polarise les passions :* « Assassins d'Allende ! » *Finalement, laissant les organisateurs d'Expo-Jeunes un peu médusés, le groupe quitte le hall en scandant :* « Chaud, chaud, chaud, le printemps sera chaud. »

DOMINIQUE DHOMBRES.





ÉDUCATION

A la découverte de la Grèce antique

Trente classes dans un bateau

Il existait jusqu'à présent des classes vertes (à la campagne), des classes blanches (à la neige) et des « classes de mer » (sur les côtes). Verra-t-on un jour des classes bleues (en mer) ? C'est, en tout cas, le vœu exprimé par le Comité d'accueil (1), fondation du ministère de l'éducation, qui organise, depuis plusieurs années, des voyages éducatifs pendant les vacances.

Illustration d'une formule que le Comité souhaite voir étendue aux périodes scolaires, neuf cents élèves du secondaire — l'équivalent de trente classes — ont embarqué pendant les vacances de février à bord d'un navire, battant pavillon britannique, pour une croisière qui les a conduits « à la découverte de la Grèce antique ».

Peut-on, en l'espace de six jours, de Brindisi à Athènes, via la Crète et la Turquie, visiter une dizaine de sites archéologiques, quelques-uns des musées les plus riches du monde et échapper aux affres du tourisme-marathon, cible facile des humoristes ?

Une avant-première

Les jeunes et chanceux passagers de *l'Uganda* — ils avaient acquitté un droit de séjour de 1 000 F — emporteront sans doute des souvenirs inoubliables des vestiges minoens du palais crétois de Cnossos, d'Ephèse la romaine et de ses rues marbrées, visitée en Turquie, d'Athènes la blanche, apparue dans la lumière au détour du cap Sounion, de Delphes ou d'Epidaure... Images fugitives, vite mises sur pellicule. Celles de l'Acropole, entrevue dans la bousculade en trois petits quarts d'heure, furent sans doute les plus riches. Mais les cars attendaient, comme attendait aussi — souvenirs obligent — la bimbeloterie de pacotille des marchands du temple.

Les étapes en mer, Ionienne et Egée, ont toutefois permis de fixer dans les esprits les moments décisifs de la civilisation grecque. Conférences et projections se sont relayées pour expliquer, illustrer — et compléter — ces visites jugées trop rapides par la plupart. Qu'auront appris pourtant les voyageurs français de la vie des Grecs côtoyés dans les ruelles athéniennes du quartier de la Plaka, du conflit chypriote qui faisait de nouveau les manchettes des quotidiens à l'escale du Pirée ? Peu de chose sans doute, tant apparaissaient différentes les préoccupations des conférenciers.

Le Comité d'accueil voudrait — à condition de trouver le financement nécessaire — organiser des séjours comparables au même titre que les classes de neige. Le navire britannique qu'il avait affrété est en partie aménagé en salles de classe où pourraient avoir lieu les cours. Il ne reste qu'à obtenir le feu vert des responsables de l'éducation nationale, dont plusieurs représentants avaient été invités à cette croisière.

Que conclure de cette avant-première ? Le point de vue peut être différent suivant qu'on retiendra l'image de cette élève qui, dans l'avion du retour, s'appliquait à noter ses dernières impressions dans un lourd cahier soigneusement illustré, ou celle d'un de ses camarades, plus âgé, jugeant, goguenard, qu' « *à part les ruines on avait bien rigolé* ».

BERTRAND LE GENDRE.

(1) 7, rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris, tél. 225-93-19.

La Semaine nationale de la lecture

UN CONCOURS POUR LES CLASSES DE SIXIÈME ET DE COURS MOYEN

Une Semaine nationale de la lecture aura lieu du 8 au 15 mars dans les écoles et collèges, sur l'initiative du ministre de l'éducation, M. René Haby, dans le but de « *développer chez les jeunes le goût de la lecture non en leur imposant un devoir, mais en suscitant leur participation directe* » à une entreprise collective.

A cette occasion est organisé, avec la participation des syndicats de libraires et d'éditeurs, un concours destiné aux élèves de sixième et de cours moyen deuxième année. Ceux-ci seront invités à présenter, à partir de livres librement choisis, une œuvre collective — albums, comptes rendus, dessins, dossiers thématiques, montages audiovisuels, scénarios, etc. Ces travaux devront être remis pour le 20 avril aux inspecteurs départementaux ou aux inspecteurs d'académie. Dans chaque académie les meilleurs ouvrages recevront un chèque de 1 000 F destiné à l'achat de livres. Des prix nationaux seront attribués par le ministère : les élèves de sixième iront à Rome ou en Grèce, ceux du cours moyen deuxième année séjourneront dans le parc national de la Vanoise ou en Corse.

● *Crise universitaire à Angers.* — Les conseils des unités d'enseignement et de recherche de droit et de lettres de l'université d'Angers ont démissionné pour protester contre le refus du secrétariat d'Etat aux universités de créer dix postes d'enseignants.

A Paris

DES MILITANTS DU MLAC PRATIQUENT DES AVORTEMENTS DANS LES LOCAUX DE L'HOPITAL COCHIN

« *Vous pouvez me raconter ce que vous voulez, cela ne m'intéresse pas. Pendant que vous racontez vos balivernes, il y a des gens dans mon service qui attendent pour des urgences* », a déclaré le professeur Léger, chef du service de chirurgie de l'hôpital Cochin, à Paris, signifiant par là son refus d'accueillir une trentaine de femmes venues demander l'interruption de leur grossesse ! Celles-ci, accompagnées d'environ cent cinquante militants du MLAC (Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception) s'étaient présentées ce vendredi 7 mars à la consultation de chirurgie.

Devant ce refus catégorique : « *Les décrets d'application ne sont pas parus, allez voir Mme Veil* », les militants occupèrent les locaux de la consultation de médecine et prirent possession de trois salles. Des médecins et des militants du MLAC pratiquèrent alors une demi-douzaine d'avortements par la méthode Karman — avec l'aide de deux infirmières du service désireuses de s'« *informer* ». Le docteur Leprat, chef de service, s'est contenté d'élever une protestation vigoureuse.

Recevant vers 11 h. 30 des membres du bureau national du MLAC, M. Billion, directeur de l'hôpital, a déclaré qu'il entendait élever une « protestation véhémente » contre l'occupation de locaux de l'établissement, empêchant les consultations de se dérouler normalement. Il a annoncé que dorénavant, deux interruptions de grossesse pourraient avoir lieu chaque jour dans le service du professeur Varengot, à la maternité Port-Royal.

SOCIÉTÉ

AVANT UN RÉFÉRENDUM NATIONAL

Le Parlement suisse rejette le projet de loi libéralisant l'avortement

De notre correspondante

Genève. — Après vingt heures de débats, qui laissaient espérer une libéralisation, sinon une décriminalisation totale de l'interruption de grossesse, le Conseil national (Parlement suisse), réuni à Berne, a décidé que la situation devait demeurer en l'état et rejeté le projet de loi sur l'avortement. Ce qui signifie que seule l'interruption de grossesse prescrite pour des motifs médicaux restera autorisée dans les cantons les plus libéraux et que l'on continuera à déplorer chaque année en Suisse quelques dizaines de milliers d'avortements illégaux.

Pourtant, jusqu'au moment où, en fin de matinée jeudi, il apparut que les manœuvres d'obstruction démocrates-chrétiennes avaient réussi, les partisans de la libéralisation pouvaient nourrir de sérieux espoirs. En effet, le Conseil national s'était d'abord prononcé en faveur d'un des chapitres essentiels du projet prévoyant la liberté totale garantie à la femme durant les douze premières semaines de la grossesse. Puis le Conseil fédéral (gouvernement) avait préconisé, mais sans succès, l'autorisation de l'avortement, non seulement pour des raisons d'ordre médical, mais pour une série d'autres motifs, dont la « *détresse sociale* » de la femme enceinte. La majorité décida ensuite que l'intervention ne devait pas forcément être pratiquée à l'hôpital ou en clinique, mais pouvait l'être « *dans des conditions médicales équivalentes* ». Cependant, l'opposition catholique fut si forte et les voies de procédure qu'elle sut adopter si subtiles, que la loi a été finalement refusée dans son ensemble par 90 voix contre 82.

Jugeant « scandaleuse » la décision du Conseil national, les Femmes progressistes de Suisse organisent samedi, à Berne, un rassemblement national de protestation. Il reste que le Conseil des Etats (sorte de Sénat regroupant à Berne les représentants des vingt-deux cantons suisses) devra encore rendre sa décision. Mais les observateurs prévoient qu'il refusera l'entrée en matière du projet de loi, qui n'y sera donc pas l'objet d'une discussion sur le fond. Enfin, le peuple suisse sera appelé à se prononcer par voie de référendum.

ISABELLE VICHNIAC.

FRANCOPHONIE

Une série de « tables rondes » à Paris et en province

Les responsables algériens souhaitent lier l'alphabétisation des travailleurs immigrés à la formation professionnelle

Une « table ronde » a réuni le 1er mars à Paris les représentants de quelque trente-cinq associations qui ont pour vocation l'alphabétisation ou la préformation des travailleurs immigrés en France. D'autres rencontres du même type vont avoir lieu le 8 mars à Grenoble, Lille, Metz, Marseille et Lyon. Elles sont dues à une initiative de l'Amicale des Algériens en Europe et du bureau du ministère algérien du travail près l'ambassade d'Algérie à Paris. Les principales confédérations ouvrières ont été invitées à participer aux travaux ainsi que l'UNESCO, le Centre national d'alphabétisation algérien (C.N.A.) et le secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés, qui suit avec intérêt cette opération, la première du genre en France.

Plusieurs dizaines d'associations, locales ou nationales, travaillent à l'alphabétisation des immigrés (1). *Elles s'ignorent souvent*, bien qu'elles mènent des actions parallèles. L'opération « tables rondes » lancée par l'Amicale des Algériens en Europe va leur permettre de se rencontrer, de procéder à un échange d'informations et d'entamer une réflexion commune sur leurs finalités et leurs méthodes.

(1) Voir l'enquête de Tahar Ben Djelloun dans *le Monde* des 4 et 5 décembre 1974.

Les réunions qui se déroulent dans des zones où la densité des travailleurs immigrés est particulièrement importante seront ultérieurement suivies d'un colloque à l'échelon national, qui permettra d'élaborer un rapport de synthèse.

C'est à la fin de 1972 que des dirigeants de l'Amicale des Algériens en Europe, conseillés par le bureau spécialisé de l'ambassade d'Algérie à Paris, ont entrepris de recenser les associations existantes puis de les contacter. Une enquête par questionnaire fut ensuite lancée et permit de mettre au point les pré-rapports qui servent de base de travail aux « tables rondes ». (Voir encadré ci-dessus.)

« *En étudiant la situation des ressortissants algériens travaillant en France*, nous dit M. Raïs, chargé d'information du bureau du ministère algérien du travail près l'ambassade d'Algérie, *nous avons vite constaté que les difficultés qu'ils rencontrent sont dues le plus souvent à l'analphabétisme et à l'absence ou à l'insuffisance de formation. De nombreuses associations privées, confessionnelles ou para-étatiques mènent depuis des années une action d'alphabétisation. Pourtant notre communauté compte encore 54 % de manœuvres et 33,6 % d'O.S. C'est donc que les moyens employés sont insuffisants ou inadaptés.* »

Pour M. Raïs, l'alphabétisation ne doit pas constituer une fin en soi mais être liée de façon étroite à la formation professionnelle. Elle doit être considérée comme la première étape d'un processus qui permette, d'une part, à l'individu d'améliorer sa situation personnelle et sociale, et, d'autre part, à l'Algérie d'acquérir, dans la perspective d'un retour au pays, une main-d'œuvre qualifiée.

Un élève sur deux est maghrébin

L'enquête réalisée par l'Amicale des Algériens en Europe (1) auprès des organismes qui ont pour objectif l'alphabétisation des travailleurs immigrés ne revêt pas un caractère exhaustif puisque toutes les associations n'ont pas été interrogées et que certaines régions, l'Ouest par exemple, ont été laissées de côté. Elle recoupe cependant parfaitement les statistiques de l'Amicale pour l'enseignement des étrangers (2).

L'enquête montre que le nombre d'Algériens recensés aux cours d'alphabétisation et de préformation représente 47,5 % (14 548) du total des inscrits (30 651). Les Magrébins, dans leur ensemble, atteignent 56,5 % (17 394).

Les chiffres publiés par l'A.E.E. permettent de mieux cerner les caractéristiques des élèves algériens. Ils proviennent surtout des secteurs du bâtiment, de la métallurgie et, en troisième position, du textile. Il s'agit en général de gens âgés : 76 % d'entre eux ont entre vingt-six et quarante-cinq ans alors que la moyenne générale des élèves pour cette tranche d'âge est de 68 %. Les moins de vingt ans ne représentent que 2,67 %. Il n'y a rien de surprenant à cela, étant donnés les progrès de la scolarisation en Algérie et compte tenu du fait qu'en France la quasi-totalité des enfants d'immigrés vont à l'école. Par contre, les Algériens âgés et installés depuis plusieurs années dans le pays éprouvent le besoin d'apprendre à lire et à écrire, soit pour améliorer leur situation, soit pour être en mesure de dialoguer plus facilement avec leurs enfants scolarisés, soit dans la perspective d'un retour au pays.

L'enquête de l'Amicale des Algériens en Europe permet d'établir que, dans la majorité des cas, les cycles d'alphabétisation durent entre deux cent quarante et deux cent soixante heures. L'encadrement est en moyenne assuré par un moniteur pour sept élèves, mais ce chiffre varie considérablement d'une association à l'autre. Le taux d'assiduité se situe aux environs de 75 %, ce qui est remarquable étant donné l'effort que représente la participation à un cours après une journée de travail souvent effectuée dans des conditions difficiles.

Enfin, l'alphabétisation et la préformation ont permis en 1973 à six cent quatre-vingt-deux Algériens d'acquérir une formation professionnelle tandis que vingt et un sont entrés en préformation et cent quarante-deux en Formation professionnelle pour adultes (F.P.A.). Dans l'ensemble, 6 % seulement des Algériens inscrits aux cours ont obtenu une amélioration de leur situation professionnelle.

(1) Amicale des Algériens en Europe, 23, rue Louis-le-Grand, Paris (2e).

(2) Amicale pour l'enseignement des étrangers, 32, rue de Penthièvre, Paris (8e).

Un « menu »

Les responsables algériens sont décidés à défendre cette thèse au cours des « tables rondes ». Ils entendent aussi souligner les aspects négatifs de l'alphabétisation telle qu'elle est conçue actuellement. Ils estiment, en effet, que les méthodes pédagogiques utilisées ne tiennent pas compte, le plus souvent, des conditions de vie des immigrés. De plus, les moyens mis en œuvre sont insuffisants, et il n'existe aucune politique globale, aucune coordination sur le plan national. « *Il faut essayer*, nous dit M. Raïs, *de dégager, par le moyen de la coordination, des solutions communes. C'est indispensable si l'on veut adapter les méthodes et le contenu de l'alphabétisation aux particularités socio-culturelles des gens auxquels elle s'applique.* »

M. Raïs compare l'alphabétisation à un menu. Celui-ci doit, pour être efficace, fournir, d'une part, les calories nécessaires à un meilleur travail — promotion professionnelle — et, d'autre part, être adapté aux habitudes alimentaires de celui qui les consomme — contexte socio-culturel. Cela implique que les cours soient dispensés nationalité par nationalité, ce qui augmenterait leur coût dans des proportions considérables en raison de la multiplication des classes et des moniteurs.

Les « tables rondes » vont aussi étudier la durée du cycle d'alphabétisation. « *Celle-ci varie considérablement selon les organismes*, dit M. Raïs. *Le CREDIF évalue le temps nécessaire pour créer une situation irréversible à cinq cents heures. Mais, pour la Maison de promotion sociale (M.P.S.) de Grenoble, ce temps est de mille quarante heures. L'UNESCO l'évalue à mille heures et le Centre de préformation de Marseille à six mois et une semaine. Nous pensons quant à nous qu'il faut au moins mille heures pour atteindre un seuil de non-retour.* » Et M. Raïs constate que la plupart des conventions actuellement signées, notamment par des entreprises dans le cadre de la loi sur la formation permanente, se limitent à deux cent quarante ou trois cents heures.

Selon M. Capitant, directeur général de l'Amicale pour l'enseignement des étrangers (A.E.E.), la durée de mille heures paraît souhaitable, mais sa réalisation pratique se heurte à de grandes difficultés. L'A.E.E., qui est financée par le Fonds d'action sociale (FAS), réalise en France près de la moitié des cours d'alphabétisation. Elle a assuré, avec le concours de quelque mille deux cents moniteurs, dont une centaine de permanents, environ deux cent cinquante mille heures d'enseignement en 1974. Association nationale, elle a un statut para-public. Elle est patronnée par l'éducation nationale et le ministère du travail. Après avoir accueilli avec une certaine réserve l'initiative de l'Amicale des Algériens en Europe, elle s'y est ensuite ralliée. « *Nous comprenons, et nous partageons*, nous a dit M. Santonja, secrétaire général de l'Amicale, *la plupart des objectifs poursuivis par les responsables algériens. Comme eux, nous pensons que l'alphabétisation ne doit pas être séparée de la formation professionnelle. Nous déplorons nous aussi l'insuffisance des moyens déployés en ce domaine. En revanche, nous sommes plus réticents concernant l'adaptation du contenu de l'enseignement aux réalités socio-culturelles des différents groupes ethniques dont nous avons la charge. Nous ne nions pas qu'il y ait là un problème, mais il est délicat, et nous ne sommes pas en mesure actuellement de le résoudre. Notre vocation est de nous occuper de tous les étrangers, et mêmes si les Algériens sont en règle générale majoritaires dans nos cours, nous ne pouvons orienter l'enseignement en fonction de leurs caractéristiques. Sauf exception, nous écartons également les cours par nationalité. Nous devons nos services à tous. Les « tables rondes », auxquelles nous participons permettront sans doute, sur ce point comme sur les autres, de fructueux échanges de vues.* »

Dialogue

Au stade actuel de l'opération, il semble en tout cas qu'un premier résultat, positif, soit acquis. Les responsables algériens ont réussi à convaincre leurs interlocuteurs qu'ils n'avaient pas de visées « impérialistes » et qu'ils ne tentaient pas de « récupérer » le travail des associations. Celles-ci ont accepté pour la première fois de se réunir et d'entamer une concertation. Elles se félicitent même de ce qu'un pays exportateur de main-d'œuvre s'intéresse à leur action et souhaite y prendre part. L'Amicale des Algériens en Europe était déjà présente au conseil d'administration du Comité de liaison, d'alphabétisation et de promotion (C.L.A.P.), qui regroupe un certain nombre d'associations. Avec l'organisation des « tables rondes », elle montre qu'elle entend plus que jamais prendre ses responsabilités et passer, dans ce domaine aussi, de l'ère de l'assistance à celle du dialogue.

DANIEL JUNQUA.

CIVILISATIONS

Mettre un point final à l'« exotisme de grand-papa »

Le laboratoire d'ethnologie du Muséum d'histoire naturelle, installé place du Trocadéro dans le même ensemble architectural que le Musée de l'homme, multiplie les initiatives destinées à donner au public parisien une idée plus juste des civilisations différentes de la nôtre.

Le Musée de l'homme et les Amis du musée se trouvent ainsi à l'origine d'un cycle de huit conférences, accompagnées de projections qui permettront l'établissement d'un véritable lien entre le grand public et les chercheurs des laboratoires (anthropologie, ethnologie, préhistoire) du Musée de la place du Trocadéro. L'esprit qui a présidé à l'organisation de ce cycle, est conforme aux décisions adoptées, en juin 1974, au terme des travaux du colloque intitulé « Ethnologie et exotisme », dont le laboratoire d'ethnologie avait suscité la convocation. En effet, les participants au colloque de l'an dernier avaient notamment proclamé que « *l'ensemble de la connaissance accumulée par l'ethnologie pourrait être diffusée bien plus largement et fonder, comme il a été dit depuis longtemps, un nouvel humanisme respectueux de toutes les valeurs culturelles, aidant à leur affirmation et refusant de s'en attribuer l'exclusivité ; que ceci doit se faire dans les termes mêmes de chacune des civilisations dispersées dans le monde, à commencer par celles que nos nations ignorent à l'intérieur de leurs propres frontières* ».

M. Jean Guiart, directeur du laboratoire d'ethnologie, nous a expliqué son désir d'« *éviter le spectaculaire, comme le romantique, pour faire connaître les sociétés des pays différents des nôtres* ». « *Il s'agit*, a-t-il ajouté, *de présenter honnêtement, objectivement, les gens dont on parle sans prendre le risque de les transformer en objets de mépris.* »

Selon M. Guiart, « *nous ne pourrons survivre que grâce aux pays sous-développés, et, paradoxalement, nous encourageons le cartiérisme, parce que dans l'enseignement de l'histoire, comme dans celui de la géographie, trop d'intellectuels continuent de développer, inconsciemment, un complexe de supériorité culturelle* ».

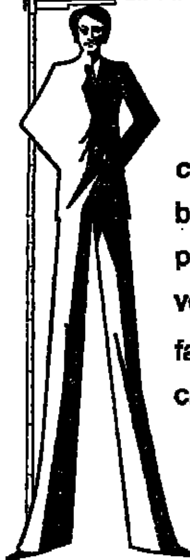
M. Guiart et ceux qui soutiennent son action entendent « *faire connaître sans nuire* ». C'est pourquoi, le laboratoire a mis fin à certains contrats le liant à des organismes privés « *qui présentaient une vision erronée de certaines cultures, non point par incompétence, mais par esprit d'invention* ». « *Il faut*, conclut M. Guiart, *enfin considérer ceux qui ont une autre couleur de peau que la nôtre comme des égaux, et cesser de distinguer les Occidentaux des autres* »

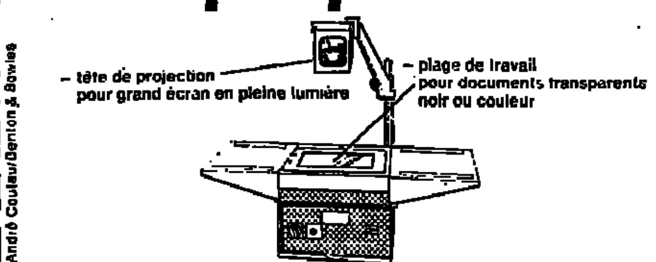
Ainsi, le cycle de conférences en cours devrait permettre une première diffusion de connaissances sérieuses sur un ensemble de civilisations réparties à travers le globe. Ultérieurement, interviendra la publication de documents destinés au grand public : diapositives accompagnées de commentaires, guides des expositions temporaires conçus dans un esprit entièrement nouveau, destiné à leur donner un intérêt documentaire permanent, etc.

L'ampleur de la tâche s'annonce considérable, puisqu'il s'agit de mettre un point final à l'« *exotisme de grand-papa* », avec tout ce qu'il comportait de dérisoire. Mais son intérêt est à la mesure des difficultés. Le véritable œcuménisme des cultures est à ce prix

Ph. D.

★ **Les six prochaines conférences qui auront lieu, à 20 h. 30, à la salle de cinéma du Musée de l'homme, les 12 mars, 16 et 30 avril, 14 et 28 28 mai, 11 juin, traiteront successivement d'« Ammassalik, une tribu eskimo dans le monde moderne », par le professeur Robert Gessain ; « Le livre de la Genèse et la chronologie préhistorique », par le professeur Lionel Balout ; « Peinture et artistes peintres dans la vallée du Keram, Nouvelle-Guinée », par François Lupu ; « Les Indiens Sioux aujourd'hui », par Danièle Vazeilles ; « Cinéma et possession », par Jean Rouch ; « Les mal-aimés du Pacifique, Mélanésie 1974 », par le professeur Jean Guiart. (Participation aux frais 8 F : tarif réduit, 4 F.)**









MAO

Nous avons construit beaucoup de voitures.

Des voitures pour aller à son travail. Des voitures pour partir en week-end, pour emmener sa famille en vacances.

Aujourd'hui, nous vous proposons quelque chose de plus. Une voiture que vous voudrez garder pendant dix ans.

La nouvelle Fiat 131.

Nous l'avons construite pour durer. Sans gadget. Sans innovation hasardeuse. Nous avons simplement appliqué les techniques les plus éprouvées de l'industrie automobile.

Le moteur n'a pas besoin de tourner vite pour donner des chevaux. Il fatigue moins. Et il consomme moins : à 90 km/h, à peine 7 litres aux 100.

La 131 est robuste. Elle pèse plus lourd que la plupart de ses concurrentes. Et une série de traitements anti-corrosion relèguent la rouille au rang des mauvais souvenirs.

La 131 vous protège. L'habitacle est rendu indéformable par un triple ceinturage au niveau du plancher, des portières et du pavillon.

Autrefois, une voiture était facile à réparer. C'est aussi le cas de la Fiat 131. Par exemple, les ailes avant sont boulonnées et démontables.

A l'intérieur, il y a autant de place que dans les très grosses berlines. En dix ans, votre famille aura eu le temps de s'agrandir.

Et puis, la 131 est suffisamment belle pour que vous ne vous lassiez pas de la regarder. Même au bout de dix ans.

Nous avons construit la Fiat 131 pour vous offrir davantage, à prix égal, que n'importe quelle autre voiture sur le marché.

Dix ans d'avantages.

FIAT

Je souhaite recevoir une documentation complète sur la Fiat 131.

Mon nom : ______________________

Mon adresse : ______________________

____

Fiat 131 - 1300 (7 CV) ou 1600 (9 CV) - 2 portes, 4 portes ou break - A partir de 16950 F + forfait de transport et de livraison. Versions avec boîte 5 vitesses ou automatique.

Découpez ce bon et adressez-le à : Fiat-Automobiles C/O Publitrans BP 123 91160 Longjumeau

MO2

مكتبة الأمل

PRESSE

LE CONFLIT AU « PARISIEN LIBÉRÉ » S'AGGRAVE

Le conflit qui oppose la direction du *Parisien libéré* aux travailleurs du Livre s'aggrave. Le Comité intersyndical du Livre parisien (C.G.T.) constate, dans un communiqué publié jeudi 6 mars que *« les informations reçues au sujet de la confection d'éditions régionales pirates des titres* Val-d'Oise, Oise-Matin *et* Seine-et-Marne - Matin *envisagée par la direction générale du* Parisien libéré *étaient bien fondées. Une telle confection a été effectivement tentée dans la nuit du mercredi 5 au jeudi 6 mars dans une imprimerie de la banlieue proche de Paris, mais a essuyé un échec grâce à la solidarité apportée par les travailleurs de cette entreprise. »*

Le communiqué du Livre parisien ajoute : *« Cette tentative ne doit pas pouvoir se reproduire si tous les travailleurs du Livre restent vigilants, mais aussi en ce qui concerne la confection de tracts mettant en cause leur puissante organisation syndicale. Le Comité intersyndical du Livre parisien les appelle à redoubler d'attention et à se tenir en contact permanent avec lui. »*

Ce vendredi 7 mars, un meeting doit rassembler l'ensemble des travailleurs du Livre du groupe Amaury, qui, outre *le Parisien libéré*, publie *l'Equipe, Carrefour, Point de vue-Images du monde* et *le Courrier de l'Ouest*.

Pour sa part, l'intersyndicale S.N.J.-C.F.D.T. des journalistes du *Parisien libéré* a diffusé, le 6 mars, la déclaration suivante :

« A la suite de tentatives plus ou moins réussies de faire paraître de nouveaux titres diffusés dans les secteurs où étaient vendues les éditions régionales du Parisien libéré, *l'intersyndicale dénonce les affirmations contenues entre autres dans le* Journal du Val-d'Oise, *selon lesquelles « les journalistes du* Parisien libéré *» ont décidé de refaire, sous une » autre forme, les éditions régio- » nales dont la fabrication a été » interdite à Paris ».*

L'intersyndicale rappelle que *« cette fabrication a été délibérément supprimée par la direction du* Parisien libéré *et précise que ce sont principalement quelques membres de la hiérarchie qui collaborent à ces nouveaux titres.*

» L'intersyndicale, seule réelle représentante de la rédaction, appelle l'ensemble des journalistes du Parisien libéré *à refuser catégoriquement de collaborer à tout journal ou « feuille » édité par d'autres sociétés que la S.A. du* Parisien libéré. *Elle rappelle qu'une demande de licenciements collectifs portant sur cinquante-deux journalistes sur cent vingt-trois doit être transmise à l'inspection du travail dans les jours qui viennent, et que rien, jusqu'à ce jour, ne permet d'espérer que cette décision soit rapportée. »*

● *M. Didier Julia*, député U.D.R. de Seine-et-Marne, évoque, dans une déclaration remise à la presse le 6 mars « *la paralysie du* Parisien libéré ». Après avoir rappelé que toutes les organisations représentatives du *Parisien libéré* souhaitent le maintien de tous les emplois et la reprise de toutes les éditions régionales, M. Julia affirme qu'il faut « *briser la tutelle* » du Syndicat du Livre et « *recréer les conditions de la liberté pour la presse quelle qu'elle soit.* »

OCCUPATION D'IMPRIMERIES DE LABEUR

Dans le secteur labeur (impression des publications autres que les journaux quotidiens), des gèves avec occupation d'ateliers ont été déclenchées. Le comité intersyndical du Livre parisien (C.G.T.) « *souligne que les travailleurs de trois imprimeries ont pris la décision d'occuper les lieux de travail pour le maintien du potentiel industriel et contre les licenciements* ».

Il s'agit des imprimeries Mazarine à Cachan, Chauffour à Vitry, et de certains services chez Georges Lang. A Maisons-Alfort, les ouvriers des établissements Del Duca effectuent de leur côté des arrêts de travail partiels.

D'autre part, le Comité intersyndical appelle « *les travailleurs du Livre de la région parisienne à soutenir la lutte de ces camarades, dans un premier temps en leur adressant des motions de solidarité. Au surplus, les travailleurs sont invités à participer à l'opération « portes ouvertes » organisée par leurs camarades de chez Chauffour, les samedi 8 et dimanche 9 mars, 12, avenue Gabriel-Péri, à Vitry* ».

Enfin, une délégation de travailleurs de la presse, conduite par M. Marcelin Berthelot, député communiste de la Seine-Saint-Denis, maire de Saint-Denis, s'est présentée, jeudi 6 mars, devant le bureau de M. André Rossi, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, dans le but de lui exposer les « *graves problèmes* » qui se posent actuellement et qui « *risquent de mettre en péril la situation de milliers de personnes* ». En l'absence de M. André Rossi, c'est son chef de cabinet, M. Jean-Pierre Deneuve, qui a reçu la délégation.

La situation chez Lang

L'occupation par l'ensemble des équipes de l'atelier des rotatives-offset de l'imprimerie Lang, votée à bulletin secret le 6 mars et reconductible toutes les vingt-quatre heures, fait suite au refus de la direction de l'imprimerie de revenir sur les cent trente-cinq licenciements annoncés en janvier pour l'atelier et les réductions d'horaires pour certains ouvriers

Selon la direction de Lang, il ne s'agit pas d'une occupation mais « *d'une grève reconductible de vingt-quatre heures, les effectifs concernés représentant cent personnes sur les quatre cent-cinquante du département offset* ». L'imprimerie Lang emploie au total deux mille salariés environ.

Depuis quatre semaines, le travail du mercredi matin est supprimé. Mercredi 5 mars, la direction annonce un travail « surprise » de sous-traitance pour l'imprimerie Montsouris. Les ouvriers refusent ce « travail à la carte ». Vers midi, la direction de l'entreprise tente de faire évacuer des bobines de papier. « *Elles ne sont pas sorties, elles ne sortiront pas* », déclarent des ouvriers. L'occupation commence de fait ce jour-là et risque fort de continuer, car, selon le délégué C.G.T., « *les ouvriers n'ont pas grand-chose à perdre* ». Les effectifs sont en baisse continue depuis 1971, de nombreux travaux d'impression ayant été transférés à l'étranger.

Lundi 10 mars, à 14 heures, une manifestation de l'ensemble du personnel est prévue. Une délégation sera ensuite reçue au ministère de l'industrie à 16 heures.

SCIENCES

LE SYNDICAT GÉNÉRAL DE L'ÉDUCATION NATIONALE PRÉVOIT UNE SEMAINE D'ACTION DU 17 AU 22 MARS A L'ORSTOM.

Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) prévoit une semaine d'action revendicative, avec des grèves, dans les quarante centres et missions de l'ORSTOM (Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer), pendant la semaine du 17 au 22 mars.

Le SGEN entend protester contre une situation qui, à ses yeux, se dégrade d'année en année : diminution en francs constants du budget, absence de création de postes, blocage presque total de l'avancement pour toutes les catégories de personnel, refus de la direction générale de discuter des problèmes actuels... Le syndicat demande que les élèves de l'ORSTOM puissent tous être intégrés, que soit appliqué l'accord de 1972 concernant les personnels contractuels qui devraient bénéficier d'un contrat type, que tous les travailleurs soient intégrés dans une catégorie de chercheurs, de techniciens ou d'administrateurs, et que les personnels puissent participer à l'élaboration de la politique de recherche de l'ORSTOM.

JUSTICE

LES SUITES DES INCIDENTS AU BAR « LE THÉLÈME »

Le ministre de l'intérieur indique qu'il ne tolérera « aucune faiblesse morale ou raciste »

L'action de la police vendredi 28 février au bar le Thélème, boulevard Saint-Germain, à Paris, continue à susciter réactions et déclarations contradictoires.

A Reims, où il s'adressait jeudi 6 mars à des élèves policiers, le ministre de l'intérieur, M. Michel Poniatowski, a indiqué qu'il ne « tolérerait aucune faiblesse morale ou raciste », mais que certaines attaques contre la police « relèvent de la perversion intellectuelle ».

Dans le même temps, M. Poniatowski suspendait un policier municipal de Cholet, qui hors de son service s'était rendu chez des ressortissants marocains, où sa fille avait trouvé refuge. Il avait alors tiré plusieurs coups de feu (« le Monde » du 7 mars).

Mᵉ Abdelak Benachenhou, l'avocat grièvement blessé par les policiers au Thélème s'interroge, pour sa part, « sur la sauvagerie et la lâcheté de ceux qui l'ont frappé ». D'autant, précise la victime, qu'« il est impossible qu'il y ait eu erreur ». Mᵉ Benachenhou a refusé « les regrets d'un ministre qui n'a rien fait pour tempérer les ardeurs sauvages de ses policiers ».

Enfin, M. François Mitterrand, interrogé par Europe 1 sur cette agression, a notamment répondu : « Quand ces braves gens, en particulier ces avocats — je connais l'un des deux — se trouvent ainsi frappés par un réflexe indiscutablement raciste, je dis que, là, la police se trompe. »

A Reims

M. MICHEL PONIATOWSKI ET LA « PERVERSION INTELLECTUELLE »

M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, qui s'est rendu jeudi 6 mars à Reims pour une double visite, celle du centre régional d'instruction de la police nationale, ouvert en juin 1973, et celle de la C.R.S. 33, s'est adressé aux élèves policiers en tenue et aux C.R.S. en ces termes : « *Je ne fais pas de distinction entre les différents corps de la police,* a-t-il dit. *La police est un service public comme la S.N.C.F. ou l'E.D.F., avec cette différence qu'il s'agit du premier service public. Sachez que votre présence est nécessaire à l'organisation des Etats.* »

Faisant allusion aux incidents du bar le Thélème, le ministre de l'intérieur a indiqué qu'il ne « *tolérerait aucune faiblesse morale ou raciste* ». « *J'ai sanctionné les fautes, et tout récemment encore,* a ajouté M. Poniatowski, *mais, en revanche, il y a des attaques injustifiées qui relèvent de la perversion intellectuelle de certains, qui conçoivent la société avec des policiers en prison et des bandits en liberté. Il faut traiter ces critiques par le mépris.* »

Le ministre de l'intérieur a annoncé qu'au mois d'avril prochain il lancerait une action en direction des jeunes et des enfants. Il a indiqué également aux policiers en tenue que leur stage dans des centres régionaux d'instruction, comme celui de Reims, durerait six mois au lieu de quatre, à partir de l'année 1976.

● *Affaire Casenave : mise hors de cause d'un officier.* — « *Le militaire entendu doit être absolument mis hors de cause* », a tenu à préciser le procureur de la République de Riom après l'interrogatoire d'un capitaine du 92ᵉ régiment d'infanterie, M. Marcel Wattebled (*le Monde* du 7 mars), dans l'affaire du crime de Saint-Ours-les-Roches où Mme René Casenave, femme du trésorier-payeur général de la région Auvergne, a été tuée. L'officier, après avoir été longuement entendu par la police, est sorti libre du cabinet du magistrat instructeur jeudi 6 mars vers 19 heures. — *(Corresp.)*

M. Mitterrand : l'honneur de la police c'est de reconnaître ses erreurs

Interrogé jeudi 6 mars par Etienne Mougeotte à Europe 1 sur l'affaire du « Thélème », M. François Mitterrand a notamment répondu :

« *On apprend que dans le premier de ces cafés deux avocats Algériens ont été frappés dans des conditions extrêmement brutales, que cela a été comme une sorte de défoulement après les coups de feu et après que fut terminé le premier incident, le premier accident, on apprend aussi que les deux personnes arrêtées dans l'autre café étaient deux consommateurs parfaitement innocents qui n'avaient rien à voir avec l'affaire. On s'est dit : mais qu'est-ce qui arrive ?*

» Sans doute a-t-on mis hors d'état de nuire trois gangsters qui, paraît-il, sont fameux dans le milieu de la pègre, mais aussi deux avocats Algériens qui ont déjà assez souffert dans leur vie de l'injustice et qui ont corporellement été soumis à des situations dramatiques. Et ensuite on va leur dire : c'est un raton, achève-le. Et puis on va arrêter ici et là des gens parce qu'ils ont... Figurez-vous que c'est en effet un quartier dans lequel il y a beaucoup d'Algériens. Ce sont mes voisins, je les vois, ils sont comme les autres, il y a beaucoup de braves gens.

» Quand ces braves gens, en particulier ces avocats — je connais l'un des deux — se trouvent ainsi frappés par un réflexe indiscutablement raciste, je dis que là la police se trompe. Il ne convient pas de l'accabler en toutes circonstances, car elle rend de grands services, et je suis le premier à reconnaître que les policiers prennent des risques immenses pour la défense des citoyens. Mais là, vraiment, c'est une erreur, et l'honneur de la police c'est de reconnaître ses erreurs. »

Auparavant, M. Mitterrand avait précisé :

« *Je ne crois pas que l'on puisse attaquer la justice sur ce plan en disant, comme l'a fait M. Poniatowski : la justice est trop indulgente. Elle n'est pas toujours indulgente. (...)*

» En vérité, la misère sociale n'est pas corrigée par la justice ou par certains juges, elle est même quelquefois aggravée. Mais d'une façon générale, quand une justice s'affirme indépendante, lorsqu'elle se veut indépendante, lorsqu'elle a le courage de s'affirmer comme telle, je crois que tout homme de bon sens, qu'il soit de droite ou de gauche, doit penser que c'est une immense garantie pour la liberté, l'honneur et la sécurité des citoyens. »

● *La C.F.D.T. dénonce « le racisme policier ».* — M. Hubert Lesire-Ogrel, secrétaire national de la C.F.D.T., dénonce dans un communiqué le fait que « *la police, lors des arrestations du boulevard Saint-Germain, s'est, au dire des témoins dignes de foi, odieusement acharnée contre un avocat algérien, totalement étranger à l'affaire* ». Il s'agit là, selon la C.F.D.T., de « *réactions racistes scandaleuses* » montrant après la visite de M. Valéry Giscard d'Estaing aux travailleurs immigrés de Marseille qu'« *il y a loin de l'affirmation d'intentions aux réalités* ». Selon le porte-parole de la C.F.D.T., c'est « *en mettant fin à leur utilisation comme volant de main-d'œuvre à bon marché par le patronat, en leur assurant la liberté et la protection auxquelles ils ont droit* » que seront jugés les effets de la politique gouvernementale.

● *Un groupe d'écrivains et de journalistes français*, parmi lesquels MM. Claude Bourdet, Jean Cardonnel, Jean-Pierre Faye et Albert-Paul Lentin, dans un télégramme adressé lundi à M. Valéry Giscard d'Estaing dénoncent « *l'agression sauvage et délibérée commise contre Mᵉˢ Benachenhou et Oussedik* ».

« JE REFUSE LES REGRETS » déclare Mᵉ Benachenhou

Mᵉ Benachenhou, grièvement blessé, vendredi 28 février, au cours d'une intervention des policiers au bar Le Thélème, a fait, le 6 mars, de nouvelles déclarations à l'hôpital Sainte-Anne, où il est actuellement soigné. Mᵉ Benachenhou s'est déclaré convaincu qu'il n'avait pas été victime d'une erreur : « *La pluie furieuse de coups que j'ai reçus s'est produite après la fusillade, alors que les intervenants, dont je sais aujourd'hui que c'étaient des policiers, avaient investi les lieux.* » Mᵉ Benachenhou a ajouté que les policiers voulaient empêcher le médecin de le soigner dans le car de police qui l'avait conduit à l'hôpital.

D'autre part, l'avocat a indiqué qu'il avait vu, au lendemain de son opération, un magistrat qui s'était présenté comme conseiller juridique de M. Poniatowski : « *Il venait me transmettre les regrets du ministre. Je lui ai dit que j'acceptais sa visite en tant que magistrat, mais que je refusais les regrets d'un ministre qui n'a rien fait pour tempérer les ardeurs sauvages de ses policiers. Je suis révolté par la thèse de l'erreur ou de la confusion. C'est quelque chose qui a été fait sciemment* », a conclu Mᵉ Benachenhou.

Dans la Meuse

CINQ ANCIENS DIRIGEANTS D'UNE COOPÉRATIVE AGRICOLE SONT CONDAMNÉS POUR ESCROQUERIE

(De notre correspondant.)

Nancy. — Le tribunal de grande instance de Bar-le-Duc a condamné, mercredi 5 mars, à diverses peines d'emprisonnement, avec sursis, cinq anciens dirigeants de la coopérative agricole meusienne du Haut-Ornain (C.A.H.O.) dont le siège est à Gondrecourt (Meuse). M. René Hirschy, directeur de la coopérative de 1947 à 1970 avait prélevé plus de 550 000 francs sur les fonds sociaux de la C.A.H.O., somme qui, selon la défense, représentait de simples arriérés de salaire.

M. Hirschy avait bénéficié de la complicité de son épouse : ils ont été condamnés chacun à trois ans d'emprisonnement avec sursis et 10 000 francs d'amende. Trois autres prévenus — MM. Louis Chaudron, comptable de la coopérative, Jean Chaudron, ancien président et André Guilloteaux, commissaire aux comptes — ont été, eux aussi, condamnés, le premier à un an d'emprisonnement avec sursis, les deux autres à six mois avec sursis. — *(Corresp.)*

A VERSAILLES

Le tribunal administratif annule l'arrêté d'expulsion du pasteur Parker

Accusé « *d'activités contraires à l'ordre public* » et expulsé du territoire national le 21 septembre 1973, le pasteur écossais Andrew Harry Parker peut désormais revenir en France. Le tribunal administratif de Versailles a, en effet, décidé jeudi 6 mars d'annuler l'arrêté d'expulsion pris le 17 septembre 1973 par le ministre de l'intérieur à l'encontre du responsable du foyer de la Mission populaire évangélique de Nemours (Seine-et-Marne).

C'est à la requête de M. Etienne Dailly, maire de Nemours et sénateur de Seine-et-Marne (gauche démocratique) que la procédure avait été engagée contre le pasteur après la publication du numéro de septembre 1973 du journal du foyer dans lequel une lycéenne remettait en cause le fonctionnement de la société · « *Tout cela me donne envie de brûler les lycées* », écrivait la jeune fille.

Expulsé « manu militari », le pasteur confiait aussitôt à ses avocats, Mᵉ Jean-Jacques de Félice et Mᵉ Waquet, le soin d'attaquer la décision ministérielle.

Le 15 janvier dernier, le tribunal administratif décidait une enquête à la barre et autorisait exceptionnellement le pasteur britannique à revenir en France pour une durée de trois jours, à condition toutefois qu'il s'abstienne de toute déclaration publique et qu'il ne se rende pas en Seine-et-Marne Toute l'audience du 15 janvier fut en fait consacrée à déterminer pourquoi, le 15 septembre 1973, lors de sa comparution devant la commission spéciale d'expulsion présidée par M. Maurice Gaucher, vice-président du tribunal de Melun, le pasteur Parker s'était vu refuser l'assistance de M Georges Velten, président de l'Association des Pasteurs de France.

Puisque la commission avait déjà refusé d'entendre les témoins cités, Mᵉ Jean-Jacques de Félice s'était, pour sa part, refusé à assister son client. « *C'est pour ne pas risquer de commettre une grave faute de langage entraînant un contresens, et parce que je ne parle pas très bien le français, que j'avais souhaité la présence à mes côtés de M. Velten en tant que témoin muet* », avait, une nouvelle fois, soutenu le pasteur devant le tribunal administratif.

C'est finalement sur ce point précis que le tribunal s'est fondé pour annuler l'arrêté d'expulsion et condamner aux dépens le ministre de l'intérieur. « *La commission s'est méprise sur la portée de l'expression « témoin muet »*, précisent les conclusions de la juridiction administrative. *En réalité, M Parker, même s'il s'est exprimé avec une certaine maladresse, explicable par sa nationalité, a demandé à être assisté du pasteur Velten, et le terme muet signifiait que M. Velten ne prononcerait pas de plaidoirie. Par suite,* conclut le tribunal. *M Parker est fondé à soutenir que l'arrêté d'expulsion pris à son encontre par le ministre de l'intérieur est intervenu sur une procédure irrégulière* »

POLICE

La nouvelle organisation du service est contestée à Strasbourg

Le directeur de l'inspection générale de la police nationale, M. Georges Delamour, vient de se rendre à Strasbourg, pour enquêter sur les circonstances qui ont amené la convocation, au début de la semaine dernière, d'une assemblée générale extraordinaire de la section locale du Syndicat national de la police en tenue, assemblée au cours de laquelle furent dénoncées en termes particulièrement vifs la nouvelle organisation et les méthodes de la police strasbourgeoise (« le Monde » du 28 février). Si l'administration accorde un tel intérêt à une situation « a priori » purement locale, c'est qu'elle est significative de l'ambiance créée par la « réorientation » de la police, qui se traduit souvent pour les hommes par un accroissement sensible des tâches.

« *Tout pour la sécurité du citoyen* » : telle fut la devise que le contrôleur général, M. Toussaint Mordini, le nouveau chef de la police de Strasbourg (cinquième ville de France pour la criminalité), se mit en devoir d'appliquer dès son arrivée en septembre dernier. Le corps urbain — 630 fonctionnaires en tenue — fut donc remodelé dans ce but. Circulation, maintien de l'ordre et services d'honneur furent réduit au bénéfice des commissariats et des bureaux de police des secteurs urbains (de cinquante-cinq actuellement. leur nombre devrait passer prochainement à quatre-vingt-seize). M. Mordini a également créé un service de trente-neuf îlotiers-éducateurs, spécialistes de la circulation. En même temps, les tableaux de service ont été redistribués afin de mieux adapter au cours de la journée et de la nuit l'évolution des effectifs aux besoins.

C'est de ces bouleversements des habitudes qu'est née la « grogne » des policiers strasbourgeois. Ils constatent, en effet, que leurs collègues de la circulation, qui effectuaient jadis trente-neuf heures hebdomadaires, sont aujourd'hui mobilisés chaque jour jusqu'à douze, voire quatorze heures. L'amplitude s'explique par l'adoption de la « journée discontinue ». M. Mordini répond que sur 116 gardiens, 32 seulement sont astreints à une double prise quotidienne, un jour sur trois, les autres conservant un service ininterrompu.

La critique s'est néanmoins amplifiée au fil des mois. « *Veut-on nous faire croire*, demandent aujourd'hui les responsables du S.N.P.T., *que le changement d'organisation prétendait faire face à la délinquance, alors que la nuit on ne compte en tout et pour tout que de dix-huit hommes pour accomplir toutes les missions ? Quelle sécurité offre-t-on à la population dans ces conditions ? Ne pouvait-on, en revanche, se dispenser de créer une « section de garde statique » de soixante-treize « plantes vertes » (huit brigadiers et soixante-huit gardiens) ?* » Le syndicat s'étonne aussi qu'on cherche à concilier une image — sécurisante — d'un désir de rapprochement de la population et l'orientation systématiquement répressive dans certains services : dans les unités de circulation, chaque chef de section, pour stimuler le zèle de ses troupes, a un « tableau d'activité » sur lequel sont répertoriées les contraventions dressées par chaque fonctionnaire — un nombre qui atteint huit cents certains jours, — ce qui ne rassérène guère le climat.

L'inquiétude des policiers strasbourgeois — jointe au refus d'un autoritarisme jugé dépassé — tourne finalement autour du rythme de travail qui s'est singulièrement accéléré sous l'effet des mesures nouvelles de M. Mordini. Car, si les services ont été diversifiés et les tâches multipliées, le nombre de fonctionnaires, lui, n'a pas varié. C'est si vrai que, devant le mouvement d'humeur de la semaine dernière, le ministre de l'intérieur s'est aussitôt engagé à mettre à la disposition du préfet du Bas-Rhin une C.R.S. et un escadron de gendarmerie mobile quatre fois par mois, pour des opérations de police, et à permettre l'engagement à Strasbourg de vacataires en nombre illimité : on n'en prévoyait initialement que dix-sept.

Ce geste en faveur de Strasbourg ne risque-t-il pas d'exposer bien vite M. Michel Poniatowski à des doléances identiques d'autres villes ? De nombreux corps urbains commencent à ressentir la fatigue accumulée par l'activité débordante des dix derniers mois. Des effectifs, déjà jugés insuffisants antérieurement, ont hérité d'une multitude de tâches nouvelles. Des opérations anticriminalité à la généralisation de l'îlotage, des brigades de nuit aux opérations « troisième âge », des fronts nouveaux se sont ouverts pour des effectifs qui n'ont guère progressé. L'enthousiasme des premiers « coups de poing » — qui, après cinq années de maintien de l'ordre excessif, donnaient à chacun l'impression de redevenir utile à la collectivité — a donc fait place à un certain désenchantement que les maigres prévisions de recrutement pour cette année ne sauraient — surtout en province — dissiper.

JAMES SARAZIN.

VIOLENCE ET POLICE

(Suite de la première page.)

Pour fonder cette assise psychologique du pouvoir politique, l'Etat moderne dispose, parmi d'autres moyens, de la violence policière. Plus qu'en aucune autre institution, l'Etat s'incarne en sa police ; qu'elle soit active, puissante et redoutée par les malfaiteurs — ou du moins qu'on la croie telle, — et l'Etat remplit sa fonction sécurisante. Mais qu'en certaines occasions la police se manifeste brutale, cruelle même, frappant impitoyablement et sans discernement tous ceux qu'elle approche, innocents ou suspects, bons citoyens ou mauvais garçons, alors se lève la crainte irraisonnée, insurmontable, qui livre l'esclave au maître.

C'est cette fonction politique secrète que la police assume, sans que ses membres en soient conscients le plus souvent, au-delà du maintien de l'ordre ou de la lutte contre le crime. Et, pour qu'elle remplisse cette fonction, il faut que, à certains moments, l'action policière se révèle terrible aux simples citoyens, et qu'elle ne soit pas sanctionnée.

Sans doute, à s'en tenir à la lettre de la loi, le citoyen agressé, molesté, dispose-t-il de recours contre la violence policière. Mais la réalité judiciaire est à cet égard navrante. Les victimes se plaignent, et leurs plaintes se perdent le plus souvent dans une procédure qui n'est qu'un théâtre d'ombres où nul n'est plus identifiable. Les victimes montrent leurs blessures et demandent réparation. Quand elles l'obtiennent, au terme de grands efforts et de longs délais, le prix de leurs souffrances leur est très parcimonieusement accordé. Comme si l'Etat ne devait rendre compte que symboliquement du mal commis en son nom. Ce n'est pas que le coût des indemnités justement appréciées ruinerait les finances publiques. Mais pour que la violence policière engendre la crainte révérentielle souhaitée, il faut qu'elle ne soit qu'exceptionnellement sanctionnée et ses conséquences chichement réparées.

Un sujet n'a pas à demander des comptes à son souverain. Il doit simplement implorer sa protection et redouter ses fureurs. La sûreté du pouvoir politique est à ce prix. Du même coup se révèle une certaine conception du pouvoir et du citoyen. Ceux qui rêvent de sujets dominés par l'angoisse, liés à leur maître par la double attache de la protection espérée et de la peur provoquée, ceux-là s'accommodent aisément des explosions de la violence policière. Ils ne la répriment évidemment pas, ou se bornent à des simulacres. Mais ceux qui croient que les hommes ne sont des libres citoyens que s'ils sont libérés de la peur — y compris celle de la police — refusent les prétextes et les justifications fallacieuses à la violence policière. Et quand elle survient, ils en demandent compte et réparation. Il n'est pas un policier républicain qui s'en plaindrait. Mais regardons autour de nous. A qui en définitive profite, en ce domaine, l'impunité ?

ROBERT BADINTER.

Malaise grandissant en Italie

De notre correspondant

Rome. — Une jeune fille âgée de vingt ans, Mlle Clara Calabresi, a tenté de se donner la mort mercredi 26 février en se jetant du quatrième étage de son immeuble, dans la petite ville balnéaire de Barletta, sur la côte adriatique. Son fiancé avait été tué sous ses yeux quelques jours plus tôt et elle n'imaginait pas de vivre sans lui... Ce n'est pas par hasard si ce fait divers tragique mais archibanal a fait la « une » des journaux les plus politisés : Giuseppe Marchisella, le fiancé, était agent de police : il avait trouvé la mort dans l'attaque d'un bureau de poste de la capitale, près du Panthéon.

Le soir même deux cents de ses collègues manifestaient sur la place de Venise, aux cris de « *Ça suffit !* ». Marchisella, déclaraient-ils aux passants, est le trente-deuxième policier tué depuis quatorze mois. Ni la présence aux funérailles du ministre de l'intérieur ni l'homélie de l'évêque et le télégramme du chef de l'Etat ne devaient apaiser cette indignation que partageaient en fait la plupart des agents de l'ordre.

Ils étaient près d'un millier, le 26 février, dans un grand hôtel de Rome pour réclamer un syndicat, un syndicat au grand jour, car il existe des associations fantômes auxquelles adhèrent de nombreux policiers. Mal à l'aise, exaspérés, ils exigent le renforcement des effectifs, une formation plus sérieuse, une meilleure autodéfense, des salaires plus élevés... A quoi s'est ajoutée une autre revendication qui a ému les téléspectateurs italiens après les scènes de désespoir de Clara dans l'église San-Lorenzo : la possibilité pour un agent de police de se marier sans attendre les vingt-six ans réglementaires.

L'Italie ne compte pas une force de l'ordre, mais trois. La sécurité publique (83 000 hommes), le corps des carabiniers (80 000) et la garde des finances (40 000). Si l'on ajoute les 12 000 gardiens de prison, on arrive à la proportion d'un agent pour deux cent quarante Italiens, l'une des plus fortes du monde. Comment expliquer alors que les responsables de l'ordre public paraissent tellement divisés par les événements ?

Tout d'abord les trois corps se gênent entre eux. C'est vrai surtout des carabiniers et des agents de la sécurité publique (P.S.), souvent affectés aux mêmes tâches et qui poussent l'émulation jusqu'à la concurrence ouverte. Si les premiers, jaloux de leur autonomie, peuvent se vanter de faits d'armes qui remontent au début du dix-neuvième siècle, les policiers souffrent, en revanche, de la nonchalance qu'on a manifesté à leur égard et des activités ingrates qu'on leur a confiées.

Recrutés pour la plupart dans le Midi, tout juste titulaires d'un brevet d'études élémentaires, ils sont entraînés « à la va vite », mal payés (1 200 F pour un jeune sous-officier). Si la P.S. ne remplit pas convenablement son rôle, affirment les « syndicalistes », c'est parce que 20 % seulement de ses membres sont chargés du maintien de l'ordre ; les autres ont des tâches bureaucratiques, et même domestiques, puisqu'un certain nombre d'entre eux servent de chauffeurs et de cuisiniers.

M. Luigi Gui, ministre de l'intérieur, calcule tout autrement : seuls 5 % des policiers, a-t-il affirmé dans une interview au *Corriere della Serra*, travaillent dans des bureaux. Le ministre veut bien reconnaître la nécessité de certaines réformes, à commencer par celle de la formation, mais il s'oppose à la création d'un syndicat. Sur la démilitarisation de la P.S., qui est réclamée par certains pour obtenir le droit de grève, M. Gui préfère ne pas se prononcer. La question est à l'étude par le gouvernement, lequel, sensible au malaise grandissant des policiers, vient de réévaluer leurs traitements.

Le problème de la police ne peut être examiné indépendamment de celui de la criminalité en général. Un projet de loi visant à rendre plus sévère le régime de la liberté provisoire a déjà été approuvé par le dernier conseil des ministres. Il faudrait encore pouvoir l'appliquer, puisque, selon M. Gui lui-même, « *trop de criminels sont en liberté, provisoire ou non, faute de place dans les prisons* ».

ROBERT SOLÉ.

Les Chutes du Niagara.
A une heure d'avion de New York, un des spectacles les plus grandioses du monde.

Boston.
Le berceau de l'Amérique. Les plus grandes universités sont alentour. Vous pourrez côtoyer la future élite américaine en dînant dans les bistrots de fruits de mer de la vieille ville.

Plymouth.
En 1620, après un voyage de 15 semaines, les premiers pèlerins accostèrent dans ce petit port de pêche. Visitez leur navire, le Mayflower.

Stratford.
Amateurs de théâtre, précipitez-vous. Le meilleur Festival Shakespeare a lieu ici tous les étés.

New York.
Avec ses 1000 gratte-ciel, ses 50 nationalités, ses 2000 restaurants, ses 75 musées et ses 50 music-halls, New York est sans doute la capitale du monde. Mais dans Central Park il y a des écureuils apprivoisés et les hot-dogs ne coûtent que 25 c.

Allez à New-York, mais n'oubliez pas d'en sortir.

Philadelphie.
A une heure 1/2 de train de New York (25 F). Après avoir visité Independance Hall faites donc un tour au Happy Rooster (le bar du Coq heureux) et demandez en français au patron sa fameuse poire du pays.

Washington.
La ville qui a vu se succéder 38 présidents. Ici on peut tout visiter. Même la Maison Blanche. A voir absolument : la National Gallery, un des plus beaux musées du monde, qui possède 4 Vermeer, la Cène de Dali, et... des Rembrandt.

Chesapeake Bay.
Mangez des crabes, les meilleures huîtres de votre vie, jouez un voilier, assistez à des régates. Prenez des vacances dans vos vacances.

A lui seul New York vaut le voyage. Mais la mer et la campagne sont à sa porte. Les chutes du Niagara sont à 1 h d'avion. Boston à 1/2 heure. Philadelphie à 1 h 1/2 de train, et Washington à 3 h par le rapide Metroliner.

Vous pouvez organiser vous-même votre voyage ou choisir l'un des nombreux tours qui vous feront découvrir la côte Est. Il y a en France 40 Centres de Renseignements Touristiques USA pour vous conseiller.

Cela ne coûte pas cher de voyager aux USA : vous pouvez louer une voiture pendant une semaine, kilométrage illimité, pour 500 F (le permis français est valable, et l'essence est deux fois moins chère !).

Pour 600 F vous avez 15 jours de voyage illimité dans les luxueux bus Greyhound et Continental Trailways (le billet s'achète en France).

Les trains Amtrak vous offrent 25 % de réduction sur simple présentation de votre passeport.

Enfin, une bonne chambre d'hôtel coûte environ 100 F, et un bon repas 20 F. Rien de ruineux !

Le pays entier commence cette année à fêter son bicentenaire. Fêtes, opéras, ballets, concerts, expositions, l'Amérique va se surpasser. C'est le moment d'y aller.

Aller-retour Paris/New-York à partir de 1.650 F*
Circuit au départ de Boston avec guide français, tout compris : 1.595 F**

Envoyez ce bon à Publi-Trans USA : Place de la Vigne-aux-Loups, 91160 Longjumeau, pour recevoir gratuitement la brochure Vacances USA, avec la liste des Centres de Renseignements Touristiques USA qui pourront vous conseiller. (Ils sont signalés par l'emblème ci-contre).



Nom ....

Adresse ....

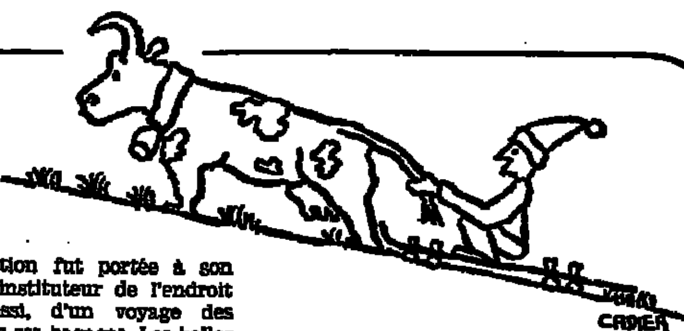
Code Postal .... Ville ....

.... AM1

*Réservation deux mois à l'avance.
**Demandez les programmes Wingate à votre agence de voyage.

Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

LA NEIGE A OUBLIÉ LE SANCY



CETTE saison, les chasse-neige seront restés au garage dans les stations du Massif Central. « *A peine une heure,* nous avait-on dit à Clermont-Ferrand, *pour rejoindre Super-Besse. Avec le temps qu'il fait...* »

La pluie tombait au-dessus de 1 200 mètres. Le soleil qui, durant plusieurs semaines, avait éclairé les massifs, s'était mis, ce jour-là, en repos. Ça n'arrangeait pas le paysage et la vision de cette station noyée dans le brouillard, triste et grise, aussi nue qu'un mouton des Landes après la tonte.

Rien n'est plus rébarbatif qu'un site de montagne sans neige, en hiver. Les fleurs, les herbages et les petits oiseaux ne sont pas encore en place et c'est bien un sentiment de vacuité qui saisit le voyageur, *a fortiori* quand il arrive dans une station, ville comme abandonnée, sale et sans raison d'être.

Embarras

Un petit groupe de braves redescendaient, trempés jusqu'aux os, dont on ne sait quel contrefort verglacé. Rien n'allait plus ici où l'on glissait avec morosité vers des bilans médiocres, en songeant à la désastreuse image de marque qui ouvrirait la campagne prochaine.

Le syndicat de promotion touristique du massif du Sancy, qui groupe les communes de Besse, Le Mont-d'Or, La Bourboule, Murat-le-Kaire, Chambon-sur-Lac, Murol-Picherande, Chastreix et La Tour-d'Auvergne, n'y allait pas par quatre chemins en demandant que les secteurs incriminés soient purement et simplement déclarés « zone sinistrée ». C'était il y a quelques semaines. Aujourd'hui, les esprits sont calmés et cette idée sans doute abandonnée. Mais il est certain que des mesures devront être prises pour sortir de l'embarras toute une catégorie de commerçants qui vont rencontrer les plus grandes difficultés à l'heure des impôts.

Pas de neige. Rien. D'ordinaire, à ce moment de l'année, la région floconne encore avec ardeur et les automobilistes se lancent avec la plus grande prudence sur les routes. Mais, depuis un long temps déjà, rien. Pas la moindre précipitation ; et quand bien même il se mettrait à neiger, la qualité n'y serait plus. De la « soupe ». On ne peut rien faire avec de la soupe et surtout pas inciter les skieurs à escalader les sommets.

L'idée qui vient, à voir ces stations en souffrance est qu'elles ont peut-être été construites à de peu raisonnables altitudes et que ce qui leur arrive aurait pu être prévu. Certainement pas, rétorque-t-on ici, et ce serait faire peu de cas du passé montagnard de la région qui n'a rien à apprendre des massifs alpins. Oublie-t-on que c'est l'abbé Blot, vicaire à Besse-en-Chandesse, qui ramenait d'Allemagne le premier — ce siècle avait quatre ans — une paire de skis apprenait à ses paroissiens à s'en servir (on se déplaçait jusqu'alors à pied ou à cheval). Et l'émulation fut portée à son comble quand l'instituteur de l'endroit ramena, lui aussi, d'un voyage des « planches » dans ses bagages. Les belles compétitions, les luttes idéologiques, tout au mollet et à la glissade. La grande époque.

Les anciens

On s'intéressera aux sports d'hiver dans ces douces montagnes jusqu'avant le déclenchement de la seconde guerre mondiale. Il faudra atteindre les années 60 pour assister à un regain, et à un succès véritable. Super-Besse, par exemple, à qui l'on octroie 3 000 lits, et qui en compte aujourd'hui 7 000, devra — s'il neige de nouveau un jour — étendre son domaine skiable sous peine de ne plus le voir répondre à la demande. Le Massif Central est définitivement lancé et la « catastrophe » de cet hiver ne devrait pas obérer son avenir comme on veut le faire croire dans la région.

La situation, au demeurant, n'est pas si sombre, du moins pour ce qui concerne l'économie générale. Si la neige n'a pas été au rendez-vous, les skieurs, eux, seront néanmoins venus en nombre important, même si, déçus, ils ont eu tendance à écourter leur séjour. En outre, les facilités d'accès aux stations ont amené toute une clientèle peu soucieuse de poudreuse et qui trouvait là une occasion de partir sans risque à la montagne.

Il n'en demeure pas moins que le déficit sera important pour certains professionnels, notamment les exploitants de remontées mécaniques, les transporteurs et les écoles de ski, par exemple, qui, eux, voient une baisse de près de 70 % de leur activité. Pour les restaurateurs et les hôteliers, c'est environ à 50 % qu'ils devront escompter leurs pertes. Pour les petites stations qui avaient investi dans des installations de remontées mécaniques, la note sera plus sévère encore.

Mais plus que cette mauvaise passe à supporter, c'est à leur image de marque que les stations du Massif Central devront s'intéresser de près pour que la saison 1975-1976 ne prenne pas l'allure d'une catastrophe. Quand on sait que le ski de randonnée, l'un des thèmes favoris de ces stations, n'a pratiquement pas pu être pratiqué cette année, on mesure la méfiance qui saisira les organisateurs de voyages ou même les particuliers pour choisir le massif du Sancy l'année prochaine.

Mauvaise saison, très mauvaise saison. Les anciens élèves de l'abbé Blot — ils sont deux encore : 82 et 86 ans — hochent la tête en se demandant quelle clémence soudaine s'est emparée du temps. Il n'y a plus d'hiver.

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

Vacances en banque

L'AIDE à la pierre ou l'aide à la personne ? Ces deux formules résument, pour les techniciens, les choix qui leur sont offerts lorsqu'ils veulent aider ceux qui ne le peuvent (un Français sur deux théoriquement) à partir en vacances.

Faut-il, de préférence, encourager la construction d'hôtels, de « villages », de stations mieux adaptés aux possibilités financières les plus modestes ? L'Etat, c'est certain (et pas seulement l'administration du tourisme), les collectivités locales, les entreprises, font des efforts sérieux pour cela : subventions, primes, prêts spéciaux... favorisent les installations destinées aux campeurs (1 400 000 places), aux familles (200 000 lits), aux habitués des gîtes ou des auberges rurales (70 000 places).

Cette politique a des limites, de plus en plus visibles. Les prix de construction, les frais de fonctionnement, s'accroissent dans de telles proportions que ceux à qui elles sont en principe destinées ne peuvent pas toujours fréquenter les installations du tourisme social. Manque d'argent, prix élevés. Il se produit pour les villages de vacances ce qu'on constate dans les H.L.M. : trop souvent seuls les cadres peuvent y séjourner.

D'où l'idée de mettre en place, à côté de l'aide à la pierre, une aide à la personne, d'imaginer une formule permettant de donner à ceux qui le souhaitent la possibilité de se payer des vacances. M. André Jarrot, le ministre de la qualité de la vie, puis M. Gérard Ducray, le secrétaire d'Etat au tourisme, ont récemment fait des déclarations dans ce sens. Au conseil supérieur du tourisme, un groupe de travail est chargé d'étudier la façon de passer des intentions aux actes. Parmi les formules qui lui sont proposées, la mieux préparée paraît être celle du « chèque vacances ».

Au départ, une expérience étrangère. Depuis 1939, la Caisse coopérative suisse de voyages distribue, chaque année, pour l'équivalent d'environ 153 millions de francs français de chèques vacances. Ces chèques, en forme de billets de banque, permettent, chaque année, à quelque trois cent mille personnes, de compléter leur budget vacances et de séjourner dans mille huit cents hôtels ou cinq cent cinquante centres de tourisme répartis sur tout le territoire de la Confédération et répertoriés dans un guide fort complet.

Pourquoi ne pas faire de même en France ? C'est ce que propose l'Union coopérative - le chèque vacances, créé notamment par quatre centrales syndicales (C.F.D.T. C.G.T., FO, FEN), le Chèque coopératif restaurant et l'Union coopérative équipement loisirs. Elle présente ses propositions de la façon suivante :

Chaque mois, les entreprises céderaient à leur personnel des chèques vacances à un prix inférieur à leur valeur, la différence étant prise en charge par l'employeur. Cette participation patronale représenterait, en moyenne, 50 % de la valeur du chèque vacances. Elle ne serait pas soumise au versement des charges sociales et fiscales, comme c'est le cas, par exemple, pour le « chèque déjeuner », ou « titre-restaurant » pour lequel l'exonération est actuellement limitée à 1 200 francs par an et par salarié.

En accord avec le comité d'entreprise, cette participation serait modulée en fonction du salaire et des charges familiales, les salaires les plus bas étant les plus favorisés.

Les chèques vacances seraient valables aussi bien dans le secteur privé que dans les secteurs publics ou nationalisés, pour les séjours comme pour les transports.

Les inventeurs de la formule estiment qu'ils pourraient intéresser, à plus ou moins longue échéance, un million de salariés. Reste à savoir l'accueil que les pouvoirs publics — et surtout le ministre des finances auquel on demande une exonération pouvant porter sur des sommes importantes — réserveront à leur suggestion. La réponse pour bientôt ?

Médecine et voyages

Les tropiques sans imprudence

L'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie, sont devenues de hauts lieux de tourisme, accessibles au plus grand nombre. Or, dans ces continents, la pauvreté, le peu d'hygiène et le climat favorisent des maladies que seule l'histoire rappelle pour mémoire en Europe, et que les médecins occidentaux, en raison de la rareté des cas et du manque d'information sur le sujet, sont souvent incapables de reconnaître et de traiter convenablement.

Il ne faut pas en déduire hâtivement qu'il est dangereux, donc déconseillé, de suivre un safari, de rechercher les ultra-violets au cœur de l'hiver et de fréquenter les clubs de vacances plantés sous le soleil permanent.

Simplement, le touriste doit avant, pendant et après son voyage prendre la peine de se renseigner complètement, de suivre scrupuleusement les conseils qu'il ira rechercher auprès de services, d'organismes compétents ou d'ouvrages bien informés ; il doit savoir qu'il ne peut compter que sur sa démarche personnelle puisque son médecin, « *de l'Hexagone* », est généralement insuffisamment informé et insuffisamment intéressé, tandis que son agence de voyages ou son club de vacances minimisent volontairement les inconvénients du séjour et les formalités sanitaires souhaitables pour ne pas le décourager de partir. Ces inconvénients existent. Ils peuvent être souvent aisément jugulés si le voyageur les connaît et accepte de se soumettre à des règles élémentaires, parfois contraignantes, pratiquement sans danger, ou en tout cas présentant un risque minime sans commune mesure avec les maladies qu'elles permettent d'éviter.

La « touristite »

L'exemple du paludisme est significatif : à Paris, pour le seul hôpital de la Pitié-Salpêtrière, plus de trente cas ont été observés ces quatre derniers mois, ce qui ne s'était pas vu depuis plusieurs années. Les victimes ont, sans exception, été des personnes qui, par ignorance, négligence ou suffisance (personnel navigant, « gentils organisateurs » notamment, qui croient tout savoir et pensent être immunisés...) n'ont pas estimé utile la prise quotidienne pendant le séjour (avant, cela ne sert à rien) et surtout après (six semaines à deux mois) d'un antipaludique de synthèse. Ce médicament bon marché, sans effets secondaires notables s'il est pris à doses normales, n'empêche pas le voyageur d'être infesté par le parasite inoculé sous la peau lors de la piqûre d'un moustique, l'anophèle. Pris pendant le séjour, il ne tue pas le parasite mais se borne à inhiber les manifestations cliniques de la maladie. Seule la prise prolongée, au retour, du médicament met définitivement à l'abri des symptômes induits par la forme la plus grave *(plasmodium falciparum)* du paludisme. La recrudescence de cette affection dans le monde — huit cent mille cas signalés par l'Organisation mondiale de la santé cette année — devrait tenir lieu d'avertissement aux voyageurs comme aux médecins qui les examinent au retour.

En effet, diagnostiqué à temps, convenablement traité, un touriste atteint de paludisme parce qu'il n'a pas suivi les consignes de chimioprophylaxie ne devrait jamais être gravement atteint. Seules des erreurs de diagnostic au retour d'un voyage et un traitement inadéquat expliquent certains comas et exceptionnellement la mort. L'exemple du paludisme a été choisi parce que cette maladie est le type même de l'affection parasitaire grave que l'on peut prévenir et traiter, à condition de le savoir et de le vouloir. L'augmentation des cas au fil des années comme des paludismes contractés en France par transfusion de sang infesté par le parasite devrait enfin sensibiliser l'opinion publique et le corps médical.

Restent nombre d'autres affections parasitaires : l'amibiase en est une, dont les excès de diagnostic sont fréquents. Selon le professeur Gentilini, qui dirige au CHU Pitié-Salpêtrière le département de parasitologie et de médecine tropicale, trop de diagnostics d'amibiase sont posés qui n'en sont pas et qui, paradoxalement, sécurisent à tort le médecin et le malade. C'est l'un des diagnostics biologiques les plus difficiles à établir et la confusion est couramment faite entre amibes non pathogènes banalement rencontrées dans la flore intestinale lors d'un changement d'habitude et amibes pathogènes responsables de la redoutable dysentrie amibienne.

Confusion

Des mesures d'hygiène, « *ne pas manger ni surtout boire n'importe quoi n'importe où* », suffisent habituellement à éviter d'abriter ces hôtes indésirables dont il est fort difficile de se débarrasser par la suite.

Souvent on confond l'amibiase avec la « diarrhée des voyageurs » aux causes multiples, tant microbiennes que chimiques, liée tout à la fois aux conditions climatiques et aux changements de régime alimentaire. Encore appelée « touristite », cette affection spectaculaire mais souvent peu grave peut être rapidement enrayée par l'usage d'un désinfectant intestinal. C'est pourquoi il est recommandé d'emporter toujours avec soi un sulfamide à action intestinale non résorbable ou un antiseptique intestinal, qui ne seront pris qu'en cas de gastro-entérite déclarée (car à titre préventif ils ne servent à rien).

La bilharziose, portée par un petit escargot d'eau douce, constitue sans doute la troisième grande affection parasitaire qui sévit aux Antilles, en Afrique, en Amérique latine, en Asie, que le touriste averti peut éviter aisément.

La bilharziose, dont l'une des formes provoque notamment un rétrécissement grave des conduits urinaires, se contracte par la peau, au cours d'une baignade. Il suffit, pour l'éviter, de ne pas se baigner dans des eaux douces stagnantes ou légèrement courantes, quels qu'en soient les attraits lorsqu'il fait chaud, et malgré certaines exhortations de compagnons de voyage ou d'accompagnateurs incompétents et sûrs d'eux. En zone d'endémie bilharzienne seuls les bains en piscines traitées et surveillées ou dans la mer devraient être autorisés.

Prudence

Il existe d'autres affections parasitaires plus rares, limitées à des régions très précises, contre lesquelles il n'est pas indispensable de se prémunir, mais sur lesquelles il paraît utile de s'informer, et surtout qu'il convient de soigner dès l'apparition d'un trouble. La maladie du sommeil ou trypanosomiase qui fait partie de la « pathologie du safari » est, par exemple, en recrudescence actuellement.

Les maladies microbiennes et virales que peuvent contracter les touristes sont nombreuses et de deux sortes : soit on peut se prémunir médicalement contre elles, soit on ne le peut pas ; dans ce dernier cas, seules des consignes de prudence et d'hygiène suffisent à éviter au plus grand nombre ces infections parfois sérieuses. Dans le premier cas, deux maladies retiennent avant tout l'attention : la variole, qui sévit surtout en Asie, mais dont la gravité est telle que, malgré l'annonce de sa disparition encore prochaine, elle est stigmatisée dans tous les pays du monde, et la fièvre jaune en Afrique, méritent l'une et l'autre indiscutablement qu'une vaccination « à jour » (moins de trois ans pour la variole, moins de dix ans pour la fièvre jaune) soit exigée des personnes en partance pour des zones d'endémie.

D'autres affections, comme la poliomyélite et le tétanos, justifient qu'on recommande personnellement aux voyageurs, qui n'y sont jamais obligés, de se faire vacciner pour se rendre sous les tropiques. Ces deux maladies invalidantes, parfois mortelles, ont considérablement régressé en France, mais en Afrique notamment leur incidence et leur recrudescence justifient que le touriste vérifie avant de partir s'il s'est soumis à un « rappel », moins de cinq ans auparavant. La vaccination antipoliomyélitique par voie buccale est anodine, d'une extrême simplicité et d'une parfaite innocuité ; la vaccination antitétanique (par injection) est pratiquement indolore et sans effets secondaires.

Quant au choléra, le vaccin actuel a une efficacité et une durée limitées qui en minimisent l'intérêt, et l'inoculation anticholérique a été supprimée des carnets internationaux de vaccination. Beaucoup de pays en maintiennent cependant l'exigence. Un nouveau vaccin buccal, mis au point à l'Institut Pasteur, et dont l'efficacité est accrue et la durée prolongée à un an, promet d'être utile pour se rendre en zone endémique.

Enfin, l'hépatite virale, contre laquelle un vaccin est espéré pour les prochaines années, sévit avec intensité dans ces régions ; le nombre sans cesse croissant de cas observés chez des touristes qui ont transité dans des pays tropicaux, et pour lesquels ce fut un motif de rapatriement, est préoccupant.

Au vu de cette énumération, le voyageur en puissance ne doit pas s'alarmer inutilement : comme le soulignait récemment un « médecin des tropiques », les dangers sont dix mille fois moindres que ceux des accidents de la route dans la vie courante ou qu'en vacances ceux de la pathologie sexuelle (maladies vénériennes)...

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

Les conseils pratiques pour le voyageur peuvent se résumer comme suit :

Le candidat au voyage peut se renseigner auprès des services de pathologie tropicale des hôpitaux de l'Assistance publique, dans les consulats, les services médicaux des grandes compagnies aériennes, à l'Institut Pasteur, etc.

Le médecin qui souhaite parfaire ses connaissances pourra lire avec intérêt : Médecine tropicale, *par le professeur Marc Gentilini et coll., Flammarion, éditeur.*

Tourisme

Portrait

L'ACCOMPAGNATRICE N'A PAS PEUR DES MAUVAISES SURPRISES

A dix-sept ans, débarrassée des « formalités » du baccalauréat, Odile, parce qu'elle éprouvait depuis longtemps déjà un penchant très prononcé pour les voyages, avait songé à devenir interprète. Un moyen très sûr, croyait-elle, de courir le monde, d'un congrès professionnel à une conférence internationale. Un excellent prétexte aussi pour commencer sans plus attendre à franchir les océans : histoire de se perfectionner en anglais et en espagnol — et de voir du pays, — la voici pour deux ans au nombre des étudiants qui arpentent le campus de l'université de New-York. Entre deux séances de gymnastique grammaticale et philologique, quelques escapades à travers les Etats-Unis, et, au bout du compte, une peau d'âne en poche, un « high level » attestant de ses qualités polyglottes.

La déception, pourtant, va précéder l'expérience lorsqu'une amie, interprète en place, lui confesse son dépit : en fait de voyages, c'est plutôt à un métier sédentaire qu'elle doit s'attendre. Qu'à cela ne tienne : Odile va changer son fusil d'épaule. Et comme le hasard, parfois, fait bien les choses, son père lit dans un journal une annonce faisant état de la création du CEPT (Centre d'études et de promotion du tourisme).

De la première promotion, section « accompagnement », elle sortira major un an plus tard. Dès lors, trouver un emploi d'hôtesse est un jeu d'enfants : le tourisme s'organise, les groupes se font plus nombreux et plus denses d'une saison sur l'autre, l'avion longues distances s'impose, il faut encadrer ces voyageurs encore mal rodés aux lois du voyage en groupe. Elle va commencer par des week-ends à la neige, et suivre la filière qui fait les vols chaque fois un peu plus longs, et les soleils à l'arrivée toujours un peu plus chauds.

Salaire à la journée

Après cinq années de pratique, qu'est-elle en droit de penser de ce métier encore bien mal défini, si mal défini même qu'on se contente encore de mettre pêle-mêle sous la seule étiquette de « personnel saisonnier » tous ceux qui l'exercent ?

D'abord, que l'absence de toute structure professionnelle fait courir le risque aux accompagnateurs, qui n'ont pas comme elle la chance d'être virtuellement employés à l'année, de se trouver sur le sable un beau matin, au retour d'un lointain circuit. « Le voyage se concentre sur deux saisons, l'hiver, d'octobre à la fin d'avril, et l'été, de mai à la fin de septembre. Or, tous les contrats se bornent aux six mois de l'une des deux saisons, même s'ils sont, en principe, renouvelables une fois ce semestre écoulé. Bien des hôtesses, de ce fait, n'ont jamais la certitude de repartir chaque fois qu'elles reviennent... »

De même, les accompagnateurs se voient soumis, en fonction des programmes des agences qui les emploient — et de la conjoncture, — à de fréquents changements de statut. « Si on nous affecte à un poste fixe, hôtesse d'accueil dans une station de ski des Alpes ou un village de vacances aux Baléares, par exemple, nous serons payées au mois. Salaire fixe, plus la gratuité du logement et de la nourriture, ou une indemnité équivalente. Mais lorsque nous accompagnons un groupe à l'étranger, nous tombons dans le régime du salaire à la journée, dont le tarif, dit « tarif circuit », équivalant au double du salaire séjour, est moins facile à décrocher. »

Avec un salaire de départ très modeste — — une débutante gagne péniblement aujourd'hui de 800 à 900 F par mois, auxquels s'ajoutent, il est vrai, hébergement et repas — on peut toutefois espérer parvenir, au terme de quelques années de métier, à une situation un peu plus confortable.

Exemple, une hôtesse confirmée touchera pour un séjour prolongé aux Baléares des émoluments tournant autour de 1 300 F par mois, auxquels s'ajoutent, là encore, logement, nourriture et, dans la plupart des cas, une voiture de service (tous frais payés) lui permettant de courir d'un hôtel à un club, et d'une plage à l'aéroport. Quant aux forfaits journaliers alloués pour les circuits temporaires, ils évoluent dans les 90 à 100 F, complétés des mêmes avantages matériels.

Le surbooking

Depuis son premier week-end alpin, elle a mené ses clients dans les montagnes autrichiennes, en Espagne, en Sardaigne, aux Baléares. L'heure des grands voyages est venue ensuite. Les Etats-Unis, les Antilles, Bangkok, Hongkong, la Birmanie. De quoi calmer peu à peu sa fringale de continents nouveaux ; de quoi aussi parfaire sa connaissance du métier.

« Moins simple qu'il n'y pourrait paraître, *dit-elle, sans forfanterie.* C'est peut-être la raison pour laquelle beaucoup d'enthousiasmes retombent bien vite, qui étaient nés d'idées totalement fausses. J'ai vu bien des débutantes croire, un peu naïvement, que tout allait se résumer à sourire et à porter aussi coquettement que possible un uniforme avantageux... On peut parler sans rire de « vocations ». Un métier qui a ses aléas, comme tous les autres, mais qui reste passionnant... »

Passionnant parce qu'il faut désormais — « d'une année sur l'autre, les clients deviennent de plus en plus exigeants » — *pouvoir répondre précisément à des questions dont les voyageurs en groupe de la première génération ne se souciaient guère,* « des questions parfois embarrassantes sur la situation sociale et politique des pays visités, le mode de vie de leurs habitants »...

Passionnant encore, lorsqu'il faut savoir faire montre de psychologie, à l'heure des confidences. « Les gens viennent, spontanément, se confier à leur hôtesse, les femmes surtout... Il faut bien les aider, les conseiller, leur faire comprendre que, dans tous les cas, ils pourront compter sur notre discrétion. »

Au chapitre des difficultés, la lutte serrée qui, de plus en plus fréquemment, oppose aux accompagnateurs soucieux de bien faire leur travail des guides locaux prêts à tout pour défendre leurs « monopoles ». Les avions qui n'arrivent pas, et qu'on attend cinq heures, les bagages perdus, les repas immangeables, la panne d'autocar... Ou les mauvaises surprises qu'engendre le surbooking, *bête noire des hôtesses qui se trouvent — comme Odile, récemment, lors d'un voyage à thème aux Antilles,* conférencier en tête — *dans le hall d'un hôtel affichant complet en dépit de réservations de longue date.* « Faire face, en toutes circonstances, c'est la règle d'or de l'hôtesse... »

Faire face, c'est aussi bien accompagner la cliente qui ne veut pas aller risquer de se faire rouler sur l'achat d'un souvenir dans un souk que faire comprendre avec tact à un client par trop entreprenant que rien ne vous oblige à venir nuitamment dans sa chambre « boire le verre de.. l'amitié ». Lorsqu'on a vingt-quatre ans et qu'on est jolie, cela peut arriver..

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

LE CLUB EN ISRAËL

Le Club Méditerranée a inauguré le 1er mars son soixante-huitième village, un village-hôtel de cent vingt-huit chambres situé au bord d'une plage de galets, presque à mi-chemin entre Eilath et le port voisin d'Akaba, en Jordanie.

La situation géographique de ce nouveau point pourrait en faire un village de vacances pas comme les autres : M. Gilbert Trigano estime, en effet, que la proximité de la Jordanie devrait contribuer à un effort de rapprochement, par l'intermédiaire du Club, entre les deux pays ennemis. Venant d'Amman, M. Trigano a annoncé d'autre part qu'il avait tout récemment signé avec les autorités jordaniennes un accord prévoyant la création de deux villages, l'un à Pétra, entre Amman et la mer Rouge, l'autre à Akaba, à courte distance des Coraux, le village d'Eilath.

Le P.-D. G. du Club estime qu'il serait possible d'établir entre la Jordanie et Israël un deuxième point d'accès (après le pont Allenby, sur le Jourdain), et que la frontière devrait également s'ouvrir par voie de terre et de mer entre Eilath et Akaba.

A. Se.

Tourisme

Témoignage

La Pologne sans arrogance

QUELLES vacances voulez-vous l'été prochain ? Par tempérament ou tout simplement parce que l'hiver aura été fatigant, on peut aspirer à des vacances « classiques » telles que nos compatriotes les pratiquent par millions : un circuit touristique point trop long, parsemé de haltes agréables dans des hôtels confortables ou des restaurants à la gastronomie réputée. Des garages équipés pour l'automobile et un accueil sans anicroches dans les centres d'intérêt touristique contribueront à faire de ces vacances un harmonieux mélange de détente et d'enrichissement culturel.

Dans ce cas, l'Europe est vaste et mieux vaut orienter ses recherches ailleurs que dans la zone comprise entre l'Oder et le Bug. En dépit de leurs formidables efforts qui se traduisent chaque année par la construction de dizaines d'hôtels et l'amélioration du réseau routier, les Polonais — et cela est vrai à quelques exceptions près de la plupart des démocraties populaires — ne peuvent encore vous fournir ce que vous attendez d'eux. Un pays sous-développé économiquement et de surcroît ravagé par la guerre a eu pendant trente ans d'autres préoccupations que l'accueil touristique. De plus, cette « industrie » nouvelle paraît fort mal adaptée au système socialiste et les recherches de nouvelles formules point trop contraires à la collectivisation ne sont encore qu'à l'état de balbutiements.

Monuments-citadelles

Le Français rouspéteur ne trouvera là rien de ce qui fait sa « joie de vivre » onze mois sur douze : les routes sont assez étroites et peuplées de charrettes à chevaux ou de conducteurs pour le moins fantaisistes ; les palaces sont rares et le service souvent peu empressé ; les bons restaurants ne sont jamais ceux où l'on va d'instinct et plusieurs mois de séjour sont nécessaires pour découvrir les établissements « privés » de qualité ; les monuments intéressants ou les spectacles « à voir » représentent parfois autant de citadelles inaccessibles à celui qui n'a pas retenu sa place longtemps à l'avance.

Si malgré cela vous voulez réellement « faire » du tourisme en Pologne, recourez aux voyages en groupe, en général fort bon marché et remarquablement organisés.

Malgré tout, après deux semaines de « Gdansk-Torun-Varsovie-Cracovie » tout compris avec un détour pour les bisons de la forêt de Bialowieza, vous aurez certes vu quelques jolis coins de ce beau pays, mais pas compris grand-chose à sa réalité profonde.

L'embarras du choix

La Pologne se mérite. Conditions essentielles : des rudiments de vocabulaire pour pouvoir exprimer quelques idées fondamentales dans une langue point aussi inabordable qu'on le pense ; des contacts avec l'un des 800 000 Français d'origine polonaise qui vous indiquera l'adresse de quelque cousin resté au pays ; enfin, un équipement sérieux, tant sur le plan vestimentaire (pour affronter le froid, l'humide ou le torride) que pour la subsistance (glacière portative par exemple) ou l'habitat (tente et sac de couchage).

Les vacances au pays de Copernic doivent comporter un thème ou être placées sous le signe d'une activité physique :

— Les amoureux de la nature disposeront de terrains exceptionnels pour planter leurs piquets de tente puisque le camping est pratiquement autorisé en tous lieux.

— Les cavaliers peuvent participer, en Pologne centrale, à de merveilleuses randonnées d'une ou deux semaines à cheval.

— Grâce à une politique de protection de la faune particulièrement sage, le gibier est exceptionnellement varié et abondant. Les chasseurs peuvent donc s'adonner tout au long de l'année à leur sport favori.

— L'ancienne Prusse orientale, aujourd'hui la Mazurie, parsemée de centaines de lacs bordés de collines boisées, est un paradis pour le navigateur. Plusieurs équipages de kayaks peuvent sillonner lacs et rivières en ne posant pied à terre—que pour l'indispensable ravitaillement dans les quelques villages point trop éloignés de l'eau.

Grâce à toutes ces formules faisant plus ou moins appel aux organisations touristiques locales, le voyageur peut alors découvrir ce pays un peu secret et dont le charme réside dans l'application unique qu'il fait d'un système politique qui, ailleurs, n'a que rarement laissé autant de place à l'originalité : l'hospitalité du paysan, toujours prêt à accueillir l'étranger à sa table ou pour la nuit, l'extraordinaire rayonnement d'une Eglise au dynamisme unique en Europe, un artisanat populaire encore préservé et surtout, pour nous Français, l'étonnante complicité avec un peuple farouchement individualiste que des malheurs effroyables n'ont jamais fait plier. Toutes ces caractéristiques de la Pologne sautent aux yeux de celui qui a fait l'effort de chercher « d'autres vacances » dans ce pays infiniment plus varié que ne le croient nos compatriotes.

Désireux, et cela est bien compréhensible, d'exploiter cette source de devises étrangères qu'est devenu le tourisme, les Polonais équipent progressivement leur pays d'hôtels modernes et de restaurants de classe internationale ; ils élargissent les routes et bâtissent des stations-service ; ils organisent les visites et ne découragent pas les petits commerces que peut provoquer la venue de milliers de touristes « capitalistes ». Cette évolution est inévitable, mais, heureusement, le temps est encore lointain où la Pologne subira de plein fouet les « irréparables outrages » dont la plupart des régions méditerranéennes sont déjà les victimes.

PATRICK GAUTRAT.

★ Office polonais du tourisme, 18, rue Louis-le-Grand, 75002 Paris, tél. 073-82-26.

BUDAPEST D'UNE RIVE A L'AUTRE



DES qu'on en approche, par l'un des grands boulevards qui conduisent au centre, tel le boulevard Bartok-Béla, on sent que, derrière les successions de faubourgs, il y aura une ville, belle aux dimensions de ses désirs. Instinctivement, on cherche déjà le fleuve, inséparable de l'histoire, rencontrée à chaque pas, de Pest et de Buda. Car, sans être pour autant rivales, les deux villes longtemps ne communiquèrent que par la majestueuse Duna.

En 1849 seulement, les berges opposées furent réunies par le premier pont suspendu, le Lanchid; détail authentique, moins connu que les quatre lions de pierre qui ornent les piles : les deux Anglais qui se virent confier le travail de construction s'appelaient l'un et l'autre Clark. Par la suite, sept autres ponts arrimèrent Buda, rive gauche, sur la colline, fief sous le règne de Béla IV des princes magyars, à Pest, rive droite, étendue à l'infini sur la plaine hongroise, se vouant davantage au commerce.

Mais, bien que cœur de la Hongrie depuis sept siècles, Budapest peut, en fait, se vanter de plus anciennes origines. Avant les Romains, une peuplade celte avait fixé là son campement, en le baptisant « Ak-ink », ce qui signifie abondance des eaux. Les légions consulaires agrandirent la colonie ; sous leur égide, le castrum militaire devint Aquincum, capitale de la province Pannonie.

Occupation, destruction, embellissement, Budapest connaît les vicissitudes des villes à la situation privilégiée. Peu à peu, de part et d'autre du Danube, ses contours se définissent. Mathias Corvin, nommé tantôt le Juste, tantôt la Terreur du monde, lui donne au quinzième siècle un éclat qu'elle ne perdra plus. Les Habsbourg laissent la cité aux Turcs (1541), pour mieux la reprendre plus tard. Budapest devient, sous l'impulsion de Kossuth notamment, le centre des libertés politiques de la nation. Son rôle pendant et après les guerres lui attire autant d'admiration que par le passé. Elle semble née pour la gloire...

Du Varhégy, la colline couronnée de l'immense palais impérial, on a Pest, comme un livre ouvert, à ses pieds. Les Körut, les boulevards, délimitent en bandes concentriques un foisonnement de maisons, d'où émergent des pointes vertes de clochers à bulbe, et les sommets rigides des grands édifices : Opéra, université, musée et conservatoire.

Au centre, serti comme un joyau, le Parlement. Coupole, clochetons effilés, arcades, aiguilles de pierre dentelées, statues des princes de Transylvanie hérissant des rangées de fenêtres, reflètent en tremblant les mille fantaisies de l'art gothique dans une eau soudain brassée par de lourdes péniches ou de longs bateaux blancs. Au fond de l'avenue Nepköztarsasag, qui cache sous son parcours la ligne de métro, les frondaisons du Varosligèt, le « Bois de la ville », redessinent la silhouette du monument de la place des Héros.

Pour le cinéma

Ce parc populaire renferme une étonnante vision : le château de Vajdahunyad, datant de 1896, véritable burg qu'eût aimé Victor Hugo. Il mêle, sans les faire jurer, les éléments des vingt et une réalisations architecturales les plus remarquables de Hongrie.

De ce côté-ci du Danube, on ne trouve qu'une suite ondulante de collines. Buda est plus calme, plus artiste et intellectuelle que Pest. Elle étage ainsi ses souvenirs, ses vieux quartiers, ses monuments, témoins tangibles d'une histoire elle aussi très mouvementée. Tour de la Massue, église Mathias, restaurée sur plan du treizième siècle, bastion des Pêcheurs, Faubourg d'eau ; la porte de Vienne, qui clôt les remparts, ouvre sur ces richesses le passage qu'empruntèrent par ruse les Turcs.

Çà et là, des statues équestres achèvent de donner à l'ensemble une fougue déjà par elle-même prestigieuse. La puszta et ses étendues infinies pour les galops des chevaux est proche... Passion, innée ici, des courses fantastiques au vent de la steppe. La statue d'Andras Hadik nous rappelle les prouesses de ce cavalier à la tête de ses hussards.

Derrière le Varhégy, ce sont les autres collines qui animent le paysage : Rozsa-Domb, champêtre, toute en ruelles tortueuses et jardins fleuris ; le Gellert-hegy, belvédère défendu par sa citadelle à 250 mètres au-dessus du fleuve ; Obuda, au nord, cité antique, oasis un peu oubliée, fertile en sources. Au-delà encore, le Szechenyihegy, véritable montagne vers laquelle grimpe un chemin de fer à crémaillère.

Liés par l'histoire aux Viennois, les habitants de Budapest fréquentent avec autant de goût les pâtisseries, et, même si la vie nocturne ne peut rivaliser avec celle d'autres capitales européennes, ils aiment se réunir, le soir, dans la fumée bleutée des cafés, dont le célèbre Emke. Autrefois, dans les établissements selects, les habitués disposaient d'un râtelier à pipes privé, le « pipatorium ». Par endroits, d'impressionnants échafaudages en troncs d'arbres entiers, savamment assemblés, cachent pour des travaux de réfection d'anciennes demeures aristocratiques.

Les lumières se doublent dans l'eau noire, vacillantes, se confondant à l'horizon de l'île Marguerite. La difficulté des mots ne doit pas rebuter. Un des rares noms hongrois qui soit compréhensible et identique à ceux des autres langues est taxi ! Guide sûr, qui vous conduira, à travers les quartiers Thérèse, Joseph, Elizabeth, François, à la recherche d'un passé discrètement présent. Avec la fraîcheur et l'allégresse du tokay, qui tempère les feux du paprika, les impressions se brouillent...

Au coin d'une avenue plus sombre, la musique de Liszt s'accorde soudain aux rythmes mélancoliques des violons tziganes.

MANUEL ADEVE.

★ Office hongrois du tourisme, 27, rue du 4-Septembre, 75002 Paris, tél. 742-05-61.

Tourisme

VOYAGER ENTRE LES LIGNES

QUAND PARIS SAUTE AUX YEUX

MICHEL Bagot ne craint pas la difficulté : il ne veut rien moins avec ce nouveau guide de Paris, le Guidorama, *que nous proposer à la fois un livre à lire et à regarder. Pas n'importe comment, et c'est ici où l'entreprise était hardie.*

Mettre la capitale en plans, et en plans dessinés à une échelle suffisamment grande pour que l'utilisateur puisse sans peine, au premier coup d'œil, localiser tous les centres d'intérêt (restaurants, cafés, théâtres, hôtels, magasins, galeries d'art, stations de métro, bureaux de poste, etc.) figurés par un symbole précis, tel a été son souci, souci partagé avec Jean Toche, co-auteur de l'ouvrage.

Un guide « visuel »

« Un guide visuel », *comme le notent les auteurs, car* « l'œil est sans contestation l'instrument idéal d'appréhension d'une ville », *mais* « encore faut-il faire rapidement le lien entre ce que l'on voit et ce que l'on lit ». *C'est ici, peut-être, que les critiques pourront s'exercer en reprochant au* Guidorama *d'inévitables absences, voire parfois un repérage un peu trop « lâche ». Encore convient-il de noter que, dans leur grande majorité, les plans sont réalisés avec soin et clarté, et répondent au but visé.*

Pour simplifier la tâche au lecteur, on a sciemment divisé Paris en sept grands secteurs qui englobent la totalité des quartiers d'intérêt majeur. Pour le reste de la ville, on s'est montré plus succinct, mais sans omettre cependant de répertorier avec le même soin les points essentiels.

Un travail original, et qui a le grand mérite d'avoir voulu d'abord mettre le promeneur en contact direct avec l'ensemble des réalités parisiennes.

★ Paris-Guidorama, par Michel Bagot et Jean Toche. Stock, édit. Un volume, 292 pages, 25 F.

Les Alpilles, encore...

On sait les menaces qui pèsent sur le massif des Alpilles. Pechiney y a déjà planté le fer, et le développement de Fos fait courir les risques les plus graves à ces lieux où « *respire la Provence fière* », comme l'écrit joliment Hervé Aliquot aux premières pages de son livre.

Guide historique et touristique, *les Alpilles* mériterait de passer entre bien des mains, y compris celles, sacrilèges, des industriels, de l'administration et des promoteurs privés. Ils y apprendraient que, des Baux à Saint-Rémy, d'Arles à Beaucaire, tout un patrimoine humain et architectural — la beauté du paysage est-elle à rappeler ? — mérite bien plus encore que le respect et a droit à une sauvegarde sans réserve.

★ LES ALPILLES, par Hervé Aliquot, Aubanel, éditeur à Avignon. Un volume illustré, prix : 32,70 F.

Où allons-nous déjeuner ?

Mille neuf cents adresses, dont la plupart proposent des repas à moins de 20 F ; la dix-septième édition du *Guide de « l'Auto-Journal »* ne faillit pas à sa règle : sélectionner autour de quelques grandes et très grandes tables des maisons plus modestes mais toujours honnêtes.

Pour Paris et sa banlieue, 213 adresses, et toutes les autres glanées au hasard des routes, des villages, des bourgs et des villes de France.

★ GUIDE DE « L'AUTO-JOURNAL » : 43, bd Barbès, 75880 Paris, Cedex 18, tél. 076-37-39. Prix : 16 francs.

La France des tropiques

Plus précisément destiné aux agents de voyages en tant que « manuel des ventes », le *Guide de la France des tropiques*, récemment édité sous l'égide du commissariat à la promotion des investissements dans les départements et territoires d'outre-mer, mériterait grandement d'être diffusé auprès du grand public.

En effet, pour chacun des territoires figurant dans cet ouvrage essentiellement pratique (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Saint-Pierre-et-Miquelon, Afars et Issas, Comores, Réunion, Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides, Wallis et Futuna, Polynésie), une notice très complète résume, à côté d'une carte bien lisible et détaillée à souhait, l'essentiel des données indispensables.

Liaisons intercontinentales et locales, formalités d'entrée, géographie, histoire, population, folklore, climat, faune et flore, monnaie, services publics, agences de voyages, bibliographie, font chacun l'objet d'un texte précis et peu avare de détails.

★ COMMISSARIAT A LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS DANS LES DOM-TOM : 83, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris, tél. 325-80-40.

La capitale façon Moyen Age

M. PIERRE LAVEDAN, directeur honoraire de l'Institut d'urbanisme, membre du Conseil supérieur des monuments historiques et de la commission du Vieux Paris, à qui on doit une *Histoire de l'urbanisme*, vient de publier en collaboration avec Mme Jeanne Hugueney, *l'Urbanisme au Moyen Age*, édité avec une subvention du C.N.R.S., par les soins de la bibliothèque de la Société française d'archéologie.

Comme le précise l'avant-propos : « *L'ouvrage considère les formes du plan comme les géographes considèrent les formes du terrain ; il en propose une explication, une classification. Bref, ce n'est ni une histoire politique, ni une histoire économique, juridique ou sociale des villes, quoiqu'il fasse appel à toutes ces notions. C'est une étude de morphologie urbaine.* »

La notion des ensembles urbains, dont il est si souvent question depuis quelques années, ne date pas d'hier. Elle existait au Moyen Age, selon la tradition léguée par l'Empire romain, sommet de l'urbanisme. L'ouvrage de M. Lavedan et de Mme Hugueney nous permet de la mieux comprendre, comme il nous fait comprendre aussi la distinction souvent difficile à établir entre les villes créées et les villes spontanées ; entre les anciennes villes romaines, noyaux des cités du Bas-Empire, qui ont donné peu à peu naissance à des villes médiévales et les nouvelles agglomérations qui, à partir du onzième siècle, ont fait leur apparition un peu partout en Europe. Certaines d'entre elles, dites « villes d'accessions », se sont formées dans des régions que Rome n'avait jamais occupées, en se regroupant parfois autour d'un élément non urbain comme un château fort ou un monastère.

Enfin, c'est l'urbanisme médiéval dans l'Europe tout entière que l'ouvrage de M. Lavedan et de Mme Hugueney nous fait découvrir. La partie iconographique de *l'Histoire de l'urbanisme au Moyen Age* ne le cède en rien à l'intérêt du texte. Plus de cinq cents plans, dessins, figures et photographies viennent très heureusement compléter ce remarquable ouvrage.

ANDREE JACOB.

★ « L'Urbanisme au Moyen Age », (Bibliothèque de la société française d'archéologie n° 5). 105 F.

POUR ÊTRE A LA PAGE

LA MONTAGNE EN DIX LEÇONS (par Paul Vincent, Hachette éditeur, prix 27 F). Faune et flore de nos massifs, un peu d'« escalade » et comment construire votre chalet de A à Z. Maurice Herzog l'écrit dans la préface : « Merci à Paul Vincent pour ce retour aux sources. »

DECOUVRIR LA BELGIQUE ROMANE (par Pierre-Jean Foulon et Claude Haumont, Guides Marabout, prix 14,50 F). Dans une collection qui a trouvé son rythme et sa méthode, un petit manuel très complet des richesses romanes de nos voisins belges et l'inventaire de « cet art qui a unifié l'Europe ».

LA GRANDE-BRETAGNE (par F. et R. Bédarida, Presses universitaires de France, collection « Nous partons pour... », prix 49 F). A mi-chemin entre le guide et la monographie, voici la Grande-Bretagne, dernier titre d'une collection déjà connue. Le pays et ses habitants, son histoire, ses monuments les plus importants, région par région. A noter la clarté des cartes et la qualité de l'illustration.

VOTRE GUIDE A ... Une nouvelle collection, « Pour un nouvelle collection « Pour un nouvel état d'esprit du voyageur », (Hachette). Premiers volumes annoncés : « A Java et à Bali », « En Thaïlande et au Laos », « A Ceylan et aux Maldives », « A Marrakech ». Très loin des gros volumes bleus, Hachette présente ici, « en style direct », un condensé de ce que doit savoir un touriste moderne — et curieux, — qui aime aussi faire du shopping et dénicher un bon restaurant. (Déjà parus : « A Venise », 25 F, et « Aux Baléares », 23 F).

BIRMANIE (par Claude Delachet et Emmanuel Guillon, éditions du Seuil, collection Petite Planète, prix : 10,40 F). Entre la Chine, l'Inde et le Bangladesh, un « blanc » sur la carte politique. Depuis maintenant plus de dix ans, un régime socialo-militaire tente de concilier des minorités (quelque cinquante ethnies parlant près de deux cents langues et dialectes) souvent turbulentes...

TOUT PARIS EN POCHE (par Jacques-Louis Delpal, Le livre de poche, prix : 15 F). L'auteur connaît la capitale... comme sa poche et n'en est plus à son premier guide. Musées et cabarets, restaurants et vieilles pierres, hôtels et monuments, avec, en prime, de nombreux plans, cartes, etc.

MAISONS DE CHARPENTIERS AMATEURS AMERICAINS (par Art Boericke et Barry Shapiro, éditions du Chêne, prix : 70 F). Les Etats-Unis retournent-ils petit à petit vers l'architecture « sauvage » de leurs ancêtres les pionniers ? Voici un reportage photographique étonnant, où des gens de toute condition montrent les maisons qu'ils ont construites avec des matériaux souvent récupérés, avec l'aide aussi d'une imagination confondante... L'architecture spontanée des nouveaux Robinsons.





S LIGNES

ale façon Moyen Age

Stop à l'inflation

y compris pour vos vacances

TOURS S.A.

Greyhound VaraJET

Tourisme

LE LÉMAN, LES ÉMIRS ET LES SUISSES

Thonon-les-Bains. — En février, foulques, canards, mouettes, cygnes, moineaux en bandes font plus de bruit que les touristes sur le port de Rives à Thonon-les-Bains. Bateaux immobiles, cabines fermées, pédalos tirés sur le bord — vers Ripaille, — c'est le désert. Quatre pêcheurs en grands tabliers réparent filets et hautes nasses. Pourtant, dès la saison revenue, on ne saura plus où donner de la plage ! Le sable manquera pour des vacanciers toujours plus nombreux : le lac Léman — le plus grand des Alpes — n'a pas assez de côtes.

Côté suisse, n'en parlons pas. Villes et grandes propriétés l'ont si bien cerné qu'il n'y a plus de plages publiques. C'est pourquoi les Genevois, notamment, se ruent côté français les beaux jours venus. C'est pourquoi d'Yvoire à Saint-Gingolph, en passant par Thonon et Evian, on veut s'ouvrir davantage sur l'eau. Ici l'apport du tourisme est désormais capital, bien que saisonnier. L'agriculture s'est étiolée et l'industrie a négligé — ou épargné — cette région en cul-de-sac, coincée entre montagne, lac et frontière.)

Mais le projet n'est pas aisé. Passé et présent se conjuguent pour rendre la côte indisponible. Hier les grandes fortunes ont occupé — moins qu'en Suisse — les rivages les plus agréables. Aujourd'hui, de nouvelles fortunes prennent — ou veulent prendre — le relais. Et c'est là, bien sûr, qu'on entend parler de pétrodollars.

Il se dit que le Chablais aura bientôt Téhéran pour capitale ou qu'un émir du Golfe régnera sur ces terres. Il s'écrit — dans la presse régionale, nationale et étrangère — que les Iraniens ont acheté en deux ans plus de deux cents appartements et cent propriétés ou que, « combat de David contre Goliath », le maire du Lugrin — à peine 100 mètres de plage ouverte pour 6 kilomètres de côtes — « s'attaque aux capitaux iraniens » pour reconquérir des berges.

Qu'en est-il ?

Certes la pression de l'argent est forte sur ces rives privilégiées, mais il semble que, sacrifiant à une actualité voyante, on fasse parfois la part trop belle aux fameux pétrodollars. Oui, cet argent neuf cherche à se placer ici. Après la propriété « Doré-Doré » de Saint-Paul, acquise pour le compte du chah, « le Marali » où séjourna Farah, « les Hauts de Chaume », « les Mouettes », une villa à Amphion et bien d'autres encore sont passées aux mains d'Iraniens.

L'émir de Qatar a acheté une propriété à Excenevex et la vente est, semble-t-il, conclue à Lugrin des 2 hectares — avec château — de l'ancien domaine de l'amiral Vindry (1). De même, à Yvoire, « les Flots Bleus » sur le port de plaisance. La liste est longue. Depuis peu, elle s'allonge d'achats d'appartements destinés à la revente ou à la location, alors qu'il s'agissait jusque-là de résidences. Cette tendance nouvelle amène certains promoteurs à rechercher activement des terrains à lotir. (« Ils sont plus redoutables que les Arabes », disait un secrétaire de mairie.)

Toutefois, quelques remarques s'imposent. « Doré - Doré », par exemple, était achetée avant même que n'existe le mot pétrodollar. D'autre part, une certaine emphase a fait additionner pour des totaux impressionnants aussi bien de simples villas que d'authentiques propriétés. Mais l'essentiel n'est pas là. Il se trouve que l'origine des fonds — transférés par la Suisse, voire le Liechtenstein — n'est pas toujours discernable. Il se trouve que florins, francs suisses et deutschemarks sont finalement aussi présents que les pétrodollars.

En fait, le début de la « ruée » se situe avant l'augmentation du prix du pétrole. Il remonte à la loi suisse de 1972 interdisant aux étrangers l'acquisition sur le territoire helvétique de biens fonciers. Dès lors, l'autre rive étant interdite, Hollandais, Allemands, Américains — renforcés depuis par les Arabes — se sont orientés vers la côte française. Faire de toute opération immobilière un marché persan relève de l'amalgame et éloigne de la vérité. Une étude récente, intitulée « le cas franco - genevois » vient d'ailleurs de révéler que 4 896 hectares répartis en quatre mille quatre cent quatre-vingt-seize propriétés appartiennent, en Haute-Savoie, à des Suisses. On est loin des quelque 50 hectares récemment acquis par les Iraniens.

Il n'empêche. La pression est là et la question demeure entre Yvoire et Saint-Gingolph de s'ouvrir davantage sur le lac, tant pour les nécessités du tourisme que par souci nouveau de la « qualité de vie » Au siècle dernier, les terres en bordure de l'eau, considérées comme médiocres par les agriculteurs, avaient été échangées contre des terrains plus cultivables ou cédées sans grandes difficultés à de riches acquéreurs, souvent lyonnais, déjà amateurs de « vue imprenable, avec pieds dans l'eau ». Aujourd'hui, il en va autrement. A la faveur des ventes de propriétés — souvent nanties de châteaux et devenues de trop lourdes charges, — les communes et le conseil général entendent reconquérir le littoral

Les devises fortes les concurrencent dangereusement dans cette entreprise. L'inquiétude est venue, et aussi une volonté de résistance qui trouve ses racines dans le sentiment populaire. Le 28 janvier, une délibération a donné au conseil général un droit de préemption sur toutes les nouvelles ventes. Armées de cet outil nouveau, les communes, soutenues par le département et l'Etat, se sentent désormais plus à même de constituer des réserves foncières. Le lac et des forêts doivent devenir accessibles au public. C'est l'objectif. Ces nouvelles dispositions viennent à point pour aider des communes modestes actuellement aux prises avec des acquéreurs puissants.

Au vrai, certaines d'entre elles n'avaient pas attendu le 28 janvier pour conquérir du terrain. A la mairie de Thonon, on n'aime pas le mot « conquérir ». Par des arrangements à l'amiable avec les propriétaires, cette ville a obtenu depuis dix ans le dégagement de tous ses belvédères, jusque-là enclos derrière des murs, libéré 20 hectares en bordure du lac, et une cinquantaine d'autres qui le jouxtent. Grâce à quoi des aménagements portuaires et balnéaires ont pu être réalisés De même, à Yvoire — si l'affaire des « Flots Bleus » n'est pas encore résolue, — on se plaît à dire que les anciens propriétaires ont parfois joué le rôle de « conservateurs ». Et de citer l'exemple de « la Révorée ». Sollicité par un émir, le propriétaire est venu spontanément trouver le maire en lui proposant un prix inférieur d'un million de francs (lourds) à l'offre reçue. On a pu parler de mécénat, et déjà, l'an dernier, « la Révorée » et sa plage ont été ouvertes au public. Ainsi, la « reconquête » n'est pas toujours une guerre, et si un tel comportement n'est pas général, le cas n'est pas unique. Ainsi s'exprime, à des niveaux différents, le désir d'ouvrir davantage l'accès de ce pays privilégié et de résister à la pression des « nouveaux riches », européens ou orientaux, particuliers ou promoteurs. On trouve à Ballaison, dans l'arrière pays, un autre exemple de cette attitude. Là, un domaine de 42 hectares a été acquis par un syndicat à vocation multiple — regroupant onze communes, — aidé par des subventions départementale et nationale.

Pour autant, la côte lémanique est-elle désormais à l'abri de toute conquête par l'argent, avec ou sans odeur de pétrole ? Certainement pas. « Les conséquences du passé et la nouvelle pression demeurent, *disait un élu,* et nous devons rester vigilants, en dehors de tout racisme et de toute xénophobie, qui n'ont rien à voir là-dedans. »

« D'ailleurs, *précisait-il,* notre intention n'est pas de tout acheter en réserves foncières. Nous ne le pourrions pas, et nous ne saurions qu'en faire. Certaines acquisitions, certains lotissements même, sont indispensables Nous avons aussi besoin de construire, pour loger ou pour héberger. Et le bâtiment a besoin de vivre dans cette région privée d'emplois industriels. Simplement, il s'agit d'élever des barrières contre un envahissement anarchique qui réduirait à rien notre développement touristique en même temps que notre désir d'une meilleure qualité de vie... Ouvrir à d'autres notre pays, certes, mais pouvoir nous aussi accéder à ses charmes, à ses merveilles »

JEAN RAMBAUD.

(1) La municipalité s'efforce ici d'obtenir une expropriation pour cause d'utilité publique.

Koweït dans les eaux américaines

RIEN n'est simple pour la Koweït Investment Company, qui espérait bien pourtant faire de l'île de Kiawah, au large des côtes de Caroline du Sud (Etats-Unis), un modèle de ce que les investissements arabes pouvaient faire en Amérique, rapporte l'Associated Press.

Il s'agissait de transformer l'endroit en un paradis de vacances en offrant aux touristes et acheteurs éventuels villas et hôtels équipés des meilleures installations de sport et de distraction. Les premières difficultés sont venues des conservateurs de la nature, qui ont exigé et obtenu que soient restaurés — pour quelques centaines de milliers de dollars — les vestiges d'une ancienne plantation. On fit observer ensuite que les derniers spécimens d'une certaine espèce de tortues survivaient justement sur l'île de Kiawah et devraient être protégés. A l'heure actuelle, les Koweïtiens dépensent 20 000 dollars par an pour la protection des tortues. Reste à songer aux daims, canards sauvages et autres oiseaux de mer menacés d'extinction qu'il faudra aussi protéger. —

Ne reculant devant aucun effort, les Koweïtiens ont encore tenté d'amadouer les populations locales en promettant d'aménager une plage ouverte au public à Kiawah Rien n'y fait apparemment, et des pétitions sont adresssées à Washington pour obtenir le rachat de l'île par le gouvernement américain.

Si, du moins, l'affaire — dans laquelle la Koweït Investment Company s'engage pour 200 à 225 millions de dollars — s'annonçait profitable ! Mais le climat économique est peu favorable aux Etats-Unis et les acheteurs de villas sont rares.

Dernière goutte dans ce vase d'amertume : la presse koweïtienne s'est saisie de l'affaire et s'indigne qu'une société nationale se trouve en conflit avec des défenseurs de la nature.

Plaisirs de la table



UNE BONNE SEMAINE A PARIS

AUTOUR de quelques plats vedettes... dit le Kléber à propos de cette *Petite Auberge* qui obtint l'autre année son étoile. Combien cela est juste ! Léo Harbonnier s'attache à la qualité du produit, à la simplicité classique de sa préparation, ce qui n'exclut point l'originalité, par exemple, ses œufs pochés bigarade (12 F), son lapin aux pruneaux si remarquablement équilibré. Son foie gras frais (28 F) est un Carrare et il me plait qu'on retrouve ici la même allégresse et le même respect de la préparation chez les simples petits maquereaux au zwicker (10 F), aux aromates si heureusement confondus qu'ils sont harmonie. Aussi bien l'harmonie règne ici jusqu'aux cimaises de cette petite maison, ornées de toiles, car Harbonnier se souvient d'avoir été chez Camille Renault et aime la peinture sans pour autant, dans un plat, sacrifier l'aspect au décor. Au contraire, et son rognon de veau grillé est une splendeur, tout comme son boudin flamand aux pommes.

Peut-être est-ce avec les desserts qu'il se singularise. Commandez, dès le début, le mille-feuilles, le soufflé au citron (10 F) ou la tarte aux pommes chaudes et vous mesurerez toute la différence qu'il peut y avoir entre ces maisons où le dessert vient d'une usine voisine et l'artisanat d'un maitre ès science pâtissière.

A signaler quelques vins, dont un cahors « château de Parnac », ainsi que le café, très bon, servi en cafetière. Et comptez 70 F pour un repas hors du commun. Mais retenez votre table, la maison est petite et les connaisseurs en savent le chemin !

***

J'ai soulevé ici, il y a longtemps, le problème des pommes dites sarladaises. Les chefs y ajoutent de la truffe, parce que c'est rare, mais peu, parce que c'est cher ! A quoi bon ? Les « vraies » sarladaises, je veux dire celles qui ne sont pas nées dans les casseroles des palaces, mais dans les cuisines des fermes du Périgord, sont coupées et cuites à cru, dans de la graisse d'oie, puis salées d'un peu de gros sel (quelquefois aussi légèrement aillées), avant de finir, à couvert, dans la poêle.

Et c'est bien ainsi qu'on vous les servira, onctueuses et parfumées, honnêtes et sincères, avec un confit d'oie (venu en pot de Saint-Sever) à la *Taverne basque*. Pierre et Evelyne Alcorta ont repris cette vieille maison dite « Au Chat Riton ». Il me paraît que leur carte est encore trop « engluée » dans la banalité des palmitos et autres avocats mayonnaise, alors que leur bayonne, leurs chichons d'oie, leur andouille du pays, leur ttoro, leurs tripes bayonnaises, sont de qualité. Il y a un jurançon à 18 F pour arroser les chipirons « au noir » (14 F) et la piperade au jambon (11 F).

***

Il faut féliciter Kouikette Terrail d'avoir fait la toilette de son *Escargot Montorgueil* sans rien renier de cet étonnant décor d'autrefois. Oui, quel admirable décor, quelles salles, quel escalier... en colimaçon menant aux salons du premier étage ; sagement on trouvera ici, servis par des garçons en rondin, des plats simples : la gratinée (12 F), les œufs cocotte à la crème (15 F), la raie ou le bœuf à la ficelle avec évidemment des escargots, au chablis, à la bourguignonne, en ragoût, en cassolettes (30 F), et les suggestions du jour (ce jour un soufflé d'épinards (12 F), une truite au saint-amour (20 F), une mousse au caramel (10 F), permettant un repas pour moins de 100 F, arrosé d'un côte de Bourg ou mieux d'un château La Bécasse 1967).

Les Halles livrées aux néo-restaurateurs d'esbroufe garderont leur charme grâce aux vieilles maisons d'hier, *l'Escargot* en premier.

***

Tout ce qui est neuf, pourtant, n'est pas à fuir. A preuve cette *Petite Cour* qui, en contrebas de cette rue « mêlée », sur les ruines d'un éphémère « Bistro du Caviar » et dans un très gentil décor rappelant la Belle Epoque, connaît le succès. Il est juste de dire que Nicole-Jacques Robert a fait ses études hôtelières et que Jacques Robert, romancier et scénariste de talent, connaît son Tout-Paris par le « sésame », si j'ose écrire.

Il n'empêche. Outre l'accueil, on s'efforce ici à la qualité, et la salade à la fourme d'Ambert (12 F), l'artichaut à la vapeur (9 F), les œufs pochés à l'indienne (12 F) constituent une entrée en matières gourmandes fort honnête. Les poissons figurent à la carte selon arrivage et les saint-jacques à la nage sont parfaitement cuites (35 F) si les rougets grillés soulèvent les passions, certains béotiens protestant qu'ils ne sont pas vidés (comme si on vidait la bécasse, fût-elle des mers !). J'ai goûté une poitrine de veau farcie florentine (35 F) de bon aloi, regrettant de ne pas trouver trois partenaires pour l'épaule d'agneau à la vapeur, sauce menthe. Un seul fromage, outre la fourme d'Ambert, ce qui est sage, quelques desserts, dont une mousse au chocolat à l'orange pas trop sucrée comme il se devrait toujours (9 F) et un irish coffee (10 F) soigné.

Petits bordeaux entre 25 et 30 F et quelques belles bouteilles.

Et surtout, déjà, des Tout-Parisiens de qualité non point groupés là par le snobisme itinérant des gargotes éphémères, mais par une certitude : l'accueil et le savoir d'une hôtesse de charme en un cadre en situation. Cela m'a rappelé, un peu, le défunt et irremplaçable *Elysée Matignon* de la grande époque...

***

Il est rare d'avoir à reconnaître qu'un successeur dépasse son prédécesseur.

C'est pourtant ce qui se passe au *Galant Verre*. Et si le Michelin et le Kléber ne redonnent point à M. Aquistapace les signes de satisfaction qu'ils avaient distribués à M. Girard, ils montreront là qu'ils faillissent à leur tâche ! Je l'écris comme je le pense.

D'abord M. Aquistapace a nettoyé cette salle qui en avait bien besoin, transplantant le bar de façon à lui donner de l'aisance, agençant une salle au premier étage (avec des toilettes soignées). Enfin en changeant les sièges.

Mais la cuisine, direz-vous ? Eh bien, que ce soit le foie gras de canard avec un verre de sauternes (34 F) ou plus simplement les rillettes de thon (11 F), le merveilleux hareng mariné (10 F) ou la terrine d'agneau au romarin (15 F), les maquereaux frais au poivre vert (9 F) où le Germiny (9 F), il commence brillamment. Les plats du jour ou classiquement quotidiens ne déméritent point, et je me suis enchanté d'une fricassée d'agneau solognote aux champignons sauvages (26 F). Très excellents desserts et belle carte des vins, depuis le modeste coteaux du Ravest (22 F) jusqu'aux cimes des grands bordeaux 67, sans oublier ce champagne Billecart-Salmon rosé 67 que je trouve rarement sur les cartes (mais sur celle de Pic, à Valence !) et qui est des meilleurs.

Ah ! si vous avez en cette chronique trouvé quelques adresses nouvelles, n'oubliez point aussi de redécouvrir le *Galant Verre* en cette rue de Verneuil.

LA REYNIÈRE.

★ *La Petite Auberge*, 38, rue Laugier (17e). Tél : 924-85-51.
★ *La Taverne basque*, 45, rue du Cherche-Midi (6e). Tél. : 222-51-07.
★ *L'Escargot Montorgueil*, 38, rue Montorgueil (1er). Tél. : 236-83-51.
★ *La Petite Cour*, 8, rue Mabillon (6e). Tél. : 326-52-26.
★ *Le Galant Verre*, 12, rue de Verneuil (7e). Tél. : 260-84-56.

Sports



Contre la rouille

« *LA condition physique intéresse tous les Français* », affirme l'affiche du Comité national olympique et sportif français. Ce conseil devrait chasser beaucoup d'adultes du coin de leur radiateur.

De nos jours, les machines ont pris le relais du muscle, rappelle le professeur Michel Degeorges, vice-président de la Fondation nationale de cardiologie, qui en revient aux notions élémentaires par lesquelles se comprend mieux la nécessité de faire du sport.

« *Le stimulant naturel des tissus des organes fait défaut*, dit-il, *pour un organisme qui, lui, ne s'est pas modifié et a conservé une structure tout entière orientée vers l'effort physique et la locomotion. Ainsi les muscles représentent 40 % du total de l'organisme, le squelette 15 %, le couple cœur-poumon est conçu pour alimenter les muscles durant leur activité. Ainsi, du repos, 8 litres d'air traversent les poumons chaque minute et, dans le même temps, le cœur pompe 5 litres de sang. A l'effort, la ventilation peut passer à 100 litres-minute, le débit de la pompe cardiaque à 15 ou 20 litres-minute : la machine humaine est conçue pour cela.* »

Une machine qui se détériore au repos aussi sûrement qu'une voiture d'occasion laissée au garage. Le diagnostic du professeur Degeorges est sur ce point péremptoire : « *L'inactivité diminue les masses musculaires, diminue la concentration du calcium dans le squelette, diminue le volume du sang, diminue la capacité maximale de consommation d'oxygène et le débit cardiaque maximal.* »

Ces sombres constatations découlent d'expériences rigoureuses... et ne s'arrêtent pas au simple risque d'affaiblissement des capacités ordinaires. Mieux vaut savoir aussi que les probabilités de mort par accident coronarien sont cinq fois plus grandes (dans un délai de douze ans) pour le sédentaire que pour celui qui veut bien se donner la peine — sinon la joie — de faire des exercices physiques.

Les champions

Les sujets super-entraînés que sont les anciens champions ne sont pas non plus épargnés. « *On a étudié par exemple*, dit encore le professeur Degeorges, *la mortalité de trois cent cinquante-cinq anciens footballeurs de Harvard (1901-1930) ; cent vingt-six décédés, sur quatre-vingt-sept, l'étaient de cause connues, dont vingt-cinq d'infarctus. Ces infarctus trouvés parmi ceux qui avaient cessé tout entraînement physique. Au contraire, ceux qui avaient continué à pratiquer un entraînement physique en étaient indemnes, ou beaucoup moins touchés. Toutes les études faites sur ce sujet concluent dans le même sens : l'ancien sportif, s'il continue à s'entraîner et à pratiquer un exercice régulier, est moins sujet aux maladies cardiaques ; il en va tout autrement dans le cas contraire.* »

Même l'animal, pris comme sujet d'expérimentation, permet d'affirmer qu' « *un entraînement physique régulier est l'un des moyens dont on dispose pour diminuer les risques des accidents vasculaires et cardiaques* ».

Oserait-on ajouter qu'il s'agit là d'un moyen peu coûteux dont les bienfaits se définissent comme le contraire de risques : développement de la performance cardiaque, meilleure utilisation de l'oxygène, effet favorable sur la coagulation du sang, dépense de calories superflues, équilibre psychologique « *permettant d'échapper aux agressions et aux « stress » qui constituent peut-être l'une des étiologies des affections coronariennes* » ?

Et au prix de quel effort s'obtiendrait la garantie d'une meilleure santé ? Le professeur Degeorges n'en demande pas trop : « *Une demi-heure à une heure trois fois par semaine d'entraînement méthodique y pourvoit. Des mesures très précises permettent d'affirmer que l'on peut ainsi maintenir ou récupérer les fonctions cardio-respiratoires* ».

S'il était besoin d'une preuve supplémentaire, on la trouverait dans une enquête menée auprès d'une population de fonctionnaires britanniques. Les activités physiques de fin de semaine — ce que l'on appelle là-bas le week-end — ont les mêmes vertus que le jardinage intensif. Du moins est-on sûr, dans ce cas, de récolter ce que l'on a semé...

FRANÇOIS SIMON.

CLIN D'ŒIL

QUI COLLECTIONNE QUOI ?

SOUS le titre Who's What ? *vient de paraître un ouvrage en deux volumes qui devrait intéresser les sociologues et les philosophes non conformistes.*

A première vue, il s'agit d'un « annuaire des collectionneurs » ayant pour ambition de les faire se connaître les uns et les autres par-delà les frontières de leur pays et de leur spécialité. Mais le lecteur attentif découvre vite que ce catalogue va plus loin, et qu'à travers la définition des engouements particuliers il rejoint l'universel.

Il révèle, en effet, à travers sept cents thèmes de collections, la curieuse et inoffensive passion de certains hommes pour les objets que leurs semblables ont créés au cours des siècles, que ce soit pour leur commodité, leur plaisir, leur distraction ou leur protection. De l'œuvre d'art à l'objet utilitaire, du banal à l'exceptionnel, du futile à l'indispensable, on peut tout collectionner, et cet entassement hétéroclite constitue, en fin de compte, une sorte de musée dispersé de l'environnement domestique.

En 1974, une exposition organisée au Musée des arts décoratifs avait donné aux collectionneurs modestes le label culturel, cet annuaire les identifie et les classe. Certes on collectionne les timbres-poste, les cartes postales, les poupées, les montres, les boutons, les affiches comme les estampes japonaises si utiles autrefois pour triompher de la résistance des dames qui hésitaient à suivre chez eux, à l'heure du thé, d'entreprenants célibataires. Mais l'ouvrage de Jean-Claude Baudot révèle que l'on collectionne quantité d'autres objets dont l'attrait esthétique n'est pas toujours évident : les pinces à linge et les fers à repasser, par exemple, ou encore les cure-dents (neufs ou usagés)

Certaines collections dénotent chez ceux qui les rassemblent des goûts originaux et parfois inquiétants : tel qui fait peut-être le complexe d'Hamlet réunit des crânes, ce qui suppose des relations confiantes avec les fossoyeurs. Tel autre, qui affirme déjà posséder cent soixante-quatre fiches, qu'il ne montre pas à n'importe qui, s'intéresse exclusivement « aux procédés permettant de réaliser un crime pouvant théoriquement rester impuni ».

Toujours au rayon du macabre, on trouve des amateurs de souvenirs funéraires, et le Père-Lachaise a deux spécialistes éminents. Il y a ceux qui ne s'intéressent qu'aux souvenirs des catastrophes : aériennes, maritimes, ferroviaires, minières ; et ceux que ne réjouit que la vue des photos, documents ou répliques d'exécutions capitales.

Plus aimables paraissent les tyrosémiophiles qui recherchent les boîtes de camembert, collection dont le charme olfactif est indéniable ; les vitophilistes, qui n'apprécient un cigare qu'à sa bague ; les clavologophiles, dont le rêve commun est de posséder un clou de la Sainte-Croix...

La discipline alphabétique veut que l'on trouve se suivre de près les collectionneurs de bénitiers et de bidets, ces derniers méprisant les antiquaires qui transforment ces instruments sanitaires en pots de fleurs. Le vase de nuit a ses adeptes, comme le papier hygiénique, dont un amateur dit posséder les quatre cents variétés.

Le parapluie, la fève des galettes des rois, les billets de loterie (perdants, bien sûr), les moustaches, les carnets de bal, les bouchons de radiateurs, les archets, les menus, les prothèses d'infirmes miraculés à Lourdes (la production en est extrêmement limitée), les buvards illustres, les ex-voto l'emportent largement sur les reliques des gens célèbres, parmi lesquels Napoléon fait toujours recette, de Gaulle venant après Christophe Colomb (qui détient le fameux œuf ?) et Talleyrand, dont on cherche toujours la chaussure à semelle compensée.

Un Belge aligne deux mille reproductions du Manneken-Pis, *un Américain a réuni des centaines d'insignes de policiers, un Japonais s'est fait une spécialité dans le chewing-gum, une dame a enfermé dans des flacons du sable de toutes les plages et de tous les déserts.*

Mais les collectionneurs peuvent être aussi des poètes. Négligeant les amateurs d'épingles à chapeau, de décorations et de sous-bocks à bière, il en est un qui déclare collectionner les couchers de soleil

Seule une dame qui rassemble, au hasard des chemins, les empreintes de pas inconnus peut prétendre à une passion plus gratuite !

MAURICE DENUZIÈRE.

★ *Who's what ?* Stock, éditeur. Deux volumes, prix : 115 F.

Brocante

A Senlis

DES BOUTIQUES POUR UN DIMANCHE

A moins de 50 kilomètres de la capitale, Senlis, sous-préfecture de l'Oise, sur la rive droite de la Nonette, offre par sa richesse monumentale et archéologique un intérêt de tout premier ordre. C'est sans doute avec Provins la vieille ville la mieux conservée des environs de Paris.

Les souvenirs historiques y abondent, mais, côté brocante, Senlis, malgré des prix assez élevés dans l'ensemble — sans doute en raison de la proximité de Paris et du grand nombre de résidences secondaires voisines, — est capable de satisfaire le chineur. Certes, Mme Allard, spécialiste en faïences de Creil, avoue, après quarante-quatre ans de carrière dans la région et dix à Senlis même (8, rue Saint-Hilaire), que pour elle « *Senlis n'est plus Senlis* » et qu'elle envisage sérieusement de liquider son commerce pour s'adonner aux joies de sa propre collection. Certes, Mme Brisset (64, rue de la République) nous a répété plusieurs fois — et nous sommes tout à fait de son avis — que chez elle, « Au bon vieux temps », on ne trouve « *pas grand-chose* »... Mais il reste d'autres professionnels entreprenants et dynamiques au cœur de la ville et hors les murs.

Voilà une dizaine d'années que Yves Lemoine de Formanoir renonça à ses cinq boutiques parisiennes pour s'installer place de la Cathédrale. Dans plusieurs pièces de sa maison Renaissance, aux belles cheminées, il propose du meuble tant campagnard que du dix-huitième, des faïences, des sièges, de la verrerie, des boiseries et des objets précolombiens. Il travaille beaucoup avec les marchands et pour l'exportation.

Installée depuis deux ans et demi à la « Galerie 80 », place Saint-Pierre, Françoise-Anne Bachelier proposa longtemps une marchandise abondante et sélectionnée à Boissy-l'Aillerie, non loin de Pontoise. Ici le local est plus étroit, mais la sélection intelligente subsiste. Elle présente surtout de petits meubles et a consacré le premier étage de sa maison à l'artisanat de qualité (*le Monde* du 16 décembre 1972) : poteries, tissages, bijoux, articles de cuir...

Pour l'abat-jour

Au rez-de-chaussée, nous avons remarqué une table demi-lune en noyer Directoire d'époque (2 200 F) ; un buffet Louis XV restauré, en chêne (2 800 F) ; un beau confiturier (2 300 F) ; un petit buffet Henri II d'époque (4 500 F) ; un petit meuble à volet du siècle dernier (3 300 F) ; un guéridon Empire (3 000 F) ; une table d'angle (1 600 F) ; une trousse à pharmacie de campagne contenant encore cachets, ordonnances et recettes (230 F), et plusieurs pieds de lampe. Il est possible de choisir ou d'emporter le tissu pour la réalisation de l'abat-jour. On peut même sélectionner les coloris et faire tisser sur place, puisque Françoise-Anne Bachelier a installé ici un métier et que sa sœur se charge du tissage.

Avenue Foch, en direction de Compiègne, André Thenot, associé de « La Brocante du marché » à Chantilly, propose depuis un an, des meubles campagnards et des objets de toute sorte, cartes postales, verreries, glaces, faïences, bibelots divers. Réparti dans trois petites pièces d'une maison modeste, le stock n'est pas très important, mais les prix sont compétitifs : commodes (environ 650 F), pétrin (550 F), vaisseliers, à partir de 2 400 F, bancs (environ 180 F), tables dites « de ferme » (1 200 F), armoires (de 2 300 à 3 500 F), bonnetière (2 300 F), comtoise (à partir de 1 800 F), petite vitrine (950 F), chaises paillées (environ 150 F), lit clos (2 500 F).

A 2 kilomètres de là, Jeanine et Jean-Luc Werner sont installés à Chamant, premier village après Senlis en direction de Compiègne. Leurs ascendants sont antiquaires depuis 1832 et ils présentent dans le cadre champêtre mais élégant d'un manoir dix-neuvième, le pavillon d'Halatte, une marchandise sélectionnée. Tout ici est de qualité et de bon goût. La brocante est déballée à quelques pas dans les anciennes écuries de la propriété. Les boxes ont été aménagés en boutiques et l'on trouve meuble campagnard, verrerie, grès, faïence, ferronnerie.

Chez les Werner, nous avons admiré une belle commode dix-huitième (8 500 F), un secrétaire de même époque (6 000 F), une commode à deux tiroirs (3 800 F), deux petits fauteuils dix-neuvième (2 800 F la paire), un lit Directoire (2 800 F), des rouets (350 F), deux tables demi-lune dix-huitième qui s'encastrent et peuvent être utilisées en consoles jumelles ou en table ronde (2 500 F), des assiettes (de 70 à 150 F), une chocolatière (850 F), des livres anciens, beaucoup de sièges, des bougeoirs, des gravures sur cuivre (80 à 150 F) et un mini-métier à tisser (120 F). Car la grande spécialité de la maison reste la tapisserie. Il faut compter, selon qualité et époque, à partir de 6 000 F pour un pan et à partir de 25 000 F pour une tapisserie. Non seulement les Werner vendent des tapisseries, mais ils les restaurent dans leur grand atelier du premier étage.

A Mont-l'Evêque, à quelques kilomètres de Chamant (2 kilomètres de Senlis, sur la route d'Ermenonville), Alain Bizet et son épouse sont installés dans une ancienne ferme, « Le clos Jean », et y proposent des meubles campagnards. Ebéniste averti, le patron restaure les meubles ou les transforme. Il nous a montré, en plus de quelques copies — des tables « de ferme » et des sièges — un vaisselier (2 000 F), un bahut deux corps (3 200 F).

Cette année encore, la municipalité organisera « Les rendez-vous de septembre », deux journées exceptionnelles pendant lesquelles les demeures classées seront ouvertes au public. Une initiative heureuse qui devrait permettre aux Senlisiens et aux visiteurs de mieux connaître et d'apprécier le patrimoine local.

ELVIRE VALOIS.

● PROCHAINS MARCHES, FOIRES ET EXPOSITIONS. — Bruxelles, 8 au 16 mars ; Londres, 11 au 22 mars ; Reims, 14 au 16 mars ; La Rochelle, 19 au 24 mars ; L'Isle-sur-la-Sorgue, 27 au 31 mars.

FOIRES DE PRINTEMPS

Après plusieurs années de concomitance totale, due à la rivalité des deux groupements professionnels, les deux foires issues de la traditionnelle « ferraille » du boulevard Richard-Lenoir ne connaîtront ce printemps que deux journées publiques de simultanéité. Dans l'île de Chatou (parc de stationnement gratuit, entrée libre en semaine, de 9 h. 30 à 18 h 30, samedi et dimanche, 4 francs), la Foire nationale à la brocante et au jambon se tiendra du 7 au 16 mars

Aux abattoirs de La Villette (stationnement, 5 F la journée, entrée 3 F, de 9 h. 30 à 19 h.), la Foire à la ferraille de la porte de Pantin aura lieu du 14 au 23 mars. Tous les chineurs apprécieront ce décalage.

Comme chaque fois, les spécialistes parisiens et provinciaux présenteront des tonnes de marchandises variées : meubles, sièges, bijoux, orfèvrerie, armes, cartes postales, timbres, tableaux, bibelots, objets de collection...

Gageons que, cette année encore, la clientèle étrangère participera, pour un fort pourcentage, au chiffre d'affaires de l'une et de l'autre manifestation. A La Villette, les organisateurs précisent que « les Greniers de France » resteront ouverts pendant toute la durée de la manifestation.

◆ *Paulka présente du 9 au 31 mars, au restaurant* A LA TETE D'ARGENT, *97, rue des Rosiers, à Saint-Ouen, l'histoire du Marché aux puces, à travers cartes postales 1900, posters, peintures, collages, compositions diverses.*

LE MONDE

Maison

ARTISANS...

L'ARTISANAT peut offrir le meilleur comme le pire. Glaner quelques objets folkloriques, français ou étrangers, est à la portée de n'importe quel boutiquier qui a l'astuce de profiter d'une mode. L'artisanat tel que le transmettent certains jeunes peut être l'occasion de découvrir un pays et sa culture par le travail de ses artistes.

● **Tradition et innovations celtes.**

Alan et Carine Borvo sont Bretons. Ils viennent d'ouvrir à Boulogne (qui compte la plus forte densité de Bretons de la région parisienne) une petite galerie d'artisanat celtique appelée Keltia. Une minuscule vitrine sur une rue peu passante, mais, sitôt la porte franchie, une musique allègre de biniou et tout l'art populaire celte rassemblé sur quelques mètres carrés.

« Plus qu'une boutique, *dit Carine,* nous avons voulu créer un point de rencontre et de découverte. Nos clients bretons sont invités à piquer d'un point rouge, sur la carte, leur lieu d'origine. Alan a collecté de vieux documents et les met à la disposition des chercheurs de généalogie. Il initie également les jeunes à la bombarde, ce hautbois breton dont nous vendons quelques exemplaires. »

Toute la faïence de Quimper s'aligne sur des étagères de bois blanc : assiettes de la fin du dix-neuvième siècle ou datant de 1920 (150 à 200 F) et réédition de la célèbre vaisselle peinte à la main. A côté figurent les œuvres de jeunes artistes qui renouvellent la tradition celte. Les poteries de Danuta Le Hénaff s'ornent de décors inspirés des broderies classiques tandis qu'on retrouve sur les assiettes de Mahéo les oiseaux de l'ornement celtique. Si les bijoux exposés sont modernes — créés par Pierrick Tostivint et Pierre Toulhouat, — on y reconnaît le motif du « Triskell » breton fait de spirales entrelacées.

Bretagne, Ecosse, Irlande, ont la même parenté de tradition, et la galerie Keltia propose des écharpes écossaises, des chopes à whisky et des verres à « irish-coffee », avec recette authentique, en attendant des bijoux, des shetlands et des plaids.

● **Des souks au vaudou.**

Alain Demonts est un admirateur de l'artisanat du Maroc, si diversifié et riche de l'héritage des civilisations méditerranéennes. Dans la boutique qu'il a décorée comme une tente de pacha, avec un dais de brocart, il présente les miroirs peints sur bois à Marrakech, la poterie émaillée de Safi (plats, grandes bouteilles et soupières) et les cuivres gravés et façonnés en plateaux, cafetières et bougeoirs. Une tisserande de Rabat lui envoie des couvertures faites en grosse laine écrue, chinée ou marron, 350 F.

« Au cours d'un voyage à Haïti, *ajoute Alain Demonts,* j'ai découvert des artisans qui travaillent le gayak, bois veiné dont ils font de grands saladiers de formes évasées et des raviers qui ressemblent à des pétales. » *De ces Antilles lointaines, il a rapporté également des boîtes en corne, des bracelets et bagues en fine écaille et des cotonnades brodées de motifs vaudou.*

● **Tissages corses.**

Signalons enfin que la Maison des métiers d'art français présente, jusqu'au 15 mars, une exposition d'artisanat corse, sous l'égide de la Corsicada. Cette coopérative d'art groupe une centaine d'artisans vivant et travaillant dans l'île soit individuellement, soit dans l'un des trois ateliers de village consacrés au filage et au tissage de la laine. Parmi les objets exposés à Paris figurent des vanneries de myrte de châtaignier, de la poterie de grès et de faïence, des tapisseries, des châles, de la boissellerie et de la ferronnerie.

JANY AUJAME.

★ Keltia, 85, rue de Paris, Boulogne-Billancourt.
★ Chrysal, 124, rue du Cherche-Midi, Paris (6e).
★ Maison des métiers d'arts français, 28, rue du Bac, Paris (7e).

CARNET D'ADRESSES

PARAVENTS - DÉCOR

La galerie Axis recherche l'originalité esthétique dans le décor de la maison. Jusqu'au 28 mars on peut y voir une exposition de paravents, dont la qualité et les prix s'apparentent à des œuvres d'art. Tels les oiseaux de Dunand, les tableaux articulés de Labriola et Figueroa ou les fleurs de métal incrustées dans l'Altuglas de Baba Limousin. Emergeant d'un passé plus ou moins proche, un paravent en lianes de fer forgé, de 1925, et un collage d'oiseaux et de personnages mordorés sur toile rouge, datant de 1830. Deux idées pour un intérieur contemporain : un paravent à lattes de bois clair orientables et trois jardinières qui se déploient pour former un paravent de grands feuillages artificiels.

★ Axis, 14, rue Guénégaud, 75006 Paris.

SE MEUBLER A MONTPELLIER

Au cœur de la ville de Montpellier, dont le rythme de croissance est le plus élevé de France, vient de s'ouvrir un centre commercial semblable à ceux de la périphérie parisienne. Deux points de vente, entre autres, vont intéresser les jeunes qui apprécient un « contemporain » accessible à leur budget. Aux Galeries Lafayette, tout un niveau du magasin est consacré à la maison, des tapis aux canapés, sans oublier les meubles de plein air. Chez « Habitat », qui ouvre au « Polygone » son premier magasin de province, on trouve les meubles qui ont fait le succès de cette firme d'origine britannique. Et en particulier une nouvelle table ronde, en pin naturel, dont le plateau se rabat pour former une console hors des repas, et des chauffeuses en mousse recouverte d'une grosse toile beige chiné, à 500 F.

★ Le Polygone, centre commercial, Montpellier.

TOUS LES ÉMAUX

Jacques Gautier est un artiste au talent multiforme. S'il peut s'exprimer par des lithographies ou des objets en grès, ce sont les émaux qui lui permettent d'exalter ses dons pour la couleur. Dans la petite boutique de la rue Jacob, tenue par sa femme depuis de longues années, la palette multicolore de ses bijoux d'émaux a renouvelé cet art de la parure. Poursuivant ses recherches, Jacques Gautier a également innové dans le décor mural.

Après des compositions d'émaux sur fond de plâtre, il a créé il y a quelques mois des tableaux-structures formés de cabochons d'émaux — brillants ou mats — enchâssés sur une plaque d'acier poli en motifs géométriques. Ils existent en quatre formats et valent entre 580 et 3 000 F.

La dernière création de Jacques Gautier est une carte géographique en relief, faite de deux plaques d'acier, et que des émaux jalonnent de points colorés. Il peut les exécuter sur commande pour représenter un continent, un pays, une province. — J.A.

★ Gautier, 36, rue Jacob, 75006 Paris.

Les femmes aux ciseaux



(Croquis de Maroq.)

PATRON VOGUE : ensemble du soir de Givenchy, en popeline de coton de Dechelette-Despierres à rayures de plusieurs largeurs (environ 24 F le mètre en 90 cm.). Peut aussi se travailler en surah de soie, voire en jersey. La jupe est portefeuille ; la veste, froncée aux épaules et à larges manches, sur une blouse en crêpe de soie, sans manches, à col châle et grand nœud. 20 F, avec un pantalon subtilement coupé dans un crêpe de chine en soie, dans les grands magasins, chez les spécialistes et par correspondance, 53, rue Sainte-Anne.

ANDREA PFISTER : sandales du soir en chevreau mordoré ou bronze. 360 F, 10, rue Cambon et 56, rue du Four.

Mode

LES Françaises se remettent à la couture. Parce qu'elles trouvent le prêt-à-porter trop cher, parce qu'elles attachent plus d'importance à la qualité des tissus ou de la finition, parce qu'elles décident de s'habiller elles-mêmes, achètent des patrons, consultent les livres spécialisés, sollicitent des fabricants de machines à coudre.

On vend chaque année en France quelque trois cent vingt mille machines. *Singer* vient en tête avec près de 70 % de la production, suivi d'*Elna*, de *Pfaff* et d'*Omnia* (Manufrance). En outre, certains grands magasins ont leur propre marque, comme *Nogamatic*, au Bazar de l'Hôtel de Ville et aux Nouvelles Galeries.

Les spécialistes recommandent comme premier achat une machine à point « zig-zag » pour surfiler et finir les coutures intérieures, telle la Lotus d'Elna ou la Starlet de Singer (en dessous de 1 200 F). Viennent ensuite des machines plus perfectionnées, plus automatiques, qui peuvent, par exemple, broder, mais sont conçues pour des utilisatrices confirmées (de 2 000 à 3 000 F).

Jany Keller, directrice de la revue *Couture personnelle*, organe de l'association, créée en 1971, pour la promotion de cette activité, donne quelques chiffres qui confirment ce nouveau goût des Françaises : en 1974, les ventes de tissu au mètre, par exemple, ont dépassé de 20 % les ventes de 1973 (c'est seulement l'année dernière que les grossistes du textile ont commencé à distinguer leur vente aux fabricants de prêt-à-porter de celles qu'ils font aux détaillants spécialisés); les ventes de patrons ont progressé de 40 % ; celles de fournitures de mercerie de 25 %.

Jacqueline Horscher, directrice de mode des patrons de *Vogue*, met au service des Françaises l'expérience technique américaine, avec une série pour débutantes, des gabarits « petite femme », des demi-tailles, des grandes tailles, ainsi que des modèles sport pour hommes. En tout, quelque six cents à sept cents références. En outre, des contrats d'exclusivité permettent à *Vogue* d'exploiter des modèles de couturiers parisiens. Seuls Pierre Balmain, Pierre Cardin, Givenchy et Lanvin acceptent pour l'instant la diffusion en France de leurs créations. Cet automne, Karl Lagerfeld et Sonia Rykiel adopteront la même attitude.

Jouant le prestige par des modèles en haut de la gamme, « *Vogue* » est spécialisé dans les tenues de fin de journée et du soir. Léger handicap : bien que les dessins soient très précis, les explications détaillées sont en anglais avec des feuilles volantes en français.

***

Une des boutiques de patrons les plus connues de la capitale est celle de Mlle Le Goupil (9, rue d'Orsel) qui vend entre deux cents et cinq cents exemplaires par jour de toutes les marques importantes : Bru, une maison belge (explication en français et en flamand) ; Burda, spécialiste allemand des patrons économiques et faciles avec texte dans toutes les langues du Marché commun ; Edipac regroupant les patrons *Elle, Jardin des Modes, Patrons modèles* et *Patrons de Paris, Marie-Claire, Modes et Travaux, Vogue*. Les prix varient entre 5 et 20 F.

***

Nous ne sommes qu'en mars mais déjà les cotons partent en flèche chez *Max* aux Champs-Elysées comme aux *Galeries Lafayette* et au *Printemps*. Les popelines s'arrachent, comme les petits imprimés à fleurs, les voiles, les toiles, les rayures voire le jersey éponge en tons clairs et frais, beige, marine, rouge ou blanc.

Evidemment, à côté des Etats-Unis où près de 50 millions de femmes confectionnent elles-mêmes leur garde-robe en beau tissu, souvent importé, le marché français paraît bien restreint mais tout porte à croire qu'il a un fort bel avenir.

NATHALIE MONT-SERVAN.

DIOR A MOSCOU

Une exposition intitulée : « L'art et le maquillage » vient de se tenir à la Maison du cinéma de Moscou sous l'égide de la chambre de commerce franco-soviétique et de l'Union des cinéastes de l'U.R.S.S. Cette présentation, organisée par la Société des parfums Christian Dior, montrait en photos une vision du maquillage contemporain conçu par le maquilleur Serge Lutens et inspiré des grands maîtres de la peinture du vingtième siècle.

Un court métrage intitulé les Tsars *est projeté à cette occasion, sorte de galerie de visages peints devenus presque abstraits à force de sophistication.* « Ces méthodes intéressent tout particulièrement les travailleurs du cinéma et du théâtre », *a fait remarquer le réalisateur et l'acteur Alexei Batalov. Il n'est pas question, en effet, de lancer une nouvelle mode à Moscou, d'autant plus que les produits de beauté français continueront à n'être vendus que dans les magasins pour étrangers et pour privilégiés. Comme si Dior était venu montrer aux Moscovites ce qui n'est ni vendable ni à vendre...*

NICOLE ZAND.

◆ MARKS AND SPENCER, *après Paris, ouvre un magasin, le 25 mars, à Bruxelles et au Centre commercial de la Part-Dieu à Lyon, début septembre prochain avec une gamme de biscuits, thés, confitures et autres friandises d'outre-Manche.*



Hippisme

Retour aux sources

RETOUR au plat, c'est-à-dire aux sources. Les premiers lauriers sont pour l'entraîneur Robert Corme : quatre victoires, samedi et mardi, pour six partants. De quoi revigorer la foi hippique de sa propriétaire, Mme Courtois, qui, l'an passé, se posant des questions sur l'avenir des courses, s'était séparée d'un tiers de ses effectifs.

De ses quatre gagnants, qu'elle nous permette de négliger, jusqu'à plus ample informé, celui auquel échoit la victoire la plus notable : *Priesty*, lauréat du Handicap optional. En revanche, celle de *Ballyvie* dans le prix Tantième peut annoncer des lendemains heureux. Brillant à deux ans, quand il avait remporté à Saint-Cloud une victoire qui l'avait fait classer parmi les espoirs de sa promotion, ce demi-frère de *Dhaudevi* avait déçu l'an passé, où d'ailleurs — preuve que quelque chose n'allait pas — on ne l'avait vu en piste que quatre fois. Certes, il n'atteindra jamais au niveau qu'on lui avait alors prêté en l'opposant notamment à *Dankaro*, mais il va, à coup sûr, gagner son avoine et... celle des turfistes qui auront la mémoire assez bien organisée pour se souvenir toute l'année des six, sept et dix longueurs par lesquelles il a devancé *Cormery*, *Sanskrit* et *Sanperma*.

Autre nom à retenir de ces premières joutes de l'année : celui de *Top Gear*, demi-frère de l'excellent cheval d'obstacles *Tofano*. Son écurie ne le tient qu'en modeste estime. Elle ne l'avait délégué à la première réunion de Saint-Cloud qu'au titre d'éclaireur, pour « prendre une ligne » permettant de situer par rapport aux représentants des autres écuries les compagnons d'entraînement auxquels il est confronté à la « maison ». L'éclaireur a si consciencieusement accompli sa tâche qu'il a laissé à cinq longueurs le gros de la troupe du prix Patachon. Ange Penna l'avait-il mésestimé ? Ce qui incite à une certaine circonspection à l'égard du cheval, c'est que l'entraîneur se trompe rarement. Les trois premières journées en portent encore témoignage : pour cinq partants, une victoire et quatre places de second. L'artillerie lourde est en place ; une toute petite correction de tir — à laquelle la « ligne » prise par *Top Gear* va sans doute aider — et elle pourra commencer le pilonnage.

Un banquier levantin

Cependant, les premiers après-midi de Saint-Cloud servent moins à juger les chevaux — dont les plus importants sortent à peine du demi-sommeil de l'hiver — qu'à essayer de cerner une atmosphère et une tendance. A cet égard, le baromètre de l'enclosure reste orienté au mauvais temps. On n'est pas complètement sorti des tempêtes de l'automne. Un signe inquiétant et qui trompe rarement : les chevaux « à réclamer » — c'est-à-dire, en fait, à vendre — ne trouvent pas preneurs. D'ordinaire, en début de saison, ils tentent toujours quelques acheteurs, intéressés par des pensionnaires susceptibles de payer immédiatement leur place à l'écurie. Cette année, pour les trois premières réunions, un seul a été réclamé. On espérait, avant l'hiver, une relève par les pétro-dollars. Des propriétaires algériens, le roi du Maroc et un banquier levantin avaient acheté quelques chevaux. Mais le mouvement ne s'est pas étendu. Quoique arabe d'origine, le pur-sang ne paraît pas exercer de séduction particulière sur les émirs.

Il est pourtant des hommes qui jouent à la hausse, par exemple le truculent, passionné — expert aussi — Souren Vanian. Il vient d'acquérir en Australie un domaine de 800 hectares, dont il veut faire un des haras les mieux aménagés du monde. Un avion affrété par lui y a transporté, voilà quelques semaines, vingt et une de ses poulinières, jusque-là pensionnaires du haras de Firfol, près de Lisieux, ou de divers haras britanniques. Souren Vanian garde néanmoins ses antennes en France, en Angleterre, en Irlande et, dans une moindre mesure, aux Etats-Unis. Techniquement, l'idée d'élargir l'éventail vers l'hémisphère sud est astucieuse et séduisante. Les naissances y ont lieu à la saison qui, chez nous, est l'hiver. Elles correspondent donc à des saillies utilisées à l'automne. A cette époque, dans l'hémisphère nord, les étalons sont inemployés. Il doit donc être possible, alors, d'obtenir les « services » des plus grands d'entre eux, ce qui ne l'est pas au printemps. Curieusement, l'Australie représente pour Souren Vanian le moyen d'avoir, dans son écurie, des fils ou des filles des plus grands étalons américains ou anglais (ne parlons pas, hélas, des français) : les *Secrétariat*, *Mill Reef* et autres *Nijinsky*.

Luxations et fractures

Enghien a frôlé la tragédie. La semaine passée, Jean Linxe, « cravache d'or » de l'obstacle en 1971, 1972 et 1974, notre meilleur jockey d'obstacles avec Alain Grimaux depuis que Pierre Costes a été mis sur la touche « pour cause de prix Bride abattue », y faisait une mauvaise chute, avec *Vilanzo*. Dans les minutes qui suivaient, il constatait que l'usage de ses bras, peu à peu, l'abandonnait. Tous les jockeys connaissent, à travers la tragique expérience de quelques-uns de leurs aînés — n'est-ce pas Francolon, et Doleuze et Beaudoin ? — la signification d'une telle ankylose : elle indique, souvent, une atteinte de la moelle épinière.

Effectivement, Linxe souffrait d'une telle atteinte, consécutive à une luxation des quatrième et cinquième vertèbres. Durant plusieurs jours, pendant lesquels le blessé fut opéré à deux reprises, on craignit une paralysie définitive. Mercredi, les proches donnaient des nouvelles un peu meilleures : encore que le pronostic des médecins restât réservé, on observait un début de récupération motrice.

Dans la meilleure hypothèse, c'est, en tout cas, la fin de la carrière de Jean Linxe.

Dimanche, François Bonni, lui, s'est fracturé le sternum, avec *le Pradet*.

Année terrible pour les jockeys d'Auteuil qu'attend l'ambulance quand ce n'est plus le « panier à salade » du juge Michaud.

LOUIS DÉNIEL.

Jeux

Échecs N° 597

La marche triomphale

(Tournoi de Tallin, février 1975.)
Blancs : B. SPASSKY
Noirs : V. HORT
Défense slave

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. d4	d5	21. D×ç3	D×a4 (l)
2. ç4	ç6	22. F×ç4	Ta-ç8
3. Cç3	Cf6	23. b3	Dé6
4. Cf3	d×ç4	24. Df3	a6
5. a4	Ca6 (a)	25. f5 ! (m)	Dç7
6. é4 (b)	Fg4 (ç)	26. Dg3 (n)	b5 (o)
7. F×ç4	é6	27. F×b5 !	a×b5
8. 0-0 (d)	Cb4 (é)	28. f6	g6 (p)
9. Fé3	Fé7	29. f×é7	Tf-é8
10. h3 (f)	F×f3	30. T×b5	T×é7
11. D×f3	Cç2 (g)	31. Td1 (q)	Dç2
12. Ta-d1	0-0	32. Tb-d5	Tç-é8
13. Td2	C×é3	33. b4 ! (r)	Db2
14. D×é3	Da5	34. Td1-d4	Dé2
15. f4 (h)	Db4	35. b5 !	T×é5
16. Fa2	ç5 (i)	36. b6 !	T×d5
17. d5 (j)	ç4 (k)	37. T×d5	Db2
18. Rh2	é×d5	38. Dç7	Té2
19. é5	Cé4	39. b7 ! !	T×g2+
20. T×d5	C×ç3	40. Rh1	Rg7 (s)
		41. b8 = D	aband.

NOTES

a) La réponse usuelle 5..., Ff5 conduit à la variante centrale bien connue de la « défense slave du Gambit D » : 6. é3, é6 ; 7. F×ç4, Fb4 ; 8. 0-0, 0-0 ; 9. Dé2. Les Noirs ont également le choix entre le plan Steiner (5..., Fg4) et le plan Lasker (5..., Ca 6). La suite 5..., é5 a pratiquement disparu depuis la démonstration faite par Alekhine : 6. é4, Fb4 ; 7. é5, Cé4 (ou 7..., Cd5 ; 8. Fd2, b5 ; 9. a×b5, F×ç3 ; 10. b×ç3, ç×b5 ; 11. Db1 !) ; 8. Dç2, Dd5 ; 9. Fé3, ç5 (si 9..., b5 ; 10. 0-0, F×ç3 ; 11. b×ç3, 0-0 ; 12. Cé1 !) ; 10. 0-0, C×ç3 ; 11. b×ç3, ç×d4 ; 12. ç×d4, ç3 ; 13. Fd2, Cç6 (ou 13..., Da5 ; 14. F×ç3, F×ç3 ; 15. Ta3) ; 14. F×ç3, F×ç3 ; 15. D×ç3, 0-0 ; 16. a5 !. Par le coup du texte, les Noirs contrôlent la case b4, sont prêts à avancer le pion ç6 sur ç5 et attendent la réplique de leur adversaire (6. é4) pour clouer le C-R par 6..., Fg4.

b) 6. Cé5 est faible : 6..., Cg4 ! ; 7. C×g4, F×g4 ; 8. f3, Fé6 ; 9. é4, Cb4 ; 10. Fé3, g6 ! ou 7. C×ç4, é5 ! La réponse attentive 6. é3 est peu prometteuse : 6..., Fg4 ; 7. F×ç4, é6 ; 8. 0-0, Cb4 ; 9. Dé2, Fé7 ; 10. Tf-d1, 0-0 ; 11. a5, Dç8 ; 12. h3, Fh5 ; 13. b3, ç5.

c) 6..., Fé6 est curieux : 7. Cé5 !, Da5 ; 8. f3, Td8 ; 9. Fé3, Db4 ; 10. Dé2 avec avantage aux Blancs (et non 7. Cg5, Dd7 ; 8. é5, Cd5 ; 9. F×ç4 — si 9. C×é6, D×é6 ; 10. F×ç4, C×ç3 ; 11. Db3, Cd5 ; 12. D×b7, Ca-ç7 ; 13. F×d5, D×d5 ; 14. D×ç7, D×g2 ; 15. Tf1, é6 ; 16. Fd2, Dé4 — et après 9..., C×ç3 ; 10. F×é6, C×d1 ; 11. F×d7+, R×d7 ; 12. C×f7, Tg8 ; 13. Cg5, h6 ; 14. Cé4, C×b2 ; 15. F×b2, é6 : les chances sont à peu près égales).

d) Après 8. Fé2, les Noirs n'ont aucune difficulté : 8..., Cb4 ; 9. 0-0, Fé7 ; 10. Fé3, 0-0 ; 11. a5, ç5 ; 12. d×ç5, D×d1 ; 13. Ta×d1, Tf-ç8 (Lehmann-Bagulrov, Beverwijk, 1965).

e) 8..., Fé7 est plus précis.

f) 10. Fé2, a5 ; 11. Cé5, F×é2 ; 12. D×é2, 0-0 conduit à l'égalité (Gligoric-Taimanov, Skopje, 1970). A considérer est 10. Dé2, 0-0 ; 11. Ta-ç1, h6 ; 12. Tf-d1, après quoi les Noirs ont du mal à trouver du contre-jeu (Stein-Sanguinetti, Olympiade de 1965).

g) Eliminant la paire de F, mais perdant un temps.

h) A l'issue de cette première phase du jeu, les Blancs ont obtenu un avantage minime mais net.

i) Selon Spassky, cette contre-attaque, qui semble naturelle, devait être retardée et préparée par 16..., Ta-d8 (si 17. f5, é5 ! ; 18. d×é5 ?, Fç5).

j) 17. é5 donne aux Noirs un jeu actif après 17..., ç×d4 ; 18. T×d4, Fç5 ! ; 19. T×b4, F×é3+ ; 20. Rh2, Cd7 ; 21. T×b7, Cç3.

k) Menaçant 18..., Fç5.

l) L'échange des D serait défavorable aux Noirs.

m) Les Blancs ont conservé leur léger avantage et profitent de leur supériorité au centre pour entreprendre une attaque sur le roque, via 26. f6.

n) Et non 26. f6 ?, F×f6.

o) Les Noirs surestiment leur position et commettent une première imprudence. Après 26..., Rh8 et 27..., b5, ils pouvaient combattre plus facilement pour la nulle.

p) 28..., F×f6 ; 29. é×f6, D×g3+ ; 30. R×g3 laisse aux Blancs une finale gagnante.

q) Restant avec un pion de plus.

r) Premier pas d'une marche triomphante.

s) Sur tout autre coup, les Blancs gagnent également par 41. b8=D+.

Y. BASLOV (1972)

BLANCS (4) : Rg6, Tf2, Ca1, Pb6.

NOIRS (2) : Rb4, Da5.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 596
D. GURGENIDZE (1971)
(Blancs : Rh3, Pb5, ç6, d7, é2, é5, g3. Noirs : Rh5, Ta1, Fd8.)

1. b6 !, F×b6 ; 2. é6 !, Th1+ ; 3. Rg2, Té1 ! ; 4. Rf3, Tf1+ ; 5. Ré4, Té1 (si 5..., Tf6 ; 6. Ré5, Tf2 ; 7. é7, T×é2+ ; 8. Rf6) ; 6. Rd3, Td1+ ; 7. Rç2, Té1 ; 8. Rd2, Fa5+ ; 9. Rd3, Td1+ ; 10. Ré4, Té1 ; 11. Rf3, Tf1+ ; 12. Rg2, Té1 ; 13. Rf2 ! et les Blancs gagnent.

Bel aller et retour du R blanc.

CLAUDE LEMOINE.

Bridge N° 592

Défense des Indonésiens

Après avoir été battus de justesse par les Américains dans la demi-finale, les Français disputèrent un match de 64 donnes contre les Indonésiens pour désigner le pays classé troisième du championnat du monde. La France remporta une victoire très nette (+ 64) notamment à cause de cette donne :

Nord : ♠ R D 2 — ♥ V 7 2 — ♦ A D 10 8 3 — ♣ 9 7
Ouest : ♠ V 5 — ♥ A R 10 6 — ♦ 9 6 4 — ♣ 8 6 5 4
Est : ♠ 8 7 6 4 3 — ♥ 4 — ♦ V 2 — ♣ A V 10 3 2
Sud : ♠ A 10 9 — ♥ D 9 8 5 3 — ♦ R 7 5 — ♣ R D

Ann. : E. don. N-S vuln. (n° 12).

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Arwin	Leenhardt	Sacul	Vial
—	—	passe	1 ♥
passe	3 ♦	2 ♠	passe
passe	3 ♣ !	contre	3 ♦
passe	4 ♥	passe	passe
contre	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le valet de pique, comment Edmond Vial a-t-il gagné ce contrat de QUATRE CŒURS ? Quelles ont été *les trois premières levées* ? Quelles sont les défenses qui auraient pu faire chuter le contrat ?

Réponse :

Les trois premières levées ont été pique, cœur et trèfle !

Vial a fourni *la dame de pique du mort qu'il a prise avec l'as* pour avoir deux rentrées à pique dans sa main. Il a joué ensuite le 3 de cœur. Ouest ayant cru bon de fournir le 6, le déclarant a mis *le 7 de cœur* du mort qui est resté maître (Est a fourni le 4). Vial a alors joué le *7 de trèfle* du mort. Est a pris avec l'as et a continué pique. Le déclarant ayant pris avec le 10, comment a-t-il gagné QUATRE CŒURS contre toute défense ?

La suite du coup n'offrait plus de difficulté. L'essentiel, en effet, était d'abord de prendre la dame de pique avec l'as, ensuite de jouer tout de suite trèfle pour faire sauter cette communication adverse. Enfin, d'espérer que les adversaires ne profiteraient pas des différentes occasions qu'ils avaient eues de battre le contrat.

En fait, la fin du coup a été la suivante : quand le déclarant a joué une seconde fois cœur de sa main (après le 10 de pique), Ouest a mis le roi de cœur et il a contre-attaqué le 9 de carreau. Sud a pris avec la dame et il a continué cœur. Il a repris la main ensuite avec le roi de carreau pour faire tomber le dernier atout d'Ouest.

Pour la chute, il aurait fallu qu'Ouest prenne tout de suite à cœur et rejoue pique, ou bien qu'Est laisse passer à trèfle pour obliger Sud à rejouer trèfle.

Alors, si l'adversaire (Est ou Ouest) continue trèfle dans coupe et défausse, le déclarant devra perdre un troisième atout, car il finira par être raccourci...

La perle italienne

Au championnat du monde des Bermudes, la meilleure donne a sans doute été jouée par l'Italien Pittala au cours d'un des matches des éliminatoires contre la France.

Nord : ♠ 10 9 8 5 3 2 — ♥ 6 — ♦ V 10 6 — ♣ V 5 2
Ouest : ♠ R D V 8 4 — ♥ 10 5 — ♦ 8 7 5 3 — ♣ 10 3
Est : ♠ 7 — ♥ A 9 3 2 — ♦ R D 9 — ♣ R 8 7 6 4
Sud : ♠ A — ♥ R D V 8 7 4 — ♦ A 4 2 — ♣ A D 9

Ann : N don. N-S vuln. (donne n° 15).

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Boulenger	Franco	Svarc	Pittala
—	passe	1 ♣	passe !
1 ♠	passe	2 ♣	4 ♥

Ouest ayant entamé le roi de pique, Sud a pris avec l'as sec et a joué roi et dame de cœur restés maîtres. *Comment Pittala a-t-il ensuite joué* pour gagner QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères :

On notera l'étonnant « passe » de Pittala au premier tour. Il s'est embusqué en pensant qu'il aurait l'occasion de reparler au second tour. Mais une telle tactique est très dangereuse contre des adversaires dont l'ouverture de « 1 trèfle » n'est pas forcing, même s'il est très rare que le partenaire passe sur « 1 trèfle ». D'autre part, Nord (après le passe de Sud) aura du mal à imaginer un jeu aussi fort. Pour cette raison, Sud a été obligé de sauter ensuite directement à la manche, sans pouvoir laisser de choix au partenaire :

A l'autre table, les annonces des Français ont été plus norma-males :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Bellad.	Lebel	Garozzo	Mari
—	passe	1 ♦	contre
1 ♠	contre	2 ♣	3 ♥
passe	passe	passe	

Le contre d'appel, suivi d'un saut à « 3 cœurs », demandait au partenaire de reparler s'il avait une levée.

Même début de coup et même contre-attaque à trèfle, mais le déclarant n'avait besoin que de 9 levées.

PHILIPPE BRUGNON.

Philatélie

N° 1371

FRANCE : « Arphila 75, Paris ».

La deuxième timbre d'Arphila-75, intitulé « le Chapiteau », dessiné et gravé par Cécile Guillame, sera mis en vente générale le 24 mars.

2 F, vert-noir, vert et rouge.
Imprimé en taille-douce dans les Ateliers du timbre de France.
Tirage : 7 500 000 exemplaires.
Mise en vente anticipée :
— Les 22 et 23 mars, de 9 heures à 18 heures, par le bureau de poste temporaire installé au Musée postal, 34, boulev. de Vaugirard, 75015 Paris. Oblitération « premier jour ».
— Le 22 mars, de 8 heures à 12 heures, à la R. P., 52, rue du Louvre, 75001 Paris et au bureau de poste de Paris-41, 5, avenue de Saxe, 75007 Paris. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

● *A PARIS, 34, boulevard de Vaugirard, au Musée postal, un spectacle audio-visuel est organisé, du 8 au 17 mars par Air France. Ce spectacle a pour thème les lignes aériennes françaises vers l'Amérique du Sud. Il retrace l'histoire des liaisons au-dessus de l'Atlantique depuis les exploits des pionniers de l'Aéropostale. Cette même exposition-spectacle sera ensuite présentée en tournée, pendant plus d'un an, à travers les pays de l'Amérique du Sud.*

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ 69004 Lyon (Institut national des cadres administratifs, rue Aimé-Boussange), les 15 et 16 mars. — Salon artistique des P.T.T.

⊙ 29200 Brest (Maison de la jeunesse et de la culture, boulevard Clemenceau), les 15 et 16 mars. — Exposition philatélique.

⊙ 05000 Gap (l'enceinte de la patinoire), les 21 et 29 mars. — Championnat d'Europe juniors de hockey sur glace.

⊙ 44000 Nantes (salon Mauduit, rue Arsène-Leloup), les 26 et 27 avril. — Vingt et unième congrès philatélique du groupement de Bretagne.

⊙ 91000 Agora-d'Evry, les 19 et 20 mars. — Inauguration de l'Agora de la Ville-Nouvelle.

⊙ 91310 Montlhéry (au camp de Linas, circulation routière 6021), le 26 mars. — « Journée du train. »

⊙ 75015 Paris (parc des Expositions, porte de Versailles), du 2 au 8 avril. — Salon international des composants électroniques.

⊙ 60000 Beauvais (théâtre municipal), le 5 avril. — Exposition philatélique « L'art gothique ».

⊙ 02400 Château-Thierry (8, rue du Château), les 5 et 6 avril. — Jumelage de Mosbach (R.F.A.) et de Château-Thierry.

⊙ 80000 Amiens (musée de Picardie), les 5 et 6 avril. — Exposition philatélique « Art Gothique en Picardie ».

⊙ 57000 Metz (parc de la Foire internationale), du 5 au 13 avril. — Foire de printemps « Expo-Metz ».

⊙ 06130 Grasse (salle municipale, cours Honoré-Cresp), du 11 au 14 avril. — Salon du chemin de fer « Exporail 75 ».

MALI : « Samanko ».

Deux timbres-poste ont été dédiés à Samanko et titrés « Village de réhabilitation sociale des lépreux ».

90 F maliens, polychrome.

100 F maliens ; polychrome.
Les maquettes sont de F. Coumaré et Odette Boullais.
Imprimés en hélio par Delrieu.

● *A PARIS la journée du timbre est organisée comme les années précédentes dans le grand hall du cinquième étage des magasins La Samaritaine. L'exposition sera ouverte au public les 8 et 9 mars, de 9 h. 30 à 18 heures sans interruption. Entrée libre.*

GABON : Dr Albert Schweitzer.

Le centenaire de la naissance du docteur Albert Schweitzer a été souligné par l'émission d'une forte valeur « poste aérienne », reproduisant l'effigie du docteur, ainsi que l'hôpital de Lambaréné.

500 francs (C. F. A.), vert-noir, lilas et vert olive.
Dessin et gravure d'Eugène Lacaque.
Impression taille-douce, Atelier du timbre de France.

● *A CASTRES, le thème « Canal des Deux-Mers » sera traité par l'Amicale philatélique locale, au cours d'une exposition, les 8 et 9 mars.*

● *A BADEN-BADEN (Allemagne fédérale), se déroule, les 8 et 9 mars, la troisième exposition franco-allemande, organisée par le détachement de la Liaison philatélique et le Club allemand local.* — Rens. : M. J. Löchen, S.P. 69751.

● *A MONTLUÇON, à la chambre de commerce, se tiendra, les 8 et 9 mars, une exposition inter-entreprise, organisée par les comités d'établissement des usines de la ville et de sa banlieue.*

ADALBERT VITALYOS.

VENTES

A GALLIÉRA

Des fleurs de Chagall : 670.000 francs

La première des ventes saisonnières au palais Galliera — où expositions et vacations se succèdent jusqu'au 17 mars — a été consacrée à la dispersion en deux soirées de deux cent trente tableaux anciens, modernes et contemporains (étude Loudmer et Poulain) ; une cinquantaine d'œuvres provenaient de la succession du docteur Roudinesco, en quelque sorte des retombées de la célèbre collection vendue à New-York en 1968 ; la Gimblette, *toile de 70×90 attribuée à Fragonard, 30 000 francs ; une aquarelle de 48×63 par Raoul Dufy,* la Visite médicale *(conseil de révision), 19 000 francs ; deux toiles de Maria Blanchard,* Jeune Fille cousant *et* Femme et enfant, *furent notées 36 000 et 35 000 F.*

Provenant de divers amateurs, quatre toiles du nouveau membre de l'Institut, Bernard Buffet, ont connu des cotes intéressantes : 59 000 francs Clown au train rose, *1955, 292×190 ; 53 000 francs* Travesti au chapeau à plumes, *147 × 96, de la même année ; 50 000 francs* les Deux Femmes, *1950, 119×122 ; et 40 000 francs* Paysanne maritime, *1948, 87×128.*

La plus haute enchère de la vente (670 000 francs) a été donnée pour une peinture de Chagall, les Fleurs sur Saint-Jeannet, *1968-1972, 73×92.*

Signalons deux prix solides pour des œuvres cubistes : 135 000 F un Paysage *de Georges Valmier, 1920, collage et gouache 14 × 18, et 100 000 F une* Nature morte *de 1915, toile de 73 × 54, par Metzinger.*

Deux évasions vénitiennes pour terminer : le Grand Canal, *84 × 122, par Félix Ziem, 43 000 F, et* la Place Saint-Marc le soir, *vue en 1912 par Jacques-Emile Blanche, 81 × 105, 36 000 F.*

Pour Chypre

*Pour ce qui concerne la vente — dont le produit sera envoyé à la Croix-Rouge chypriote (*le Monde *du 6 mars) — qui sera faite dimanche 9 mars en soirée, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, l'exposition des cent vingt œuvres offertes par des artistes, des collectionneurs et des galeries sera ouverte, le samedi 8 mars, de 11 heures à 18 heures et de 21 heures à 23 heures, et, dimanche, de 11 heures à 17 heures. Cette dispersion se fera sans aucuns frais en sus des enchères, grâce à l'exonération accordée par le ministre de l'économie et des finances.* — G.V.

● *Le comité central du rayonnement français*, que préside M. Georges Riond, a attribué une subvention de 52 000 F à la nouvelle Maison de l'Alliance française à Lima, pour l'installation d'un laboratoire de langue française. Le chèque a été remis par M. Riond à M. Wilfrid Baumgartner, ancien ministre, président de l'Alliance française, au cours d'une réception, le 4 mars.

A L'HOTEL DROUOT

Samedi

EXPOSITION

de 11 h. à 18 h.

S. 1 - Tableaux et gravures d'aujourd'hui. Me Binoche.
S. 2. - Tableaux grav. Argent. Bijx. Meubles des XVIIIe et XIXe et de style. Tapisser. Tapis. MM. Boutemy, Canet, Béchirian. Me Morelle.
S. 7. - Collect. Mme L. et à divers. Rares instruments de musique. — M. Vatelot. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 10. - Antiquités : Egypte, Grèce, Rome, Moyen Age, Renaissance. — M. Ratton. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 11. - Céramique. Art nouveau. Art Déco. Me Renaud.
S. 12. - Grands vins. Me Deurbergue.
S. 13. - Meubles et objets d'art. — Mes Godeau, Audap, Solanet.
S. 14. - Ameublem. Mes Boisgirard.

CARNET

Naissances

— Emmanuelle, Anne et Marc Rocca ont la joie d'annoncer la naissance de
Juliette.
25 février 1975, Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. René ARBEY,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre du Mérite de la République fédérale d'Allemagne,
chevalier de l'ordre du Mérite de la République italienne,
vice-président honoraire de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises,
président honoraire de la Fédération internationale des petites et moyennes industries,
président de l'ANPAR,
président honoraire de l'Union d'action internationale,
conseiller honoraire à la Conférence internationale du travail,
membre fondateur et administrateur du SICOB,
administrateur de la FICOB,
président-fondateur de l'EUROPMI,
président honoraire du groupement des meubles de bureaux de l'UNIFA,
président d'honneur de l'Association *des officiers de réserve* des sapeurs-pompiers de Paris,
survenu le 4 mars 1975, à l'âge de soixante-treize ans.
Ses obsèques ont eu lieu vendredi 7 mars 1975, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, dans l'intimité familiale.
De la part de
Mme René Arbey, son épouse,
M. et Mme Antoine Arbey et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Arbey et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Arbey,
M. et Mme Laurent Richer,
Ses enfants,
Et les familles Cantagrel, Duchêne, Henry, Quatrehomme et Quidet.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— On nous prie d'annoncer le décès, à l'âge de soixante et onze ans, de
M. Jean-Vincent HARISPE,
maître de conférence honoraire à la faculté de pharmacie de Paris,
inspecteur général honoraire des établissements classés.
De la part de
Mme Leygonie-Harsipe et ses enfants,
M. et Mme Bertrand Harispe,
M. et Mme Etienne Harispe,
Les obsèques ont eu lieu le 6 mars 1975 dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né à Paris, le 8 février 1904, M. Harispe fut docteur ès sciences physiques, licencié en lettres, pharmacien et ingénieur chimiste avant de s'engager dans une carrière d'enseignant à la Faculté de médecine, puis de pharmacie, de Paris.

Membre du comité consultatif des universités (de 1948 à 1970), inspecteur national des installations nucléaires de base au C.E.A., membre du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, il a consacré une quarantaine de publications et d'ouvrages à des recherches en chimie végétale, organique et biologique.]

— Le président, le conseil d'administration et le personnel de l'UDAF du Val-de-Marne nous prient d'annoncer le décès de
M. Jean HERY,
secrétaire général,
survenu le 5 mars 1975, dans sa quarante-troisième année, des suites d'une longue maladie.
La cérémonie religieuse a eu lieu le vendredi 7 mars à 9 heures, en l'église Sainte-Jeanne de Sucy-en-Brie (Val-de-Marne).
Vos dons éventuels seront versés à la Recherche médicale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Mme Hery,
2, cité Verte,
94370 Sucy-en-Brie.
UDAF - 94,
53, rue du Docteur-Paul-Casalis,
94000 Créteil.

— Montpellier, Toulon, Paris.
Mme Albert Siraudin, ses enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Jean-Jacques Nicolas et leurs enfants,
M. Antoine Bories-Azeau, professeur à la faculté de médecine,
Mme Antoine Bories-Azeau, leurs enfants et petits-enfants,
L'amiral et Mme Auphan, leurs enfants et petits-enfants,
M. Gaston Vidal, ses enfants et petits-enfants,
Mlle Thérèse Levesque,
Mlle Cécile Levesque,
M. et Mme Léon Plainemaison, leurs enfants et petits-enfants,
Mère Saint Merry, F.M.M.
Mlle Hélène Levesque,
les familles Biquet, Héran, Olivier, Pécheur, Guillot, Hugonneau-Beaufet, Lejeune, Vidal, des Borderies et Legros,
ont l'honneur de faire part du décès de
Mme Etienne LEVESQUE,
rappelée à Dieu le 2 mars 1975.
Les obsèques ont eu lieu à Montpellier, le 4 mars 1975, dans l'intimité familiale.

— Mme Etienne-Louis Mauguin,
M. et Mme Gérard Manciet, née Mauguin, et leur fille Nathalie,
M. Jean-Noël Mauguin,
Mme veuve Alfred Mauguin,
Mme veuve Lanquetin, née Mauguin,
Les familles Riehl, Umber, Sennesal, Noiraud,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Etienne-Louis MAUGUIN,
inspecteur honoraire des écoles primaires de la Seine,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'instruction publique,
survenu le 3 mars 1975, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.
112, rue MacCarthy,
Bordeaux-Caudéran.

— Mme Louis Perrin, son épouse,
M. et Mme Roger Nesme, ses enfants,
Mme Raymond Simonin, sa belle-sœur,
Mlle Lucette Parigot, sa cousine,
M. et Mme Jean-Jacques Lambert,
M. et Mme Jean-Louis Nesme,
M. et Mme Philippe Nesme,
Ses petits-enfants,
Valérie, Nathalie, Thomas et Xavier, ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du
colonel Louis PERRIN,
rappelé à Dieu le 3 mars 1975, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Les obsèques ont eu lieu le jeudi 6 mars 1975, dans la chapelle du prieuré de Saint-Louans, et l'inhumation au cimetière d'Azay-le-Rideau.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Michel de Surmont,
M. Richard de Surmont et ses enfants,
Mme Patricia de Surmont et M. Philippe Giraud, son fils,
M. et Mme Paul Dupuy et leurs enfants,
M. et Mme Georges de Surmont,
Mme Jean Segard,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Michel de SURMONT,
leur époux, père, grand-père, frère et beau-frère, survenu à Paris le 3 mars dans sa soixante-douzième année.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale le samedi 8 mars à Cannes, en l'église Notre-Dame-des-Pins.
Un service religieux sera célébré ultérieurement à Paris.
6, rue du Boccador, Paris-8e.

Remerciements

— Clermont-Ferrand - Paris - Biarritz
M. André Casenave,
M. et Mme René Casenave et leur fille,
Mme, née Rocq et M. Guy Petit,
et toute la famille,
très touchés de la sympathie qui leur a été témoignée lors du décès de
Mme André CASENAVE,
née Marie-Hélène Rocq
prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de vouloir bien trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— Mme Edouard Loewy,
M. et Mme Robert Loewy,
M. et Mme Alexandre Loewy,
remercient toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie lors de la disparition de
M. Edouard LOEWY,
libraire-expert.

— Mme Jean Poublan et ses enfants,
dans l'impossibilité de répondre personnellement aux nombreux témoignages d'affection et de sympathie lors du décès de
M. Jean POUBLAN
remercient tous ceux qui ont pris part à leur grande peine.

Anniversaires

— Pour le sixième anniversaire de la mort de
M. Charles CARABIBER,
une pieuse et affectueuse pensée est demandée, en ce 8 mars, à ceux qui l'ont connu et aimé, par sa veuve.
23, boulevard Richard-Wallace.
92200 Neuilly

Commémorations

— Les Ailes brisées organisent une cérémonie à la mémoire du commandant de l'armée de l'air Antoine de Saint-Exupéry, le samedi 8 mars, à 11 heures, 15, place Vauban, à Paris-7e. Une plaque rappelant son souvenir sera apposée sur la façade de l'immeuble où il vécut et un détachement de l'armée de l'air rendra les honneurs.

Messes anniversaires

— Le douzième anniversaire du sacrifice du
colonel Jean BASTIEN-THIRY
mort pour la France le 11 mars 1963 au fort d'Ivry, sera marqué par les cérémonies suivantes :
— à 8 heures, messe en l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine ;
— à 8 h. 45, prières et dépôt de gerbes au cimetière ;
— à 19 heures, messe en l'église Notre-Dame-des-Victoires, à Paris-2e.
De la part de sa famille et de ses amis.

— Une messe sera dite le 13 mars 1975, à 8 heures, en la cathédrale de Tréguier (Côtes-du-Nord)
pour le deuxième anniversaire du décès de
Mme Odette KUHNAST,
née Allanic,
agrégée de l'Université.

Communications diverses

— Les anciens élèves du cours Sévigné, à Saint-Raphaël (Var), sont priés de faire connaître le plus tôt possible leur adresse actuelle à la directrice, en vue d'une réunion-anniversaire.

— L'abbé Guy Cubilier, de Périgueux, a besoin de 8 millions d'anciens francs pour le réaménagement du centre Herboy destiné à recevoir les jeunes de toutes provenances qui se trouvent en difficultés. Il ne s'agit pas d'une œuvre diocésaine mais d'un centre sans spécificité confessionnelle. Adressez les dons à l'abbé Guy Cubilier, presbytère de la cathédrale, 24000 Périgueux, C.C.P. 3677-40 Bordeaux. Tél. : 53-23-62.

— Le Comité parisien de France-R.D.A. tient son sixième congrès le samedi 8 mars à la maison de la chimie, 28 bis, rue Saint-Dominique, Paris-7e, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

Visites et conférences

SAMEDI 8 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 11 h., Hôtel des monnaies, 11, quai Conti, Mme Gornier-Ahlberg : « Le siècle de Louis XV ». — 15 h., entrée, boulevard Morland, Mme Carcy : « La bibliothèque de l'Arsenal et le cénacle romantique ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Détrez : « Hôtel de Sully ». — 15 h., porte Denon, Mme Lemarchand : « Au Louvre, les collections royales ». — 15 h., 60, rue des Archives, Mme Zujovic : « Hôtel Guénégaud et Musée de la chasse et de la nature ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 16 h., 1, rue Robert-Esnault-Pelterie, Mme Lamy-Lassalle : « Le ministère des affaires étrangères ». — 16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, hôtel de Sully, Mme Détrez : « Trésors d'art rural en Ile-de-France ». — 16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Gatouillat : « 1900 : l'Exposition universelle ». — 15 h., musée du Louvre : « Le mobilier » (L'Art pour tous). — 15 h., 21, rue Pierre-Lescot : « Les Halles. La Cour des miracles. La tour de Jean-Sans-Peur » (A travers Paris). — 15 h. 15, 42, quai des Orfèvres : « Le Paris des « Dieux ont soif » (Mme Barbier). — 15 h., métro Malesherbes, M. Elby-Hennion : « Les fabuleux salons du château Gaillard » (Connaissance de Paris). — 15 h., 23, quai Conti : « Institut de France » (Mme Camus).

CONFERENCES. — 14 h. 45, cinéma Villiers, place Lévis, M. Claude Pasteur : « L'Elysée hier et aujourd'hui » ; M. Léonce Peillard : « La bataille de l'Atlantique » ; M. Raymond Le Bourre : « *Le syndicalisme.* La réforme de l'entreprise » (Club du Faubourg). — 15 h. 30, musée Guimet, 6, place d'Iéna, M. P. Le Nestour : « Japon. La musique dans le théâtre et les rites » (entrée gratuite). — 15 h. 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Père Pierre Leroy : « Terre moderne, d'après « le Phénomène humain » (Fondation Teilhard-de-Chardin). — 17 h., salle des ingénieurs des Arts et Métiers, 9 bis, avenue d'Iéna : « Croisière au fil de l'histoire sur le Nil dans l'Egypte des pharaons » (A la découverte du monde).



A Marolles-le-Bourg, les maisons copient le paysage.



Le château de Gros-Bois : le voisin d'en face. Ce château des chasses royales du XVII[e] nous a inspiré les grandes toitures en ardoise brute de clivage de nos maisons.



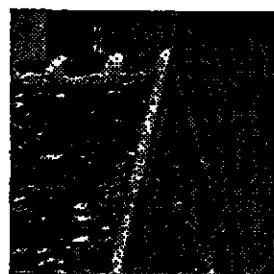
La rivière de derrière la maison. Sur le territoire de Marolles, il y a aussi une rivière : Le Réveillon. C'est à elle que l'on doit les ruisseaux paysagés qui serpentent entre les jardins.

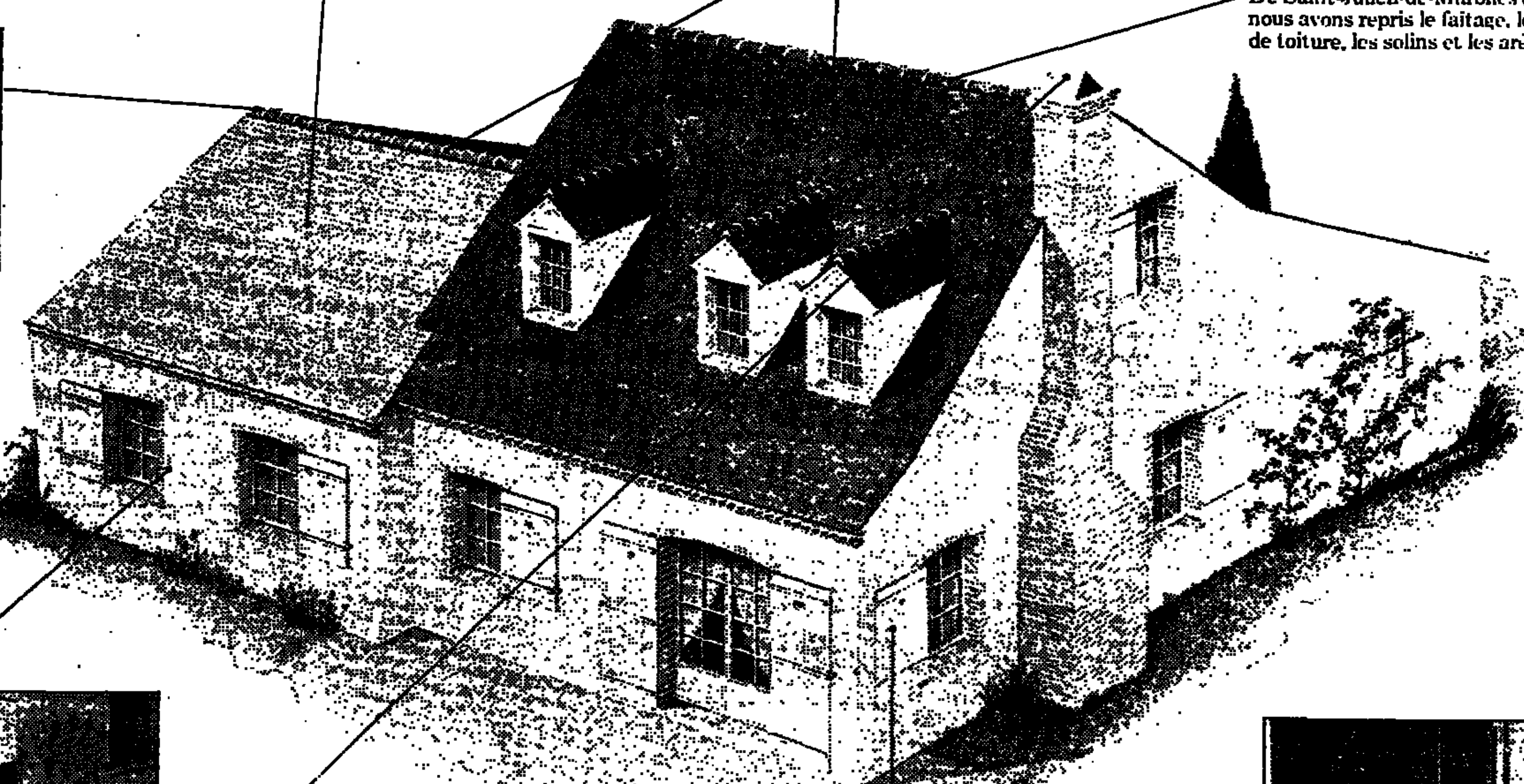


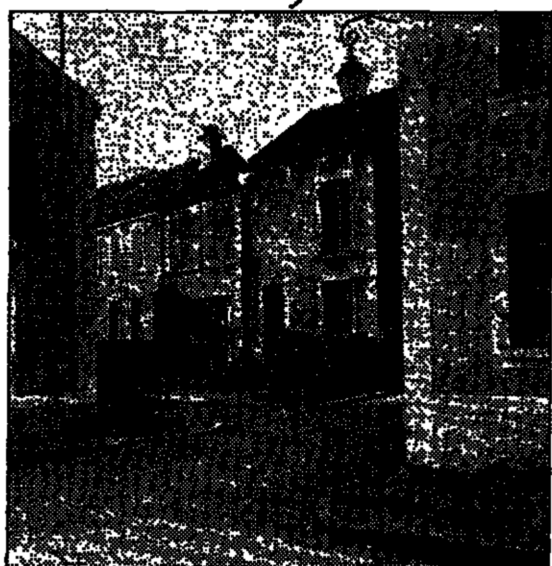
Les fermes de Brie tout autour. Nos corps de logis en décrochement, nos toits aux tuiles plates en terre cuite, sont de la même famille architecturale que ceux des fermes de Brie.



L'église carolingienne du bout de la rue. De Saint-Julien-de-Marolles (IX[e] siècle), nous avons repris le faitage, les doublis de toiture, les solins et les arêtiers.



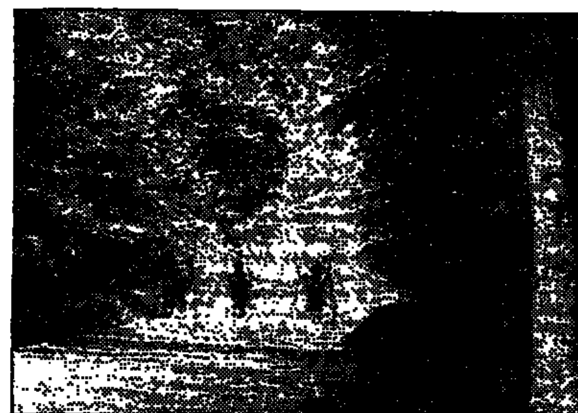






Le village de Marolles. C'est peut-être à lui que nos maisons ressemblent le plus. Avec leurs jambages, cintres et appuis de fenêtres en briques repressées. Avec leurs mitrons de cheminées en terre cuite. Avec leurs châssis de baies à petit bois et leurs volets pleins à jour en cœur ou en carreau.

Le forêt en deux temps de L'utilisation généreuse du bois de pays est un hommage aux 3 forêts qui entourent Marolles et qui en font un rendez-vous équestre recherché.





Les maisons briardes de Marolles-le-Bourg : des maisons très modernes qui ont déjà toute une histoire.

Un vieux village briard autour d'une église carolingienne, un château classé du XVII[e], au sud, la forêt de Sénart, à l'ouest, la forêt d'Armainvilliers et au nord, la forêt de Notre-Dame : c'est Marolles, c'est le coup de foudre !

Dans ce cadre unique, nous avons voulu faire des maisons uniques : des maisons qui font vraiment partie du paysage.

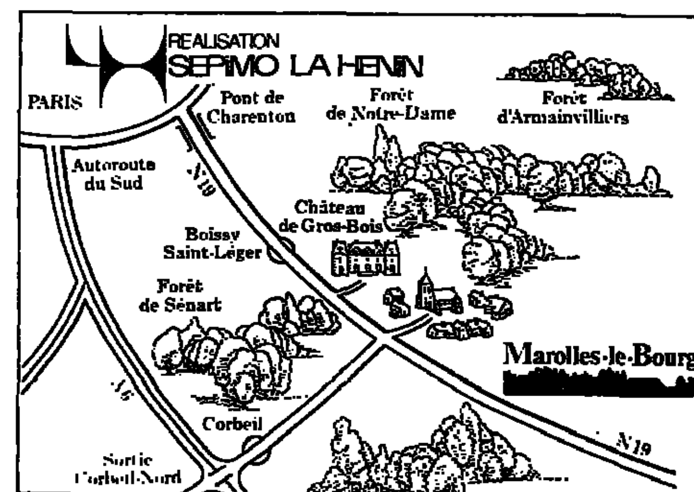
A Marolles-le-Bourg, les maisons seront différentes. Des 4, 5, 6 ou 7 pièces. De grandes pièces, bien isolées, pour que chacun puisse vivre à sa façon et de grands jardins (jusqu'à 2000 m²). Tout le confort d'aujourd'hui pour les cuisines et les salles de bains, pour le chauffage, pour les moquettes et les parquets.

A Marolles-le-Bourg, on sera bien chez soi.

Un détail qui a son importance : Marolles-le-Bourg, c'est à 4 kilomètres du R.E.R.

Renseignements et vente : GEFIC ALM 98.98

Venez voir.



مكرر من الأصل

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

UNE CRITIQUE DE L'URBANISME GISCARDIEN

La Ville vue par les communistes

Le groupe communiste du Conseil de Paris vient de déposer à la commission mixte Etat-Ville, qui siège à l'Hôtel de Ville pour étudier les nouvelles orientations à donner à l'aménagement de la capitale, un rapport intitulé : « La vérité sur l'urbanisme de pénurie de Giscard d'Estaing ».

Il n'y a nulle contradiction entre « les technocrates, les préfets et la haute administration » *et les options du chef de l'Etat dans le domaine de l'urbanisme, soulignent les communistes dans leur rapport.* « Ce qui se prépare, ce qui est déjà fait, c'est la politique des coupes sombres ». *Le logement social, les transports, les équipements, les espaces verts même sont touchés par cette* « nouvelle politique ».

En réalité, ajoutent les communistes, « les soi-disant mesures pour la capitale sont démagogiques et n'ont qu'un but, celui de permettre d'appliquer à Paris la politique d'austérité ». *L'ennemi n'est pas la voiture. Un plan d'urgence en faveur des transports en commun doit être accompagné d'une véritable politique de la circulation qui ne soit* « ni ségrégative ni répressive ». *Il n'est pas vrai que l'espace vert est l'équipement collectif le plus social. La satisfaction réelle des besoins passe par la construction d'H.L.M., d'écoles, d'hôpitaux, de stades, etc.*

Ce rapport des communistes n'est pas exempt de contradictions. Il suffit de regarder, par exemple, du côté de la préfecture de la région parisienne ou du côté de la société d'aménagement des Halles pour constater que l'accord entre les « technocrates » et l'Elysée est loin d'être parfait. A lire le document des élus, le président de la République pratiquerait l'« immobilisme ». Les mesures décidées (abandon de la voie express rive gauche, du centre de commerce des Halles) ou en préparation (moins d'immeubles-tours, d'opérations de rénovation urbaine, etc.) ne sont pourtant pas négligeables et certaines d'entre elles ont été réclamées depuis plusieurs années par les communistes eux-mêmes. Faut-il enfin penser que les automobilistes sont brimés, comme le soulignent les élus communistes, ou que la politique en préparation « favorise la voiture automobile individuelle », *comme l'ont récemment souligné les élus socialistes ?*

La critique sur l'absence de vraie politique du logement social est en revanche plus convaincante. Paris continue à s'« embourgeoiser » à un rythme rapide. Les dispositions qui encourageraient la restauration par la Ville ou l'office d'H.L.M. ne sont toujours pas prises. La hausse des prix des terrains n'est toujours pas jugulée en attendant (mais quand ?) le vote du projet de loi foncière. Sur ce chapitre, en particulier, on peut parler d'austérité pas encore de nouveauté.

ÉTIENNE MALLET.

ENVIRONNEMENT

LES SIGNATAIRES DE L' « APPEL DES 400 »

« Nous accusons le gouvernement de se livrer sur le nucléaire à une campagne d'intoxication »

Les quatre cents scientifiques qui, il y a un mois (*le Monde* du 11 février), avaient appelé la population à « *refuser l'installation des centrales nucléaires tant qu'elle n'aura pas une claire conscience des risques et des conséquences* » sont aujourd'hui quinze cents. Un certain nombre d'entre eux ont tenu à expliquer leur position au cours d'une conférence de presse organisée le 6 mars à l'université de Paris-VII. Autour de M. Marcel Froissart, professeur de physique corpusculaire au Collège de France, se trouvaient sept spécialistes de diverses disciplines appartenant au Groupement d'information scientifique sur l'énergie nucléaire, récemment créé (1). « *Nous ne sommes pas des experts,* ont-ils dit, *mais des citoyens à qui leur formation permet de lire les dossiers techniques. Notre but est de soumettre les documents officiels à la critique scientifique. Pour cela, il faudrait y avoir accès, ce qui n'est pas le cas. Et ceux qui sont diffusés ne nous paraissent pas objectifs. Nous accusons le gouvernement, l'E.D.F. et le C.E.A. de se livrer à une campagne d'intoxication en éludant les problèmes graves.* »

Les scientifiques ont fait à tour de rôle une analyse critique du dossier élaboré par le ministère de l'industrie à l'occasion de la consultation des assemblées régionales, et qui s'intitule « Localisation des centrales nucléaires ». Les observations et les questions ont plus particulièrement porté sur six points.

● *Fonctionnement des centrales* : l'étanchéité des installations nucléaires, malgré leur triple enceinte, est loin d'être totale. Le public ne connaît pas la quantité et la nature des déchets rejetés, surtout pour l'usine de retraitement de La Hague. Pourra-t-on, dans l'avenir, respecter les normes de rejets actuellement imposées ? Les scientifiques en doutent. Rien n'est prévu pour le démantèlement des centrales et des usines de retraitement.

● *La chaîne du combustible* : les mines d'uranium produisent du radon, gaz radioactif qui induit le cancer du poumon, et du radium, très dangereux. Le stockage des déchets radioactifs qu'il faut neutraliser pendant des siècles ou des millénaires n'est pas résolu par la vitrification. Le transport de tous les matériaux radioactifs est à la merci de la maladresse et de la malveillance.

● *Les risques biologiques* : ils sont moins négligeables qu'on ne l'affirme. La contamination interne par des éléments radioactifs peut induire cancer et mutations. On ignore quels sont les effets à long terme des faibles doses de contamination. Et l'on oublie les risques de la concentration le long de la chaîne biologique.

● *La sûreté* : elle est fondée sur le rapport de l'Américain Rasmussen. Mais son étude a été vivement critiquée par certains de ses collègues qui la taxent d'erronée, de hasardeuse et de peu réaliste. Elle oublie par exemple les défaillances humaines. Les services français de *contrôle des installations sont-ils efficaces ?*

● *Les surgénérateurs* : ils peuvent être sujets à des accidents correspondant à l'explosion de quelques dizaines de tonnes de T.N.T. C'est un pari pris sur le dos des populations voisines, car cela libérerait plusieurs tonnes de plutonium (activité : vingt-quatre mille ans). Les populations ont-elles été informées de ce risque ?

● *Problèmes économiques* : les chercheurs de l'Institut économique et juridique de Grenoble ont élaboré un scénario énergétique (*le Monde* du 12 février) qui montre que la France n'est nullement « condamnée » au tout-nucléaire.

Ce que demandent les scientifiques c'est que l'on prenne le le temps d'étudier sérieusement toutes ces questions et qu'on lève les incertitudes. Un moratoire, affirment-ils, n'aurait pas d'incidence sur l'économie française avant 1982. « *Ce que nous mettons en cause, c'est le programme actuel et non l'utilisation de l'énergie nucléaire.* » Ils se défendent d'imposer un choix quelconque. « *C'est aux Français d'opter pour le type de société qu'ils souhaitent.* » Pour mettre l'opinion en état de se prononcer, un premier document émanant de l'université Paris-Sud sera envoyé dans les dix jours aux élus locaux. Ultérieurement, un groupe de travail rassemblera toutes les questions qu'il se pose et les soumettra au gouvernement.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) 2, rue François-Villon, 91400 Orsay.

Urbanisme

● L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE DE MONTPELLIER. — A Montpellier vient d'être ouvert le centre du Polygone, construit au milieu de la ville sur des terrains libres où, il n'y a encore que quelques années, se tenait la foire internationale de la vigne et du vin. Le quartier du Polygone, situé au pied de la citadelle qui abrite aujourd'hui un lycée, comprend des bâtiments à usage administratif, des immeubles d'habitation, une tour de bureaux, un nouveau centre commercial. On prévoit aussi un hôtel trois étoiles et un palais des congrès. — *(Corresp.)*

Dans un temple luthérien

M. Jarrot dialogue avec les responsables religieux

Le plus haut responsable de l'environnement parlant « es qualité » devant une assemblée religieuse, cela ne s'était encore jamais vu en France. Omission réparée. M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, a pris part le 6 mars à un débat sur l'environnement sous les voûtes de la chapelle luthérienne de la rue des Archives, à Paris.

Il avait pour interlocuteurs le pasteur Albert Greiner, évêque de l'église luthérienne de France, Mgr Daniel Pézeril, évêque auxiliaire de Paris et le grand rabbin Meyer Jaïs. Il ne manquait qu'un représentant des musulmans.

« *Depuis quatre ans,* a souligné le ministre, *il n'y avait eu aucun échange entre les milieux religieux et les missionnaires de l'administration de l'environnement. C'est avec plaisir que répondant à l'invitation des luthériens, je noue ce premier contact, car nous sommes attelés au même char. Diminuer dans les décisions le poids des critères les plus matérialistes, élargir l'éventail des mobiles de nos actes à des considérations altruistes, ce sont les principes de base des morales que vous avez à défendre.* »

Après avoir présenté les structures, les moyens et les objectifs de son département, le ministre a invité les autorités ecclésiastiques à ne point prendre parti dans les conflits touchant au cadre de vie.

Il n'a pu s'empêcher de citer Marckolsheim et le Larzac. Dans le premier cas, les pasteurs alsacien et badois étaient au premier rang des opposants, dans le second, l'évêque de Millau a demandé qu'on « reconsidère le dossier ». « *Par contre,* a dit M. Jarrot, *je vous demande d'employer votre sagesse à rapprocher les opposants et à développer le dialogue.* »

« *Vos préoccupations,* lui ont répondu en substance les représentants des trois confessions, *rejoignent nos soucis les plus profonds.* »

» *En tant que croyant,* a même ajouté le pasteur Greiner, *notre participation à votre combat est un impératif.* » Mais l'évêque luthérien a montré moins d'optimisme que les autres participants sur l'issue de cette bataille : « *Tant que notre pays aura comme idéal la poursuite de la croissance,* dit-il notamment, *nos actions ne seront-elles pas condamnées à l'échec ?* »

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

P.T.T.

DIFFICILES LENDEMAINS DE GRÈVE

Les chèques postaux seront entièrement automatisés l'année prochaine

La grève de la fin de l'année 1974 a sévèrement secoué les chèques postaux, qui en sont sortis plus mal en point que la poste, puisqu'il a fallu attendre le 18 février 1975 pour que Paris-Chèques soit « au pair », c'est-à-dire à jour. Lyon ne retrouvera la normale qu'au milieu du mois de mars. Car les chèques postaux manquent de souplesse. Sept millions deux cent mille comptes à gérer, six millions d'opérations à réaliser chaque jour ; la tâche est énorme et l'administration des P.T.T. attend de l'ordinateur qu'il allège des servitudes. Mais les usagers et le personnel y trouveront-ils leur compte ?

Le système traditionnel de gestion des C.C.P. a été importé d'Allemagne entre les deux guerres. Il repose sur la cellule de travail baptisée « groupe de travail mécanographique (G.T.M.) », composée d'une dactylo et de deux vérificatrices. Les chèques qui arrivent dans la nuit sont traités pendant la journée par le G.T.M., qui gère en moyenne six mille comptes : une fois le compte vérifié, le montant du chèque est inscrit sur une machine Multiplex, sorte de grosse caisse enregistreuse et, le soir même, on expédie à l'intéressé un avis de débit ou de crédit.

En 1962, l'administration s'est lancée dans l'électronique. Depuis les cartes perforées utilisées dans le centre de Rouen, les progrès ont été importants et la technique « dernier cri » est en cours d'installation à Paris et à Lille. Une opératrice tape sur un terminal les caractéristiques du chèque ; l'ordinateur effectuera toutes les opérations de crédit et de débit en même temps qu'il émettra les avis. Les vérifications seront réalisées séparément. Une telle méthode accroît considérablement la productivité : à raison de mille à douze cents opérations par vacation et par terminal, l'économie de main-d'œuvre et de matériel est évaluée à 40 % pour le seul centre de Paris.

Au rythme de 100 millions de francs dépensés annuellement au cours des derniers exercices, l'effort de modernisation de l'administration commence à porter ses fruits. Sur dix-neuf centres, c[illegible] niques ; ceux de Lille et de Paris s'améliorent. La modernisation de celui de Lyon débutera au mois de mai. En 1976, tous les centres seront automatisés à l'exception de celui d'Ajaccio, trop petit pour que l'électronique y soit dans un premier temps rentable.

L'électronique a transformé les salles de travail des centres. Une atmosphère feutrée a remplacé le cliquetis des vieilles Sextuplex. Les conditions de travail sont devenues plus agréables et l'autonomie de chaque employée évite les tensions qu'engendraient des équipes peu homogènes.

Autre avantage pour les opératrices des terminaux : la diminution du temps de travail. Mais la fatigue physique et nerveuse résultant de la lecture des écrans lumineux a conduit à limiter les horaires hebdomadaires à trente-six heures contre trente-sept heures quinze auparavant.

Les bénéfices de l'informatique pour les usagers sont réels mais moins spectaculaires. Les extraits de compte débités par l'ordinateur sont plus lisibles. Surtout, les retards dus aux grèves sont plus rapidement résorbés qu'avec le système mécanographique. Par exemple, le centre de Grenoble, qui a été entièrement paralysé en novembre par la grève, se trouve « au pair » depuis le début du mois de janvier. C'est une capacité à ne pas négliger si le mécontentement devait se prolonger dans les P.T.T.

« Cela fait huit fois que je travaille sur du matériel électronique. C'est plus agréable, mais c'est aussi plus ennuyeux », constate à Paris une opératrice qui a demandé sa mutation pour Montpellier, mais qui ne l'obtiendra pas avant plusieurs années.

Ce cas résume bien les inconvénients du nouveau système pour le personnel. L'ennui : *« Tout le travail intéressant est fait par l'ordinateur »*, regrette une responsable C.G.T., et l'administration de renchérir : *« La monotonie de ce travail nous préoccupe ; nous cherchons à reconstituer des équipes pour supprimer ce handicap. »* Le blocage des mutations : *« Pour éviter de nous retrouver avec du personnel en surnombre, une fois l'électronique installée*, précise un haut fonctionnaire, *nous avons suspendu le recrutement. Par exemple, toute mutation à Toulouse est bloquée depuis 1966 environ, ce qui ne va pas sans poser des problèmes aux vingt-cinq mille agents des chèques (90 % de femmes) qui ne pensent qu'à retourner en province. »*

Jour J + 1

Cette frustration « géographique » est encore accrue par la déflation des effectifs : dix-huit cents postes budgétaires seront supprimés cette année dans les services financiers : « *Ce n'est pas juste*, dit-on à la C.G.T. *On installe des matériels modernes. Très bien ! Mais ce progrès ne profite pas au personnel. La satisfaction de ses revendications (réduction du temps de travail, plus grande liberté de choix dans la date des congés) nécessite un renforcement des effectifs. Or ceux-ci ne cessent de fondre. L'arrivée de l'ordinateur a tout bouleversé. A Paris, on change les agents de centre alors que les mères de famille (60 % du personnel) sont à une minute près pour aller chercher leurs enfants ; on adapte cette administration sans tenir compte des besoins des travailleurs. »*

Les syndicats insistent aussi sur les deux inconvénients que l'usager peut redouter de l'ordinateur : il est plus lent et le service rendu est, selon eux, moins sûr.

Au lieu d'expédier le relevé de compte le soir de l'opération, c'est-à-dire le jour J, il faut attendre le lendemain (jour J + 1), car l'ordinateur ne travaille que dans la soirée. L'administration insiste sur le caractère mineur d'un tel retard : « *l'opération est enregistrée le jour même et c'est cela l'important* ». « *Pas du tout*, répliquent les syndicats, *le rythme J + 1 illustre un nouveau recul du service public.* »

Enfin, l'administration a décidé de profiter de l'arrivée de l'électronique pour supprimer le contrôle des chèques inférieurs à mille francs. En cas d'erreur ou de fabrication, ce sont les P.T.T. qui paient et l'économie de personnel qui en résulte compense largement les pertes. « *Nouvelle atteinte aux chèques postaux* », s'indignent les syndicats.

L'administration ne s'est pas contentée d'introduire l'électronique et diverses formules sont à l'essai ou en projet afin de fournir aux usagers une gamme plus complète de services. Actuellement, les C.C.P. tolèrent un découvert de 100 F. A Dijon, Nantes et Toulouse, ce genre de facilité de caisse a été même porté à 500 F. Mais ce n'est pas automatique. Le titulaire du compte débiteur doit régulariser sa situation. Après quatre incidents par an, il est mis fin à cette « faveur ». Les chèques postaux sauront, l'automne prochain, si ce régime vaut d'être étendu à la France entière.

Une nouvelle formule : le post-chèque

A l'étude, le postchèque. Ce serait une sorte de traveller-chèque payable dans dix-sept pays, jusqu'à concurrence d'une somme inscrite sur le titre. Il pourrait voir le jour au milieu de cette année.

Dès le mois de juin, les bureaux de poste de la région de Nantes seront dotés de terminaux d'ordinateur. L'usager pourra connaître l'état de son compte et, s'il le souhaite, le solde. A Nantes encore, on étudie la possibilité d'associer la gestion du C.C.P. à celle du compte d'épargne. Aucun chèque ne serait réputé sans provision à condition que le livret d'épargne soit créditeur.

L'imagination des responsables des chèques postaux et l'ordinateur devraient peu à peu mettre fin à la rigidité légendaire des C.C.P. Il ne faut pourtant pas oublier que les titulaires des comptes de chèques postaux sont des petits déposants qui tiennent par-dessus tout à la sécurité postale. La dernière grève ne les a pas détournés des P.T.T., puisque, en janvier 1975 32 389 personnes ont ouvert un compte et 24 349 en ont fermé, contre 30 842 et 25 545 au mois de janvier 1974, soit un gain de 3 000 comptes environ. Cette fidélité résisterait-elle à une disparition de l'image de marque rigoriste des C.C.P ?

Enfin il ne semble pas que le personnel ait bénéficié des retombées bénéfiques de l'automatisation. Le secrétaire d'Etat aux P.T.T., M. Aymar Achille-Fould, en est persuadé. Ne vient-il pas de donner l'ordre de construire une garderie d'enfants dans les locaux devenus vacants, grâce à l'ordinateur, boulevard de Vaugirard à Paris.

ALAIN FAUJAS.

Pêche

● LE CONFLIT DE LA PECHE EN BRETAGNE. — Le conflit qui oppose armateurs et marins-pêcheurs à Concarneau, à propos d'une revalorisation de la prime de fin d'année et du repos de fin de campagne, se poursuit. Les mareyeurs qui se sont réunis en assemblée générale ont décidé de mettre leurs trois cent quatre-vingts employés en congé d'une semaine. En outre les cent vingt dockers professionnels ont été mis en chômage partiel. A Lorient le maire socialiste de la ville, M. Jean Lagarde, a proposé ses bons offices pour trouver une solution au conflit.

Assemblées régionales

Provence-Côte d'Azur : priorité aux besoins sociaux

Marseille. — Après avoir adopté le 14 février l'enveloppe, par commissions, des dépenses budgétaires pour 1975, d'un montant de 73 millions de francs, le conseil régional de Provence-Côte d'Azur s'est réuni à nouveau le jeudi 6 mars sous la présidence de M. Gaston Defferre, député et maire socialiste de Marseille, afin de voter ces dépenses dans le détail. Ainsi qu'il en avait déjà été décidé (« le Monde » du 16 février) la priorité absolue a été donnée aux opérations de maîtrise foncière qui absorbent 40 % du budget d'équipement (28 millions de francs sur 69.3 millions).

L'assemblée régionale a, d'autre part, mis l'accent sur quatre grands thèmes d'actions : environnement (8,90 % du budget), communications (10 %), défense et promotion de l'emploi (15 %) et animation et promotion sociale (16 %). Ce second budget régional de Provence-Côte d'Azur, apparaît résolument orienté vers la satisfaction des besoins sociaux, y compris dans le domaine culturel où l'aide apportée, par exemple, au théâtre populaire est significative.

De notre correspondant régional

« Si nos ressources devaient rester au niveau actuel, les espérances nées de l'instauration des assemblées générales feront place à la colère et au découragement des populations que nous représentons », a déclaré le sénateur socialiste Irma Rapuzzi, rapporteur général du budget. Cependant, si le refus de la majorité de gauche de relever les ressources fiscales a notamment amené les centristes giscardiens à s'abstenir, et le seul membre présent du groupe de la majorité présidentielle (onze élus) à voter contre le budget, l'assemblée régionale a du moins exercé ses choix en toute indépendance. Elle est en effet à l'origine de plus de 78 % des propositions de dépenses d'équipement, alors que 6,3 % seulement proviennent de l'administration.

Dans le domaine de l'environnement, la quasi-totalité des crédits disponibles ont été affectés à des opérations d'assainissement — aide à la construction de stations d'épuration — et de lutte contre les dégâts des eaux. En ce qui concerne les communications, ils sont partagés entre les transports collectifs — dont 1 million de francs pour l'étude de liaisons par Aérotrain dans les Bouches-du-Rhône — et les communications routières (tunnel de l'Echelle et Val de Durance).

La défense et la promotion de l'emploi sont comprises dans leur sens le plus large par des études ou des subventions touchant néanmoins essentiellement à l'économie agricole (5 100 000 francs de crédits sur 10 500 000 francs au total, dont 1 900 000 pour l'aide à l'irrigation), mais aussi à l'innovation technologique et à l'industrialisation, au tourisme et à la formation.

Au chapitre de l'animation et de la promotion sociale, 45 % des dépenses vont à l'amélioration des équipements d'accueil pour les plus défavorisés (handicapés, personnes du troisième âge, mal logés, immigrés, petite enfance). Le conseil régional a notamment décidé d'étudier la réalisation d'une cité promotionnelle à Marseille pour les « familles lourdes » des travailleurs immigrés. Il a, d'autre part, accordé une subvention de 500 000 francs pour l'aménagement intérieur de la citadelle de Villefranche-sur-Mer au bénéfice de l'association Tourisme et Travail (ce projet de centre de vacances populaires s'est heurté dans un passé récent à une certaine obstruction de l'administration).

Une aide pour Draguignan

Le conseil a offert par ailleurs à la ville de Draguignan une subvention spéciale de 2 millions de francs, prélevée sur les crédits du Fonds d'orientation et d'aménagement régional — auquel a été portée en réserve une somme de 7 millions de francs. « *Compte tenu de la situation précaire dans laquelle se trouve maintenant l'économie dracénoise du fait des premières conséquences du transfert de la préfecture du Var*, précise la délibération prise à l'unanimité par les membres de l'assemblée, *il apparaît nécessaire de lancer une action importante en faveur du maintien d'activités tertiaires et industrielles.* » La subvention est destinée plus particulièrement à accélérer la réalisation de la zone industrielle, artisanale et commerciale de Draguignan, qui couvre une superficie de 70 à 80 hectares.

En revanche, on chercherait en vain, dans ce budget, un seul crédit pour la ville de Nice, dont les représentants, il est vrai, continuent à pratiquer la politique de la chaise vide, avec certains autres parlementaires du département des Alpes-Maritimes.

GUY PORTE.

● BOURGOGNE : POUR UNE AGENCE FONCIERE. — Le conseil régional de Bourgogne a approuvé, le mercredi 5 mars, le rapport sur l'orientation préliminaire du VII° Plan. Il suggère plusieurs innovations : création d'une agence foncière régionale, afin d'améliorer la maîtrise des sols ; d'une bourse régionale de la sous-traitance ; d'un comité technique régional des transports... Il met aussi l'accent sur la nécessité de continuer la réalisation de la liaison fluviale mer du Nord-Méditerranée. « *Il faut revoir complètement le système des aides publiques au développement économique, qui date d'une époque où les problèmes étaient très différents* », a déclaré M. Jean Chamant, président du conseil régional. — *(Corresp.)*

هكذا من الأصل



Vous vous faites probablement la même idée d'un voyage à Séoul qu'un Coréen d'un voyage à Paris.

Un voyage à Séoul ? Bof ! quelle idée. Des heures et des heures d'avion.

Des escales dites techniques qui servent à vous passer d'un avion à l'autre, d'une compagnie à une autre, d'un pilote hongrois à un pilote javanais. Horreur. Prenez la même phrase, relisez-la à l'envers et vous aurez exactement l'impression qu'un Coréen se fait d'un voyage à Paris.

C'est dommage, car les idées toutes faites se retournent souvent contre vous. Séoul, d'accord ce n'est pas la porte à côté. Mais imaginez le marché en pleine expansion qui vous attend là-bas.

Alors pour faciliter les relations très fructueuses sur le plan des affaires entre la France et la Corée, la Korean Air Lines inaugure à partir du 15 mars 1975 un vol direct Paris-Séoul par la route polaire.

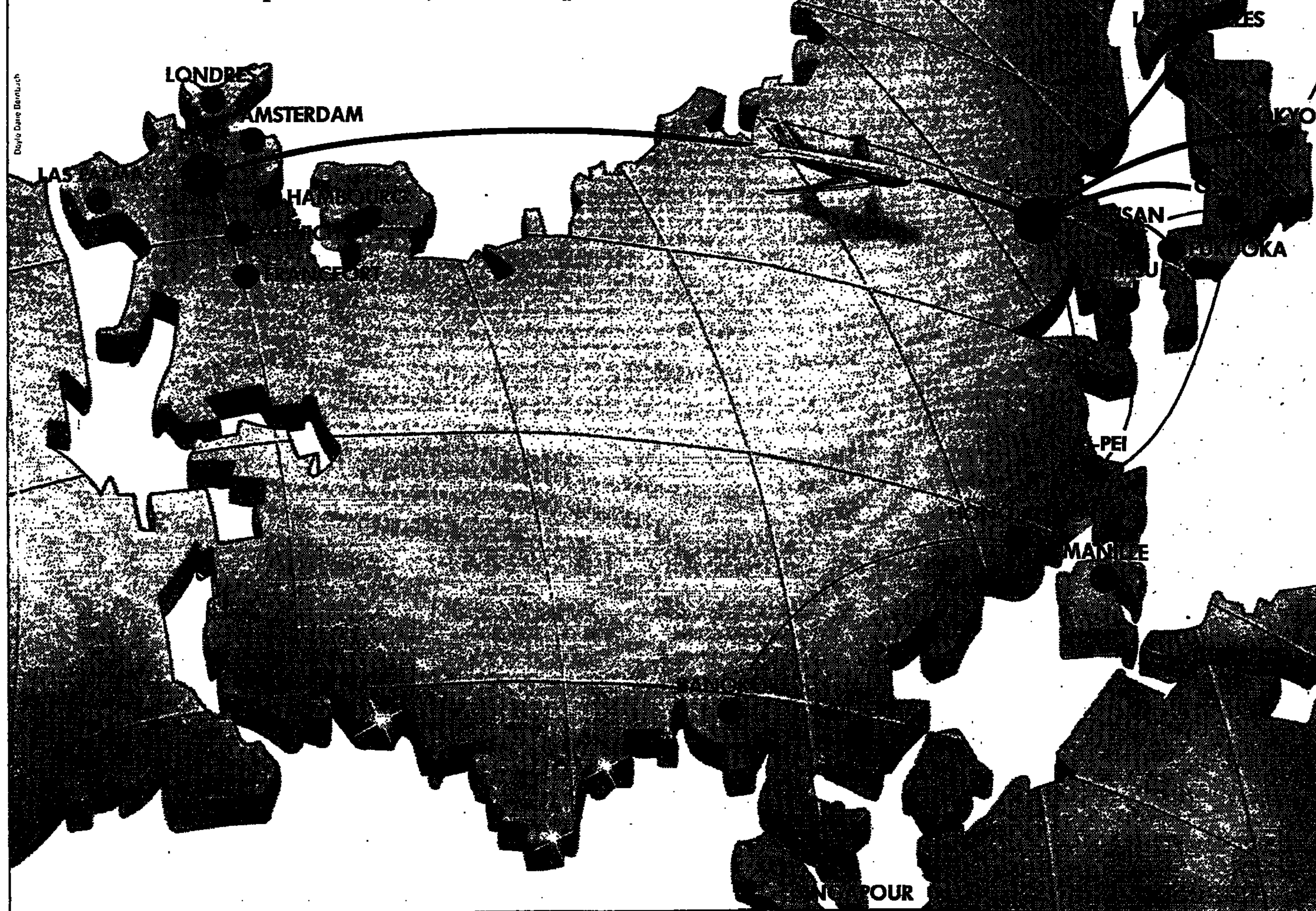
La route polaire en boeing 707 et avec nous, c'est déjà un peu du tourisme : cuisine coréenne (il faut y avoir goûté pour savoir), hôtesses en tenue traditionnelle avec un accueil tout aussi "oriental".

Maintenant si vous continuez à vous faire d'un voyage à Séoul la même idée qu'un Coréen d'un voyage à Paris, c'est vraiment que vous ne savez pas lire entre les lignes.

Ni attraper les bonnes idées au vol.

KAL KOREAN AIR LINES

A partir du 15 Mars, 2 vols directs par semaine Paris-Séoul.



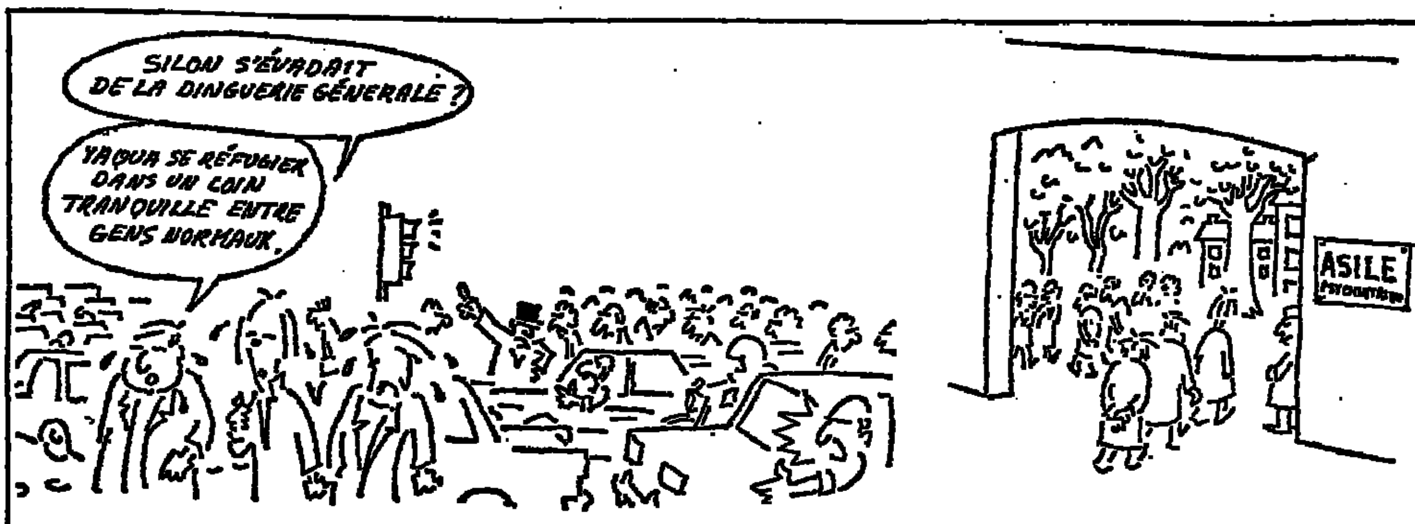


…ous vous faites probablement
…ne idée d'un voyage à Séoul
Coréen d'un voyage à Paris.

AUJOURD'HUI

SILON, YAQUA et PITUCÉ

DE GUY BÉART
DESSINS DE KONK



LES PUBLICATIONS DE LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

La direction de la Documentation française a publié les textes suivants :

OUVRAGES

— *Rapport du comité d'étude pour la réforme de l'entreprise*, présidé par Pierre Sudreau. (Le volume 192 p., 12 F.)

— *L'Enseignement supérieur en alternance*, actes du colloque national de Rennes, par B. Girod de l'Ain : description de systèmes étrangers d'études supérieures en alternance ; quelques perspectives françaises. Actes du colloque de Rennes. Annexe. (Le volume 340 p., 30 F.)

— *Les Femmes*, guide bibliographique établi par la bibliothèque de la Documentation française. Les femmes à travers les publications de la Documentation française. Approche historique. Condition de la femme. Etudes par pays. Le travail féminin. La vie civique des femmes. La presse féminine. Contrôle des naissances et avortement. Prostitution. (Deux volumes 250 + 120 p., 20 F.)

— *L'Europe médiane*, diagnostic pour des avenirs (par Emilio Fontela, Otto Hiéronymi, Xavier Six, Colette Durand, Claude Lacour, Michel Savy). Problématique : objectif de la mission ; présentation sommaire de l'aire d'étude. Méthode-diagnostic : Esquisse de l'organisation actuelle ; organisation future ? Dossiers régionaux : Suisse, Bade-Wurtemberg, Bavière, Autriche, Vénétie, Lombardie, Piémont. Annexes : Cartographie et statistiques ; les régions françaises frontalières et les investissements étrangers ; le sillon alpin. (Le volume, n° 53 de la collection « Travaux et recherches de prospectives ». 128 p., cartes, 30 F.)

— *Les Journalistes*, étude statistique et sociologique de la profession. L'enquête sur les nouveaux titulaires de la carte de journaliste (1964-1971). Les caractéristiques socio-culturelles des nouveaux journalistes. Les formations spécialisées. Les situations professionnelles et les emplois. Les relations entre les situations professionnelles et les caractéristiques socio-culturelles. Les rémunérations des nouveaux journalistes. Annexes. (Le volume, collection « Dossiers du CEREQ », n° 9, 104 p., 15 F.)

PERIODIQUES

— *La Rhodésie, Evolution politique et constitution* (par Pierre-Michel Eisemann). L'évolution politique ; Le système constitutionnel républicain ; Les forces politiques organisées ; Les relations inter-raciales ; La situation internationale de la Rhodésie ; Bibliographie ; Texte de la Constitution de 1969 (N° 4 151, 4 152, 68 p., 9 F).

— *Problèmes politiques et sociaux*. Articles et découments d'actualité mondiale : *Japon : le gouvernement de M. Takeo Miki* ; Le nouveau cabinet ; Le programme politique ; Réactions japonaises et étrangères ; L'actualité au Japon (deuxième semestre 1974). (N° 252, 21 février 1975, série Extrême-Orient, n° 39, 5 F).

★ Ces publications sont en vente à la Documentation française, 31, quai Voltaire, 75340 Paris, Cedex 07, télex DOCFRAN Paris 24826, ou dans toutes les grandes librairies.

Vente par correspondance : les commandes doivent être adressées directement à la Documentation française, accompagnées du titre de paiement libellé au nom du régisseur des recettes, C.C.P. Paris 9060-98. Les commandes d'un montant égal ou supérieur à 15 francs seront expédiées franco de port par voie postale ou maritime. Les commandes inférieures à 15 francs seront majorées d'une somme forfaitaire de 3 francs pour participation aux frais d'enregistrement, de facturation et de port.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 7 mars à 0 heure et le samedi 8 mars à 24 heures :

Un courant perturbé assez rapide persistera de l'ouest du Portugal à l'Europe sur la face sud des basses pressions du sud de l'Islande. Les différentes perturbations de ce courant traverseront la France, mais épargneront l'extrême Sud-Est et la Corse

Samedi, des éclaircies assez belles seront observées du Sud-Est à la Corse, tandis que les nuages seront plus abondants près du golfe du Lion. Le reste de la France sera sous l'influence du courant perturbé. Le temps sera souvent très nuageux du golfe de Gascogne et des Pyrénées au Nord-Est et au nord des Alpes avec des pluies (neige en haute montagne). Les précipitations pourront, par moments, être assez marquées sur le Sud-Ouest et les reliefs du Centre. De la Bretagne et du Bordelais à la frontière belge, le temps sera en général plus variable, les précipitations plus isolées, tombant surtout sous forme d'averses.

Les vents, de secteur sud-ouest à ouest, seront modérés en général, mais ils pourront être passagèrement assez forts au passage des perturbations sur les côtes de l'Atlantique et de la Manche.

Dans l'ensemble, les températures seront stationnaires ou en légère baisse.

Vendredi 7 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 009,4 millibars, soit 757,1 millimètres de mercure.

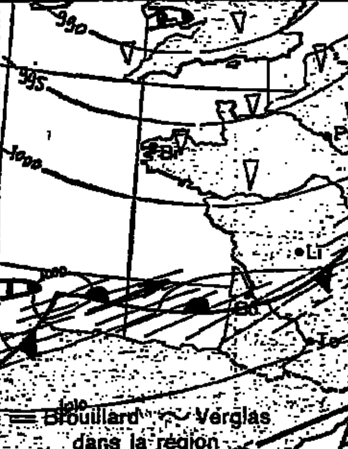
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 mars ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Biarritz, 16 et 12 degrés ; Bordeaux, 16 et 10 ; Brest, 11 et 8 ; Caen, 12 et 8 ; Cherbourg, 10 et 8 ; Clermont-Ferrand, 13 et 5 ; Dijon, 11 et 3 ; Grenoble, 12 et 1 ; Lille, 11 et 7 ; Lyon, 13 et 4 ; Marseille, 16 et 8 ; Nancy, 11 et 4 ; Nantes, 13 et 9 ; Nice, 15 et 7 ; Paris-Le Bourget, 13 et 7 ; Pau, 16 et 7 ; Perpignan, 17 et 8 ; Rennes, 11 et 9 ; Strasbourg, 13 et 2 ; Tours, 12 et 8 ; Toulouse, 15 et 6 ; Ajaccio, 16 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 9 et 7 degrés ; Athènes, 17 et 8 ; Bonn, 9 et 5 ; Bruxelles, 10 et 7 ; Le Caire, 22 et 9 ; îles Canaries, 21 et 11 ; Copenhague, 7 et 3 ; Genève, 10 et 0 ; Lisbonne, 15 et 11 ; Londres, 11 et 5 ; Madrid, 14 et 7 ; Moscou, 4 et −2 ; New-York, 12 et 2 ; Palma-de-Majorque, 17 et 7 ; Rome, 16 et 8 ; Stockholm, 4 et 2 ; Téhéran, 12 et 0.

SITUATION LE 7-3-75 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 8 MARS DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — ▽ averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 095

HORIZONTALEMENT

I. Commandant en chef ; Ne s'en sont donc pas tenus à un coup d'essai. — II. Plus d'une fois émis par Cicéron, au moment où il avait l'intention de se déplacer ; Peu accueillant ; Langue. — III. Active une combustion ; Localité de France ; Terme musical ou adverbe. — IV. Marque un début ; Dépouillés de tout ; Pratiquer certaine suppression. — V. Ses enfants n'ont pas le teint clair (plusieurs mots) — VI. Que l'on peut approcher sans crainte ; Symbole chimique ; Façon de parler (inversé). — VII. Terre ; N'ont jamais raison. — VIII. Evoque des souvenirs ; Peut faire un tout avec sa moitié ; Il s'est sans doute fait prier plus d'une fois pour se lever. — IX. Philosophe ; Pénibles. — X. En Suisse ; Ça, c'est une trouvaille ! ; Ne sont donc pas restées de glace. — XI. Consulté par un commandant de bord ; Symbole chimique. — XII. Fosse... commune ; Contente un modeste appétit ; Citer. — XIII. Que l'on peut retourner ; Peut se lire dans les deux sens ; Coule en France. — XIV. Fonda l'Oratoire ; Figure biblique ; Fait généralement l'objet d'émissions clandestines. — XV. Donnent souvent des résultats surprenants ; Ne brillait pas aussi longtemps qu'il boudait ; Emis par l'Etat quand ils sont publics.

VERTICALEMENT

1. Endroit de prédilection pour les chatouilles ; Monnaie exigée pour le règlement de certaines dettes. — 2. N'arrête pas de travailler jusqu'à sa mort ; En Provence ; Se manifester d'une manière véritablement bestiale. — 3. En le refusant, on risque de lasser la bonne volonté d'une âme généreuse ; Poil ; Un partisan du nettoyage par le vide. — 4. Tache un tissu ; Pronom ; Etait célèbre par sa piété. — 5. Table sacrée ; Implique un certain effet. — 6. Veillent sur l'âge tendre ; Localité de l'Essonne. — 7. Atteint par Napoléon Ier au lendemain de Wagram ; Abréviation. — 8. Symbole chimique ; Il a le bras long ; Refroidira. — 9. Précède un départ ; Dans une locution ; Fin de mode ; Possessif. — 10 Lac ; Evoquent une période généralement fiévreuse. — 11. Abréviation ; Souventes fois mis à contribution par La Fontaine ; Il lui arrive de charrier ; Une chose qui ne tient pas debout. — 12. Arriver ; Entonné par reconnaissance (deux mots) ; Sigle. — 13. Ce qu'a eu le vaincu ; Huche. — 14. Plus d'une fois imploré par les galériens ; Pronom ; Bien entouré. — 15. Sacrés, ils se nourrissent à bon compte ! ; Plus flatteurs.

Solution du problème n° 1 094

Verticalement

I. Distrait. — II. Ormeau ; Ob. — III. Do ; Ni ; Mur. — IV. Ondées ; Rô. — V. P.M.U. — VI. Verrières. — VII. Aériens. — VIII. Vue ; Ta. — IX. Vois ! ; Amer. — X. Eure ; Nord. — XI. Stase ; Las !

Horizontalement

1. Dodo ; Veuves. — 2. Ironie ; Out. — 3. SM ; Ravira. — 4. Ténébreuses. — 5. Raie ; Ire. — 6. Au ; El ; An. — 7. Pré ; Mol. — 8. Tourmentera. — 9. Broussards

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 7 mars 1975 :

DES ARRETES

● Fixant le montant du fonds de trésorerie du centre de sécurité sociale des travailleurs migrants ;

● Portant création du comité consultatif du chemin de fer corse ;

● Fixant en 1975 les dates des épreuves écrites des concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure et à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles et du concours d'admission dans les écoles normales supérieures de Saint-Cloud et de Fontenay-aux-Roses.

D'autre part, le *Bulletin officiel* des décorations, médailles et récompenses du 7 mars publie des décrets conférant la médaille pénitentiaire, portant attribution de la médaille de l'Aéronautique, promotions et nominations dans l'ordre des Palmes académiques ; des arrêtés portant attribution de la médaille de la Gendarmerie nationale, de la médaille des Evadés, de la médaille d'honneur du Travail, et nominations dans l'ordre des Arts et Lettres

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. - TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F



ARTS ET SPECTACLES

En bref

Cinéma

« Les Bijoux de famille »

Sous l'influence d'un couple de domestiques, une famille bourgeoise, dont le père vient de mourir, s'adonne à des jeux érotiques qui font tomber les barrières de classe et les tabous moraux. Jean-Claude Laureux a satisfait aux nécessités commerciales du cinéma pornographique en réalisant un certain nombre de séquences « de genre ». On s'en étonnera moins que des exhibitions de sa vedette : Françoise Brion.

En fait, ce film n'appellerait aucun commentaire si un ton satirique n'en contredisait parfois l'évidente obscénité. On peut relever dans *les Bijoux de famille* une parodie de *Théorème* de Pasolini. Et puis, la *veuve digne* et frigide qui devient nymphomane, le fils arriéré tourmentant le chat et piquant des insectes sur une planche, le prêtre papelard et le général en retraite qui se défoule dans une maison close avant d'être immobilisé dans un fauteuil roulant et de gâtifier sur la gloire militaire évoquent des personnages de Bunuel. Jean-Claude Laureux aurait-il eu l'ambition d'inventer le « porno bunuélien ?

J. S.

★ Marivaux, Boul'Mich', Paramount-Elysées, Paramount-Gaîté, Paramount-Orléans, Grand Pavois, Paramount-Maillot, Paramount-Montmartre.

Théâtre

« Viens chez moi... »

Sur le thème d'une recherche des plaisirs presque interdits et des défenses de l'autocensure, sur le thème de la libération sexuelle, de ses tentations et de ses échecs, Didier Kaminka et Luis Rego ont écrit une blague musicale qui reprend la situation du film *Bob et Carol, Ted et Alice* une « swinging party » manquée, un « couple marié cherche couple marié » qui tourne à la déconfiture. Seulement, au Studio des Champs-Elysées, il ne s'agit plus de riches bourgeois qui s'ennuient, mais de jeunes gens, des « copains sympas », qui voudraient bien savoir

Petit et maigre comme un ver de terre, Luis Rego est déménageur. On le voit tout de suite, on est dans la fantaisie. Mais le fait qu'il soit déménageur offre l'occasion de changements de décors à vue, en forme de sketches, en compagnie de son équipe : Bouboule et Patrice Malennec. On voit aussi un patron de bistrot, Jean-Claude Martin, Le copain de Luis Rego, c'est Jean-Luc Moreau, photographe et tombeur. En tout cas, il le dit. Les deux dames sont Claire Nadeau et Carole Jacquinot. Tous ces enfants sont vraiment braves et charmants ; tous les comédiens sont vraiment drôles. Ils jouent et chantent avec aisance, savent se moquer avec *élégance, ne tombent jamais* dans le sordide ni dans le cruel.

Viens chez moi j'habite chez une copine est un spectacle frais, rafraîchissant, « rigolo ». On pense aux opérettes de Misraki, avant guerre. Bien entendu, les situations sont décalées, les modes et les préoccupations évoluent. On se distrait tout le temps, on éclate de rire très souvent. Et, finalement, ce spectacle léger pose une question : pourquoi est-ce si comique de voir des gens embarrassés dans leurs inhibitions sexuelles ?

C. G.

★ Studio des Champs-Elysées, 20 h. 30.

« Danse de mort »

La danse de mort, au Centre culturel suédois, s'accompagne d'une musique hypnotique celle des voix, voix d'un autre monde transmises à travers l'espace en sons assourdis se courbant jusqu'au cri. Voix qui psalmodient et s'enflent, explosent en phrases âcres. Voix envoûtantes de sirènes malsaines, dont le froid désespoir éblouit comme un lent vertige, et entraîne au fond du vide de la solitude.

Prisonniers de sables mouvants qui réduisent leurs gestes à des ébauches, les personnages vivent pour l'éternité le cauchemar de leur impuissance à vivre et à tuer. Patiemment, avec un plaisir méticuleux, ils savourent leurs déchirements et leur amertume. Chacun plonge la tête de l'autre dans la tourbe, et la maintient, et chacun se laisse faire jusqu'à la suffocation, jusqu'au sursaut qui lui permet de resurgir et de poursuivre, de suivre le cercle pervers de la torture consentie. Celui qui vient se placer entre eux ne peut être qu'une victime. Qui pourrait résister à ces monstres ? Ils n'attendent rien d'autre que d'entretenir leur haine, une haine plus indestructible, plus « attachante » que tout amour

Jacques Baillon — le metteur en scène — a étouffé les éclats de cette tragédie sarcastique sous une atmosphère sulfureuse. Mais il en a gardé l'atroce ironie. Il se place au-delà du naturalisme, fait parler les comédiens sur un ton appuyé, intense, qui *s'abaisse jusqu'au grondement* et par instants éclate en criailleries triviales. Pareils à des fantômes, ils vivent une agonie : Harry Pillsbury (le capitaine) grand corps amaigri, trop grand pour l'espace dans lequel il est emprisonné, et Cleo Athanassiou, Alice malfaisante qui évolue avec la souplesse d'un serpent, avec la grâce doucereuse d'une ménagère aux mains fines distillant chaque soir, heureuse, quelques gouttes de poison.

C.G.

★ Centre culturel suédois, 20 h. 30.

Musique

La Scala de Milan en péril

Les théâtres lyriques, traditionnellement en difficulté financière, ressentent durement les effets de la récession économique. Après le Metropolitan Opera de New-York (« le Monde » des 2 et 3 mars), la Scala de Milan annonce qu'elle est dans une situation critique. Le plus célèbre théâtre lyrique italien est à vrai dire l'objet d'une double controverse : l'une « idéologique », avec l'opposition de conseillers municipaux démocrates-chrétiens au nouvel opéra de Luigi Nono, jugé trop à gauche ; l'autre « budgétaire », avec l'apparition d'un déficit catastrophique qui menace son avenir.

Le chef du groupe démocrate-chrétien au conseil municipal de Milan affirme que l'opéra de Nono « Au grand soleil chargé d'amour » est « une œuvre de propagande, un festival de la révolution ». Son thème l'a inquiété autant que sa distribution.

Le compositeur vénitien, connu pour ses sympathies marxistes, ne s'est-il pas assuré le concours de deux Soviétiques — David Borovski, scénographe, et Juri Liubimov, directeur du Théâtre Taganka de Moscou — pour composer une fresque à la gloire des luttes ouvrières ? Partant de la Commune de Paris, il n'a oublié ni le Vietnam, ni Fidel Castro et Che Guevara, ni même les revendications sociales des Turinois dans la période de l'après-guerre. « Et tout cela à quelques semaines des élections », *remarquent les censeurs de Nono. Mais son* Grand Soleil *sera tout de même représenté à partir du 4 avril. Le maire de Milan, qui préside la Scala, vient d'en donner l'assurance, rappelant* « la totale autonomie des choix culturels du théâtre ». *Reste le déficit, qui est énorme : 11 milliards de lires environ.* « La Scala est dans une situation qui précède l'agonie, *a déclaré le maire au cours d'une conférence de presse.* « Si l'Etat n'intervient pas rapidement, elle sera obligée de fermer ses portes. » *Un huissier s'est déjà présenté, la semaine dernière, avec une menace de saisie.*

Eternel débat qui ne concerne pas seulement la Scala. Les douze autres théâtres lyriques nationaux ont, eux aussi et depuis toujours, un trou dans leur budget. Mais il s'agrandit : le déficit total est de l'ordre de 42 milliards de lires chaque année. La participation de l'Etat (16 milliards) est unanimement jugée insuffisante. Criblés de dettes, les théâtres sont obligés de consacrer près de 75 % de leur budget aux frais de personnel, ce qui est considérable, et ne laisse plus grand-chose à investir dans la production proprement dite.

Trois propositions de lois ont été déposées par les communistes, par les socialistes et par les démocrates-chrétiens. Toutes trois prévoient une décentralisation des théâtres lyriques dont la gestion serait plus ou moins confiée aux régions. Ils auraient un champ d'activité doublement élargi : géographique d'abord, artistique ensuite, puisqu'ils deviendraient des centres de production musicale. Mais tous ces projets ne règlent pas le seul vrai problème, qui est financier : l'Opéra lyrique est très coûteux et, depuis la guerre, son public diminue. Quoi qu'il en soit, une réforme devrait voir le jour dans le courant de 1975.

ROBERT SOLÉ.

■ M. André Malraux vient d'accepter la présidence d'honneur de l'Association des donateurs d'œuvres d'art aux musées nationaux, qui vient de se constituer pour défendre les intérêts des donateurs. C'est Mlle Isabelle Rouault, fille du peintre, qui en est la secrétaire générale, et non Mme Ida Chagall, comme nous l'avions écrit par erreur dans « le Monde » du 4 mars.

D'autre part, le secrétariat d'Etat aux affaires culturelles nous fait savoir qu'aucune toile de Chagall n'est entreposée au Musée national d'art moderne, sinon quelques grandes gouaches très significatives de son œuvre, que le peintre avait données aux musées nationaux à son retour des Etats-Unis après la guerre.

■ ERRATUM. — Le spectacle de Pierre et Marc Jolivet à la Pizza du Marais a lieu à 24 heures et non à 21 heures, comme une erreur de transcription nous l'a fait écrire dans « le Monde » daté du 7 mars.

Culture

Bruno Bayen au Centre dramatique de Toulouse

Le secrétariat d'Etat à la culture vient de nommer Bruno Bayen codirecteur, avec Maurice Sarrasin, du Centre dramatique national de Toulouse.

Lorsque l'un naissait, l'autre faisait déjà du théâtre à Toulouse : Bruno Bayen a vingt-quatre ans, et a commencé par faire ses études à l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm. C'est là qu'en 1972 il a fondé sa compagnie, la Fabrique de théâtre, et monté son premier spectacle : « le Pied », histoire de braves gens qui scient le pied d'une table afin de la faire tourner et d'invoquer leurs idoles, gens du « grand monde ». C'est un spectacle-pastiche, brillant et *sophistiqué, d'une drôlerie* insolente, qui s'est joué à Paris, à Avignon et à la Semaine Sigma de Bordeaux.

Bruno Bayen, avec Elsa Pierce, avait déjà écrit « Madame Hardie », sorte de paraphrase de « Mère Courage », où l'on voit comment, dans un Far-West imaginaire, en temps d'inflation, une femme est obligée de se déguiser en homme pour travailler et finit par se comporter en homme. Cette fable brechtienne et référentielle — Bruno Bayen est un intellectuel — est créée en 1973 au Festival de La Rochelle et reprise au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers. En 1974, il présente à Gennevilliers, puis au Cyrano, « la Danse macabre », « un rêve de Wedekind ». La pièce originale sert à analyser à la lumière de Freud et de Marx, qui sur des posters géants dominent la scène, le comportement de l'auteur, et à faire la critique de sa révolte.

« Ce qui m'intéresse, déclare Bruno Bayen (dans « Atac Information » du mois de mars), c'est de pratiquer un théâtre d'auteur, comme on le dit d'un certain cinéma... Deux directions me passionnent : la description et l'histoire de l'imaginaire bourgeois... montrer l'idéologie là où elle n'est pas consciente, la trouver là où on ne la cherche pas. » Il écrit actuellement, avec Yves Reynaud, une pièce sur la France d'aujourd'hui, « Souvenir d'Alsace », et répète pour le printemps à Chaillot « la Mort de Danton », de Buchner. Au mois de juillet, il prendra ses fonctions auprès de Maurice Sarrasin et descendra à Toulouse avec sa compagnie : six personnes. Etre codirecteurs, cela signifie que Maurice Sarrasin et lui détermineront ensemble le programme de l'année. Qu'ils organiseront leur travail et se partageront la petite salle du Grenier et le Théâtre Daniel-Sorano, ainsi que la subvention du centre, 2 800 000 francs. « Ce qui signifie à court terme, avec un budget de fonctionnement de 2 000 0000 de francs, une création et une reprise par an, dit Bruno Bayen, et à moyen terme une recherche du public pour un *maximum de représentations.* »

C. G.

Le centenaire de Ravel

(Suite de la première page.)

On préfère bien souvent ceux qui font l'école buissonnière, folâtrent *dans l'herbe, tel Claude* Debussy, « *porte largement ouverte sur une campagne splendide, toute neuve* », disait Ravel (à propos de *Pelléas*), dont le voisinage écrasant lui fait encore et toujours jouer le lassant personnage de Corneille auprès de Racine (voire de Brahms en face de Wagner !).

Ce reproche comme l'idée biscornue de demander au pommier de produire des oranges est d'autant plus injustifié que la gloire n'a pas davantage satisfait Ravel que ses contemporains, malgré le mot de Satie (« Ravel refuse la Légion d'honneur, mais toute sa musique l'accepte » !) ; Ricardo Vines a vu juste : « Il posait pour l'esthète, voulait être incompris, aurait sans doute considéré comme la pire injure à son raffinement la vaste popularité qui lui est échue par la suite. » Et Jacques Février pénètre plus avant (1) : « On ne prenait pas très au sérieux la musique de Ravel; C'est ce qui la grandit à mes yeux. On ne s'est pas rendu compte de sa profondeur. »

Peut-être, en effet, est-on trop vite rebuté par l'éclat et la dureté de diamant d'une œuvre « dont la solidité interne est telle qu'elle la met à l'abri du temps » (Vlado Perlemuter), par cette idée que « *tout est écrit* » et qu'il « *n'y a qu'à jouer les notes* », accréditée par le compositeur lui-même, donc qu'il n'y a rien au-delà de celles-ci. Et l'on s'en tient donc derechef aux apparences et aux clichés habituels sur l'enfance, la tendresse, la féerie, *l'artifice* surtout. On sait que Ravel écrivait à Calvocoressi : « *Il ne vient donc jamais à ces gens-là l'idée que je peux être artificiel par nature ?* » et qu'il peuplait sa maison de Montfort-l'Amaury « de minuscules objets saugrenus, de petites horreurs dont il goûtait l'effronterie dans l'imposture ». (Emile Vuillermoz).

Pourtant « l'artificiel » permet sans doute de creuser cette personnalité qui devient vite énigmatique : Roland-Manuel ne craint pas de lui appliquer le portrait de Delacroix par Baudelaire (« C'était la même froideur apparente, le même manteau de glace recouvrant une pudique sensibilité... Ce fut, je crois, poursuit Baudelaire, une des grandes préoccupations de sa vie de dissimuler les colères de son cœur et de n'avoir pas l'air d'un homme de génie ») ; on pourrait même esquisser un bien curieux parallèle entre Ravel et Baudelaire (passion de Ravel pour Baudelaire et Poe, le dandysme, la solitude, les chats, le bizarre, etc.) : « Ce qui est profondeur, feu de souffrance jusqu'à la fureur dans Baudelaire est obsession chez Ravel, longue habitude et mal cachée de mélancolie... », écrivait André Suarès.

Des perspectives peu exploitées

Ces confrontations inattendues doivent inciter à des coups de sonde plus profonds dans la vie et l'œuvre de Ravel qui offrent maintes perspectives peu exploitées. Ainsi la légende de l'insensibilité et de la sécheresse ne peut tenir quand on lit ses lettres (2), enthousiastes sur *le Prélude à l'après-midi d'un faune* ou *l'Oiseau de feu*, fulgurantes d'images instinctives sur la vallée du Rhin (« *J'avais envie de pleurer de joie* »), bouleversées pendant la Grande Guerre : a-t-on bien aperçu la résonance de celle-ci dans *le Tombeau de Couperin*, le *Trio* et *la Valse au « tournoiement fantastique et fatal »*, dit Ravel, typique, dans son « anachronisme », des masques qui recouvrent les obsessions primitives du musicien ? On est bien loin de la méchante image de « l'horloger suisse ».

Il faut retrouver la chair qui palpite derrière cette musique, la pulsation du cœur dans la nocturne *Habanera*, la sensualité insolite de *Shéhérazade*, limpide et déchaînée de *Daphnis et Chloé*, les frustrations qui aiguisent le plaisir des merveilleuses *Valses nobles et sentimentales*, la fixité fascinante du *Boléro*, comme les lueurs pourpres et noires, pleines de grondements, de grouillement de monstres peut-être, du *Concerto pour la main gauche*, ces deux œuvres qui semblent annoncer la catastrophe finale des quatre années pendant lesquelles sa *main* se déroba à sa pensée intacte où, écrit Colette, « *se débattaient encore* tant d'harmonies, tant d'oiseaux, de guitares, de danses et de nuits mélodieuses ».

Etrange aventure pour un créateur que cette « maladie congénitale » intéressant les régions du cerveau qui sont liées à *l'élaboration du langage*. Cette maladie, d'abord compensée, devait à la longue entraver les mécanismes qui mettent la conscience en relation avec le monde extérieur », rapporte Roland-Manuel. Faut-il y voir l'origine de « l'introversion et de l'hypersensibilité *congénitales* de Ravel, qui éprouva durant sa vie entière des difficultés personnelles qui se répercutaient au plan social » : inhibition due à son infériorité physique (petite taille), réactions caractérielles, « agressivité ou modestie allant jusqu'à l'autodestruction », bizarreries vestimentaires, « évolution mentale arrêtée au stade narcissique de la jeunesse, sexualité qui ne paraît pas avoir franchi le cap ambigu de l'adolescence » ?

Selon le docteur Pallaud, qui cite France-Yvonne Bril (3), « cet inaccomplissement physiologique devait trouver sa compensation au niveau de l'intelligence... l'obsession artistique remplaça l'obsession sexuelle, bénéficiant ainsi de forces inemployées » et l'on peut penser que « la musique apporta notamment une forme de sérénité à cet homme frustré »

On saisit mieux ainsi les profondeurs encloses dans *l'Enfant et les sortilèges* où presque tout le paysage ravélien se déploie, et ce qu'il y a d'éternellement vivant au cœur d'une page telle qu'*Ondine* où Ravel, après avoir attiré l'auditeur au fond du lac pour lui dire les secrets d'une eau trop pure, brouille la confidence, efface le souvenir et présente à nouveau une surface apparemment immuable, secrète, impénétrable, en une démarche typiquement ravélienne. « Mais comme je lui disais que j'aimais une mortelle boudeuse et dépitée elle pleura quelques larmes, et puis éclata de rire... »

JACQUES LONCHAMPT.

(1) *Panorama musical*, mars 1975.
(2) Dans une édition trop peu connue et épuisée : *Ravel au miroir de ses lettres*, présentation de René Chalupt. (Ed. Robert Laffont.)
(3) *Guide musical*, février 1975.

■ L'Orchestre national de France annule les deux concerts que devait diriger Sergiu Celibidache, le 11 mars, à la Maison de la radio, et le 12 mars au Théâtre des Champs-Elysées, en raison de « difficultés découlant de la réorganisation de l'orchestre et concernant la situation transitoire de certains pupitres », déclare un communiqué de la direction de la musique de Radio-France.

■ La comédienne Jeanne Moreau présidera le jury du Festival de Cannes, où siégera notamment le réalisateur américain Francis Ford Coppola.

Formes

Liens du regard

« Liens du regard » (1) n'est pas un simple accrochage où se retrouvent en invités, au hasard des présentations, les dessins — et rien que des dessins — de cinq artistes : deux morts, illustres, et trois vivants, en passe de le devenir. C'est une confrontation fort bien conçue et équilibrée entre certains qu'on pourrait appeler anciens et d'autres nouveaux, si on était en droit de ranger parmi les anciens Vuillard, et surtout Bonnard, dont plusieurs croquis datent de 1945, et parmi les nouveaux des noms aussi confirmés, sans même faire allusion à l'âge, que ceux de Vera Pagava, d'Arpad Szenes et de Vieira da Silva.

Pourquoi ne pas considérer *aussi* comme une expérience (concluante à mon sens) un tel rendez-vous ? Comme une sorte de test des réactions d'un public encore réticent ? Une valeur dite sûre est une pierre de touche. A son contact, des œuvres sans doutes cotées, mais que des passéistes se permettent encore de juger avec condescendance, prouvent qu'*elles tiennent le coup*.

Réservons donc à ces œuvres, où se lit une continuité, une égale admiration. Aux natures mortes, aux nus, aux paysages — quelques notations infiniment subtiles et les collines périgourdines envahissent comme en filigrane la blancheur ambiante — à la mine de plomb de Pagava et aux Vuillard qui leur font face. Par exemple, deux dessins à l'encre de Chine et au pinceau de la période nabi : *Silhouette de femme entrouvrant un rideau*, d'une étonnante économie de moyens, *Bras croisés sur jambes croisées*, d'une folle audace technique. Mais il y en a de plusieurs époques. Ainsi *Paysage d'hiver à Gérardmer* remonte à 1917, *Femme au miroir* à 1925.

Une douzaine de Bonnard s'échelonnent, eux, sur quarante-cinq ans. Depuis *Montmartre ou les chiffonniers*, du début du siècle, jusqu'au *Chat* fabuleux qui se tient bien droit dans sa robe tigrée. Je ne quitterai pas Bonnard sans saluer mainte nature morte, un nu, deux minuscules marines qui recréent tout l'espace. Cet immense artiste ne se sent nullement dépaysé en compagnie de Szenes et de Vieira da Silva. Lui, donnant d'inoubliables compositions compactes et fluides en quête de la pureté primitive — par quelle mutation d'origine ce Hongrois parvient-il à son cœur défendant à créer un climat d'Extrême-Orient ? Libre à vous de déceler dans un dessin un pont jeté sur une rivière de Chine. Elle, avec ses entrelacs de rêve, ses élans aux trajectoires éperdues, son trait solide devenu parfois *plus* figuratif, si l'on peut dire, lorsqu'il libère une volée d'oiseaux.

Bienheureux dessin qui bénéficie enfin d'un intérêt croissant, là et ailleurs. Il suffit d'un crayon, ou d'une goutte d'encre. Pour la couleur — car nos exposants sont d'autre part tous les cinq de magnifiques coloristes, — fermez les yeux.

***

Rouvrez-les si vous recherchez des graphismes matériellement colorés devant les lithographies de Pierre-Eugène Clairin (2). Il tient, lui, à rester fidèle à une tradition intemporelle. Humilité devant l'objet, devant le monde extérieur dont sont respectées les formes, et souci scrupuleux d'exercer à la perfection le dur métier de graveur. Clairin est un des très rares artistes qui effectuent encore en personne, de leurs mains, toutes les opérations de la lithographie. Sur le plan de la qualité, c'est « payant ».

Du travail, et du talent, et de l'amour, il en faut pour faire tenir la lumière dans la feuille et la répandre sur un univers familier aux teintes changeantes avec les saisons. Voici Saint-Loup dans tous ses états, l'étable ocre et rose, les cerisiers et les poiriers en fleurs, l'essai en couleurs de *Givre à Paroy*. J'aime davantage encore les souvenirs de son ami Kawabata : son fantôme bleu revient dans *le Poète sous la neige*, et il a accumulé tant d' « hommages » à l'écrivain japonais, *l'Enfant aux tournesols*, *Nuée d'oiseaux blancs*, *la Toile de Chijimi*, *les Libellules rouges*... Et *Requiem pour Yukio Mishima*. Arrêtez-vous aussi devant le premier plan d'une aquarelle, l'immense surface d'un champ labouré. Rien que la terre...

***

Hans Viksten (3) n'est pas un peintre naïf. Ce n'est pas sa peinture, c'est lui qui est un naïf, si l'on entend par naïveté une sincérité totale, ingénue, qui raconte sa propre vie aventureuse et tragique, ses théories et ses rêves dans ses tableaux, ses dessins, ses films, ses poèmes, sa musique. *Signes de vie* s'appliquent à une vision totale. On l'a appelé dans son pays « un Chagall suédois ». Il y a de ça dans cette imagerie violente et tendre, toujours expressive. Voici par exemple le commentaire de *Rocher* : « Le rocher à silhouette de sphinx devient une figure vivante qui poursuit le canard. Des pins bourgeonnants sont les cornes de l'animal et l'œil de la campanule un écran radar. Le canard nage vers l'éternité bleue. »

Les symboles de cet homme-orchestre sont clairs et étranges. L'enfer, c'est un cheval blanc tirant « sur son éternelle meule d'insectes humains » ; la chouette c'est la raison qui veille dans le paysage brun ; et dans *Pays de rennes* le chant du vent dans les bouleaux devient une partition musicale...

J.-M. D.

(1) Galerie Jacob, 28, rue Jacob.

(2) Sagot - Le Garrec, 24, rue du Four. Jusqu'au 22 mars.

(3) Centre culturel suédois, 11, rue Payenne, jusqu'au 28 mars.

INSTITUT

● *L'Académie française* a fixé au 15 mai prochain la date d'une double élection; aux fauteuils de Marcel Pagnol et du cardinal Daniélou, au siège de qui ont été enregistrées les candidatures de M. Henri Gouhier, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, philosophe, auteur d'un livre récent sur *Antonin Artaud et l'essence du théâtre*, de M. Jacques Chabanne, président des Ecrivains combattants, et de M. Gaston Palewski, membre de l'Académie des beaux-arts, ancien président du Conseil constitutionnel, ancien ambassadeur à Rome et directeur de la *Revue des Deux-Mondes*.

Poursuivant la refonte de son Dictionnaire, elle a terminé l'article « Dieu ». (« *Selon la plupart des religions et de nombreux philosophes, principe de l'existence du monde* »), qui occupe deux longues pages dactylographiées.

Théâtre

« CHRISTOPHE COLOMB » de Claudel, au Théâtre d'Orsay

Ecrit dans la foulée du *Soulier de satin*, *le Livre de Christophe Colomb*, aux prétentions et aux dimensions plus modestes, reprend, par la voix du « révélateur du globe », la folle ambition de Don Rodrigue qui disait : « Je suis venu pour élargir la Terre ». Comme l'indique son titre original, abrégé pour la représentation, Claudel a donné un somptueux livre d'images, à peine reliées entre elles par l'artifice de l'« Explicateur », un livre qui s'est bientôt transformé d'abord en oratorio complété par la musique de Darius Milhaud. Puis en pièce à grand spectacle avec la collaboration de Jean-Louis Barrault, trop heureux de réaliser son rêve de « théâtre total ».

Le vingtième anniversaire de la mort de Paul Claudel, terrassé par une crise cardiaque le 23 février 1955, est le prétexte de cette reprise qui met en œuvre, et en mouvement, un maximum de moyens d'expression. La parole est soutenue, amplifiée, multipliée par l'orchestre et les chœurs, les ballets, le cinéma qui projette ses images sur la grand-voile de la caravelle. Et les principaux tableaux, historiques ou imaginaires de la vie du Christophe Colomb du drame (Laurent Terzieff qui, légèrement écrasé au début, prend peu à peu une terrible autorité), dédoublé par le Christophe Colomb de la légende (Jean-Louis Barrault) — cette surimpression, ce dialogue des deux matérialisations du même personnage est la grande originalité de l'ouvrage —, se succèdent, savoureuse ou déroutante mixture baroque de haut lyrisme et de pitreries, d'instants pathétiques — quand notamment Christophe enchaîné tient le mât — parfois violents, et d'instants burlesques. Savante et « facile », la musique épouse les courbes du texte, souligne, sans le résoudre, son découpage, avec des passages de music-hall, et à la fin d'une controverse avec le public, sans cesse pris à partie, un « mélange de fandango et de danse du ventre » qui mettent la salle, et nous-mêmes, en joie.

Le moment le plus dramatique, c'est pour sûr comme l'annonce *l'Explicateur*, « *la grande scène, la fameuse scène de la révolte des marins* ». Ayant maté l'équipage, — avec quelle dureté ! — Christophe Colomb révèle la grande, la constante aspiration claudélienne : « *Est-ce que la vie du matelot n'est pas éternellement non pas d'arriver mais de partir ? (...) Je vous déclare que, si cela dépendait de moi, je voudrais être tellement parti que le retour serait impossible ! Ah ! Je n'en aurai jamais assez de ces étendues immenses et désertes !...* »

En contrepartie, il y a le jugement de l'histoire, la vision (sur l'écran) des conséquences, à venir, de la découverte du Nouveau Monde, commentée par le cuisinier : « *Tout un peuple, toute une vaste multitude que tu as exterminée.* » Puis : « *Salut au restaurateur de l'esclavage !* »

Si on est déjà loin du verset, bourré de charge poétique, de *Partage de Midi* ou de *l'Annonce*, la langue reste drue, charnue, concrète.

Tout cela mis en scène avec un dynamisme qui ne laisse aucun temps mort — même lorsque l'action (si on peut ici parler d'action) est ralentie par des *andante* pleins de tendresse, surtout lorsque paraît Isabelle la Catholique (Madeleine Renaud), qu'un amour mystique attache à Christophe.

Le spectacle eût été sans bavure si le dernier tableau, au *paradis de l'Idée*, n'avait accusé un net fléchissement. Il est toujours dangereux de faire évoluer et palabrer des élus en robes blanches. Terminée au moment où les deux Christophe se fondent l'un dans l'autre, abolissent leur dualité, la pièce aurait gardé toute sa force.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Théâtre d'Orsay, à 20 h 30.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Don Giovanni.
Odéon, 20 h. 30 : Une lune pour les déshérités.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : Rodogune.
Théâtre de l'Est parisien, 30 h. 30 : le Retour du Graully.
Petit TEP, 20 h. 30 : Atelier spectacle (2).
Théâtre de la Ville, 18 h 30 : Mercedes Sosa ; 20 h. 30 : Turcaret.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 . le Tube.
Atelier, 20 h. 30 : Un tramway nommé Désir.
Athénée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
Biothéâtre, 20 h. 30 et 22 h. : les Chaises (études pour marionnettes).
Bouffes-du-Nord, 30 h. 30 : les Iks.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 · Pourquoi tu chanterais pas
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Ago d'or.
Centre américain, 21 h. : Ecce Homo, par le Théâtre du Languedoc.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : la Danse de mort.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Zouave.
Cour des Miracles, 18 h. 30 : la Station Champbaudet ; 20 h. 30 : Julos Bocarne ; 22 h. : la Femme aux ciseaux.
Deux-Portes, 30 h. 30 : la Tentative d'évasion de Franz Kafka.
Edouard-VII, 21 h. : le Pape kidnappé
Espace Cardin, 20 h. 30 : Hôtel Baltimore.
Essaïon, salle I, 22 h. 30 La pupille veut être tuteur. — Salle II, 20 h. 30 : Enluminures autour des minutes du procès de Gilles de Rais.
Gaîté - Montparnasse, 20 h 45 : l'Abîme ; la Visite
Gymnase, 20 h. 30 : Cher menteur.
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h 45 : l'Alboum de Zouc.
Lucernaire, 20 h. 30 : Concerts (voir musique) ; 22 h. 15 : Jean-Bernard Moraly ; 24 h. : Plaisir des dieux.
Madeleine, 20 h. 45 : Christmas
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.

Vendredi 7 mars

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Michodière, 21 h. : les Diablogues.
Moderne, 21 h. . Zorglub.
Montparnasse, 21 h · Madame Marguerite
Mouffetard, 20 h . Hell's Army (en anglais) ; 22 h Henri Dès, chansons
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Nouvelle-Comédie, 21 h Britannicus
Œuvre, 21 h. . la Bande à glouton
Palace, 20 h. 30 : le Marathon . 23 h. : A bâtons brisés.
Palais-Royal, 20 h 30 · la Cage aux folles.
Poche - Montparnasse, 20 h 45 : le Premier
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 · Good bye, Mr Freud
Renaissance, 21 h. : Derrière le rideau
Rive-Gauche, 20 h. 45 les Adieux de la grande duchesse
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur
Studio des Champs - Elysees, 20 h. 45 Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Studio-Théâtre, 20 h. 30 : Lorenzaccio et les Caprices de Marianne.
Tertre, 20 h. 30 : la Chanson d'un gàs qu'a mal tourné.
Théâtre d'Art, 20 h. : la Femme de Socrate ; 21 h. 15 : le Dernier Empereur
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Couples — — La Resserre, 21 h. : Supplément au voyage de Bougainville.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 Christophe Colomb
Petit-Orsay, 20 h 30 : Neruda.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : Crime et Châtiment.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : Jeppe de la rue du Mont.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Voraces ou Tragédie à l'Elysée.
Théâtre 13, 21 h : Labiche Folies ou le Misanthrope et l'Auvergnat.
Théâtron, 18 h 30 : Alex Métayer ; 20 h. 30 · Parle bas, sinon je crie ; 21 h. : le Baron perché ; 21 h. 30 le Croque-Note ; 22 h. : la Résurrection de Maloupe.
Variétés, 20 h 45 · Jacques Martin

Les théâtres de banlieue

Antony, résidence universitaire, 21 h. : Groupe pop.
Boulogne, T B B., 20 h 30 : le Malade imaginaire
Clichy, Théâtre Rutebeuf, 20 h. 30 : Mam'zelle Nitouche.
Créteil, Maison des arts et de la culture, 21 h. : Comédie policière.
Gentilly, Centre culturel, 20 h. 30 : Soirée poétique.
Ivry, Théâtre des Quartiers, 21 h. : Dommage qu'elle soit une putain
Malakoff, Théâtre 71, 20 h. 15 : Hamlet.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 Quelle heure peut-il être à Valparaiso ?
Rueil-Malmaison, ELAM, 21 h. : la Flûte enchantée.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : le Cercle de craie caucasien.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h : l'Homme, la Bête et la Vertu.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h 30 Chair pour Narcissusplash . 20 h 30 : D'où qu't'en es, gars . 21 h 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : la Baby Sitter.
Au vrai chic parisien, 20 h. 15 : Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h. 30 : Philippe Val et Patrick Font.
Bar du Marais, 22 h . Tu ne veux rien de bien méchant.
Café d'Edgar, 20 h. 45 : Chorus débile ; 22 h 30 la Moscheta.
Café de la gare, 20 h . Rufus ; 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café-Théâtre de Dix-Heures, 18 h. 30 : On ne fait que passer (P. Font).
Cafe-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : la Collection ; 21 h 15 Couvre-Jeux.
Le Fanal, 21 h. Monsieur Barnett ; 22 h 30 V comme Vian
Le Jour-de-Fête, 22 h Autant en emporte le vin . 23 h Eux aussi sont secs . 24 h · Stephan Reggiani, chansons.
Petit Casino, 21 h 15 . la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h 45 l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Jacques Higelin ; 22 h. 30 : Ce soir on récalcitre ; 23 h 45 Pierre et Marc Jolivet
Sélénite, salle I, 20 h. 30 : Prévert ; 22 h la Jacassière ; 23 h. 30 : Cinq Restless Boys. — Salle II, 21 h Femmes parallèles ; 22 h 30 : Sélénite, nid d'espions.
Le Splendid, 20 h 30 : Ma tête est malade ; 22 h 30 · J'vais craquer

Le music-hall

Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : Dei croquettes.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Julos Bocarne.
Galaxy, 21 h. : Princesse Czardas (sur glace).
Nouveau Carré, 21 h. . Roger Siffer.
Olympia, 21 h. 30 : Michel Sardou.
Palais des Congrès, 21 h. : Maxime Le Forestier
Palais des sports, 21 h. : Holiday on ice

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Henri-Varna - Mogador, 20 h. 30 : Fiesta.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : De toute façon, il nous reste le cheval
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons.

Les cabarets

Alcazar, 23 h Une nuit à l'Alcazar
Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue Rolland Petit.
Crazy Horse Saloon 22 h. et 0 h 30 : Revue
Folies-Bergères, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand Jeu
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival
Tour Eiffel, 20 h. : les Années folles

Les concerts

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Mercedes Sosa.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Lamine Konté, folklore sénégalais.
Hôtel Herouet, 20 h. 15 : S. Escure, piano, et le Trio Revival (Bach).
Maison de la radio, studio 105, 20 h 30 : J.-L. Haguenauer, piano (Schœnberg, Bach, Schumann) ; studio 104, 20 h. 30 : Maîtrise de Radio-France, dir. J. Jouineau (Scarlatti, Brahms, Fauré, Debussy, Ives, Britten, Calmel).
Eglise Saint - Philippe - du - Roule, 20 h. 45 : les Musiciens de Paris, dir D. Rammaert (Bach, Vivaldi, Tartini).
Salle Cortot, 20 h. 45 : Magda Tagliafero, piano.
La Mutualité, 21 h. : Folklore aux quatre coins du monde.
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Quatuor Viva Nova (les Sept Dernières Paroles du Christ)

Le jazz

Bataclan, 19 h. : Dr. Feelgood (les Rockets, Little Bob).
Nouveau Carré, 21 h. : Watergate Seven, Philippe Baudoin Quartet.

La danse

Espace Cardin, 21 h. : Elle lui dirait dans l'île, par l'Atelier chorégraphique Serge Keuten
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. : Gala avec les étoiles de l'Opéra.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Mère, de Poudovkine ; la Terre, de Dovjenko ; 18 h. 30 : Camille, de R. Smallwood ; 20 h. 30 : le Professeur, de V. Zurlini ; 22 h. 30 : If, de L. Anderson.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) : U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19)
ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
AU LONG DE RIVIERE FANGO (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90)
AU NOM DE LA RACE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97)
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LES AUTRES (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
BETTY BOOP - SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE BOUCHER, LA STAR ET L'ORPHELINE (Fr.) (*) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) : Biarritz, 8e (359-42-33) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Olympia, 14e (783-67-42).
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Montréal-Club, 18e (606-18-81)
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) : Gaumont-Champs-Elysées 8e (359-04-67), Impérial, 2e (742-72-52) : Hautefeuille, 6e (633-79-38); Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) : Diderot, 12e (343-19-29).
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)

Les films nouveaux

LES BIJOUX DE FAMILLE, film français de J.-C. Laureux, avec P. Brion (**) Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Paramount - Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
UNE PAGE FOLLE, film japonais de T. Kinugasa : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
SMOG, film français de Christian Mottier : Quintette, 5e (033-35-40)
LE SOLEIL QUI RIT ROUGE, film français de Mario Kirschner ; Studio Galande, 6e (033-72-71).
LA TOUR INFERNALE, film américain de J Guillermin, avec Steve McQueen, Faye Dunaway, P. Newman, W Holden; v.o. : Publicis Champs-Elysées, 8e (225-76-23), Ermitage, 8e (359-15-71). U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Arlequin, 6e (548-62-25) V.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) Rex, 2e (236-83-93). Moulin-Rouge, 18e (606-63-26). Rotonde, 6e (633-08-22), Paramount - Montparnasse, 15e (326-22-17). Mistral, 14e (734-20-70). Gaumont - Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19). Lux - Bastille, 12e (342-79-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-34).
LE BANQUET, film français de Dimitri Kollatos (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
LE FLAMBEUR, film américain de Karel Reisz, avec J. Caan ; v.o. : France-Elysées, 8e (225-19-73). Danton, 6e (326-08-18) V.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03). Maine - Rive - Gauche, 6e (548-26-36), Maxéville, 9e (770-72-86), Club, 9e (770-81-47), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Palace, 18e (522-37-41).
ZORRO, film français de D. Tessari, avec S. Baker, A. Delon et O. Piccolo ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Normandie, 8e (359-41-18). Napoléon, 17e (380-41-46). Rex, 2e (236-83-93). Helder, 9e (770-11-24), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Miramar, 14e (326-41-02). Mistral, 14e (734-20-70), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).
THOMAS, film français de J.-J. Dion, avec Nicole Courcel ; Murat, 16e (288-99-75). Liberté, 12e (343-01-59), Bonaparte, 6e (326-12-12), Cambronne, 15e (734-42-96), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03). U.C.G.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
SALUT LES FRANGINES (**), film français de M. Gérard, avec F. Duru ; Rex, 2e (236-93-83). U.C.G. - Marbeuf, 8e (225-47-19). Miramar, 14e (326-41-02), Clichy - Palace, 17e (387-77-29), Liberté, 12e (343-01-59), Magic-Convention, 15e (828-20-32).

CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LA COUPE A DIX FRANCS (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
DAISY CLOVER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DUPONT LAJOIE (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70). Caravelle, 18e (387-50-70). Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Cambronne, 15e (734-42-96) Gaumont - Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74). Quartier Latin, 5e (326-84-65), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
DU SANG POUR DRACULA (A., v.o.) (**) Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-56-16).
L'ENNEMI PRINCIPAL (Bol., v.o.) : St-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Maxeville, 9e (770-72-86). Concorde, 8e (359-93-84), Athéna, 12e (343-07-48).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (770-20-89). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04), Quintette, 5e (033-35-40).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Mayfair 16e (525-27-06). Quintette I et II, 5e (033-35-40). Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Fauvette, 13e (331-56-86).
LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), U G C Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Médicis, 5e (633-25-97). Marotte, 2e (231-41-39). Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90). Murat, 16e (288-99-75), U G C.-Odéon, 6e (325-71-08) Cambronne, 15e (734-42-96), Les Nations, 12e (343-04-67).
JIMI PLAYS BERKELEY - THE DOORS ; FEAST OF FRIENDS (A.) v.o. : Grands-Augustins, 6e (633-22-13). Action République, 11e (805-51-33).
LE JOURNAL INTIME DE DAVID H. (A.) v.o. : le Marais, 4e (278-47-86), à partir de 15 h. 30.
MILAREPA (It.) v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25). Boîte à films 17e (754-51-50).
LE MONSTRE EST VIVANT (A.) (*) v.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80). George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Paramount-Orléans, 14e (580-03-75). Maine Rive Gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (580-76-86). Max-Linder, 9e (770-40-04), les Images, 18e (522-47-94).
L'ORDRE (Fr.), LE COCHON (Fr.) : le Seine, 5e (325-93-46)
LES PIRATES DU METRO (A.) v.o. : Mercury, 8e (225-75-90). Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54). Rio-Opéra, 2e (742-82-54). Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Gaumont - Bosquet, 7e (551-44-11).
PHANTOM OF PARADISE (A.) v.o. : Gaumont-Champs-Elysées Point-Show, 8e (225-67-29). Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). Plaza, 8e (073-74-55).
LES PRISONS AUSSI (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h 30.
LA PRISE DE POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : la Pagode 7e (551-12-15)
PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84). Lumière-Gaumont, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), les Nations, 12e (343-04-67). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Cluny-Palace, 5e (033-07-76). Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA RAGE AU POING (Fr.) (**) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Omnia, 2e (231-39-36). Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Champs-Elysées II s.f., 8e (225-67-29). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99). Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16)
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Sué.) v.o. : Biarritz, 8e (359-42-33), la Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Vendôme, 2e (073-97-52), les Nations, 12e (343-04-67), Murat, 16e (288-99-75).
SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) : Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Studio-République, 11e (805-51-97).
LE SHERIF EST EN PRISON (A.) v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
SKEZAG, (A.) v.o. : le Marais, 4e (278-47-86), de 15 h. 30 à 22 h. 10.
LA SOUPE FROIDE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
TABARNAC (Fr.) : Hautefeuille, 6e (en quadriphonie) (633-79-38). Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
TREMBLEMENT DE TERRE (A.) v.o Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; v f. : Berlitz, 8e (742-60-33), Wepler, 18e (357-50-70).
UN JOUR LA FETE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL (Fr.) : le Seine, 5e (325-93-46)
WANDA (A.) v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les grandes reprises

CRIS ET CHUCHOTEMENTS (Suéd. v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LES DAMNES (It.-All., v.o.) : Ranelagh, 16e (224-14-08), jeu., sam., dim., lundi, mardi
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA DOLCE VITA (It., v.o.) : Olympic, 13e (783-67-42), mer., ven., dim., ma.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LE MESSAGER (An., v.o.) : Sèvres-Duroc, 7e (734-63-88)
MONKEY BUSINESS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MUSIC LOVERS (An., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
PLUMES DE CHEVAL (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LES RAISINS DE LA COLERE (A., v.o.) et J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
ROCCO ET SES FRERES (It. v.o.) : Olympic, 13e (783-67-42), jeud., sam., lundi.

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10, 12 et 24 h.
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 14, 16, 18, 20, 22 h.
BANDE A PART (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 et 14 h.
LE CONVOI SAUVAGE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
LA MAISON DES SEPT PECHES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10, 12 et 24 h.
MORT A VENISE (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
LA NUIT AMERICAINE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10, 12 et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 24 h.
VENEZ-DONC PRENDRE LE CAFE CHEZ NOUS (It., v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74) à 18, 20 et 22 h.
L'ORDRE (Fr.) et LE COCHON (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 h. (sf dimanche).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

C'est la vie

Il est professeur de maths. Elle est infirmière de nuit. Il rentre, elle sort. Ils se croisent sur le palier. La petite, ça va ? On se passe la gamine comme un relais. Sans elle — à qui la confier, pas de crèche, pas de grand-mère, pas de voisine, — sans elle, on pourrait accorder ses horaires. Avec elle, on ne peut pas. Tant mieux, tant pis, c'est la vie. On habite Lille. L'appartement est formidable, jolie vue, jolis objets. On y est seul le plus souvent, voilà l'ennui.

Lui, Gérard Guégan, un écrivain, pas un acteur professionnel, avec ses petites lunettes et sa tignasse frisée, c'est un bon gros, un tendre, bien dans sa peau. Il aime ses élèves, son métier. Ces heures libres, il les occupe, il joue aux échecs, il fait de la peinture et des expériences de chimie. Toute blonde, toute fine, toute creuse, un saxe, Brigitte Fossey, elle, va craquer. Son salaire n'est que d'appoint, ses activités ne sont que des soins : soins aux malades, soins du ménage. Elle vide les cendriers et remplit les seringues. A ses moments perdus, elle s'embête. A la maison, entre deux bouillies, à la clinique entre deux coups de sonnette, elle traîne, elle maronne, elle tourne en rond.

C'est le seul reproche que je ferai à André Stil et à Raoul Sangla, l'auteur et le réalisateur de la Croisée, jeudi sur la 2 : cette image, ou plutôt ce cliché, positif-négatif, masculin-féminin de personnages stéréotypés dans les rôles, dans les attitudes de toujours. Pas de maintenant. Les filles ne sont pas, ne sont plus forcément des fleurs, des algues, des lierres, des plantes. Il leur arrive de lire un journal, d'avoir une opinion, un intérêt, d'exister au dehors, en dehors des hommes et des enfants.

Cela dit, si l'héroïne avait eu une profession, pas une occupation, il n'y aurait pas eu de film. Ce n'est pas drôle de travailler de 20 heures à 8 heures trois ou quatre jours par semaine, mais ça n'est pas tragique. Même quand on s'aime. D'abord il y a les trois ou quatre autres nuits, et puis il y a les déjeuners : Guégan rentre tous les midis. A condition évidemment de ne pas détester ce qu'on fait. Ce dont on se plaint ici, ça n'est pas de la qualité du travail, c'est de sa quantité. Question de points de vue. Ils se rejoignent? Pas exactement.

Un peu plus tôt, sur TF 1, « Au fil des jours » consacrait justement une séquence aux centres de formation professionnelle ouverts par Evelyne Sullerot aux femmes désireuses de travailler ou de retravailler après une interruption parfois très longue. Elles sont quatre cent cinquante mille dans ce cas. Des isolées, des timides, des entre-deux-âges, veuves ou divorcées ou séparées de leur mari souvent ; ou bien, au contraire, amenées, encouragées, protégées par eux. On leur apprend à réfléchir, à s'exprimer, à se rappeler, à lire les petites annonces, à remplir un curriculum vitae. On les prépare à affronter le tohu-bohu de la vraie vie. On les force à sortir de leur coin cuisine et repas. Et elles s'épanouissent — il faut les voir détendues, amicales, confiantes, — elles se détendent et se réchauffent au contact l'une de l'autre. Et à la perspective d'un avenir plus rempli mieux accordé au monde d'aujourd'hui.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 7 MARS

— *Mgr Helder Camara*, archevêque de Recife, répond aux questions d'Etienne Mougeotte sur Europe 1 à 19 h. 20.

— *Les alcooliques anonymes* exposent leur point de vue en tribune libre sur FR 3 à 19 h. 40.

— *Le club de Rome*, avec MM. R. Lattes, A. Touraine, J. Delors et M. Rocard, est le sujet des « Rencontres » de France-Culture à 20 heures.

— « *Arabes et Israéliens* » est le thème du magazine littéraire « Apostrophes », auquel participent MM. Mahmoud Hussein et Saul Friedländer sur Antenne 2 à 21 h. 40.

SAMEDI 8 MARS

— *M. André Chandernagor*, député socialiste de la Creuse, répond aux questions de Michel Guillet sur Europe 1 à 8 h. 20.

— « *La Chine sous les verrous ou les mésaventures de Jean Pasqualini* », est le titre de l'après-midi consacrée par Olivier Warin au système carcéral et à la société chinoise, à propos du livre de Jean Pasqualini et Rudolph Chelminski, *Prisonnier de Mao*, sur France-Culture, de 14 h. 30 à 17 h. 25.

— *Les professeurs Mathé, Tardiveau et Le Mevel* participent à l'émission « Un homme, un événement », à propos du cancer sur FR 3 à 19 h. 40.

● *C'est M. Yvon Bourges*, ministre de la défense, qui était l'invité du journal de France-Inter ce vendredi à 13 heures, et non le secrétaire d'Etat à la condition militaire, comme nous l'avons indiqué par erreur dans le *Monde* du 7 mars.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

VENDREDI 7 MARS

● CHAINE I : TF 1

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Aurore et Victorien.
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « Treize à table », de M.-G. Sauvageon, avec S. Renan, R. Manuel, B. Auber.
Les tourments d'une maîtresse de maison un soir de réveillon pour ne pas trouver autour de sa table le nombre fatidique de treize invités. (Première diffusion : le 25-5-1967.)

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 45 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Variétés. Bouvard en liberté.
Avec Thierry le Luron.
21 h. 40 Magazine littéraire, Apostrophes, de B. Pivot. Arabes et Israéliens.
Avec MM. Mahmoud Hussein et Saul Friedländer qui parleront des livres : « Arabes et Israéliens », de J. Lacouture, « Un substitut de campagne en Egypte », de Tewfik El Hakim et « Jusqu'à la mort », d'Amos Oz.
22 h. 50 Ciné-club : « Scarface », de H. Hawks (1930), avec P. Muni, G. Raft, A. Dvorak, B. Karloff (v.o. sous-titrée).
Le règne d'un gangster balafré — violence, meurtres en série, volonté de puissance — à Chicago dans les années 30. D'après la « carrière » d'Al Capone, un film célèbre qui a marqué les débuts du parlant aux Etats-Unis.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Télescope.
Comment fabriquer un masque et « Oum le dauphin ».
19 h. 40 Tribune libre : Les alcooliques anonymes.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Contre-enquête : « L'affaire des bijoux de la begum », réal. R. Forissier.
En 1949, un hold-up traditionnel se transforme en une véritable guerre des « polices », où se trouvent mêlés et successivement impliqués les renseignements généraux, la sûreté nationale, le contre-espionnage, des indicateurs, des gangsters, des journalistes...
21 h. 20 Série : A voix haute, à voix basse : « Madame Cantili ».
Une nouvelle de Paul Léautaud lue par Jean-Claude Brialy.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Rencontre, Patrice Galbeau reçoit M.-R. Lattes à propos du Club de Rome, avec MM. A. Touraine, J. Delors, *M. Rocard* ; 21 h., Entretien avec *Darius Milhaud*, par G. Léon (2) ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger ; 21 h. 50, En son temps l'Opéra ; 23 h., Folklore, par F. Vernillat ; 23 h. 25, Musique nouvelle, chorales nouvelles.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct du Studio 105. Lever de rideau par R. Stricker avec J.-L. Haguenauer, pianiste : « Pièce opus 19 » (Schoenberg), « Quatre préludes et fugue du clavecin tempéré, deuxième livre » (Bach), « Humoresques » (Schumann) ; 22 h. (S.), Jardins à la française : Jolivet, Pierné, Rivier ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 10, Nocturnales.

SAMEDI 8 MARS

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif.
20 h. 35 Variétés : Les Z'Heureux rois Z'Henri. Prod. M. et G. Carpentier. Prés. R. Pierre et J.-M. Thibault.
21 h. 35 Série : Colditz. « Cour martiale ».
Carrington, seul prisonnier américain du camp, emprunte le déguisement d'un ouvrier agricole afin de s'évader. Le plan échoue et l'officier est condamné par la cour martiale.
22 h. 30 Catch.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. Championnats du monde de patinage artistique : libre messieurs.
14 h. 5 Les après-midi de Michel Lancelot : Un jour futur.
Cinéma d'animation : 14 h. 40, Liberta, agent spatial antimythe ; 15 h. 15, Feuilleton : « L'homme qui valait trois milliards » ; 16 h. 10, Ils arrivent : les Sioux de Nancy ; 16 h. 50, La chance d'un jeune auteur ; 17 h., Festival du film rock and roll ; 17 h. 10, Un peintre : Kijno ; 17 h. 25, Au rendez-vous des petits reporters ; 18 h., Juke-box, avec Grand Funck-Montrose.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Feuilleton : Les charmes de l'été. « Quatrième heure ». Réal. R. Mazoyer. Avec M. Vlady, P. Guers, W. Coryn.
Jean-Philippe découvre que son père et Pauline se connaissent depuis longtemps et s'aiment.
21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction.
22 h. 35 Variétés : Banc public, de P. Bouteiller et J. Artur.
Avec Jean-Pierre Wallez et le Groupe instrumental de France, Patachou et Jacques Higelin. Une séquence sera consacrée à la boxe française.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Tommy et l'Actualité musicale.
19 h. 40 Série : Un homme, un événement.
20 h. Court métrage : « Moulins du Nord », de P. Haudiquet.
20 h. 30 Feuilleton : « Jack », d'après le roman d'A. Daudet. Adapt. de H. Jelinek. Avec E. Selena, C. Titre et S. Di Napoli.
Le monde de l'enfance est terminé. Jack commence, aux forges, seul, et sans sa mère, le dur apprentissage de la vie.
21 h. 20 Musique : Festival mondial du jazz d'Antibes-Juan-les-Pins 1974.
L'histoire de Sonny Rollins.

● FRANCE-CULTURE

20 h. (S.), Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « le Grand Architecte », de Ch. Liger, avec M. Creton, D. Emilfork, C. Piéplu, J. Martin, A. Oumansky, Douchka (réalisation J.-P. Colas) ; 22 h. 20 (S.), Micro-concert G.R.M., par M. Chion : « Traces et réminiscences de J. Lejeune » ; 22 h. 50 (S.), Rondes de nuit : « Michel Ange : 5 », par L. Bérimont ; 22 h. 30 (S.), Orchestre national, direction M. Duruflé : « Trois danses » (M. Duruflé).

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Cette année-là... 1904 : « En Languedoc » extraits (D. de Séverac), par A. Ciccolini ; « Impromptu en ré bémol majeur, opus 86 » (Fauré), par M. Gellot ; « Fêtes galantes », deuxième recueil (Debussy), par le baryton B. Kruysen ; « Danses pour harpe et orchestre » (Debussy), avec S. Mildonian ; « Masques » et « l'Ile joyeuse » (Debussy) ; 21 h. 30 (S.), Concert au biothéâtre. Avec le concours de : Ch. Ivaldi, piano ; B. Sylvestre, percussion : « Simata » (G. Aperghis), « Stanza pour harpe et bande » (Takemitsu), « Zyklus pour percussions » (Stockhausen), « Sequenza pour harpe » (L. Berio) ; 22 h. 30 (S.), Musique de chambre viennoise ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au XXe siècle. En compagnie de Raymond Loucheur (1) ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

DIMANCHE 9 MARS

● CHAINE I : TF 1

17 h. 45 Film : « l'Escadron noir », de R. Walsh (1940), avec W. Pidgeon, C. Trevor, J. Wayne.
Les exploits du sinistre « colonel » Cantrell et de son escadron noir, pendant la guerre de Sécession. A partir de cet épisode historique, l'intéressant portrait d'un maître d'école ambitieux et sans scrupules.
20 h. 35 Film : « Marie-Octobre », de J. Duvivier (1959), avec D. Darrieux, B. Blier, S. Reggiani, L. Ventura.
Qui a trahi le réseau Castille ? Comment est mort son chef ? Quinze ans après, Marie-Octobre réunit les survivants de l'organisation : elle vient d'apprendre que le traître se trouve parmi eux.
22 h. 10 Un certain regard : Gustave Thibon (deuxième partie). Prod. Ch. Chabanis. Réal. G. Guillaume.
Dialogue métaphysique avec un philosophe d'un autre âge, apôtre de la méditation et du retour à la terre.

● CHAINE II (couleur) : A 2

12 h. 30 Championnats du monde de patinage artistique : libre dames.
13 h. 30 L'album d'Edwige Feuillère.
14 h. 30 « la Revanche des gueux », de G. Douglas (1952), avec J. Derek, D. Lynn, G. Macready.
Le fils de Robin des Bois lutte contre le mauvais roi Jean d'Angleterre, avec les anciens compagnons de son père. Un habile pastiche du Robin des Bois de Michael Curtiz.
19 h. 30 à 21 h. 30 Variétés : Système 2, de G. Lux.
21 h. 30 Feuilleton : les Gens de Mogador, de R. Mazoyer, d'après E. Barbier. Avec M.-F. Pisier, A. Laurence, D. Vilar.
Huitième épisode. — Toujours épris de sa belle-sœur, Hubert part pour la guerre des Boers ; Frédéric veut suivre son frère, mais Ludivine s'y oppose.
22 h. 20 Championnat du monde de patinage artistique.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Série : Hawaï, police d'Etat. « Procès ».
20 h. Documentaire : « Kala Hari, il y a 15 000 ans aujourd'hui ». Réal. J.-C. Lignel.
Le mode de vie d'une des ethnies les plus primitives d'Afrique : les bushmen.

● FRANCE-CULTURE

20 h. (S.), « Luisa Fernanda », comédie lyrique en trois actes, musique de M. Torroba, avec I. Garcisanz, A.-M. Miranda, J. Pereniguez, C. Maloni, Th. Cedelle, S. Simonka, M. Martin. Orchestre lyrique et chœurs. Direction F. Lozano ; 21 h. 11, Mise en scène, de G. Dumur ; 22 h. 11, Escale de l'esprit ; 22 h. 41, Libre parcours variétés, par E. Grilliquez ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Pablo Neruda.

● FRANCE-MUSIQUE

19 h. 35, En direct de Vienne : « Lohengrin », de Wagner, chœurs et orchestre de l'Opéra national de Vienne, dir. Z. Mehta, avec H. Bode, S. Kehl, W. Cochran, S. Nienstedt, K. Ridderbusch, H. Helm ; 22 h. 30, Novateurs d'hier et d'aujourd'hui (Beethoven, Mâche) ; 24 h., La semaine musicale à Radio-France ; 1 h. 30, Sérénades.

LES DIFFICULTÉS DE RECLASSEMENT DU PERSONNEL DE LA REDEVANCE DE LYON

● Les délégués syndicaux C.F.D.T., F.O. et S.C.R.T. (C.G.C.) du centre de redevances radiodiffusion-télévision de Lyon viennent d'adresser une lettre à MM. Jean-Pierre Fourcade, ministre des finances ; André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement ; Michel Durafour, ministre du travail, ainsi qu'à Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, pour attirer leur attention sur le changement de statut de ces personnels à la suite de leur prise en charge par le ministère des finances.

Les signataires font ressortir des diminutions de salaires atteignant dans certains cas de 800 à plus de 1 000 francs mensuels, ainsi que des « pénalisations » en matière de retraites.

GRAMMES

VENDREDI 7 MARS

FRANCE CULTURE

FRANCE MUSIQUE

SAMEDI 8 MARS

FRANCE CULTURE

FRANCE MUSIQUE

DIMANCHE 9 MARS

FRANCE CULTURE

FRANCE MUSIQUE

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche
POUR ÉTUDES
DE
RÉACTEURS NUCLÉAIRES
INGÉNIEURS
EXPÉRIMENTÉS
GRANDES ÉCOLES
GENIE ATOMIQUE
OU
3e CYCLE PHYSIQUE DES REACTEURS
BONNES CONNAISSANCES ANGLAIS POUR :
FONCTIONNEMENT PHYSIQUE DU CŒUR, SURETE

Adresser curric. vitae et prétentions sa référence, C.P. 05, à n° 78.996, PUBLIALE, B.P. 153-02, 75062 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Institut Pasteur
PRODUCTION
recherche
CHEF Service ADMINISTRATION
MARKETING

Placé sous l'autorité du Directeur du Marketing. Il sera chargé des prix, tarifs et conditions de vente du contrôle budget, de la Direction Marketing, des relations avec les dépositaires et grossistes, de la gestion des marchés et des litiges.
Une expérience de 4 à 5 ans de la fonction (même dans une autre branche profess.) est indispensable. Formation HEC, ESSEC ou ESC, âge 32 ans min.

Envoyer curr. vitae au Département du Personnel, 28, rue du Docteur-Roux, PARIS (15e).

POUR SOCIETE ELECTRONIQUE
PROCHE BANLIEUE OUEST
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
POSITION II et III
ESE - ENREA - ISEN, etc...
POUR LABORATOIRE D'ETUDES HARDWARE

Adresser C.V. détaillé à C.G.P. ,25, rue Cavendish, 75019 PARIS, qui transmettra.

emplois régionaux

CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL
REIMS
recherche
UN COLLABORATEUR CADRE
pour seconder la Direction Commerciale.

Les différents domaines dans lesquels il aura à exercer sa mission sont les suivants :

- assurer la mise en place de la politique commerciale ;
- coordonner l'activité des cadres commerciaux ;
- administrer les services extérieurs ;
- améliorer les outils commerciaux.

Expérience bancaire, aptitude à la gestion des hommes et idéal mutualiste seront très favorablement appréciés.

Ecrire avec prétentions et photo :
CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE REIMS, B.P. 2710.

Administration régionale rech. ECONOMISTE
Une certaine expér. pratique est nécessaire. Si possible domaine transports. Résidence ORLEANS exigée. Ecrire Service régional de l'équipement, B. P. 2.413, 45032 ORLEANS CEDEX.

Importante fabrique de l'Ouest en expansion (usinage métaux en feuilles et plastiques) recherche pour son bureau d'études, en vue de l'élaboration de nouveaux produits :
— DESSINATEURS D'ETUD. 2 ;
— PROJETEURS ;
— INGENIEUR.
Références exigées. Connaissances et expérience techniques indispensables. Formation à l'esthétique. Esprit de recherche et faculté de création. Débutants s'abstenir.
Adresser C. V. à l'AGENCE HAVAS, 53000 LAVAL, n° 880, qui trans.

IMPORTANTE ENTREPRISE mécanique aéronautique du SUD-OUEST cherche
INGENIEUR
PHYSICIEN-METALLURGISTE (I.N.S.A., E.N.S.M.A., etc.) pour essais et contrôles non destructifs.
Angl. lu et parlé indispensable. Allemand souhaité.
Ecrire avec C.V. et prétent. à TURBOMECA, BORDES, 64320 BIZANOS.

Le Centre hospitalier régional de BORDEAUX rech. pr direction Blanchisserie inter-hospitalière UN CADRE niveau ingénieur chargé de l'exploitation et de la gestion :
— Personnel ;
— Traitement du linge (15-20 tonnes par jour).
Adr. candidature et C.V., à M. le Directeur Général du Centre hospitalier régional de BORDEAUX 12, rue Dubernat, 33400 TALENCE

La Ville de CHAMBERY recherche
UN INGENIEUR
pour occuper le poste de
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT
des Services techniques (classement ingénieur principal, indice 370 - 786).
Concours sur titres E.C.P., E.N.S.A.I.S., E.N.S.A.M., I.N.S.A., E.T.P., etc., ou par voie de mutation.
Les candidats devront être plus particulièrement spécialisés :
- En matière de génie civil ;
- En science et technologie de l'eau ;
- En génie électrique et automatique ;
- En géotechnique ;
- En science des matériaux.

Les demandes devront parvenir avant le 15 AVRIL 1975 à M. le Maire de la Ville de CHAMBERY (73000)

Organisme à vocation sociale LILLE recherche ADJOINT DE DIRECTION dynamiq., ayt bonne formation secondaire et juridiq., assimilant facilem. textes juridiques. Connaissances comptables, statistiques et informatiques souhaitées. Adr. C.V. manuscrit à n° 8.103, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ville de CONDE-SUR-NOIREAU (14110), 8.000 habitants, recrute un secrétaire général de mairie pour le 1er juin 1975.
Faire offre de candidature à M. le Maire, conseiller général.

École de langues cherche professeurs langue maternelle anglaise ayant voiture ou habitant Province pour cours en Province. C.E.E. ou carte de travail valable. Téléphoner à 755-82-80

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
Leader dans son marché
recherche pour son département
STIMULATEURS CARDIAQUES IMPLANTABLES (pace-makers).
2 technico commerciaux
PARIS ET RÉGION SUD
Si vous avez 30 ans minimum, une formation secondaire, une réelle expérience de la vente en milieu hospitalier (biens d'équipements et matériel de réanimation), le goût et l'habitude des contacts humains, nous pouvons vous intégrer dans notre équipe de vente (5 vendeurs) en vous confiant la responsabilité d'un secteur important.
Connaissance de l'Anglais courant indispensable. Salaire intéressant.
Ce poste conviendrait à un visiteur médical hospitalier.
Adress.CV s/réf.3465 à M.A. BORDES
C.D.S.
6, place d'Estienne d'Orves, 75009 PARIS.

GROUPE DE PRESSE
recrute pour son service de nuit
UN RÉDACTEUR
pour revue de presse quotidienne concernant problèmes politiques, économiques, sociaux, d'information et de culture.
Ecrire avec références professionnelles détaillées à : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra. — PARIS (1er).

STE CREATION GRAPHIQUE PACKAGING
Image de firme
recherche
CONTACTMAN EFFICACE
Fonctions :
— Organiser la prospection ;
— Présenter la Sté et s/référ. ;
— Rédiger les propositions ;
— CONCRETISER clientèle Paris, région Paris.
Fixe + commissions.
C. V. et photo à M. MUYL, 29, rue des Boulets, PARIS (11e).

RECHERCHONS
COMPTABLE
HAUTEMENT QUALIFIE MINIMUM 2e ECHELON.
Lieu de travail BOULOGNE-BILLANCOURT.
Adresser C.V. à n° 3.029, Emplois et Entreprises, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

Ecole de langues cherche professeurs Langue maternelle anglaise. C.E E. ou carte de travail valable pour cours du soir. Tél. : 755-82-80.

IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE
recherche pour son siège social à RUEIL (à 5 min. du R.E.R.)
UN (E) TRADUCTEUR (TRICE) (français, allemand, espagnol) de langue maternelle française ou allemande.
Diplôme ESIT ou équivalent souhaité.
Dactylographie nécessaire
Adresser C.V. et prétentions à Publi Deno, 14, rue CIVIALE 75010 PARIS, qui transmettra.

Concepteur - rédacteur, Londres. Importante société internationale de cosmétique rech. h./f. nationalité française. Bilingue. Expér. agence publicité exigée. Salaire très élevé. Ecr. av. C.V. Design Staff, 133 Oxford St., London W1.

SOCIETE TUYAUTERIE banlieue SUD recherche
DESSINATEURS ÉTUDES 2
Métreurs en tuyauterie
DESSINATEURS DÉBUTANTS
avec C.A.P.
Adr. candid. av. C.V. détaillé, à PONTICELLI 69, av. d'Ivry - 75013 PARIS

Entreprise d'édition (30 millions, cent personnes) recherche
Chef comptable confirmé
28 ans minimum.
Formation universitaire requise connaissance anglais et secteur édition souhaitée.
Première lettre manuscrite au n° 8.097, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Professeurs de FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE, de nationalité et langue maternelle françaises. Licence ou équivalent, en sciences humaines ou sociales. Diplôme et expér. audiovisuel. Au courant recherches méthodologiques.
Adresser C.V. et photo à 8.099 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Bureau d'Études RUNGIS recrute pour l'Afrique Noire INGENIEUR en BATIMENT spécialisé structure béton. Diplôme de Grande Ecole et expér. de plus. années exigée. Tél. pr rendez-vous à 686-46-08.

Filiale société américaine de distribution de matériels aéronautiques située sur l'aéroport du Bourget recherche
UN COMPTABLE
(H. ou F.) 1er deg. très qualifié Tél. : 284-64-02

Crédit à la construction. Organisme de caution mutuelle, rech. Homme jeune ayant expérience en crédit ou en immobilier. Adresser C.V. CAMUCICOOP, 78, av. Saint-Mandé, Paris-12e.

COMPTABLES
diplomés (ées) si possible 2 ans expér. av. fr. bonnes connaiss. ALLEMAND bonne écriture. Sal. × 14 variable selon qualification et expérience. Possibil. voyages gratuits apr. 6 mois. Service horaire dynamique.
Se prés. T.W.A., 101, avenue des Champs-Elysées de 9 à 11 h. 30, 14 h. à 16 h. 30, sauf samedi.

CHEF DE VENTES
Allemand nécessaire.
Pour Entreprise Multinationale branche plastique, marché bâtiment et T.P.
Responsable d'un C.A. en fort développement.
Expér. applications techniques. Aptitudes à la gestion
Secteur : Paris-Normandie.
Siège : Paris Nord.
Très bonne rémunération de départ.
Prise fonction : immédiate.
Lettre man. + C.V. + photo + référ. + prét. sous réf. 11.935, SEXTANT/DPA, 7, pl. Vendôme, 75001 PARIS, qui transmettra.

Sté COURBEVOIE-BECON rech. pr travx rapprochements bancaires, analyses comptes clients
COMPTABLE 1er échelon
Format. Administration de biens souhaitée. Adr. C.V. dét. n° 501, PUBLI G.R. 27, Faubg Montmartre (9e), q.tr.

Importante Société d'assurances cherche pour 370/135
PUPITREUR CONFIRME
en DOS - V.S. (3X8)
— ayant plusieurs années expérience professionnelle ;
— libre rapidement ;
— pratique de la multiprogrammation souhaitable.
Tél. : 280-63-78, poste 650.

emplois féminins

Société banlieue SUD filiale d'un groupe important recherche
STENODACTYLO-TELEXISTE
Notions allemand pr traduction. Expérience souhaitable mais non indispensable.
5 X 8 X 14.
Adr. C.V. et prét. à Sté LAHO, 134, avenue Aristide-Briand, 92222 BAGNEUX.

S. H. E. entrep. menuiserie rech. une DACTYLO expér., libre suite. Se prés. : 42, rue Sartoris, La Garenne-Colombes. Tél. : 781-97-23.

IMPORTANTE SOCIETE ALIMENTAIRE NANTERRE près PONT DE BEZONS recherche
UNE SECRETAIRE-STENODACTYLO
MI-TEMPS (après-midi).
Ecrire avec C.V. à Margarinerie EXCEL, 37, r. des Marguerites, 92800 NANTERRE. 781 - 02 - 34.

COLLABORATRICE ayant voit. et tél. pr trav. agréable, libre et indépendante. - 285-00-59.

URGT - ECOLE ST-CLOUD dem. Jardinière d'enfants et Institutrice Cours moyen Tél. 602-41-93

PRESSE PUBL. Près gares NORD et EST recherche
STENODACTYLO
LIBRE RAPIDEMENT
5X8X13 - Tickets restaurant
5 sem. congés - Congés 75 poss.
Adresser référ. et prétentions : EDIREGIE 3, cité d'Hauteville, Paris (10e).

CENTRE MEDICO-SOCIAL (XXe arrondissement) ch. infirmière D.E. pour AVRIL 1975 Ecr. n° 6688 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Travail temporaire
KELLY GIRL
rech. : dactylos, sténodactylos, secrétaires, comptab., telexistes. Nombreux postes Bilingues 5, rue du Helder (9e). - 770-95-49, 83, bd de la Gare (13e). 589-87-20.

demandes d'emploi

INGÉNIEUR
EN TRAITEMENT DES MINERAIS
20 années d'expérience professionnelle, ayant assuré la direction de laveries et de laboratoires de mines, recherche une situation dans une laverie de minerais ou un service de projets, ou laboratoire d'essais, pour tous pays.
Ecrire no 2533, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Etudiant cambodgien licencié en droit ch. place dans bureau, professions libérales de préfér. Avec les avocats souhaitabl. Ecr. Neal TANIVONG R.V.J.G. PACATERIE 91406 ORSAY.

J.H. 21 ans. Lib. O.M. fin mars, BEPC dessin technique décoration aménagement de stand. ch. emploi similaire ou autre.
Ecr. n° 6.692 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J.H. 25 a., diplômé école com., ayant déjà travaillé, connaiss. anglais, ch. POSTE SEDENTAIRE ds service commercial ou publicité. Libre immédiat. Tél. Gérard Voisin : 553-53-94.

CONSEILLER D'ENTREPR.
SUP. de CO. M.B.A., 3 années d'expér. dans cabinet d'organis. et de marketing. Parfaitement bilingue anglais, recherche poste dans Direction Exportation. Ecrire n° T 66.167, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

J.F. - 27 ANS
Licence enseig. histoire, géogr. Maîtr. d'hist. (ETATS-UNIS) 1 an préparation Agrég. Angl., conn. en Allem., rech. poste chez écriv. ou mais. d'Edition, organisme culturel ou organ. internation. revue ou quotid. (document., rédaction, etc.) Ecr. à n° 1880 PUBLIPRESS 31, bd Bne-Nouvelle (2e), qui tr.

FEMME D'AFFAIRES
28 ans — Expérience contacts affaires avec clientèles françaises et américaines haut niveau. Bilingue français, anglais. Etud. proposition intér. Ecr. réf. 619 CENTRE AIDE PSYCHOLOGIQUE des CADRES 30, rue des Mathurins, Paris-8e.

Homme 37 ans, nationalité américaine, noir, biling. Ph. D. en physique, expérience de Fortran, bonnes références, 7 ans faculté sciences Paris et 3 ans expér. industr. en Afrique, ch. poste. — Ecrire STOVALL, 32, rue François - Bonvin, PARIS (15e).

F. 47 a., Chef service commercial et contentieux, ch. poste correspond. à ses référ. profess. Ecr. n° 8.096, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 25 a., secrét. sténodactylo aide-compt., expér. com., angl., ch. poste initiat., intér. évent. par étrang. 2.800X13, Lefebvre, 3, rue de la Grange-Batelière-9e.

UN CADRE SPECIALISTE DE L'ASSURANCE DES RISQUES DE LA CONSTR. H. 30 a. 8 a. expér. technicoccial, notamment ds mutuelle profession. Excell. praticien en responsab. civile décennale. Tous risques chantiers. Dynam. Méthod. Sens aigu de la qualité du serv. à apport contact humain et commercial appréc. Libre sous préavis. Rech. poste de haut niveau offrant larges perspectives d'avenir dans compagnie ou cabinet courtage. - Etudierait également ttes proposit. pour situat. intéress. dans moyenne entreprise Paris ou banl. Sud. Tél. apr. 19 hres : 906-54-47.

ETUDIANTE ECOSSAISE 18 ans, ch. emploi pour juin, juillet, août. Garder enfants, donnerait leçons piano. But : se perfectionner en français. Ecrire : Miss H. HENDRY, 33 Duff Avenue, Elgin, Morayshire IV30 1QS Scotland.

Cadre dir. Fme, excell. réf. et prés., étud. SGC, gde expér. aff. secrét. comptab. rel. publiq. immob. gest. dir. person., ch. sit. cadre de bur. gestion magas. dir. per., etc. Paris (ou prov. si logem.). Libre imméd. Ecr. Ribera, 82, rue Aqueduc, Paris.

AGENT DE FABRICATION Arts graph., résid. Milan, Ital., niv. cadre techn.-comm., resp. achats, spécial. photogr. - impr. offset, reliure, sous - traitance, imp.-exp., français, anglais, italien, références, cherche situat. en rapport auprès éditeurs, ag. de publicité. Ecrire n° 724.479, REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui tr.

représent. demande

Ing. de vte, dom. Allem. du Sud, avt long. expér. sect. machines, rech. représ. de votre firme en Alle. Ecr. Emil Frank, 7-Stuttgart 40, Kolumbusstr. 29, R.F.A.

enseignement

L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH
LONDRES
Cours intensifs à tous les niveaux.
Date d'entrée en cours au choix de l'étudiant.
Laboratoire de langues: service d'aide au logement.
Cours de Secrétariat (3 trimestres).
COURS A LONDRES, NORWICH, SUSSEX, READING et BIRMINGHAM.
Ecrire à L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH (L.M.) 26-32 Oxford Street, London, W1A 4DY.

capitaux ou proposit. com.

Cse double emploi, cédons
PORTEFEUILLE MATRIMONIALE
PARIS - PROVINCE
Prix intéressant - 266-22-59

PROFITEZ DE LA CRISE DE L'ENERGIE
Profits importants pour vous dans l'entreposage et la vente de produits représentant une économie d'énergie, fournis par un important fabricant américain.
Fournissez des revêtements de toitures et produits d'étanchéité en aluminium à pulvériser sans joints pour vieux toits et extérieurs de bâtiments pour usines, hôpitaux, écoles et constructions dans votre région.
Importante unité de vente. Profits importants réalisés. Modeste investissement dans les stocks requis. Expédition FOB NYC USA.
Nous fournissons accessoires de vente, brochures en anglais, frais de publicité.
Pour détails écrire à Pace Products International Inc., BOX 5036, Kansas City, Missouri 64 132 - U.S.A.

Affaire saine rech. capitaux av. ou sans particip. pr extension. Ecr. OGEFA, 8, r. Dupont-des-Loges, 75007 Paris. - 555-79-85.

IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE DE RENOVATION IMMEUBLES A PARIS RCHERCHE : CAPITAUX DE 300.000 F A 10.000.000 DE FRANCS. GARANTIE HYPOTHECAIRE DE PREMIER RANG SUR IMMEUBLES
Intermédiaires et particuliers acceptés.
GIRPA, 92, bd Montmartre, 75014 Paris. — Tél. : 325-25-25.

propositions diverses

M. 33 a. autodid. souh. cont. pr trav. rech. pers. bien docum. en psycho. psychan. sociol. écon. pol. ethnol. mark. sophrol. hist. compar. relig. Ecrire av. réf. BP 1511, 1000 Bruxelles. BELGIQUE.

GR. INGENIEURS MECANIQUE chim., étude concept., m. au pt apparell. prototype. Ecr. SINTI 17, rue St-Florentin 75008 Paris.

cours et leçons

J.H. 23 a., diplômé en droit, donner. cours franç., latin, grec, angl. de la 6e à terminale. Tél. 350-30-31, à partir de 20 heures.

formation profession.

EXPRESSION ECRITE
(notes, lettres, rapports)
séances de formation ds l'entrep. L.C.A. service, 12, r. de l'Arcade 75008 Paris. Téléph. : 265-70-20.

occasions

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine. **SAB. 87-76**

LIVRES, achat comptant à domicile, - Laffitte, 13, rue de Buci (6e). — Tél. : 326-68-28.

A VENDRE NEUF
Cause double emploi :
1 armoire avec penderie, 1 table ronde, dessus verre fumée, avec 4 chaises assorties, 1 living, 1 canapé-lit (140) et 2 fauteuils blancs. Tél. : 929-39-75, le soir.

autos-achat

PARTICULIER RECHERCHE 504 Peugeot, 73-74. Tél. : 874-36-83.

autos-vente

Part. à part. vend 404 injection. Année 64, très bon état, 2.250 F. Tél. : 350-71-59.

Collaborateur du journal vend 204 Peugeot (berline) année 71. Bon état. Tél. : 875-50-30 pour R.-V.

timbres-poste

URGENT achète timbres collections, France, Colonies, étranger. Accumulation de stock archives d'entreprises correspondance — 359-45-79

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

L'immobilier exclusivités

appartem. vente

Paris

AV. FOCH - ETOILE
Appt 85 m2, liv., ch., s. bs, ent., c., tt cft. — 551-68-39, le matin.

Pr. Panthéon - ODE. 95-10
Studio, bns, tt cft, ref. nf.
Calme - Soleil

Marais. Parc Royal - ODE. 95-10
170 m2 2 niv. 5 p. Hts plaf.
P. Terrasse
Sur jardins
Luxueuse rénovation 17e S.

C.-Lemoine, Panthéon - Soleil
A aménager
Grenier 70 m2 — ODE. 95-10

Daumesnil. Part. vd direct. stdg, 4/5 P. Terras. 40 m2. Vue impren. Soleil. Except. 344-69-97.

M.-BIZOT Imm. réc., stand. Grand studio, cuis. équip., bains, wc, gd balc. s/verdure. URGENT. - 343-32-67.

PL. ITALIE Propr. vd direct. Un Studio 32 m2. 148.000 F. - Tél. 343-46-69.

RESIDENCE **MANCINI**
2 GDS APPTS D'ARTISTE - UN 2 P. poutres, cheminée, 1 garage + studio. Tél. 343-46-69. - Vente sur place du lundi au dimanche 10-19 h : 45, rue de CHARENTON

17e TERNES APPART. D'ANGLE
MAGNIF. 250 m2. Récept. 80 m², 3 chbres, 3 bains, cuis., office, 2 chambres service attenantes. SAMEDI, 14 h à 17 h : 2, place de la Porte-des-Ternes PARIS-PROMO - 325-28-77.

5e R. THOUIN - Excell. placement, 2 pièces, cuis., dche, tél. + grenier indépend. aménageable en studio. - 887-26-76.

BUTTES-CHAUMONT
Immeub. récent, très beau 60 m², tout conft, 6e et balcon, soleil. 37, av. Math.-Moreau, sam. 14 h.-18 h. ou tél. mat. 202-57-79, 67-66.

Région parisienne

MELUN, pr. gare, dans résid. neuve, part. vd 3 P. tr. calme. Cuisine équipée. Gren. Park. Tél. : 437-98-09

VILLIERS-S.-ORGE, ds magnif. parc boisé, partic. vend F 4. 135.000 F. poss. C.F. 50 %. Tél. 904-39-61

VILLE-D'AVRAY. Part. Grand stud. ds parc. Stdg. — 926-25-09.

BOURG-LA-REINE centre, près Mo, lycée. Part. vd ds bel imm. réc. 3 p. 88 m2 + balcon. Soleil. Tél. : 660-04-87

Province

Lyon Part-Dieu - Brotteaux. Appartement 145 m² luxueux, salle de séjour 40 m², 3 chambres, bains, toilet., chauffage gaz individuel dans petit immeuble style hôtel particulier. Prix intéressant. Crédit possible. Ecrire HAVAS LYON, 5.192.

appartem. achat

Sté rech. à acheter appartement près NATION. Téléph. 343-42-14.

constructions neuves

LIVRAISON
IMMEDIATE
à 700 m **PONT BINEAU**
Petit imm. rénové. Prestations luxueuses. Rentabilité garantie.
RESTE DISPONIBLE :
4 STUDIOS, 71.000 à 92.000 F.
DUPLEX style Atelier, poutres appar., 51 m2. Px 190.000 F.
S/place : 19, BD DE VERDUN, Courbevoie - 333-08-85 (9 h 30 à 18 h 30). Tous les jours sf dim.

CHAMPS-ELYSEES
11, RUE DE BERRI
STUDIOS et 2 P.
6 PIECES, 7e étage, 165 m2 TERRASSE 100 m2
TRES GRAND STANDING
PRIX FERMES et DEFINITIFS
FINITIONS EN COURS
Bur. de vte s/pl. ouv. tous les jours de 14 à 19 h (sauf mercr.)
P. DOUX 3, av. Grande-Armée 553-16-62

CHATOU R.E.R. ETOILE
Site except. Bord de Seine. Pr vivre à DEUX ds 46 m2 « H.O. » NOUVELLE FORMULE
LIVRAISON AVRIL 1975
Après PONT de CHATOU à droite suivre pancartes « LE BELVEDERE » 85, av. Gambetta, à CHATOU de 10 h à 12 h et 14 h à 19 h le mardi + sam. + dim. après-midi
H. LE CLAIR - ELY. 69-36

RUEIL - EGLISE
PETIT IMMEUB. de 24 APPTS
(STUD. OU 3 PCES)
CONSTRUCTION LUXUEUSE
Livraison 4e trimestre 1975.
Renseignements et vente : S. A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch, à CHATOU. — 976-30-02.

locations meublées

Offre

6e RUE REGIS - Bel immeuble Liv. dble, ch., cuis., bains. Tr. bien meub. 2.500. 366-45-29.

GAMBETTA. Luxueus. meublé 105 m², living, 2 ch., cuis., bns, téléph. 2.500 T.C. — 797 - 93 - 21.

locations non meublées

Offre

PTE MAILLOT - Lux. 4-5 pces, cuis. équip., bns, wc, moq. TEL. 2.500 F - LAF. 15-66.

NEUILLY - SOUS - BOIS. Double living, 2 ch., 2 bns, cuis. équip. STUDIO. Box. SOMPTUEUSEM. DECORE. 5.000 F. — 553-00-26.

Importante Société loue SANS COMMISSION appartements neufs tout confort PARIS (19e) 36-40, rue du Pré-Saint-Gervais, face métro Place-des-Fêtes, 5 pièces 100 m², loyer mensuel : 1.300 à 1.400 F. Charges environ 22 % en sus, parking 110 F. Renseignements sur place de 14 hres à 18 hres.

Demande

J.F. cherche studio ou 2 pièces, tél., 11e, 12e, 20e, 650 F C.C. — Téléphoner 287 - 46 - 21, le soir.

locaux commerciaux

PARIS XXe Beau LOCAL 430 m2
Tél. Bail 9 ans. 5.000 F mens. Tél. 874-04-77

propriétés

EVREUX A 5'
Maison de maître rénovée, briques, ardoises, tuiles, 3 chbres, sél., bns, 2 toil., bât. en L, 2 gar. Piscine béton 140m², chauffée, filtrée, splendide fournil rénové, avec chambrette et bar. Le tout sur parc 3.500 m² clos mur, téléph., chauff. électr., grenier parqueté sur 125 m², 500.000 F. — 742-46-84.

VESINET RESIDENTIEL
PROPRIETE
pierre de taille, tuiles plates. Rez-de-chaus. + 1 étage : 210m², Confort - Dépendances Jardin boisé 1.700 m², Sur pl. samedi 8 et dimanche 9, de 14 heures à 18 heures, 1 bis, bd Carnot, LE VESINET, ou renseignements : 976-05-90.

Villa golfe de Sagonne (Corse) particulier vend
— Villa neuve 110 m² ;
— Terrain 1.000 m² viabilisé, vue sur mer et montagne.
Ecrire Havas Bourges, n° 9.919.

VALLEE DE L'YERRES
A 25 km. Porte Charenton, ss-sol total. R.-de-ch. : entrée, living av. chem., 2 ch., cuis., bs, w.-c. A l'ét. : 2 ch., bs, w.-c., grenier. Sur terrain 1.800 m² clos. Prix 430.000 F. — CERIM, 439-15-75.

terrains

CROISSY Proximité CENTRE
Beau TERRAIN 900 m2
Grande façade. Entièr. viabilisé.
AGENCE de la TERRASSE
Le Vésinet - 976-05-90

SORTIE DE BEAUGENCY (45) 1.739 m² à bâtir. Vue sur Loire. 70 F m2. Tél. au prop. 929-32-50.

pavillons

SEVRES - Proche Bellevue Séjour 35 m² + 5-6 ch. Parf. état. Jard. 680.000 F. - 825-90-39.

Champ courses ENGHIEN Résident. Coquet pavill. Séj. + gde chambre, cuisine, bns, w.-c. Garage. Jardinet. Chauf. mazout. Impeccable. 175.000 F. 989-31-74.

villas

MAISONS-LAFFITTE. Propr. vd villa réc. 200m², ss-sol et gren. hab., gar., terr. 1.800 m². Conv. transp. ou ccial. Créd. Sam.-d.-idi. 130, av. Gl-de-Gaulle, 11-19 h

PARC DE SCEAUX
Belle villa 7 pièces + 2. Possib. 2 appartements. Excellent état. Jardin. 680.000 F. — ROB. 34-86.

V. à part villa 7 pièces, jardin arboré 700 m² banl. résid. Dijon. 240.000 F + 60.000 F C.F. à 5,5. Ecr. n° 2.678, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

maisons de campagne

Bourg 100 km. Paris-Sud, près N. 7 et autoroute, maison 5 p., séjour, 3 ch., w.-c., cab. toil., cuis., dép., jardin, bord rivière. Prix 130.000 F comptant. Tél. 16 (38) 63-16-92, heures bur.

Propriétaire vend grande maison avec jardin ds village Corbières, 50 km. mer. départem. Aude. GARRIGUES, 11150 BRAM.

Voir la suite de notre immobilier en page 38

L'immobilier

appartements vente

Paris

PAUL-DOUMER
BEL IMM. RECENT P. DE T. 4e ét. 2 ASC. TAPIS, BALCON
6 PIECES Entrée, cuis., 2 bns + cab. toilette, 2 w.-c. Téléph. Moquet. Chambre service tout confort. Box en ss-sol, poss. 3 voitures.
ENTIEREMENT REF. NEUF
PRIX : 950.000 F
S/pl. samedi, lundi, 10-18 h. 30,
32, AV. PAUL-DOUMER ou BAL. 23-83

Me VOLTAIRE 34, rue Folie-Regnault
2 P. Conft. Asc. Chff. cal. v.-o. S/pl. vend., sam. 15-18h.30

PL. MONGE Très bel imm. P. de T. Ravalé
16, RUE LARREY
2 P. Ent., cuis., s. eau, w.-c. Sur verdure - Calme
Px 145.000. Vr samedi, 14-18 h.

14e ALESIA. Ds imm. grand stand., sup. 3 p., tt cft. 72 m2. Crédit poss. - 255-74-66.

Me GUY-MOQUET
Tr. bel imm. - 3e s/rue
PLEIN SOLEIL
3 P. Cuisine, entrée, w.-c., débar., s. bains poss. Chauffage central ind. au gaz.
Prix total **159.000** Avec 9.000 F Solde 20 ans
Vis. vend., samedi, de 15-18 h., 226, RUE CHAMPIONNET, esc. droite, 3e dte.

Me GUY-MOQUET
Très bel immeuble
2 P. Cuis., w.-c., s. d'eau pos. Absolument impecc.
Prix total **85.000 F** Avec 8.000 F Solde 20 ans
Vis. vend., samedi, de 15-18 h., 171 bis, RUE CHAMPIONNET.

MONTPARNASSE. 2 p. au 8 p., asc., P. de T., à partir de 3.800 F le m2, SAB. 85-86, mat.

CŒUR MARAIS - PLEIN SUD DS HOTEL PART. CLASSE, gds 4 pces à rénover. 805-24-71.

MARAIS. Imm. classé XVIIIe, 1 pièce, cuisine, vue, soleil, 85.000 F - Tél. 770-50-41.

VUE S/30 km. CALME, VERD. Terras 5-6 p. Tr. gd charme. PRES BUTTE - 326-97-23.

Pr. Parc Montsouris. Imm. stdg 6e étg., studio, entr., cuis. éq., s. bs, wc, park., ss-sol. 589-49-34.

Pr. Bd Pasteur. Imm. moderne, 102 m2, salon, sél., 2 ch. s/jdin, impecc., tél., balcon - 589-49-34.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES
8, r. des Ciseaux, 6e ét., ss asc. SEJOUR av. loggia, cheminée + ch., cuis., dche, wc, moq., tél., 220.000 F. Sam. 15 h. 30-18 h.

XVIe. PORTE DAUPHINE. 300 m2, grand standing, 8 p. pr. + 2 services + garage. - Téléphone : 603-01-81.

15e - FRONT DE SEINE
Beau 3 pièces, imm. 1925, tt cft, gde cuis. + s. bs. Samedi 14-17 h., 15, rue de la Convention.

MONTPARNASSE
Ds bel imm. P.d.T., tapis escal. liv. dble+2 chb. c., wc, bs moderne. En parf. état, ch. cent., moqu. Px 340.000 F. Créd. poss. Voir propr. sam., ldi, 14 h. 30-19 h., 7, r. d'Alençon. 720-84-47.

MAIRIE 12e. Appt 2 p., cuis éq., gd cft, 50 m2. Imm. récent, 180.000 F - Téléph. 843-50-69.

19, QUAI SAINT-MICHEL
VUE S/SEINE - 6 PCES
Cuis. amén., 2 bains, ch. serv. GD CHARME. Sam., 14 à 17 h.

MICHEL-ANGE
SOLEIL
Part. vend appt 3-4 p., 110 m2, except. Jdin privé sur terr. ds petite résidence sur jardin. - Téléphone : 603-25-11.

17e - TERNES
A vdre appt 6 p., 166 m2, balc. s/aven. et jardins. Dble expo. 2 s. de bs, cuis., off., ent. serv. Tout confort. Belle décorat. Tél. COGEI, 98, av. des Ternes, Paris-17e - Tél. : 754-01-32.

BUT.-MONTMARTRE. B. 3 p. tt cft, dépend. Poss. duplex, soleil, calme. Prix 220.000 F. S/pl., vend., sam. 14 h à 19 h., 27, RUE BERTHE ou 588-01-20.

14, RUE CASSETTE
Exceptionnel. Plein ciel. Immeuble réc., 7e ét., balcon, 85 m2 - 4 pièces. Tout confort. Tél., park., 550.000 F. Sur place samedi 8, 14 h. à 16 h. 30.

13e - 5 à 11, R. FAGON
Imm. neuf P. de T. - Calme, quelques beaux appts de 4 p., balcon, parking, téléphone.
Visite sur place ce jour et demain, de 11 h. à 17 h.

ETOILE. Propr. vd, dans imm. P. de T., asc., 4-5 p., s. de bs, réc., ch. indiv. gaz, cuisine, wc, poss. prof. lib., 450.000 F. 734-23-29 - 567-22-80.
Sur place ce jour, 14 à 18 h., 15, RUE LAURISTON.

15e. Imm. rénov. S/rue et cour-jardin, occupés, 1, 2, 3 p., wc, Téléphone : 622-26-63, poste 26.

PL. VENDOME. Gd 3 p., 375.000. Vis. samedi, 14 h. 30-17 h., 7, rue Marché-Saint-Honoré.

Région parisienne

VINCENNES, RER, nf, 5e étg., 110 m2, 5 p., 2 bains, garage, 500.000 F - 551-45-72.

HAUTS d'ISSY-les-MOULINX SUR 750 m2, PAV. NEUF, 7 P., cuis., s. de bs, 3 wc, 149 m2, s/ss-sol 80 m2. Téléph. 644-21-47.

FONTENAY-LE-FLEURY. Rés., Parc Montaigne, 5-6 p., 112 m2. Exp. S.-E., étg. élevé av. cave et park. Px 255.000 F. 460-31-22.

EGLISE BOULOGNE. Imm. pdt 5 P., cuis., à moderniser. - Téléphone : 622-16-98, poste 26.

SAINT-MANDE
Prox. bois, propr. vd tr. bel appt 4 p., tout confort. Sur place, sam., dim., lundi, 14-18 h. 69 bis, avenue Sainte-Marie.

NEUILLY - ST-JAMES
57, boul. Command.-CHARCOT
Très beaux 3-4 pièces, 97 m2 + 10 m2 balcon. Grand luxe, 2 s. bs, marbre, cuis. équipée. Vue jdin. Vte s/pl. 10 h. 30-18 h. 722-99-35 - 747-82-24.

Province

CANNES
166, avenue de Grasse, 3 pces, gd stdg, habit. avril, 3e étg., vue mer, terrasse.
292.000 F
avec cave et parking couvert. CANNES, Téléph. : 38-38-87, ou GEFIC PARIS : ALM. 98-98.

PROPRIETAIRE DIRECTEMENT
URGENT - A SAISIR
CHBRES et STUDIOS
Dans hôtel particulier
Livrables immédiatement
Grand confort à DEAUVILLE
Face porte de la **TOUQUES**
EXTRAORDINAIRE POUR PLACEMENT
Me vr les 8 et 9, de 14 à 18 h : 14, QUAI DE LA TOUQUES

Etranger

A VENDRE, ESPAGNE
Près de Salou (Cambrils-Playa), appt 3 p., cuis., s. bs, tout meublé et équipé, avec gd gar, 150 m. de la mer. *De particulier à particulier.*
Ecr. à 6.691, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

appartem. achat

Pour Personnel, sociétés rech. STUDIOS, APPARTEMENTS Paris, Neuilly - 265-53-94.

échanges

Part. de préf. Echangerait villa pl.-pied, 12, impasse St-Amand, 33-Bordeaux-Caudéran, 7 p., s. de bns, c. de t., 1.300 m2 terr., contre villa située 20 km. pourtour Clamart (92). DYEVRE, téléph (56) 08-32-36 Bordeaux.

locations meublées

Offre

Locat. direct. Pptaire à locat., vide ou meublée. 5, rue du Helder, Mo Opéra. 770-95-34.

LE CHESNAY. Très résidentiel, villa meublée de 5 chambres. Prix 6.000 F. Tél. : 954-68-80.

locations non meublées

Offre

92 - SAINT-CLOUD. Parc Béarn, MAGNIF. 5 P., cuis. am., 2 bs, 2 park. TEL. 4.000 CC. 380-69-79.

FOCH. Bel appart., 6/7 Pièces, 2 s. de b., cabinet toilette, cuis., office, arrière-cuis., 300 m2 + serv. Exceptionn. 548-22-05 mat.

bureaux

CHPS-ELYSEES Prés. 80 m2 5 BUREAUX
Locat. pure — 225-70-72

GDS BOULEVARDS
Building commerc. gd stand. loue bureaux mblés à partir de 10 m2. Hôtesses trilingues secrét. park. télex. Salle de conférence. 770-90-12

A louer bur. ou magas., rue Pascal (5e). Reprise et loyer mini. Eco. 344-55-59, hres bur.

constructions neuves

En plein centre du vieux village de Rosny-sous-Bois
A 5 km Paris (Aut. A 3) - A 200 m gare (Paris-Est)
HABITEZ IMMÉDIATEMENT
de très agréables appartements
2, 3, 4 et 5 PIÈCES
MISE EN VENTE DE LA DERNIERE TRANCHE : 3 et 4 PIECES et STUDETTES (livraison fin 1975)
Caves - Parkings en sous-sol
CRÉDIT C.G.I.B.
BUREAU DE VENTE : « ROSNY 2000 »
6, place Carnot : TOUS LES JOURS, de 11 h. à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 18 h. (sf mardi et mercr.)

XIIe - RUE TAINE
Du studio au 5 pièces.
Habitables 2e trim. 76.
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland. BAL. 93-69.

MONTPARNASSE
16e ETAGE
AU MILIEU D'UN PARC
— 2 APPTS 5 pièces, 150 m2 + 130 m2 de terrasse plain-pied
Vue panoramique s/tout PARIS
Livraison JUIN 75
PRIX DEFINITFS
— 2 DUPLEX 3/4 PIECES
MICHEL BERNARD
7, av. de la Grande-Armée, PARIS (16e) — PAS. 03-11.

VANVES (92)
A deux pas de Porte Brancion
A 500 mètres du futur métro
A 8 minutes de Montparnasse
LA RESIDENCE
41, rue Jean-Bleuzen
Petit imm. neuf, 7 ét., 16 appts, cuis., sal. bains équipés, chauffage électriq. intégré individuel.
Reste 2 appts 3 pièces, 74 m2 et 1 Studio 48 m2 avec jardin
Livraison immédiate
Sur place les samedis et dim., de 14 h à 18 h.
Tél. 359-69-28

XXe Mo TELEGRAPHE
2 pièces .... 164.000 F
Habitables 2e trimestre 76.
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland. BAL. 93-69.

PARC MONCEAU
— STUDIO 30 m2
— Trois 5 pièces 165 m2
— Un 6 pièces 190 m2 + terr.
LIVRAISON JUIN 75
PRIX DEFINITIFS
MICHEL BERNARD
7, av. de la Grande-Armée
PARIS 16e - PAS. 03-11

IXe - RUE DU DELTA
Studios .... 135.000 F
Habitables 2e trimestre 75.
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland. BAL. 93-69.

MONTMARTRE
VUE et CALME
rue du Chevalier-de-la-Barre
— DUPLEX 5 PIECES
— DUPLEX 3 PIECES
— 2 STUDIOS
— STUDIOS
LIVRAISON JUIN 75
PRIX DEFINITIFS
MICHEL BERNARD
7, av. de la Grande-Armée
PARIS 16e - PAS. 03-11

XVe - RUE G.-PITARD
Chambres .... 103.000 F
3 pièces .... 271.000 F
Habitables 2e trimestre 75.
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland. BAL. 93-69.

immeubles

RECHERCHE - URGENCE
av. PAIEMENT COMPT., imm. de rappt à Paris, ttes cat., même avec faible rapport ou travx à effect. KREMPFF & MORELLO, 11, rue Amiral-d'Estaing (16e). Tél. : 720-89-18, 720-84-47 et 81-67.

PLACEMENT PIERRE
Murs de commerce en PLEINE ACTIVITE - EXCELL. rentabilité - sécurité
7e - PRES RUE DE SEVRES
Rest. et clé-minute
15e - BOUTIQUE
Bail échu - Eviction en cours
Le propriétaire :
GIRPA 325-25-25 325-56-78

A VENDRE :
GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG
Immeuble de prestige, situation exceptionnelle centre ville de Luxembourg.
Location également possible. Ecr. à 8.093 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

hôtels-partic.

EXCEPTIONNEL - Pet. hôtel particul. (92) Sèvres. R + 3, sél., 5 chbres, bur., lingerie, 2 bns, cave, 2 w.-c. Jdin 735 m2. Gar.+pet. atel. tt cft. WAG. 42-57.

maisons de campagne

5 km LAC SAINT-PARDOUX, vds bâtiments de ferme, libres, terrain. Indépendance. Calme. Dessagnat, 87 - Châteauponsac.

fonds de commerce

PARIS-18e. Comestible SARL à vendre, prix très raisonnable, bout. ultra-moderne, gros pass., poss. autres comm. Log. 2 p., c. TEL. : 990-01-21 - 978-04-09

locaux commerciaux

PARIS IMPORTANTE SOCIETE ACHETE POUR SES BESOINS PERSONNELS
1.300 M2 DE BUREAUX
MINIMUM SUR 1, 2 ou 3 NIVEAUX DANS UN IMMEUBLE NEUF ACHEVE OU EN VOIE DE FINITION
6e, 7e, 8e, 16e ou 17e ARRONDISSEMENT OU SECTEURS LIMITROPHES
ECR. HAVAS LYON 8782.

propriétés

NORMANDIE 125 km Mais. caract.
CREDIT PROPRIETAIRE
Colomb, gde chemin. S/6.000 m2. TRU. 87-61, avant 12 h.

A VENDRE
Région ROYAN (Charente-Mar.) Belle demeure - Petit château avec communs - Excellent état. Vaste parc boisé (2 hectares). Me WILLIOT, notaire, 17120 COZES - Téléphone 10.

70 km. est Paris. Sur 4.500 m2, maison XVIIIe, 15 pièces+800m2 dépendances, jardin, pré, chapelle - Tél. 326-18-37.

HAUTE-PROVENCE (04)
Anc. MAS de caract. à rénov. + 1 ha, magnifique, ombr., site qualité. Prix 185.000 F. Ecrire Claude Garnier, H.P.I. Dauphin 04300 FORCALQUIER
Tél. : (92) 78-58-01 et 78-58-12.

PRÈS SAINT-GERMAIN
Ds petite résid. jolie maison type rustique, séjour double + 5 chbres, 2 bains, gar., jardin 540 m2. Prix 360.000 francs. Maison 3 chbres, séjour double 1 bain garage jardin 250 m2 Px 320.000 F. — Tél. de 17 à 20 heures : 460-35-60.

terrains

A VENDRE
BEAU TERRAIN
avec grange, 1500 mètres carrés. — 3 km de Formerie (Oise) — Arbres fruitiers. 65 km Tréport. Bien situé. Très calme. 1 200 m. gare (lig. Paris-Beauv.-Aumale.) Ecr. no 6.651 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Pr. SETE, à FLORENSAC (34) 7 km mer - Huit terrains boisés de 400 m2 à 750 m2, viabilisés. A partir de 35.000 F. Construction villas personnalisées à la demande. Renseign. : CALVET, 42, allées Paul-Riquet, 34500 BEZIERS. Tél. : (67) 28-43-73.

Placement except. Grand terrain bord mer. 100 ha. Manche Ouest. Chasse et cert. cult. maraîch. En un ou plusieurs lots. BLEICHER not. Barneville Carteret 50270.

80 km sud. Terr. dep. 4.500 F. 13.000 F av. viabil. — 644-41-61.

Me MAIRIE-MONTREUIL
Terrain à vendre avec permis de construire 42 LOGEMENTS. ECAP - 277-83-10, P. 23.

domaines

SOLOGNE
6 km Village
MAGNIFIQUE PROPRIETE
202 ha clos, dont : 130 ha bois 72 ha terres, 2 étangs
Parc grands animaux
BEAUX BATIMENTS TYPIQUEMENT SOLOGNOTS
Aménagem. lux., 10 p., gd cft, piscine chauffée. Rend.-vs chasse. Mais. garde. Ferme. Chasse extra. Cession parts sociales. CABINET LA SOLOGNE S.A. 41200 Romorantin. T. (39) 76-02-92

villégiatures

HAMEAU DE VACANCES
PAYS BASQUE, 30 km. mer, proxim. Espagne, 36 maisons 6-8 lits. Pavillon central : garderie enfants - Restaurant. Animation. - AREFO, 28, rue Laborde, Paris (8e).

Loc. vacances. Week-end dans le journal « LES ANNONCES ». En vente partout : 1 F.

CANNES. Meublés neufs, sur mer, location semaine. DUTTO, « BRASILIA E », avenue Saint-Louis, CANNES.

STE-MAXIME. Belle villa bord mer, 9 p. princ., tél., jardin, gar., accès direct plage. Juin 3.000, août 7.500 - SANGLIER, 107, cours Vincennes, Paris-20e.

viagers

Vendez rapidement en viager Expertise gratuite. Discrétion ETUDE LODEL — 700-00-09 25, bd Voltaire, PARIS-XIe

villas

Lim. St-GERMAIN. Près forêt, Villa, séj. 70 m2, bar, cuis., 4 chbr., s. de bs, wc, garage 2 voit., ss-sol total, 1.050 m2 terr. Px 650.000 F. Créd. vend. Poss. 3.200 m2. - J.M.B., 970-48-18.

CELLE-ST-CLOUD. Près gare et commerçants, écoles, belle villa, grande récept. 72m2 avec cheminée, s. à m., cuis. équip., 3 chbr, 2 s. de bs, dche, dressing, ss-sol, sal. jeux, 1 p. + 1 chbr. serv. avec s. d'eau, wc, gar., terr. 800 m2. Px 800.000 F à débattre. - J.M.B., 970-48-18.

ASNIERES. Villa 9 p., tt cft, 2 bs, ch. cent., 200 m2 habit., jdin. Prix 450.000 F. Voir vend. sam. 14-17 h., 8, av. Charcot.

MAREIL-MARLY. Villa, cuis. 17 m2, s. à m. 17 m2, liv. 35 m2, vestiaire, 5 chbr., 2 s. de bs, garage 3 voit. Poss. 2 ménag. Terr. 515 m2. Px 485.000 F. Av. 200.000 + créd. J.M.B., 970-48-18.

ETANG-LA-VILLE. Quart. rés. s/cot., jolie villa Ile-de-France 1968, récept., bur., cuis. équ., 5 ch., 2 bs, tt cft, terr. 507 m2, AGENCE GARE ST-GERMAIN 963-48-55 - 963-00-40.

VAUCRESSON, pr. gare, commerçants. Villa caractère. 2 salons, 2 s. à m., cuis., office, 5 ch., 2 s. de bns et dche, ss-sol total. Gar. 2 voit. Etat impecc. Aucuns travx à faire. GD JARDIN. Prix 1.000.000 F. Crédit. — J. M. B., 970-48-18.

CHATOU - 5' R.E.R.
Secteur résident. Splendide villa 7 p. pr., 200 m2 habit. Exclus. S.A. H. LE CLAIR - 65, avenue Foch, à Chatou - 976-30-02.

SCEAUX
Splendide villa 9 pces. Garage. S/800 m2 - AIPR - 655-88-99.

A VENDRE
VILLA F4, garage gde terrasse, vue sur les Pyrénées, terrain de 6.000m2, très reposant à 1,5 km du lac et de la piscine de Barbazan et à proximité de Luchon et de l'Espagne. Prix 150.000 F (meublée). - Ecrire à M. et Mme SANS LABROQUERE 31510 BARBAZAN

pavillons

Maison neuve, 5 pièces, confort. Terrain individuel. Région parisienne. Près transport. 190.000 F. Tél. : 202-28-04

SPORTS

Basket

BERCK SE QUALIFIE POUR LES DEMI-FINALES DE LA COUPE D'EUROPE

Pour la deuxième année consécutive, l'équipe de Berck s'est qualifiée pour les demi-finales de la coupe d'Europe des clubs champions. Jeudi soir 6 mars, à Berck, elle a battu Tel-Aviv par 74 à 58. Ayant perdu le match aller, disputé en Israël, par 58 à 73, les Berckois, pour terminer deuxièmes de leur poule de qualification, devaient s'assurer une marge de quinze points au moins.

A ce stade, ils seront opposés à l'équipe italienne d'Ignis, de Varèse, en deux matches qui auront lieu les 20 et 27 mars.

***

De son côté, l'équipe féminine du Clermont-Université-Club (CUC) a connu une sévère défaite à Prague au terme du match aller des demi-finales de la coupe d'Europe des clubs champions. Elle a été battue de quarante-deux points (100 à 58) par le Sparta de Prague.

Patinage artistique

LE SOVIÉTIQUE VOLKOV CHAMPION DU MONDE

Le Soviétique Sergei Volkov a enlevé le 6 mars, à Colorado-Springs (Etats-Unis), son premier titre de champion du monde. C'est aussi la première fois qu'un patineur soviétique gagne cette compétition. Sergei Volkov s'était classé deuxième des championnats mondiaux l'année dernière, derrière l'Allemand de l'Est Jan Hoffmann, qui, blessé, n'a pu défendre son titre. Le succès soviétique a été complété par la deuxième place prise par Vladimir Kovalev.

Deux autres Soviétiques, le couple formé de Natalia Linitchovk et de Gennadi Karponosov, sont devenus champions du monde dans l'épreuve de danse.

CLASSEMENT

1. Volkov (U.R.S.S.), 231,35 pts, 12 places ; 2. Kovalev (U.R.S.S.), 228,33 pts, 27 pl. ; 3. Curry (G.-B.), 229,92 pts, 23 pl. ; 4 Cranston (Canada), 228,69 pts, 29 pl. ; 5. McKellen (E.-U.), 223,32 pts, 48 pl. ; ...13. Gailhaguet (Fr.), 206,59 pts, 114 pl., etc.

FAITS DIVERS

A Paris

ATTENTAT CONTRE LES LOCAUX DU GROUPE DE PRESSE ALLEMAND AXEL SPRINGER

Une violente explosion a provoqué d'importants dégâts, jeudi 6 mars, vers 21 h. 30, dans un immeuble situé 31, rue du Colisée à Paris (8e). Si le deuxième étage, où fut déposé l'engin explosif, comporte les services d'une firme de publicité, Images et Publicité, les trois étages supérieurs de l'immeuble sont réservés aux services de l'ARD (première chaîne de télévision de la République fédérale d'Allemagne) et aux bureaux du groupe de presse allemand Axel Springer.

C'est, semble-t-il, ces derniers locaux qui étaient visés. Un tract déposé vers 21 h. 40 au siège de l'agence France-Presse et signé d'un « Groupe du 6 mars » affirmait notamment : « *Contre l'internationale de la répression nous allons enfin construire l'internationale de la solidarité. Nous appuierons notre solidarité par des actions directes jusqu'à la libération totale et l'amnistie pour tous les individus du groupe Baader-Meinhof et les libertaires encore torturés en prison.* »

« *Finissons-en*, ajoute le tract, *avec le groupe Springer, qui distille sa drogue chaque jour par l'intermédiaire de sa presse pourrie.* »

L'explosion n'a fait aucun blessé ; les dégâts n'ont pas encore été évalués.

● *Quatre enfants d'une même famille ont été trouvés morts*, ce vendredi 7 mars, dans un appartement de Châlons-sur-Marne (Marne). Leur mère, Mme Elisabeth Govindama, trente-neuf ans, gisait près d'eux sans connaissance, perdant son sang par une plaie au bras. D'après les premiers éléments de l'enquête, il semble que Mme Govindama ait voulu se suicider après avoir provoqué la mort de ses trois fils — Franck, dix-sept ans, Eric, quatorze ans, et Bertrand, huit ans — et de sa fille, Marie-Hélène, quinze ans. Leur mère a été transportée au centre hospitalier de Châlons dans un état grave.

DÉFENSE

Devant la priorité donnée aux sous-marins lance-missiles

L'armée de l'air envisage de réduire l'alerte de ses bombardiers nucléaires

Le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, a visité ce vendredi matin 7 mars le groupement de missiles stratégiques enterré sous le plateau d'Albion, en Haute-Provence. Avant de recevoir des élus locaux, le ministre a visité à Rustrel (Vaucluse) l'un des deux postes de tir enfouis sous 400 mètres de montagne et il est descendu dans l'un des dix-huit silos où sont stockés des missiles à tête nucléaire.

Cette visite intervient au moment où le gouvernement donne la priorité aux missiles par rapport aux bombardiers Mirage-IV.

L'état-major de l'armée de l'air envisage en effet d'alléger les contraintes qui pèsent actuellement sur les équipages, en alerte permanente, auprès des bombardiers Mirage-IV de la force nucléaire de dissuasion. Cette révision de ce que les spécialistes appellent la « posture d'alerte » du système d'armes Mirage-IV est désormais possible — depuis plus de dix ans qu'existe ce dispositif — dans la mesure où les bombardiers ne sont plus le seul, ni le principal instrument de la dissuasion.

Dans le même temps, l'état-major de l'armée de l'air, à la demande du gouvernement, étudie la possibilité de maintenir en service, au-delà de 1980 et probablement jusqu'en 1985, les escadrons de bombardement nucléaire.

Il y a plus de dix ans maintenant, en octobre 1964, un Mirage-IV armé d'une bombe au plutonium de 70 kilotonnes environ, était placé, pour la première fois, en alerte opérationnelle dans son abri protégé sur la zone d'alerte de Mont-de-Marsan (Landes). Entre 1964 et 1968, le dispositif s'est progressivement développé. L'alerte opérationnelle du temps de paix — un équipage et des mécaniciens constamment en service avec un avion armé prêt à décoller dans les quinze minutes — a été maintenue, depuis, en permanence sur toutes les bases des forces aériennes stratégiques. L'ensemble de cette force comprend dix escadrons de quatre Mirage-IV chacun, dont neuf escadrons opérationnels et un escadron de réserve, avec trois escadrons de quatre quadriréacteurs C-135-F de ravitaillement en vol chacun, deux centres d'opérations souterrains à Taverny (Val-d'Oise) et Mont-Verdun (Rhône), et les centres d'instruction et d'entretien spécialisés à Bordeaux et à Istres (Bouches-du-Rhône). Au total, soixante-deux avions Mirage-IV ont été construits et quarante sont effectivement en activité.

Au cours de ces dix dernières années, les bombardiers ont accompli près de deux cent mille heures de vol, les avions-citernes plus de cent mille heures de vol, et on a enregistré, de jour comme de nuit, près de quarante mille ravitaillements en vol.

Conçu au départ pour larguer une bombe atomique à 16 000 mètres d'altitude et à une vitesse double de celle du son, le Mirage-IV a subi des renforcements de sa structure, des modifications de son système de navigation et de bombardement, et il a été équipé de contre-mesures électroniques pour intervenir à très basse altitude — environ 150 mètres — à la vitesse de 1 100 kilomètres à l'heure. Cette navigation lui permet de déjouer les réseaux adverses de défense aérienne et, avec un ravitaillement en vol, de dépasser 4 500 kilomètres de rayon d'action.

Des économies de personnel

Mais, du même coup, le Mirage-IV s'est beaucoup « fatigué », comme disent les spécialistes, et des visites techniques ou des révisions majeures doivent régulièrement être pratiquées. En dix ans, une dizaine d'exemplaires ont été perdus après des accidents de gravité très différente — le nombre exact de ces pertes est un secret militaire — et, le gouvernement ayant décidé de prolonger la durée de vie de ces bombardiers au-delà de 1980 sans leur donner de successeur, l'état-major de l'armée de l'air s'emploie aujourd'hui à continuer de pouvoir mettre en ligne, durant la décennie prochaine, une quarantaine de Mirage-IV et les onze C-135-F restants.

Selon les études en cours, une première mesure consistera à réduire la « posture d'alerte » de ce système d'armes, c'est-à-dire à rendre plus souple, et donc moins contraignant, le dispositif d'alerte permanente fondé sur une réaction immédiate déclenchée par le gouvernement. La modification des procédures actuelles entraînera des économies de personnel et pourrait aller jusqu'à un regroupement de certains escadrons ou une mise en commun des moyens de logistique et d'entraînement. D'autre part, il est vraisemblable que, pour des raisons d'économies budgétaires, l'état-major de l'armée de l'air devra se contenter d'un entretien classique des bombardiers et abandonner certaines solutions trop chères, précédemment envisagées, comme l'adoption d'une nouvelle arme et de nombreuses contre-mesures complexes.

L'armée de l'air française n'est pas la seule à devoir repenser les plans d'emploi de ses bombardiers nucléaires. Avant elle, l'aviation britannique a dû renoncer à certaines des missions longtemps confiées, en priorité, à sa flotte de bombardiers nucléaires Vulcan et Victor et, plus récemment, le Strategic Air Command (SAC), aux Etats-Unis, a réduit le nombre de ses puissants octoréacteurs B-52, porteurs d'une arme thermonucléaire, en alerte permanente. Une telle évolution s'explique, aussi, par l'existence d'autres moyens stratégiques que le bombardier. C'est désormais le cas en France, où le Mirage-IV est relayé par des missiles enterrés en Haute-Provence, dont l'instantanéité est la principale caractéristique, et par des missiles embarqués dans des sous-marins, relativement invulnérables.

Il est de fait que la marine nationale prend, aujourd'hui, une place de plus en plus prépondérante au sein de la force nucléaire de dissuasion. Ses missiles, de technologie plus évoluée, emportent des puissances de destruction plus élevées. Le seul fait que des calculs aient pu avoir lieu, dans des états-majors, pour choisir entre une importante modernisation — abandonnée — des Mirage-IV et la construction — adoptée — d'un sous-marin lance-missiles supplémentaire démontre que l'armée de l'air n'a plus la priorité qu'elle a eue précédemment en la matière. Une nouvelle preuve en est, enfin, que, sur le plateau d'Albion, les travaux pour l'enfouissement d'une troisième unité de neuf missiles balistiques, destinés à l'armée de l'air, ont été arrêtés.

Si, apparemment, le Mirage-IV doit demeurer en service jusqu'en 1985, c'est sans doute que le gouvernement lui reconnaît des missions dans le domaine de ce qu'on pourrait appeler le « tactique profond ». La précision du bombardement confère à l'avion des objectifs ponctuels et la possibilité qu'il conserve de pouvoir — à la demande — interrompre une mission commencée reste un atout politique pour un gouvernement.

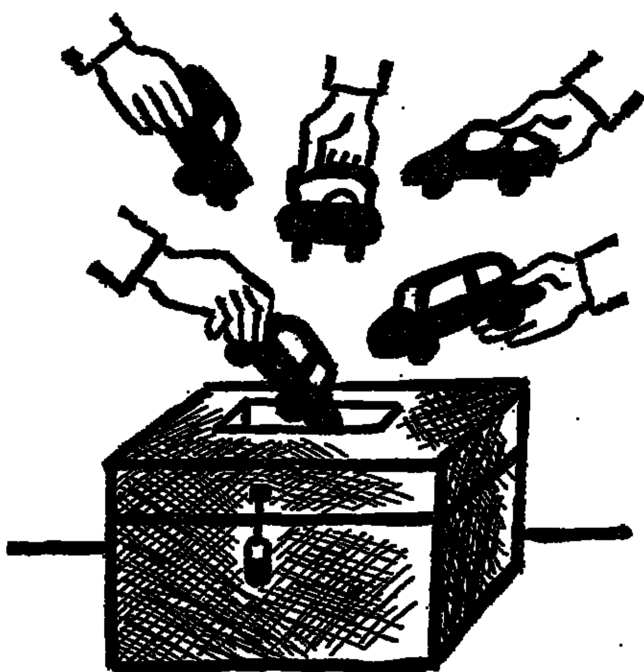
JACQUES ISNARD.

LES COMMANDES DE MATÉRIELS MILITAIRES FRANÇAIS PAR L'ÉTRANGER ONT PRESQUE DOUBLÉ EN UN AN

Les commandes de matériels militaires reçues de l'étranger par la France ont doublé pratiquement en un an. C'est ce qu'a révélé, jeudi 6 mars, devant le Cercle des relations publiques de l'aéronautique et de l'espace à Paris, M. Jean-Laurens Delpech, délégué ministériel pour l'armement, qui a indiqué que les prises de commande d'armements à l'exportation s'étaient élevées en 1974 à environ 19 500 millions de francs au lieu de 9 500 millions l'année précédente.

Ces évaluations, a précisé M. Delpech, sont relatives aux commandes soumises à l'examen de la commission interministérielle pour l'étude de l'exportation des matériels de guerre (C.I.E.E.M.G.). La moitié du montant atteint l'an dernier se rapporte à des commandes de matériels aéronautiques (avions de combat Mirage notamment, hélicoptères et missiles tactiques de tous les modèles).

Le délégué ministériel pour l'armement a indiqué qu'il soutenait le projet de construction — pour les besoins de l'armée de l'air française — de l'avion de combat futur (A.C.F.). Deux prototypes de l'A.C.F. sont en construction par le groupe privé Dassault-Bréguet, et ils sont équipés de deux réacteurs M-53 conçus par la SNECMA.









LA VIE ÉCONOMIQUE

CONSTRUCTION

Le nombre des logements mis en chantier en 1974 a diminué de 1%

Le nombre des logements mis en chantier en 1974 a baissé de 1 %, et cette baisse est essentiellement due au ralentissement de la construction de logements sociaux, H.L.M. locatives et appartements bénéficiant de prêts spéciaux immédiats. On s'attend, de plus, en 1975, à une forte baisse du nombre des logements mis en chantier dans le secteur libre. Le retournement de conjoncture observé au dernier trimestre de 1974 risque donc d'avoir des prolongements jusqu'en 1976. Une enquête de l'INSEE (voir ci-contre) semble aller dans le même sens.

Les logements mis en chantier en 1974 dépassent encore, mais de bien peu, la barre des 550 000 franchie en 1972 et 1973. L'année 1974 a été très contrastée : le repli du marché, attendu par les professionnels dès le début de 1974, ne s'est fait sentir qu'au quatrième trimestre, particulièrement dans le secteur libre. Ainsi, la progression de 7 % du nombre des logements non aidés masque-t-elle une progression de 24 % au début de septembre des mises en chantier. De la même façon, les logements bénéficiant de prêts immobiliers conventionnés atteignaient, pour les neuf premiers mois de l'année, un taux de progression de 37 %, que le reflux du dernier trimestre a ramené à 14 % pour l'ensemble de l'exercice. Dans ce cas particulier, l'attente par certains établissements bancaires d'un relèvement des taux d'intérêts — devenu effectif en janvier 1975 — a, sans aucun doute, freiné l'ouverture de ces crédits.

Si le secteur non aidé, qui représente près de la moitié des mises en chantier (47,4 %), a progressé, le secteur social, en revanche, s'est dégradé dangereusement, l'accroissement du nombre des H.L.M. en accession à la propriété (2 000 logements de plus qu'en 1973) ne compensant pas la baisse de 16 800 H.L.M. locatives. Le niveau des prix-plafonds, avant que leur relèvement, en octobre, n'incite les entreprises à soumissionner de nouveaux marchés, a, bien sûr, joué un rôle dans ce ralentissement.

Cependant, quel que soit le type de logements mis en chantier, la hausse des taux d'intérêt, les *incertitudes de la situation de* l'emploi, la difficulté d'obtenir les prêts complémentaires indispensables, ont découragé les ménages qui auraient dû être candidats à la propriété d'un logement de se lancer dans l'aventure.

Quant aux logements achevés, la statistique, de l'aveu même du ministère de l'équipement, n'est guère fidèle : le nombre des appartements non aidés serait sous-évalué de 5 % à 8 %, puisque un certain nombre de constructeurs omettent de déclarer les achèvements de travaux. En attendant de remédier à cette lacune statistique, la direction du bâtiment, des travaux publics et de la conjoncture, évalue le nombre des logements réellement terminés à 530 000, ce qui représenterait une croissance de 5,9 % du nombre des appartements terminés.

Ce redressement statistique touchant le nombre de logements terminés ne saurait dissimuler la baisse qu'il faut attendre en 1975 du nombre de mises en chantier, qui devrait s'accentuer et qui ne sera sensible au stade de l'achèvement des travaux qu'en 1976. Outre les 110 000 H.L.M. locatives prévues (ce qui représente une nouvelle baisse du nombre des logements de ce type), les 70 000 H.L.M. en accession à la propriété, les 80 000 logements bénéficiant de prêts spéciaux immédiats, on s'attend en 1975 à une nouvelle progression des mises en chantier de logements dotés de prêts immobiliers conventionnés (on en mettrait en route de 50 000 à 55 000), mais aussi à une baisse considérable (de plus de 20 %) du nombre des mises en chantier du secteur libre : de 190 000 à 210 000 logements de ce type seulement seraient entrepris cette année.

J. D.

Evolution du nombre de logements mis en chantier...

	EN MILLIERS		VARIATIONS 1974-1973 (en %)
	1973	1974	
H.L.M. locatives	12[illegible],3	110,5	— 13,2
H.L.M. en accession à la propriété	60	62	+ 3,3
Logements primés avec prêts spéciaux immédiats du Crédit foncier (PSI)	87,6	75,2	— 14,2
Logements primés avec prêts immobiliers conventionnés du Crédit foncier (PIC)	37	42,2	
Secteur non aidé	244,1	260,9	+ 6,9
TOTAL	556	550,8	— 1

...et d'appartements terminés

	EN MILLIERS		VARIATIONS 1974-1973 (en %)
	1973	1974	
H.L.M. locatives	109	117,8	+ 8,1
H.L.M. en accession à la propriété	55	6[illegible]	+ 20
Logements primés avec prêts spéciaux immédiats du Crédit foncier (PSI)	94,9	85,2	— 10,2
Logements primés avec prêts immobiliers conventionnés du Crédit foncier (PIC)	34,2	37,5	+ 9,6
Secteur non aidé	207,4	200	— 3,6
TOTAL	500,5	500,5	0

CONTRE LES EXPULSIONS ABUSIVES

Expulsions brutales, relogements précaires dans des foyers surpeuplés, pressions de toute sorte : l'Association de solidarité avec les travailleurs immigrés (ASTI), le Comité logement du quinzième arrondissement de Paris et M. Claude Bourdet, ancien conseiller de Paris, ont défini en ces termes la situation qui est faite aux travailleurs immigrés qui habitent le quartier.

L'ASTI et le Comité logement du quinzième estiment qu'il faudrait imposer la modernisation des hôtels meublés et assurer le relogement de leurs occupants pendant la durée des travaux. Ils suggèrent qu'un certain nombre de ces établissements soient réquisitionnés et que leur gestion soit confiée à la Ville de Paris.

CORRESPONDANCE

Quand la taxe d'habitation se généralise

Un de nos lecteurs, M. René Millet, habitant 184, boulevard Saint-Germain, à Paris, nous écrit :

Ancien petit commerçant, marié, âgé de soixante-dix ans, je suis à la retraite.

Ma pension étant insuffisante pour vivre décemment, ma femme a pris un emploi de gardienne à la Société de géographie, où nous sommes logés, et avons des avantages. Ça fait cinq ans que nous sommes là, et, pour la première fois cette année, nous avons reçu un avertissement de payer la taxe d'habitation (59 francs). Je fus évidemment très étonné, et allai demander des explications aux impôts, place Saint-Sulpice.

Réponse : « *Cette année, tous les gardiens et concierges doivent payer une taxe d'habitation.* »

Si les finances ont étendu cette taxe à notre catégorie de petits travailleurs, et cela, sans doute, dans un esprit de justice fiscale, alors, ça me fait rêver.

Une enquête de l'INSEE

LE RYTHME POURRAIT SE RALENTIR

Le rythme de la construction de logements va-t-il se ralentir ? C'est ce que laisse (prudemment) entendre l'Institut national de la statistique et des études économiques, dans une étude du dernier numéro d'Economie et Statistique (1), *consacrée au parc du logement en 1973.*

« *On peut s'attendre à un tassement à la fois des besoins entraînés par la croissance de la population et de la demande de renouvellement du parc ancien* », écrit Mme Nicole Seligmann. En effet, l'accroissement annuel du nombre des ménages (qui était de cent soixante-dix mille entre 1954 et 1968 et de deux cent cinquante-cinq mille de 1970 à 1980), ne devrait être que de deux cent soixante mille d'ici à l'an 2 000. Par ailleurs, le rythme élevé de la demande de remplacement de logements anciens, qui se justifiait par l'existence d'une grande quantité d'immeubles centenaires (datant du « boom » immobilier du Second Empire), devrait se ralentir, à moins, bien sûr, que les logements récemment construits ne vieillissent très vite. L'effectif de résidences principales antérieures à 1871 est passé de 4,6 millions en 1962 (un tiers du parc) à 3,5 millions en 1975 (un cinquième du parc). Les logements âgés de moins de vingt-cinq ans, qui représentaient 21 % de l'ensemble en 1962, en occupent aujourd'hui 45 %. *Notons qu'en Allemagne ce dernier* chiffre atteint 56 %.

Plus de confort

Il existe actuellement 20 321 000 logements, dont 17 124 000 sont des résidences principales. Sur les 422 000 logements annuels construits entre 1968 et 1973, 227 000 ont fourni un toit aux nouveaux ménages et 195 000 ont remplacé les logements anciens désaffectés. 23 % de ceux-ci ont été détruits, 23 % sont devenus des bureaux, 11 % des résidences secondaires, et 43 % d'entre eux sont restés vacants.

Autre constatation de l'enquête : le logement des Français devient aussi plus confortable, encore que la notion de « confort » retenue par l'INSEE soit bien modeste : de l'eau courante, des w.-c. intérieurs, une baignoire (ou douche). Il n'y a plus que 3 % des résidences principales qui n'ont pas l'eau (ce qui représente encore 513 720 logements !), contre 22 % en 1962 (3 204 300 logements) ; mais il y en a encore 30 % sans w.-c. et 35 % sans douche. C'est en tout 6,7 millions de ménages qui manquent soit de w.-c. privés, soit d'une baignoire. La progression du « confort » est cependant importante : 10,4 millions de logements en jouissent (contre 6,8 millions en 1968). Cette progression est due pour les deux tiers à la construction de logements neufs et pour un tiers aux « améliorations » de logements anciens.

Autre amélioration : un tiers des logements antérieurs à 1962 sont équipés en 1973 du chauffage central, contre un cinquième onze ans plus tôt. Quant au téléphone, 23 % des ménages en sont pourvus, contre 15 % en 1968.

Davantage de propriétaires

Dernier point : la proportion de propriétaires augmente de façon continue. Près de la moitié des ménages (45,5 %) sont propriétaires de leur logement, contre 41,6 % en 1962 et 43,3 % en 1968. Cette proportion varie considérablement selon la catégorie socio-professionnelle : 71 % des agriculteurs, 61 % des patrons de l'industrie et cadres supérieurs sont propriétaires de leur logement, mais seulement 34 % des employés et 37 % des ouvriers. L'accroissement substantiel de la construction d'H.L.M. en accession à la propriété a cependant accru la proportion des propriétaires parmi les ouvriers, puisque 55 % des propriétaires de ces H.L.M. construites depuis 1970 sont des ouvriers.

J. D.

(1) No 64, février 1975, 14 F.

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

RÉVISANT EN BAISSE SES ESTIMATIONS

L'O.C.D.E. prévoit une « décroissance » des économies des pays industrialisés en 1975

Récession dans le monde occidental : telles sont les dernières prévisions des experts de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) qui ont révisé en baisse leurs évaluations. Ainsi dans l'ensemble de la zone, la récession pourrait être en moyenne cette année de 1 %, alors qu'en décembre dernier un taux faiblement positif — plus 0,5 % — était encore envisagé.

Ce pessimisme provient tout d'abord d'une sous-estimation de la crise aux Etats-Unis, qui connaîtraient une récession supérieure à 4 %, de l'ordre de 4,5 %, soit le double du taux qui était prévu l'an dernier. Selon les prévisions de l'administration américaine, la baisse du produit national brut serait de 3,5 %. Les nouveaux calculs tiennent aussi compte du fait qu'en Allemagne fédérale la reprise serait plus tardive que prévu, si bien que le P.N.B. allemand ne progresserait que d'un peu plus de 1 % au lieu de 2,5 %.

D'une façon générale, les révisions en baisse de l'O.C.D.E. sont de l'ordre de 1 % à 2 % pour la plupart des pays, sauf pour le Japon, qui connaîtrait une croissance d'environ 1,5 % au lieu de 2 %, la Grande-Bretagne (plus 1 % environ contre plus 1,75 %) et la France, dont l'augmentation du P.N.B. serait très légèrement supérieure à 2,5 % au lieu de 3 %.

Quant à la reprise, elle n'interviendrait, selon l'O.C.D.E., que vers la fin de 1975. Elle aurait, en outre, un aspect plus technique (reconstitution des stocks, redémarrage de la construction) que conjoncturel. Le fléchissement général de l'activité économique entraînerait une diminution du déficit global des paiements des pays de l'O.C.D.E.

Selon les experts, le déficit serait, cette année, de l'ordre de 27,5 milliards de dollars, alors que, en 1974, il avait été estimé à 33 milliards.

Il ne disparaîtrait qu'en 1980. A cette date, les pays de l'OPEP devraient disposer d'excédents financiers de l'ordre de 200 à 250 milliards de dollars (le dollar étant ici évalué à son taux de 1974). Par ailleurs, l'Organisation estime à 5 milliards les versements faits par l'OPEP aux nations en voie de développement en 1974 contre 1 milliard en 1973.

Cette année, les balances des paiements s'amélioreraient en Italie, en Grande-Bretagne et au Japon. En Allemagne fédérale, l'excédent atteindrait 9 milliards de dollars au lieu de 6 milliards prévus initialement.

En Allemagne fédérale

Un climat incertain de reprise

De notre correspondant

Bonn. — Pour la deuxième fois en moins de quatre semaines, la Bundesbank a décidé, le jeudi 6 mars, de baisser le taux de l'escompte qui passe de 5,5 % à 5 % et le taux des avances sur titres de 7,5 à 6,5 %. Le président de la Banque centrale, M. Klasen, a déclaré que cette décision correspondait à la situation conjoncturelle de la République fédérale et devait contribuer à diminuer l'afflux des devises. En janvier et février, les réserves de la Bundesbank ont augmenté respectivement de 1,6 et de 2,4 milliards de deutschemarks dont environ les deux tiers proviennent des opérations de soutien en faveur du dollar.

M. Klasen espère que les établissements bancaires répercuteront cette baisse des taux de l'escompte et du crédit lombard sur le coût de leurs prêts de telle sorte que le taux des crédits à l'économie pourrait se stabiliser autour de 8 %. Les dernières baisses des taux de la Bundesbank n'avaient été que partiellement suivies sur le marché financier. M. Klasen n'a pas exclu une nouvelle baisse du taux de l'escompte, mais il estime que 5 % pourraient représenter une limite, si la situation économique ouest-allemande ne continue pas de se détériorer.

Or les dirigeants du gouvernement fédéral, comme ceux de la Banque centrale, mettent aujourd'hui l'accent sur les signes d'amélioration: Le programme conjoncturel, adopté par le gouvernement le 12 décembre 1974, tarde cependant à faire sentir ses effets. La prime de 7,5 % accordée aux investissements ne paraît pas suffisante pour décider les industriels à investir. L'incertitude de la conjoncture et le recul des commandes étrangères provoquent la réserve des petites et moyennes entreprises, alors que les grandes sociétés font remarquer que leurs projets d'investissements sont planifiés de longue date et que la prime de 7,5 % ne saurait les décider à les modifier. Selon les premières indications, les investissements nouveaux concernent essentiellement des modernisations d'entreprises n'apportant aucune contribution à la lutte contre le chômage et peu d'extension des capacités de production.

Sans doute le programme des industriels n'est-il pas exempt d'arrière-pensées politiques. Les milieux économiques attendent du gouvernement un nouveau programme de relance, notamment des allégements fiscaux qui soulageraient immédiatement leur trésorerie. L'Institut d'études économiques des syndicats ne partage pas, lui non plus, l'optimisme officiel. Alors que le gouvernement compte sur une augmentation du produit national brut (P.N.B.) de 2 % et sur un taux moyen de chômage de 3 % en 1975, les syndicats prévoient une hausse du P.N.B. de 1 % seulement et de 3,5 % du chômage (850 000 sans-emploi en moyenne).

Dans son dernier rapport, la Bundesbank remarque que la situation des branches ayant bien résisté à la crise à la fin de l'année dernière se dégrade, alors que, dans les branches les plus touchées comme l'automobile et le bâtiment, les signes d'amélioration sont sensibles. L'Institut d'études économiques de Munich IFO considère que le rayon d'espoir apparu dans l'automobile annonce une relance de la demande des ménages. Certaines entreprises du secteur ont renoncé à des mises à pied de plusieurs équipes, annoncées depuis plusieurs semaines, mais certains chiffres pourraient se révéler trompeurs. Si les immatriculations ont augmenté considérablement en janvier, c'est par comparaison avec le mois de janvier 1974.

Dans l'ensemble de l'industrie, les commandes de janvier se situent 10 % au-dessous du niveau de l'année dernière, malgré une légère augmentation des commandes intérieures. Les entreprises travaillent encore à l'exportation pour satisfaire des commandes passées depuis longtemps.

La reprise de la demande intérieure sera-t-elle déjà assez nette lorsque les commandes extérieures seront épuisées ? Quel sera l'effet d'incitation du programme conjoncturel gouvernemental et l'effet d'entraînement du déficit des dépenses publiques ? La conjoncture allemande offre encore plus de questions que de certitudes.

La R.F.A. a connu en tout cas en février son taux de chômage le plus élevé depuis seize ans, soit 5,2 % de la population active (5,1 % en janvier 1975 et 5,7 % en février 1959. Ce pays comptait le mois dernier 1 183 500 chômeurs complets, auxquels s'ajoutaient 956 500 chômeurs partiels.

DANIEL VERNET.

- AUX PAYS-BAS, le taux d'escompte a été ramené de 7 % à 6 % à partir de ce vendredi 7 mars.
- AUX ETATS-UNIS, les prix de gros ont à nouveau diminué en février, confirmant le ralentissement de l'inflation amorcé dans le pays depuis trois mois. L'indice a baissé de 0,8 % par rapport à janvier.

En France

LE SYNDICAT DE LA CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE EST INQUIET

Faute de mesures de relance ponctuelles, le secteur des industries électriques et électroniques pourrait connaître en 1975 une croissance zéro, voire négative, a déclaré en substance M. Roland Koch, président du Syndicat général de la construction électrique le 6 mars.

Inquiet de la dégradation brutale de l'emploi dans ce secteur, M. Roland Koch a demandé une relance immédiate du marché intérieur, « *le maintien d'un taux élevé d'exportation lui reste lié* », a-t-il précisé. « *Renoncer à cet effort serait renoncer à l'avenir* »

Longtemps épargnée par la crise, la construction électrique et électronique subit depuis l'automne une chute brutale de ses commandes. Mis à part le gros matériel électrique et l'électronique professionnelle, dont la situation reste relativement satisfaisante, l'ensemble de la profession a fortement réduit son activité. Plus des deux tiers des entreprises ont arrêté l'embauche. Les horaires de travail ont diminué de trois quarts d'heure et 12 % des effectifs salariés travaillent actuellement moins de quarante heures par semaine. Certains secteurs, particulièrement touchés (éclairage, appareils électriques basse tension), ont vu depuis six mois leur indice de production diminuer de 15 %.

L'année 1974 aura pourtant été bonne pour les industries électriques et électroniques, grâce à l'activité très soutenue du premier semestre. L'an passé, au total le chiffre d'affaire global du secteur a progressé de 25 % (12 % en volume), atteignant 52 milliards de francs. Les exportations dont le gros matériel électrique représente 60 % du total, ont augmenté de 37,5 %, alors que les importations ne se sont accrues que de 34 %, ce qui a permis une amélioration de la balance commerciale du secteur

LES PARLEMENTAIRES CENTRISTES ET RÉFORMATEURS DEMANDENT DES MESURES DE RELANCE

Les parlementaires centristes et réformateurs réunis les mercredi 5 et jeudi 6 mars au Palais-Bourbon ont, au cours de leurs journées d'étude, discuté de la situation économique.

Dans une déclaration publiée au terme de leurs travaux ils affirment : « *Les mesures de lutte contre l'inflation prises par le gouvernement étaient indispensables. Leur prolongation serait inutile et dangereuse si l'aggravation de la crise de l'emploi devait conduire à des tensions sociales accrues. En conséquence, il convient d'envisager aussi rapidement que possible :*

» *La mise en œuvre d'une politique sélective du crédit et des investissements (énergie, recherche, bâtiments et travaux publics) ;*

» *La poursuite d'une action législative et réglementaire destinée à remédier aux inadaptations structurelles ;*

» *Des réformes sociales hardies comportant notamment des réformes des modalités de la mise à la retraite et une meilleure indemnisation du chômage partiel ;*

» *Des mesures de redéploiement de l'emploi, celui-ci devant être étudié région par région.* »

مكرر من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE

UNE REFONTE DES ORGANISATIONS PATRONALES EST A L'ÉTUDE

Il faut savoir s'adapter... Ce n'est plus seulement la réforme de l'entreprise mais aussi celle des organisations professionnelles patronales qui seront évoquées ces jours-ci dans les bureaux des « permanents » des diverses et multiples associations patronales françaises. Le cahier de propositions annoncé par M. Pierre de Calan sur ce sujet, lors de l'assemblée permanente du C.N.P.F. du 17 décembre dernier, doit parvenir cette semaine aux fédérations professionnelles et interprofessionnelles qu'elles concernent, pour information et consultation. « Nous avons déjà subi, et nous devons subir davantage encore un ensemble de mutations économiques, sociales, peut-être politiques qui font que le patronat ne saurait être trop uni pour être assez fort », a prévenu M. de Calan. C'est l'un des objectifs de la réforme envisagée, qui vise aussi à améliorer les services rendus par les organisations patronales à leurs entreprises adhérentes.

Les cotisations annuelles demandées aux entreprises par leurs organisations professionnelles sont importantes : qu'on les évalue par rapport à leur chiffre d'affaires, à leur masse salariale ou à leurs instruments de production, globalement plus de cinq cents millions de francs par an. Mais comme les sommes sont réparties entre un très grand nombre d'organisations, le rapport entre leur coût et leur efficacité n'est guère satisfaisant. Ainsi quatre cent quatre-vingt-cinq organisations professionnelles auraient-elles un budget inférieur à 1 million de francs. Seules les riches fédérations professionnelles nationales (Chambre syndicale de la sidérurgie, Syndicat général de la construction électrique, Fédération des industries mécaniques et quelques autres qu'on peut compter sur les doigts d'une main) auraient les moyens d'avoir des cadres permanents et des services répondant à peu près aux besoins de leurs adhérents. Même le C.N.P.F., qui touche sa manne des fédérations adhérentes, se trouverait à l'étroit dans un budget qui ne dépasse pas, paraît-il, 35 millions de francs par an.

En quoi consistent donc les travaux accomplis par M. de Calan ? D'abord en un rapport sur les fonctions et le fonctionnement du C.N.P.F., qui a été remis à M. Ceyrac. Ensuite, en un Livre vert sur les organisations professionnelles adhérentes, dont celles-ci prennent actuellement connaissance.

Pour ce qui concerne le C.N.P.F. lui-même, les intentions de son président restent secrètes. Actuellement, M. Jacques Ferry procède à la fusion de la commission de politique économique générale et de celles des relations internationales, puisqu'il les préside toutes les deux depuis peu. Au-delà, on prête à M. Ceyrac l'intention de renforcer l'appareil du 31, avenue Pierre-Ier-de-Serbie en favorisant un renouvellement, un rajeunissement et un élargissement de la composition des instances importantes que sont — ou devraient être — les sous-commissions techniques (exportation, financement, juridique, etc.).

Par ailleurs, les habitudes des permanents de cette grande maison seraient *difficiles* à faire évoluer dans leur ensemble, mais M. Ceyrac n'y renoncerait pas. Il envisagerait même de nommer un directeur général du C.N.P.F.

Sans doute n'exclut-il pas non plus un développement du rôle du C.N.P.F. : lui donner la vocation de rendre certains services ne serait-il pas le meilleur moyen de mettre un terme aux duplications qui existent entre les diverses organisations professionnelles ?

Quant au document actuellement soumis aux organisations professionnelles, il se compose de trois cahiers de recommandations. Le premier, *« Qui fait quoi ? »*, tente de déceler des éléments de méthodologie fonctionnelle dans le réseau peu extricable actuellement des organisations professionnelles et interprofessionnelles.

Le second, *« Thèmes de réflexion et lignes d'action »*, se divise en huit parties : les besoins actuels et urgents des entreprises et du monde extérieur (si les organisations professionnelles s'étaient davantage souciées de Lip, l'« affaire » n'aurait sans doute pas éclaté de la même manière) ; les besoins particuliers des petites entreprises ; l'articulation géographique des professions; la mise en place d'un échelon régional correspondant à peu près aux régions de programme; la vie intérieure des organisations (recommandant notamment une plus grande participation des jeunes chefs d'entreprise et le renouvellement moins lent du personnel); les perfectionnements possibles à l'échelon régional; les problèmes particuliers des grandes entreprises; enfin ceux des cadres permanents des organisations professionnelles.

Trois volets principaux

Les méthodes proposées par M. de Calan comportent trois volets principaux. L'*« hébergement »* consisterait à faire prendre en charge par des organisations existantes des secteurs professionnels ou géographiques peu ou pas organisés, comme c'est le cas, par exemple, de celui des services, devenu pourtant le plus gros employeur de France et qui porte une lourde responsabilité dans l'évolution des salaires. Le *« concours mutuel »* ferait appel à certaines fédérations bien organisées — comme l'interprofessionnelle de Marseille — pour aider les autres. Enfin, la création d'une petite équipe de conseils en organisation professionnelle, rattachée au C.N.P.F., pourrait intervenir auprès des différentes organisations adhérentes sur leur demande... spontanée ou provoquée.

Parmi les thèmes traités, l'un des plus délicats est l'articulation entre les organisations sectorielles et géographiques. Une proposition consisterait à ce qu'un seul organisme collecteur de cotisations perçoive l'ensemble de celles-ci pour les répartir ensuite, par voie d'accord.

De leur côté, des associations patronales, plus libres mais moins représentatives que ne l'est le C.N.P.F., achèvent des travaux sur le même thème que M. de Calan. C'est le cas du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise et de l'association Entreprise et Progrès. Le C.J.D. suggère notamment la création d'une caisse nationale de recouvrement des cotisations de toutes les entreprises, avec répartition ultérieure entre le C.N.P.F., les professions et les interprofessions selon des critères à déterminer. La limite d'âge à soixante-dix ans serait étendue à tous les postes de responsabilité dans ces organisations.

Une vice-présidence du C.N.P.F. serait attribuée de droit au président de la Fédération des associations régionales (AFAR), pour qu'il soit *« la voix des régions »* au sein du C.N.P.F. Regroupement et simplification de l'ensemble des organisations patronales sont préconisés (mais sans dire comment), ainsi qu'une information directe des entreprises par le président du C.N.P.F. alors qu'ils passent actuellement par les fédérations. Le « conseil » national du patronat français deviendrait, selon les vœux du C.J.D., une « confédération ».

De son côté, Entreprise et Progrès établit actuellement un diagnostic et prépare des monographies de plusieurs professions qui lui permettront de présenter, en avril, une douzaine de propositions de réforme. Parmi celles-ci figureront la nécessité d'imposer une taille critique minimale aux organisations professionnelles, ainsi que diverses suggestions destinées à améliorer notamment la participation des chefs d'entreprise eux-mêmes aux instances patronales.

Ce remue-ménage, cela va de soi, s'accompagne de bien des froncements de sourcils aux divers échelons des organisations existantes. En cette matière, convaincre semble une gageure. A moins que nécessité ne fasse loi.

JACQUELINE GRAPIN.

Libres opinions

LA RÉFORME DE L'ENTREPRISE

Colmater les brèches ou ouvrir les voies

par JEAN LE GARREC (*)

On ne saurait se contenter de dire, pour caractériser les projets de réforme du pouvoir actuel, que l'objectif recherché par ce dernier est de donner l'impression de tout modifier pour que rien d'essentiel ne change. La publicité donnée aux propositions de la commission Sudreau est bien évidemment sans commune mesure avec le contenu réel du rapport et, *a fortiori*, à ce qui en restera après l'inévitable émasculation par ses adversaires les plus réactionnaires. Mais, ce projet, qu'il faut rapprocher de la réforme Haby, car ils sont, sur bien des points complémentaires, marque un tournant important dans l'existence du régime issu de l'élection présidentielle de mai 1974. Il porte en effet témoignage d'un fantastique aveu de faiblesse, en même temps qu'il fournit une indication précise sur une stratégie qui s'affirme peu à peu.

Aveu de faiblesse d'un système profondément corrodé par la contestation aussi bien de l'arbitraire patronal dans la gestion quotidienne et les choix stratégiques que de l'organisation capitaliste du travail. Les hommes de pouvoir n'auraient pas lancé un débat sur l'information dans l'entreprise, les conditions de travail, les relations avec les syndicats sans que cela leur ait été imposé par une nécesité vitale. Le régime prend en effet le risque de faire éclater et apparaître les profondes contradictions d'une droite entre lesquelles M. Giscard d'Estaing doit arbitrer au profit des intérêts de la fraction hégémonique des classes dominantes, celle du grand capital financier international. Il suffit, pour mesurer ces riques, de rapprocher les déclarations de M. Sudreau de celles de M. Chinaud, qui appartient pourtant aux républicains indépendants et passe pour être proche de l'Elysée. Indicateur d'autre part d'une stratégie qui s'affirme et qui vise à donner l'impression qu'existe une volonté de correction des excès du capitalisme pur et dur (réforme Sudreau), mais qui cherche à renforcer les instruments d'une logique de sélection sociale (Haby) tout en jouant habilement de l'information publicitaire et du discours pour gagner du temps et occuper le terrain. En arrière-plan, comme tient à le préciser le C.N.P.F., la réforme de l'entreprise ne saurait d'ailleurs se concevoir *« que dans la perspective d'une meilleure intégration des hommes et d'un accroissement de la rentabilité »*.

Si cet aspect de la politique du gouvernement doit être débattu et éclairé, la gauche ne peut se priver de l'opportunité de mener autour de ce projet une bataille pour faire évoluer la législation en faveur des travailleurs sur des points précis, en particulier ceux concernant les conditions du travail et le droit syndical. Cette bataille sera d'autant plus claire qu'elle devra s'accompagner de la poursuite de la lutte syndicale et politique pour garantir l'application effective des améliorations en cause.

Dans le préambule de l'ordonnance du 22 février 1945 sur les comités d'entreprise était clairement marqué que *« le grand mouvement populaire, qui a libéré la France de l'ennemi, n'a pas été seulement un mouvement de libération nationale, il a été également un mouvement de libération sociale »*... La loi du 16 mai 1946 parle du droit des travailleurs d'être informés, d'être consultés, mais le C.N.P.F., dans son bulletin du 15 décembre 1946, écrivait déjà qu'il fallait utiliser les imprécisions de la loi dans un sens restrictif, de manière à sauvegarder l'autorité patronale. L'histoire bégaie lorsqu'elle ne se répète pas : on sait ce que la méfiance et la volonté de blocage du patronat ont fait des comités d'entreprise, limités, quand ils existent, à des tâches d'assistance sociale, alors que le législateur affirmait que le champ laissé à leur compétence était vaste.

Ce n'est pas la création d'une « cosurveillance », vague dans son principe et imprécise dans ses modalités, qui fera évoluer cette pratique constante du patronat français, alors même que l'on s'est bien gardé d'envisager la cogestion à l'allemande, jugée bien inoffensive pourtant par une grande partie du patronat d'outre-Rhin. La « cosurveillance » est prévue pour les entreprises de plus de deux mille salariés, c'est-à-dire celles où la tenue d'un conseil d'administration participe plus d'un rituel que de l'exercice d'un réel pouvoir de décision. On sait bien, au surplus, qu'une information n'est utile qu'à la condition d'en connaître les sources et d'en décrypter le langage et la présentation, compréhensibles le plus souvent par les seuls initiés.

L'apprentissage et l'acquisition d'un langage en tant que source de pouvoirs pour une minorité sont d'ailleurs la marque de fabrique de l'école nouveau style commencée sous Pompidou et que M. Haby se propose de prolonger et de parfaire.

« Consacrer la place des hommes dans l'entreprise », c'est certes un beau titre pour un projet, mais une extraordinaire mystification aussi, puisque par définition, le projet ne vise qu'à limiter et corriger quelques excès (ce qui n'est pas à négliger bien sûr), sans s'attaquer aux causes véritables de la *« dépossession »* des salariés dans l'entreprise. Déqualification croissante du travail, travailleurs à la disposition d'une technique de moins en moins maîtrisée, langage que l'on subit, un tel système ne peut se corriger. Il doit être remis en cause.

Donner aux travailleurs la maîtrise de l'entreprise et de la décision, c'est un autre titre, mais aussi un autre projet de société et une longue bataille qui passe par la victoire de la gauche unie, l'application des mesures structurelles du programme commun (en particulier l'appropriation collective des grands moyens de production et d'échange), le développement de l'autogestion, dans le prolongement des luttes des travailleurs pour le contrôle de l'instrument de production. C'est évidemment une autre histoire, un autre combat. C'est toute la différence qui existe entre ceux qui colmatent les brèches et ceux qui ouvrent les voies.

(*) Membre du comité directeur du parti socialiste.

LA VI…
REVENDICATIONS
RENAULT : …

…LE PRATIQUE
…DROIT SOCIAL

L'ÉTUDE

Libres opinions

LA RÉFORME DE L'ENTRE

Colmater les brèch
ou ouvrir les vo

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

DES OUVRIERS DE RHONE-POULENC BLOQUENT LA SORTIE DE BESANÇON

Besançon. — Une grève de deux heures a été déclenchée jeudi 6 mars, en début d'après-midi, à l'usine Rhône-Poulenc Textile de Besançon. Ce mouvement a été suivi, selon la direction, par deux cent soixante et un salariés sur les huit cent quarante-quatre qui étaient en poste à ce moment-là. Un demi-millier de manifestants ont bloqué la R.N. 83 à la sortie de la ville, puis ont défilé dans les rues, scandant des slogans contre le chômage partiel. Les forces de l'ordre ne sont pas intervenues.

Dans un tract, la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O. ont rappelé qu'en trois ans Rhône-Poulenc avait fermé trois usines et que le groupe projetait, dans les années qui viennent, la suppression de quatre mille à cinq mille emplois. Dans le même temps, soulignent les syndicats, la production augmente de 30 % et Rhône-Poulenc Textile construit de nouvelles usines au Brésil, en Thaïlande et en Inde, là où la main-d'œuvre est moins chère.

Une manifestation similaire, rassemblant un millier de personnes — les ouvriers des usines Rhône-Poulenc Textile de Lyon-Vaise et de Vaulx-en-Velin, — s'était déroulée jeudi matin devant la gare de Lyon-Perrache, gardée par les forces de police.

● DEUX USINES OCCUPEES A ARGENTEUIL. — Les trois cents ouvriers de l'atelier de fabrication de l'usine Kléber-Colombes d'Argenteuil (Val-d'Oise), en grève depuis le 17 février pour « *un rattrapage de salaires de 16 %, la mensualisation, le retour aux 40 heures compensées à 100 %* », ont décidé, jeudi 6 mars, d'occuper l'usine. Les grévistes, qui réclament aussi le paiement des journées perdues, continuent toutefois de demander « *des négociations sérieuses avec la direction* ».

L'usine voisine d'Ascinter-Otis est également occupée depuis jeudi matin.

● M. JACQUES BARROT, secrétaire d'Etat au logement, a confirmé, jeudi 6 mars, sur l'antenne de Radio-France, l'élaboration d'un projet de loi protégeant les locataires menacés d'expulsion et a réaffirmé sa volonté de libérer les loyers des appartements II-A (logements anciens et réglementés d'un certain confort), tout en évitant de léser les personnes âgées sans ressources suffisantes pour supporter un loyer supérieur.

RENAULT : nouvelles réductions d'horaires au Mans

La situation semblait plus calme jeudi soir 6 mars et ce vendredi matin à la régie Renault, où de nombreux ateliers continuent de tourner selon des horaires réduits.

A l'usine du Mans, la direction a décidé que les réductions d'horaires appliquées depuis mercredi 5 mars à cinq ateliers, seraient portées, à partir du lundi 10 mars de deux à quatre heures. Cette nouvelle mesure a été annoncée par des notes placardées dans les ateliers. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont aussitôt déclaré que « *rien n'était changé pour eux et [qu']ils appelaient les travailleurs à ne pas tenir compte des réductions d'horaires et à rester à leurs postes* ».

A Boulogne-Billancourt, toutefois, les militants de la section d'entreprise du P.C. ont organisé ce vendredi une « *journée d'action* » aux portes des ateliers, notamment place Nationale et place Emile-Zola, où des stands d'information ont été installés « *pour informer les travailleurs sur l'objectif des communistes chez Renault, sur leur attitude à l'égard des luttes* ».

Des élus communistes départementaux et municipaux devaient participer à cette campagne.

M. SÉGUY : nous ne laisserons pas faire la direction.

Au cours du meeting qu'il a tenu à Troyes, jeudi 6 mars, M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a évoqué le conflit des usines Renault : « *Si la direction, agissant de toute évidence sur ordre gouvernemental, prétend briser l'action des travailleurs en violant le droit de grève et en usant de répression contre les travailleurs et leurs militants syndicaux*, a-t-il déclaré, *elle doit savoir que nous ne la laisserons pas faire.*

» *La lutte des travailleurs de la régie Renault a eu le don, semble-t-il, d'exciter le courroux des membres du gouvernement.* »

M. Séguy a conclu que les travailleurs « *sauront s'opposer solidairement et unitairement à toute atteinte au droit syndical, chez Renault comme ailleurs* ».

M. MITTERRAND : il ne convient pas de se substituer aux syndicats.

Au cours d'un débat, le 6 mars, à Europe 1, M. François Mitterrand a notamment déclaré : « *Nous sommes, nous, inquiets de la situation de Renault en constatant qu'il y a cent soixante mille voitures en stock, alors que le volant ne devrait pas dépasser cent mille voitures.* »

M. Mitterrand a ajouté : « *Nous avons bien le droit de nous inquiéter, en même temps que le parti communiste, la C.G.T., la C.F.D.T. ou toute autre organisation syndicale, de la situation des travailleurs, qui n'ont pas à faire les frais de cette crise.* »

Toutefois, a conclu M. Mitterrand, « *si le parti socialiste se substituait à la C.G.T., à la C.F.D.T., à F.O. chez Renault, je crois qu'il commettrait une faute. Il convient d'être toujours à la pointe du combat, il ne convient pas de se substituer aux organisations syndicales* ».

A propos de cette interview, le syndicat C.G.T. des usines Renault s'est étonné, dans un communiqué, du chiffre des véhicules en stock cité par le leader du P.S. Il se demande si M. François Mitterrand ne se prête pas « *à une opération destinée à culpabiliser les organisations syndicales* ».

SYNDICATS

DIVERTISSEMENT

Parmi les rumeurs qui alimentent périodiquement les conversations dans les milieux syndicaux, celle d'une opposition entre M. Georges Seguy, secrétaire général de la C.G.T., et M. Henri Krasucki, numéro 2 de la confédération, est la plus persistante.

Au cours d'une conférence de presse, à Troyes, le 6 mars, un journaliste a posé brutalement la question à M. Séguy : « Que faut-il penser de la rumeur selon laquelle vous êtes sur le point d'être remplacé dans vos fonctions de secrétaire général par Henri Krasucki ? »

Le secrétaire général de la C.G.T. a répondu : « Par crainte de me priver et de priver du même coup mon camarade Henri Krasucki d'un divertissement qui nous amuse profondément, je n'opposerai pas de démenti à ces rumeurs. »

EMPLOI

F.O. : le gouvernement agira directement si les négociations sur le chômage partiel n'aboutissent pas

Commentant l'entrevue que la délégation F.O. venait d'avoir, le 6 mars, avec le président de la République, M. Bergeron, devant la presse, a souligné la nécessité urgente d'améliorer l'indemnisation du chômage partiel.

En déclarant qu'il recourrait à la voie législative si les négociations paritaires n'aboutissaient pas, M. Chirac, a indiqué M. Bergeron, n'a pas précisé quel délai il jugeait raisonnable d'accorder aux partenaires sociaux.

Pour sa part, Force ouvrière devait intervenir le jour même auprès du C.N.P.F. pour demander la reprise des discussions. Dans une première étape, F.O. veut obtenir le relèvement de l'indemnité forfaitaire, puis, ultérieurement une refonte générale du système de garantie de ressources.

Les caisses ASSEDIC, a ajouté M. Bergeron, peuvent parfaitement faire face au versement des indemnités aux chômeurs Mais leur trésorerie avait été gênée par les indemnités dont elles avaient fait l'avance pour l'institution patronale qui paie les sommes dues aux salariés par les entreprises en faillite. Le ministère de l'économie et des finances a remédié à cette situation.

D'autre part, M. Bergeron a indiqué qu'il avait demandé à M. Chirac des mesures pour la relance de l'économie, et en particulier par le déblocage de crédits nécessaires aux investissements. Le syndicaliste demande aussi que l'on ouvre le recrutement dans des secteurs de la fonction publique qui manquent de personnel, et en particulier dans les P.T.T. et l'enseignement. M. Chirac répondra à ces propositions le 28 mars.

Enfin, traitant rapidement des questions syndicales internationales, M. Bergeron a assuré que le comité exécutif de la Confédération européenne syndicale ne mettait aucun empressement à accueillir la candidature de la C.G.T.

● LE PRODUIT INTERIEUR BRUT BRITANNIQUE a diminué de 1 % au cours des trois derniers mois de 1974, par rapport au troisième trimestre. Le produit brut se situait à un niveau inférieur de 0,8 % à celui du dernier trimestre de 1973. Actuellement, la Grande-Bretagne doit compter environ 800 000 chômeurs, soit un quart de plus qu'en octobre 1974, et plus de 250 000 personnes affectées par des réductions d'horaires.

AGRICULTURE

Le parti communiste propose un train de mesures à court et à long terme

« La situation se dégrade ». Les unes après les autres, les organisations paysannes font part de leur mécontentement. Ainsi tour à tour les producteurs de lait, les producteurs de maïs et le syndicat des grands exploitants agricoles viennent-ils d'exposer leurs griefs. Le parti communiste, pour sa part, a proposé jeudi 6 mars une série de mesures à court et à long terme, aptes selon lui à redresser la situation.

Les producteurs de lait (F.N.P.L.) critiquent l'insuffisance du relèvement des prix communautaires et les principes des aides directes : « *On nous donne le treizième mois, mais nous préférerions être assurés des douze autres* »

Les producteurs de maïs ont été surpris par le renversement brutal de la tendance sur le marché mondial depuis le mois de décembre. Ils n'arrivent plus, aujourd'hui, à placer leurs marchandises : ils n'ont vendu aux partenaires européens de la France que 56 500 tonnes de grains en janvier contre 192 000 tonnes douze mois auparavant. Cette chute est due à un enchaînement malheureux de circonstances : en premier lieu l'Union soviétique et la Chine ont annulé d'importants contrats, ce qui a « détendu » le marché mondial et provoqué une baisse des cours. La chute des frets maritimes et du dollar sur les marchés des changes a accentué ce mouvement de chute.

Finalement les grains des pays tiers sont arrivés dans les ports européens à un prix inférieur à celui en vigueur à l'intérieur de la C.E.E. Pour des raisons complexes les mécanismes « protecteurs » du marché européen n'ont pu jouer convenablement. Tant et si bien que la situation est la suivante : des certificats d'importation ont été souscrits pour 5,3 millions de tonnes, qui permettent de faire pénétrer dans la C.E.E. du maïs à 50,50 F le quintal, c'est-à-dire en dessous du prix d'intervention communautaire (54,67 F le quintal) En conséquence les producteurs français de maïs sont désormais contraints de porter leur production aux organismes de stockage et d'intervention.

Le Syndicat des grands exploitants agricoles (G.E.A.), dont l'assemblée générale s'est tenue le jeudi 6 mars à Paris, annonce que beaucoup de ses adhérents ont fini l'année « *en rouge* ». Toutefois les principales préoccupations du G.E.A. portent dans l'immédiat sur l'application de la loi des 40 heures dans l'agriculture — il estime que c'est impossible — et sur les modalités d'imposition de ses membres au bénéfice réel — qu'il juge écrasantes. Les responsables du G.E.A. voient dans ces deux « *contraintes* », une volonté d' « *étrangler* » les grandes exploitations agricoles.

Grands ou petits donc, les agriculteurs grognent. Et c'est sur ce terrain que le parti communiste développe une campagne active auprès des ruraux. « *Il ne suffit pas de déclarer, comme l'a fait le chef de l'Etat, que l'agriculture doit être la chance de l'économie française (...), en fait, la situation de l'agriculture est extrêmement préoccupante* », a déclaré M. Gaston Plissonnier, secrétaire du comité central et président de la commission agraire du P.C.F., au cours de la conférence de presse qui s'est déroulée, jeudi 6 mars au Salon de l'agriculture.

Pour pallier les difficultés, le parti communiste propose une série de mesures immédiates et à long terme. Il s'agit en premier lieu de juguler la spéculation foncière. Le P.C.F. suggère d'encourager la modernisation des exploitations et l'implantation de jeunes agriculteurs, de développer la coopération agricole sous toutes ses formes. En ce qui concerne les prix de production, le parti communiste est favorable à l'institution de quantums qui assureraient une juste rémunération aux petits producteurs et feraient participer les gros exploitants aux frais de résorption des excédents.

Il est à noter enfin que les dirigeants du parti communiste considèrent que les organisations syndicales paysannes qui se sont récemment développées « *dans la mouvance de la gauche* » ne sont pas très représentatives, car elles proposent, selon lui, des solutions qui sont inacceptables par la masse des paysans — A. G

● LE PARTI SOCIALISTE apporte son soutien à la journée nationale du 15 mars organisée à l'initiative des paysans du Larzac. Il appelle « *ses militants à affirmer de la manière la plus éclatante la solidarité du parti à l'égard des paysans et des populations de la région du Larzac en lutte depuis quatre ans contre l'expansion injustifiée du camp militaire au nom d'une prétendue politique de la défense* ».

● UN GROUPE DE REFLEXION INTERMINISTERIEL sur l'avenir de l'automobile a été mis en place jeudi 6 mars par M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche. Présidé par M. Hugues de l'Estoile, directeur général de l'industrie, il est chargé de définir, d'ici la fin de l'année, l'orientation que devrait prendre l'industrie automobile au cours des années à venir

COOPÉRATION

La C.E.E. pourrait accorder une aide aux pays les plus pauvres d'Asie

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Communauté européenne pourrait bientôt accorder une aide financière aux pays les plus pauvres d'Asie. Tel est le sens de la proposition que la Commission de Bruxelles vient de soumettre aux gouvernements membres e tqui sera examinée par les ministres des Neuf chargés de la politique d'aide au développement, lors de leur prochaine réunion, le 20 mars, à Bruxelles.

Le Royaume-Uni, appuyé par le Danemark et les Pays-Bas, plaide depuis son entrée dans la C.E.E. en faveur d'un redéploiement de l'aide de la Communauté aux pays en voie de développement. La France, l'Italie, la Belgique, le Luxembourg, sans être opposés à une extension de cette aide, insistaient pour que, au préalable, la C.E.E. tienne les engagements pris envers les pays associés et associables d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.). C'est chose faite après la signature à Lomé de la nouvelle convention de coopération entre la C.E.E. et quarante-six pays A.C.P.

Le temps semble donc venu de préciser l'effort que pourrait consentir la Communauté à l'égard du reste du monde sous-développé. La Commission propose que la Communauté accorde aux pays du tiers-monde, avec lesquels elle n'entretient pas des liens privilégiés, une aide financière qui, fixée à 100 millions d'unités de compte (550 millions de francs) en 1976, serait progressivement augmentée pour atteindre 200 millions d'unités de compte (1 100 millions de francs) en 1980.

Le 20 mars, la Commission demandera également aux ministres de renforcer de manière substantielle le programme d'aide alimentaire de la C.E.E. — Ph L.

LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

La Commission européenne autorise la Compagnie lorraine à prendre sous conditions le contrôle de Marine Firminy

La Commission européenne a officiellement autorisé la Compagnie lorraine industrielle et financière (C.L.I.F.), holding familial du groupe Wendel, à prendre le contrôle de la société Marine-Firminy. Comme le laissait entendre notre correspondant à Bruxelles Philippe Lemaître (« le Monde » du 5 mars), la Commission a assorti son autorisation de certaines conditions.

En premier lieu, le groupe Empain-Schneider, qui détenait depuis novembre 1973 une participation de 32 % dans Marine-Firminy, ramenée éventuellement à 16 % après les apports effectués par la Compagnie lorraine, devra se contenter d'un intérêt purement financier de 10 %.

Selon toute vraisemblance, cette clause ne devrait pas gêner le groupe Empain-Schneider, qui n'avait acquis cette participation qu'afin de consolider son emprise sur Creusot-Loire, sa filiale commune avec Marine-Firminy. Ayant obtenu que son rôle de chef de file dans Creusot-Loire soit confirmé, à défaut d'une participation majoritaire dans son capital, le groupe ne verrait pas d'inconvénient à recéder tout ou partie de son acquisition.

En second lieu, la Commission a réservé sa position en ce qui concerne la réunion, sous l'égide de Marine-Firminy, des deux producteurs français de fer-blanc, J.-J. Carnaud et Ferembal : la constitution d'un tel ensemble serait peu compatible avec le maintien d'une concurrence normale.

Enfin, le groupe Denain-Usinor pourra relancer son offre publique d'échange sur les actions de Marine-Firminy, mais ne pourra en détenir que 10 %, c'est-à-dire une participation strictement financière, et, en aucun cas, ne saurait être autorisé à rejoindre la Compagnie lorraine à la tête de Marine-Firminy. Comme l'O.P.E. antérieure n'était valable qu'à condition de réunir 15 % du capital de Marine-Firminy, l'on voit qu'elle semble conserver peu de chances de réussite, à moins qu'un nouveau coup de théâtre ne se produise. — F. R.

NOBEL-BOZEL PREND LE CONTROLE DE VALENTINE

Le groupe Nobel-Bozel va prendre le contrôle de la Compagnie des vernis Valentine. Il devient ainsi le numéro un français du secteur des peintures.

Nobel-Bozel, dont le groupe allemand Hoechst détient 20 % du capital, était déjà fortement présent dans ce domaine d'activité. En 1974, une de ses filiales, Duco, avait absorbé une sous-filiale, Guittet, et avait porté de 35 % à 100 % sa participation dans le capital du groupe Eurocolor, l'ensemble représentant un chiffre d'affaires de 235 millions de francs. En acquérant 56 % du capital de la société financière qui contrôle Valentine et 49 % de celle qui gère les implantations de Valentine à l'étranger, Nobel-Bozel renforce considérablement ses positions. Valentine réalise un chiffre d'affaires de 390 millions de francs (dont 150 millions de F à l'étranger).

● LE GROUPE PECHINEY-UGINE-KUHLMANN (PUK), après avoir constitué en 1972 avec Creusot-Loire et FRAMATOME la société EUROFUEL, destinée à l'élaboration de combustible pour réacteur à eau légère, va créer, avec les mêmes partenaires, une société EUROTUBE, complémentaire d'EUROFUEL, et dont la vocation sera de fabriquer des gaines de zirconium, appelées à contenir ce même combustible.

LE PRIX DES PHOSPHATES MAROCAINS EST MAJORÉ DE 8 %

Le prix du phosphate marocain de première qualité a été porté de 63 à 68 dollars la tonne, indique-t-on vendredi 7 mars de source autorisée. Cette majoration de 8 % prend effet à compter du 1er janvier 1975. Rappelons que le prix du phosphate est passé en 1974 de 14 à 63 dollars la tonne. — (Reuter.)

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 1/8	5 5/8	3 1/2	4 1/2	1/2	1 1/2
1 mois	6 1/8	6 5/8	5 1/8	5 5/8	4 1/2	5
3 mois	6 5/8	7 1/8	5 1/4	5 3/4	4 5/8	5 1/8
6 mois	7	7 1/4	5 3/8	5 7/8	5 3/8	5 7/8

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

TOTAL

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES (MAISON MÈRE)

RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 1974

Le conseil d'administration de la Compagnie française des pétroles (C.F.P.) a arrêté les comptes de l'exercice 1974 au cours de sa séance du 5 mars 1975.

Il s'agit des comptes de la C.F.P. maison mère et non des comptes consolidés de l'ensemble du groupe Total, qui seront arrêtés fin avril et présentés, en même temps que les comptes de la C.F.P. maison mère, à l'assemblée générale, au mois de juin (les procédures de certification des comptes consolidés nécessitent, en effet, des délais relativement longs, compte tenu du nombre de sociétés consolidées, de leur dispersion géographique dans le monde et des approbations de leurs comptes cas par cas). D'ores et déjà, cependant, certaines estimations ont été faites pour les comptes consolidés de l'exercice 1974 et sont données à titre indicatif ci-après.

Les comptes de la C.F.P. (maison mère) ont été arrêtés comme suit :

BILAN : en millions de F.F. (M.F.)

Frais d'établissement	21,7		Fonds propres	4 406,7	
Immobilisations	38,3		Provisions pour pertes et charges	752,0	
Prêts, avances, titres de participation	4 841,0		Dettes à long et à moyen terme	1 074,8	
		4 901,0			6 233,5
Stocks		121,7	Dettes à court terme		4 263,8
Réalisable et disponible		6 055,2	Bénéfice de l'exercice		580,6
		11 077,9			11 077,9

1. — Les tonnages de pétrole brut commercialisés par le groupe C.F.P. ont été en 1974 de 84,2 millions de tonnes contre 78,7 millions de tonnes en 1973. En raison des accords de participation intervenus au cours de l'année 1974, il convient de souligner que seuls les tonnages de pétrole revenant à la C.F.P. au titre de ses intérêts résiduels dans les concessions (pétrole dit « de concession ») ont été commercialisés directement par la C.F.P. maison mère, et participent donc à son chiffre d'affaires. Les tonnages de pétrole repris auprès des pays producteurs sur la part de la production leur revenant (pétrole dit « de participation ») et les tonnages achetés à d'autres tiers ont été commercialisés par les filiales du groupe spécialisées dans le commerce du pétrole brut ; les résultats dégagés sur ce commerce sont repris, dans les comptes de la C.F.P., par le biais des dividendes reçus de ces filiales.

2. — L'année 1974 a été marquée par une très forte hausse des prix du pétrole au 1er janvier, aggravée en cours d'année par des augmentations successives du coût d'accès au brut. La décision prise en cours d'exercice par les pays producteurs d'augmenter, rétroactivement au 1er janvier 1974, leur participation dans les concessions a eu pour effet de diminuer les tonnages de pétrole de concession et d'augmenter les tonnages de pétrole de participation, achetés à des prix plus élevés. De plus, les décisions prises par les pays producteurs en matière de fiscalité pétrolière lors des conférences des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) de Quito, Abu-Dhabi et Vienne, ont porté à près de 10 % l'augmentation du coût d'accès moyen subie en cours d'année. Parallèlement, les prix des produits pétroliers ont été relevés, dans des proportions variables et à des dates échelonnées le long de l'année, sur les différents marchés pétroliers où le groupe est présent.

Il en est résulté, d'une part, une revalorisation des stocks dont le coût de reconstitution s'est très fortement accru par rapport à celui des stocks existant au 31 décembre 1973, d'autre part un résultat comptable sur stocks dégagé sur les ventes effectuées, une fois les hausses de prix accordées, à partir des stocks existant en début d'exercice et non encore vendus. Au niveau des comptes de la C.F.P. maison mère, ce phénomène n'apparaît que pour un montant faible, 70 millions de francs, la plus grande partie des stocks étant, en effet, constitués chez les filiales de raffinage-distribution du groupe.

Toutefois, on peut considérer que s'ajoutent à cette somme 175 millions de francs environ de résultats sur stocks réalisés dans celles des filiales de raffinage dont les titres font l'objet de provisions pour dépréciation dans les comptes de la C.F.P. : ces provisions ont, en effet, été minorées de ce montant. Au niveau de la C.F.P., l'impact du résultat exceptionnel dégagé en 1974 est donc de 245 millions de francs environ.

3. — Au cours de l'exercice 1974, les différentes monnaies ont subi des variations de taux de change entre elles, fréquentes et de grande ampleur.

La gestion de la compagnie, consistant à ne prendre aucun risque de change sur ces opérations commerciales, a permis de limiter l'impact de ces variations aux seuls postes de l'actif de son bilan correspondant aux valeurs immobilisées en devises, puisque leur contrepartie au passif du bilan est constituée de fonds propres qui sont nécessairement en francs.

La fermeté du franc français par rapport à la majorité des autres monnaies, particulièrement affirmée au cours du deuxième semestre 1974, s'est traduite par une perte de change de 135 millions de francs sur la valeur en francs des prêts et emprunts à long terme en devises.

Ce montant a été normalement repris sur la provision pour fluctuations des changes qui existait au 31 décembre 1973, et se montait à 200 millions de francs ; mais en raison des incertitudes pesant sur l'évolution des cours de change des monnaies, il a paru raisonnable de reconstituer cette provision à son niveau initial.

4. — Les provisions pour dépréciation sur les titres de participations s'élèvent à 398 millions de francs (contre 114 millions de francs en 1973). Cette augmentation importante reflète :

a) La perte de change constatée sur la valeur en devises de certaines de ces participations, pour les mêmes raisons que ci-dessus ;

b) Des pertes d'exploitation enregistrées par des filiales de raffinage-distribution à l'étranger par suite d'une *insuffisance* d'augmentation des prix des produits pétroliers ;

c) La croissance des dépenses d'exploitation du groupe C.F.P., qui sont, cas par cas, provisionnées à 100 % tant que la décision de mettre en exploitation les découvertes n'a pas été prise ;

d) La prise en compte de la valeur nette comptable pour les actifs situés au Moyen-Orient, base sur laquelle les pays producteurs ont réglé les indemnisations de montée en participation.

Compte tenu de la conjoncture actuelle, il a paru raisonnable et prudent de constituer une provision pour risques généraux de 70 millions de francs, portant de 430 millions de francs à 500 millions de francs le montant de celle-ci au passif du bilan.

5. — En définitive, le bénéfice net de la C.F.P. (maison mère) ressort à 580 millions de francs contre 550 millions de francs en 1973.

* *

Sur la base des estimations les plus récentes, les résultats consolidés du groupe pour l'année 1974 devraient faire ressortir une marge brute d'autofinancement de 3,9 milliards et un bénéfice net de 1,6 milliard (dont 1,3 pour la part C.F.P.). Ces chiffres sont en augmentation de l'ordre de 45 % par rapport à ceux de l'exercice précédent ; mais la marge brute d'autofinancement comprend un résultat exceptionnel sur stocks de 1,7 milliard qu'il a fallu réinvestir pour la reconstitution des stocks, dont le coût s'est accru de plus de 3 milliards : cette marge, corrigée de ce résultat exceptionnel, serait donc du même ordre de grandeur que celle de l'exercice 1973.

Le conseil d'administration de la C.F.P. proposera à l'assemblée la distribution de dividende suivante :

— 1 franc par action au titre de l'exercice 1973, à prélever sur le report à nouveau, ainsi que l'avait envisagé l'assemblée qui avait statué sur les comptes de l'exercice 1973 ;

— 9,40 francs par action au titre de l'exercice 1974.

La distribution globale s'élèverait alors à 10,40 francs par action, auxquels s'ajouterait un avoir fiscal de 5,20 francs par action.

BELL CANADA

Le Crédit Lyonnais vient d'annoncer que des pourparlers étaient en cours en vue de la cotation sur les Bourses de Paris, Londres, Francfort, Düsseldorf et Zurich, de la totalité des actions ordinaires émises (valeur au pair Can. 25 $ chacune) formant le capital de BELL CANADA.

BELL CANADA *est la plus importante* société de télécommunications du Canada. Elle est le premier fournisseur d'équipement de télécommunications et assure la transmission de toutes données orales, visuelles, radiophoniques et de télévision dans l'Ontario, le Québec, ainsi que dans une partie des territoires du Nord-Ouest. A travers ses filiales, sociétés de téléphone, elle équipe la majeure partie des réseaux de télécommunications du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'île du Prince-Edouard et de Terre-Neuve.

La Northern Electric, qui est la principale filiale de Bell Canada, est le plus grand fabricant canadien de matériel de télécommunications. Elle vient de s'implanter sur les marchés internationaux. La société possède des usines de fabrication, au Canada, aux Etats-Unis, en Turquie et en République d'Irlande, et des filiales de vente en Europe et en Extrême-Orient.

BELL CANADA a confié à la Hambros Bank Limited le soin de coordonner les cotations. Dans cette opération la Hambros Bank Limited est assistée par le Crédit Lyonnais à Paris, la Société Générale de Banque à Bruxelles, la Dresdner Bank à Francfort et Düsseldorf ainsi que par l'Union de Banques Suisses à Zurich.

KUBOTA LTD

Kubota Ltd émettra prochainement au Koweït un emprunt obligataire convertible de 15 000 000 de dollars US, en 1 500 obligations de 10 000 dollars US nominal. Cet emprunt portera intérêt de 8 % l'an.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
7 MARS

Vive hausse

Une vive hausse s'est produite à la Bourse de Paris en fin de semaine : cela devient décidément une habitude.

A l'origine de ce mouvement, le retour en force des acheteurs étrangers, surtout allemands, et l'annonce d'une majoration sensible de leurs dividendes par les sociétés Rhône-Poulenc et Compagnie française des pétroles qui, non contentes d'augmenter le coupon de l'exercice 1974, y ont ajouté le report de la rémunération de 1973, dont la distribution avait été différée partiellement l'an dernier sur la recommandation des pouvoirs publics.

Ces majorations qui, couplées avec la baisse récente des taux d'intérêt, conduisent à des rendements supérieurs à 10 %, ont provoqué une hausse sensible des titres intéressés, entraînant également celle d'autres grandes valeurs : P.U.K., Saint-Gobain à Mousson.

Le mouvement s'est étendu à la construction électrique, (C.G.E, D.B.A., Moulinex, Radiotechnique, Thomson), au bâtiment (Bouygues, Auxiliaire d'Entreprises), tandis qu'il persistait sur l'automobile (Peugeot, Ferodo) et qu'il intéressait, en outre, la plupart des vedettes (J. Borel, Moët-Hennessy, Poclain, Air Liquide, L'Oréal).

Aux valeurs étrangères, reprise générale des américaines en liaison avec celle de Wall Street, et avec le redressement du dollar (Kodak, I.T.T., I.B.M.).

Bonne tenue des hollandaises et irrégularité des allemandes.

Aux pétroles internationaux, avance d'Exxon, de Petrofina et de Royal Dutch.

Les mines d'or ont été diversement traitées.

Sur le marché du métal, légers progrès du lingot et du kilo en barre à 24 680 F et 24 610 F contre 24 600 F et 24 552 F, mais effritement du napoléon à 266,30 F contre 267,20 F, avec un volume de transaction en diminution (11,5 millions de francs contre 15 millions de francs).

LONDRES

Le marché reste bien disposé à la suite de la progression sensible de Wall Steet la veille. Bonne situation des industrielles, les valeurs de bâtiment étant stimulées par l'accroissement des dépôts dans les caisses des sociétés de construction.

Irrégularité des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 179 25 contre 180 50

VALEURS	CLÔTURE 6/3	COURS 7/3
War Loan 3 1/2 %	26 3/8	27 1/8
Beechams	221 1/2	221 1/2
British Petroleum	430 ...	422 1/2
Shell	257 ...	256 ...
Vickers	140 3/4	145 3/4
Imperial Chemical	232 ...	234 ...
Courtaulds	118 3/4	118 ...
De Beers	252 ...	265 ...
* Western Holdings	36 ...	35 3/4
Rio Tinto Zinc Corp.	163 ...	165 1/2
* West Driefontein	45 1/2	45 ...

(*) En livres.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6/3	7/3
1 dollar (en yens)	285 35	285 71

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics		
Effets privés		9 1/2 %
Moyen terme		9 9/16 %

NOUVELLES DES SOCIETES

RHONE-POULENC. — Le dividende global pour l'exercice 1974 est porté à 15,75 F contre 13,35 F en 1973. S'y ajoutera un dividende complémentaire de 0,90 F, au titre de l'exercice 1973, dont la distribution avait été reportée l'an dernier sur la recommandation des pouvoirs publics.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES. — Le bénéfice net non consolidé de la maison mère s'élève à 580 millions de francs contre 550 millions de francs en 1973, après constitution de 398 millions de francs de provisions pour dépréciation du portefeuille (contre 114 millions) et perte de change de 135 millions de francs. Le résultat exceptionnel sur revalorisation des stocks atteint 245 millions de francs. Les résultats consolidés du groupe devraient être du même ordre qu'en 1973. Le dividende global est porté de 12,60 F à 14,10 F, auquel s'ajoutera une somme de 1,50 F à titre de dividende complémentaire pour l'exercice 1973, pour lequel l'augmentation de la distribution avait été limitée à 5 %, le solde étant reporté de nouveau pour versement ultérieur.

FERODO. — Dividende global pour 1974 : 24 F contre 23,25 F.

NEW YORK

Reprise

La hausse des cours a repris à Wall Street, où, après une hésitation initiale, et même une légère baisse, le marché se raffermissait graduellement, et la clôture s'effectuait sur une note optimiste, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles gagnant jusqu'à 9 points à 761,81.

A l'origine de ce raffermissement l'on trouve l'annonce d'une baisse des prix de gros en février, qui laisse espérer un ralentissement de l'inflation. Les opérateurs, toujours sensibles à la détente des taux d'intérêt, tablent sur une baisse du prix du pétrole dans le monde.

Dans la perspective d'un marasme grandissant, ils ont accueilli avec faveur un article de la presse financière faisant état d'une amélioration de la situation dans plusieurs branches industrielles.

Parmi les compartiments les plus favorisés figurent les compagnies aériennes, les automobiles et les sidérurgiques.

Le volume des transactions a baissé avec 21,78 millions de titres traités, contre 24,12 millions.

Indices Dow Jones : transports, 165,72 (+ 1,18) ; servives publics, 80,55 (+ 048).

VALEURS	COURS 5/3	COURS 6/3
Alcoa	36 7/8	37 7/8
A.T.T.	58 5/8	58 3/4
Boeing	19 1/4	20
Chase Manhattan Bank	33 1/2	33 3/8
Du Pont de Nemours	102 ...	103 ...
Eastman Kodak	90 5/8	91 7/8
Exxon	75 1/4	75 7/8
Ford	34 3/8	35 1/8
General Electric	44 ..	45 1/2
General Foods	24 1/2	24 3/4
General Motors	40	40 5/8
Goodyear	15 5/8	16 1/4
I.B.M.	215 3/8	219 1/4
I.T.T.	18 7/8	19 1/8
Kennecott	35	35 3/4
Mobil Oil	41 1/4	41 1/4
Pfizer	35 3/8	38 ...
Schlumberger	89 3/8	97 1/4
Texaco	26 1/2	26 1/8
U.A.L. Inc.	21 ...	21 7/8
Union Carbide	52 1/2	53 1/8
U.S. Steel	52 ...	52 1/2
Westinghouse	12 5/8	12 5/8
Xerox	. ...	78 3/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	5 mars	6 mars
Valeurs françaises	118,8	119,2
Valeurs étrangères	124,7	124

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	69,4	69,6

BOURSE DE PARIS — 7 MARS — COMPTANT

Colonnes : VALEURS | % du nom. | % du coupon (rentes) ; VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours (autres valeurs).

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Colonnes : Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Prem. cours | Dernier cours | Compt. Prem. cours

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 171	4 200	4 18
Canada ($ can. 1)	4 180	4 202	4 17
Allemagne (100 DM)	181 800	181 600	180 75
Belgique (100 fr.)	12 268	12 247	12 05
Danemark (100 krd.)	77 870	77 120	78 50
Espagne (100 pes.)	7 506	7 535	7 36
Grande-Bretagne (£ 1)	10 138	10 180	10 17
Italie (100 lires)	0 684	0 664	0 67
Norvège (100 krn.)	85 770	85 200	85 50
Pays-Bas (100 fl.)	177 500	177 170	176
Portugal (100 esc.)	17 510	17 530	17 50
Suède (100 krs.)	107 020	107 470	106 50
Suisse (100 fr.)	171 300	171 450	171 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/3
Or fin (kilo en barre)	24575	24610 ..
Or fin (kilo en lingot)	24600	24680 .
Pièce française (20 fr.)	267 20	266 30
Pièce française (10 fr.)	184 90	185 50
Pièce suisse (20 fr.)	256 50	255
Union latine (20 fr.)	234	238 10
Souverain	244 30	243
Pièce de 20 dollars	1134	1108 ..
Pièce de 10 dollars	566 .	568 ..
Pièce de 5 dollars	418	418 ..
Pièce de 50 pesos	890 50	888 .
Pièce de 10 florins	226 90	223 40

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A C D E F G H

RÉUNIS A PARIS

Les dix-huit pays de l'Agence internationale s'efforcent de définir un accord sur le pétrole

Les dix-huit pays membres de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.) cherchent à définir, ce vendredi 7 mars, un accord sur l'établissement d'un dispositif de protection des ressources nouvelles d'énergie. Ce système consisterait en la fixation d'un prix minimum et de taxes à l'importation de pétrole : prix dont il resterait à fixer le niveau qui pourrait être différencié selon les pays. Tels étaient en fin de matinée les résultats des travaux du comité directeur de l'Agence (1), dont la première journée de discussion s'est tenue le 6 mars, à Paris, au siège de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.).

Le ton avait été donné dès l'arrivée, dans la capitale française, de M. Thomas Enders, secrétaire adjoint au Département d'Etat, un des proches collaborateurs de M. Henry Kissinger. Le représentant des Etats-Unis n'avait pas caché que d'un accord sur la fixation d'un prix-plancher pour les achats de pétrole dépendait la participation américaine à la réunion préparatoire du 7 avril à la conférence trilatérale sur l'énergie proposée par la France.

On sait qu'une note avait été adressée dans ce sens par les Etats-Unis à leurs partenaires de l'Agence (*le Monde* du 6 mars). Le président de l'A.I.E., M. Etienne Davignon (Belgique), qui joue avec diplomatie sur les mots, s'en est défendu. « *Il n'existe pas,* a-t-il déclaré jeudi, *de document américain faisant un préalable à nos discussions. Il y a eu seulement un certain nombre de réflexions et d'échanges entre les capitales.* » En fait, les Etats-Unis cherchent bien à imposer à leurs alliés l'instauration d'un tarif extérieur commun sur le pétrole importé.

Le système s'apparenterait au mécanisme mis en place par la C.E.E. afin de protéger les agriculteurs européens, notamment les céréaliers français, contre la faiblesse à l'époque des cours mondiaux. Un tel dispositif favoriserait les plus puissants des pays membres, ou du moins ceux dont l'économie dépend le moins des achats de pétrole, en clair les Etats-Unis. Il resterait à déterminer — point capital — qui prendrait en compte les taxes, les pays ou bien une caisse commune, qui ressemblerait au Fonds européen d'orientation et de garantie agricole.

Les Etats-Unis, appliquant à l'énergie la stratégie des « *petits pas* », pourraient ainsi amener les autres pays à céder à leurs exigences et à restaurer leur image de puissance dominante. Mais le Japon et les pays européens ont intérêt à ne pas se laisser enfermer dans un système rigide qui les empêcherait de profiter d'une baisse du prix du pétrole.

Les discussions ont été assez vives au cours de la première journée de réunion du comité directeur, qui s'est prolongée dans la nuit. Les chefs de délégation ont profité d'un long déjeuner pour aplanir leurs divergences, avant que les experts ne se mettent au travail afin d'élaborer un projet d'accord. Les pays membres de l'Agence internationale de l'Energie ont d'autant plus le souci d'arriver à une entente, que les Etats de l'OPEP viennent de dégager un consensus avant la réunion préparatoire prévue pour le 7 avril. L'Agence souhaite d'ailleurs, comme l'a souligné M. Davignon, être représentée en tant que telle à la Conférence mondiale sur l'énergie.

(1) L'Agence comprend les pays de la C.E.E. (sauf la France), les Etats-Unis, le Canada, le Japon, la Nouvelle-Zélande, l'Autriche, l'Espagne, la Suède et la Turquie. La Norvège en fait partie avec un statut spécial.

Le marché des changes

La baisse des taux d'intérêt en Europe entraîne un redressement du dollar

La semaine se termine bien pour le dollar, qui se redresse sur tous les marchés des changes, remontant, à Paris de 4,17 F à près de 4,20 F, à Francfort de 2,29 DM à près de 2,32 DM e tà Zurich de 2,43 1/2 F.S. à 2,45 F.S.

Ce redressement est attribué à la réduction du taux d'escompte allemand et néerlandais, qui compense celle du taux de base américain annoncée mercredi soir, et à la baisse des prix de gros en février aux Etats-Unis, qui fait espérer un ralentissement de l'inflation outre-Atlantique. Vendredi, les cambistes se tenaient sur la réserve, hésitant à prendre position sur le dollar soit à la hausse (il est peut-être trop tôt), soit à la baisse (il est sans doute trop tard).

Certains se demandent si le cours de la monnaie américaine, après sa chute du dernier mois, n'a pas atteint une plage de résistance, et si un renversement de tendance ne devient pas du domaine du possible. On notera, à cette occasion, que les officiels américains multiplient leurs déclarations rassurantes. Après M. Coombs, de la Réserve fédérale, qui tient le dollar pour fortement sous-évalué, M. Jack Bennett, secrétaire adjoint au Trésor, a insisté sur l'inanité des inquiétudes européennes et arabes devant les fluctuations du dollar. Intervenant au colloque organisé à Paris par Economie et Progrès, il a souligné que la dépréciation moyenne du dollar par rapport aux monnaies de l'O.C.D.E. était passée de 20,8 % en juillet 1973 à 18,6 % en mai 1974 et n'avait guère bougé depuis.

Selon le « Washington Post »

LA C.I.A. SERAIT IMPLIQUÉE DANS DES TENTATIVES D'ASSASSINAT DE CHEFS DE GOUVERNEMENTS ÉTRANGERS

Washington (*A.F.P., Reuter*). — Répondant, à l'occasion de sa conférence de presse du 6 mars, à une question sur les activités de la C.I.A., le président Gerald Ford a déclaré qu'il avait reçu de M. William Colby, directeur de l'agence, un rapport sur la prétendue implication de cet organisme dans des complots visant à assassiner des chefs d'Etat étrangers. Le *Washington Post*, citant des sources « *dignes de foi* », avait identifié le premier ministre cubain, M. Fidel Castro, l'ancien président de la République Dominicaine, M. Rafael Trujillo, et l'ancien chef du gouvernement de ce que l'on nommait alors le Congo ex-belge, M. Patrice Lumumba. Les deux derniers ont effectivement été assassinés. La C.I.A. a toujours, officiellement, nié qu'elle ait eu une politique visant à supprimer physiquement certains dirigeants étrangers. Toutefois, selon des sources gouvernementales citées par le *Washington Post*, des personnes de l'agence auraient reconnu qu'à Cuba et en République Dominicaine « *des tentatives ont pu avoir lieu* » dont les auteurs auraient été « *en contact étroit avec la C.I.A.* »

LES OFFICES PUBLICS D'H.L.M. REMETTENT EN CAUSE LA POLITIQUE DU LOGEMENT SOCIAL

M. Albert Denvers, président de la Fédération nationale des offices publics d'H.L.M., s'est violemment élevé jeudi 6 mars, à l'occasion de l'assemblée générale de la Fédération, contre « *les récentes mesures gouvernementales qui, sous prétexte de soutenir la construction, alourdissent encore la tâche des responsables du logement social* ».

Il s'agit bien, en fait, d'une « *remise en cause fondamentale* » de la politique du logement social par les responsables des organismes d'H.L.M. En attendant que soient connues les conclusions du Livre blanc qui s'élabore actuellement sur les réformes concrètes susceptibles de transformer en profondeur cette politique, ces organismes demandent dans l'immédiat une majoration substantielle des prix-*plafonds*, une *réduction du taux* de la T.V.A. de 17,60 % à 7 %, une extension de l'allocation logement à l'ensemble des catégories sociales et familiales, la réintégration des représentants des usagers au sein des conseils d'administration.

Le numéro du « Monde » daté 7 mars 1975 a été tiré à 565 958 exemplaires.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Jacques Chirac*, premier ministre, est le rédacteur en chef du journal inattendu de R.T.L., à 13 heures.

● *M. Georg Kahn-Ackermann*, secrétaire général du Conseil de l'Europe a été reçu, jeudi 6 mars, par M. Jean Sauvagnargues. A l'issue de ses entretiens avec le chef de la diplomatie française, M. Kahn-Ackermann a déclaré, au cours d'une brève conférence de presse, que la France « *semblait intéressée de voir le Conseil de l'Europe jouer un rôle plus actif* ». « *La France*, a-t-il ajouté, *est préoccupée par l'application de la convention des droits de l'homme. C'est dans ce domaine que nous trouverons un cadre politique pour la promotion des pays démocratiques parlementaires.* »

● *Les défenseurs du Larzac chez le préfet de Toulouse.* — Une quinzaine de membres du « Comité des 103 », organisation de non-violents pour la sauvegarde du Larzac, ont occupé pacifiquement pendant quelques minutes, ce vendredi 7 mars, l'antichambre du cabinet du préfet de région à Toulouse avant d'être interpellés par la police.

● *Onze personnes ont été tuées* dans une collision entre un train et un autobus, vendredi 7 mars, près de Munich. — (*A.F.P.*)